

Claude Passet

Sainte Dévôte

2^{ème} édition
revue et augmentée

Images d'Histoire, histoire d'images

Avec la participation
de **Philippe Pergola**
et
du **Chanoine Louis Baudoin †**

Préface de S.A.S. le Prince Rainier III
et
Lettre de S.E. Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco



Editions E.G.C.
Monaco 2026

Claude Passet

Dévote Sainte

2^{ème} édition
revue et augmentée

Images d'Histoire, histoire d'images

Avec la participation
de Philippe Pergola
et
du Chanoine Louis Baudoin †

Préface de S.A.S. le Prince Rainier III
et
Lettre de S.E. Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco

Editions E.G.C.
Monaco 2026

© Claude Passet, Philippe Pergola.

Tous droits de reproduction réservés. Publication protégée par la Convention de Berne pour la protection des œuvres littéraires et artistiques (1886), révisée à Paris en 1971, rendue exécutoire en Principauté de Monaco par l'Ordonnance Souveraine n° 5501 du 9 janvier 1975 et tous textes réglementaires y afférant.

Illustration de la couverture : *Sainte Dévote* et *sainte Julie*, panneaux latéraux du retable de Saint-Nicolas, cathédrale de Monaco, daté du 20 août 1500.

(Photographie avec l'aimable autorisation de la Direction des Affaires Culturelles de Monaco)

*A S.A.S. le Prince Rainier III,
respectueux hommage de l'auteur.*



1. *Breve discorso per il Prencipe di Monaco...*, dessin anonyme à la plume, 1637. Manuscrit 537 des Archives du Palais Princier de Monaco. En haut, saint François et sainte Dévote, protecteurs de la Maison des Grimaldi. Deux bénédictins, rappelant leur possession très ancienne de la chapelle Sainte-Dévote du vallon des Gaumates, tiennent ici les armes des Grimaldi, remplaçant dans ce rôle les traditionnels franciscains (souvenir du coup de main de 1297 par François la Malice). (Archives du Palais Princier)



Palais de Monaco

P R E F A C E

L'attachement des Grimaldi et de la population monégasque à Sainte Dévote, martyrisée en l'an 304 de notre ère, lors des persécutions romaines contre les chrétiens, relève à la fois du culte et de la tradition.

Chaque année, le 27 janvier, le souvenir de notre Sainte Protectrice est perpétué par diverses cérémonies et manifestations, auxquelles participent de hauts dignitaires du Saint-Siège, des églises catholiques de France, d'Italie et d'ailleurs.

Le présent ouvrage témoigne de la fervente dévotion que ma Maison et ma Famille n'ont cessé de porter à celle que, dans les moments difficiles de notre histoire, nous n'avons jamais implorée en vain.

Je tiens à féliciter bien vivement l'auteur de ce texte et je souhaite que Monégasques et résidents de Monaco y trouvent une raison de plus pour aimer encore davantage notre chère Principauté.

A propos de la 2^e édition

La première édition de cet ouvrage paru en janvier 2005 a fait suite à plusieurs conférences organisées en principauté en 2004, dans le cadre de la commémoration du 17^e centenaire du martyr de sainte Dévote. Lors d'une conférence nous avons évoqué la transmission manuscrite des récits hagiographiques à travers les martyrologes, calendriers liturgiques et *Acta Sanctorum*. A cette occasion avaient été présentés les résultats de la critique historique la plus récente concernant le « cas » Julie-Dévote, conclusions qui avaient reçu un accueil très positif de la part des auditeurs.

Cette édition a été très rapidement épuisée. Il nous a été maintes fois demandé de procéder à une seconde édition. La première édition a suscité de nombreuses interrogations et demandes d'informations complémentaires. Nous nous sommes résolu à publier en annexe de la deuxième édition des compléments sous forme de notes afin de ne pas bouleverser la mise en page. Des modifications mineures ont été apportées (par exemple correction de quelques coquilles typographiques, suppression de doublets ou de mise en page incorrecte). Cette deuxième édition bénéficie des données les plus récentes en matière de recherche. De nouvelles notes ont été apportées sur la date de la composition de la *Passio dei vota*, son auteur, l'identification d'*Africa* de la *Passio*, l'historique des reliques de Dévote et leur analyse anthropologique. Pour compléter le dossier, quelques documents d'archives ont été joints à cette seconde édition. Enfin un résumé de tout l'ouvrage est présenté sous forme de repères chronologiques, permettant au lecteur d'avoir une vue panoramique sur le « dossier sainte Dévote ».

Dans cette nouvelle édition, la mise en page reprend le même système que précédemment, sous forme de notices qui peuvent être lues séparément, d'où les inévitables redites par souci de compréhension par le lecteur.

Il faut rappeler que l'hagiographie (ou étude des biographies des saints) est une science auxiliaire de l'histoire religieuse qui utilise la même méthode scientifique que celle utilisée pour l'histoire profane : recherche et critique des sources premières écrites, épigraphiques, etc. Face à ces sources, l'historien doit être le plus objectif possible en laissant de côté ses propres convictions, sans *a priori*. Tel fut notre souci constant.

Monaco, 14 mai 2026



Bernard BARSÌ

par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique
Archevêque de Monaco

En cette année jubilaire où nous célébrons le 17^e centenaire du martyr de sainte Dévote, Claude Passet, Philippe Pergola et le chanoine Louis Baudoin (aujourd'hui décédé) nous invitent à découvrir un peu mieux le visage de cette jeune fille du IV^e siècle dont le culte s'est surtout répandu en Corse et en Principauté de Monaco.

Je tiens à remercier et à féliciter chaleureusement les auteurs de ce très bel ouvrage. Par leurs recherches historiques, artistiques, pastorales et théologiques, ils ravivent et purifient notre mémoire chrétienne. Ils nous aident à mieux comprendre la tradition constante de l'Eglise qui en proposant l'exemple des saints martyrs qui ont souffert et sont glorifiés avec le Christ, proclame le mystère pascal.

Sainte Dévote a été choisie comme patronne de la Corse, de la Famille Princièrre, de la Principauté et de l'Archidiocèse de Monaco, aussi est-elle pour nous tous un modèle de courage et de foi. Dévote nous engage à nous tourner vers le présent et l'avenir pour vivre et proposer l'Évangile aux hommes de notre temps.

En nous souvenant des paroles de Tertullien : le sang des martyrs est une semence de vie chrétienne, marchons, avec la force de Dieu, sur les traces de notre patronne céleste.

Monaco, le 20 décembre 2004

† Bernard Barsi

† Bernard BARSÌ

3



4



5



6



7



8



3 à 8. Scènes de la vie et du martyre de sainte Dévote, extraites de la gravure de Cesare Bassano (ou Bassani), vers 1630/1640. Voir plus loin la gravure, fig. 37.
(Musée du Vieux Monaco)

Avant-propos de l'auteur

2004, année de la commémoration du 17^e centenaire du martyre de sainte Dévote, a marqué l'histoire de l'archidiocèse de Monaco.

Nombreuses ont été les manifestations culturelles autour du thème de sainte Dévote organisées par le Père Alain Goinot, délégué épiscopal à la Culture, et son collaborateur M. Pascal Vitiello, sous la haute Présidence de S.E. Mgr Bernard Barsi, archevêque de Monaco : spectacle théâtral le 10 mars, « La conversion ou l'épreuve d'un cœur », mis en scène par Catherine Fantay-Gourny avec Jean-Luc Solal ; concert de chants polyphoniques corses par le groupe *Tempus fugit* le 7 avril ; exposition d'art sacré contemporain « Imago 2004 » du 13 au 26 septembre ; concert spirituel le 14 décembre par l'Orchestre Philharmonique de Monte-Carlo, au cours duquel a été redonnée l'œuvre orchestrale « A Sainte Dévote » du maître Marcel Landowski, œuvre dédiée à S.A.S. le Prince Rainier III en 1997.

Enfin un cycle de conférences données par Claude Passet a mené un auditoire attentif, au long d'une enquête minutieuse, sur les pas de Dévote. Le 5 février, enquête à travers l'histoire des textes relatant la vie et le martyre de la sainte : « Sainte Dévote et Monaco ». Le 19 mai, enquête à travers l'iconographie lors d'une seconde conférence faite devant les élèves du lycée Albert 1^{er} dans le cadre du programme scolaire : « Image et images de sainte Dévote, images de l'identité culturelle monégasque ». Le 15 juin, itinéraire culturel transfrontalier dans tous les lieux de mémoire dédiés à Dévote (Monaco, La Turbie, Dolceacqua et Menton) : « Sur les pas de sainte Dévote ». Le 12 octobre, itinéraire de Julie *Deo devota* depuis Carthage jusqu'en Corse, puis à Livorno et à Brescia, avant son arrivée à Monaco sous le nom de Dévote et son départ vers l'île de Beauté : « Le périple méditerranéen de Dévote, image & images d'une sainte ».

Cet ouvrage, dans lequel sont repris et développés les textes de ces conférences et de quelques études antérieures revues et augmentées, se propose de donner un état de la question historique et archéologique du culte de Dévote en Principauté de Monaco et en Corse. Qu'il soit le témoin, pour un nouveau millénaire, de la vitalité de l'Eglise de Monaco rassemblée autour de son Pasteur et tournée vers l'avenir sous la protection de la sainte.

L'auteur a tenu à associer à cet hommage Philippe Pergola, rencontré lors d'études universitaires communes, aujourd'hui Recteur de l'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne, Pontificio istituto di Archeologia Cristiana, au Vatican, Directeur de Recherche au C.N.R.S et spécialiste en archéologie et histoire religieuse, chargé des fouilles du site de Mariana, en Corse, près du lieu où la tradition place la naissance de Dévote.

Cette étude sur la sainte nationale monégasque ne pouvait paraître sans associer également la mémoire de celui qui fut à l'origine de la vocation d'historien et de chercheur de l'auteur, l'Archidiacre Louis Baudoin (1902-1970) qui se pencha durant plus de quarante ans sur l'histoire religieuse de la principauté de Monaco et rassembla de nombreux documents sur Dévote.

L'auteur adresse sa plus profonde reconnaissance à S.A.S. le Prince Rainier III en Lui dédiant cet ouvrage consacré à la Patronne et Protectrice de Son Auguste Maison, de Monaco, de la mer et de la Corse.

Viva Grimaldi, Santa Devota.

Monaco, en la fête de Sainte-Dévote, ce 27 janvier 2005.



9



10

9 et 10. Médaillons de l'ancienne chaire de l'église Sainte-Dévote. Céramique de Monaco. Fin XIX^e siècle. Interrogatoire de Dévôte (9), supplice du chevalet (10). (Musée du Vieux Monaco)

Dans les pages qui suivent, les abréviations ci-après désignent :

APM = Archives du Palais Princier de Monaco.

AS = *Acta Sanctorum*, recueil in-folio des vies de saints et de martyrs récoltées et publiées par les Pères Bollandistes depuis 1643 (en latin). Nous indiquons les rééditions postérieures revues et augmentées, plus facilement accessibles dans les bibliothèques régionales et universitaires.

BHL = *Bibliotheca hagiographica latina*, 2 tomes, Bruxelles, Société des Bollandistes, 1898 – Répertoire scientifique hagiographique (bibliographie ancienne incontournable).

Claude Passet

Chargé de recherches historiques (Monaco)

1. Sources de la Vie ou Passion de sainte Dévote

Selon les traditions monégasque et corse, *dei vota* - gardons en mémoire que le texte relatant le martyre de la sainte, ou *Passio*, emploie ce qualificatif, qui n'est pas un nom, pour désigner cette sainte - Dévote, donc, jeune chrétienne qui vivait en Corse (certains auteurs l'ont dit native de l'île), aurait été martyrisée par le préfet Barbarus, au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, l'année 303 ou 304. Son corps, dérobé nuitamment par le prêtre savoyard Benenatus, le diacre Apollinaris et le nautonnier Gratianus, aidés d'autres chrétiens, fut embaumé rapidement, déposé dans une barque, transporté à Monaco et enseveli dans une vallée communément appelée *Gaumates*, près d'une église dédiée à saint Georges, le 27 janvier de cette même année. Nous passons ici sur l'environnement miraculeux propre à tous les récits hagiographiques que nous étudierons plus loin.

Telle est, en substance, la teneur de l'histoire de ce martyr et des péripéties qui ont entouré la sépulture de Dévote.

Sainte Dévote est devenue bien plus tard la Patronne de Monaco, de la Maison des Grimaldi, de la Corse et de la mer. Elle est fêtée solennellement à Monaco chaque année le 27 janvier.

Jusqu'en 1977, la relation du martyre de Dévote, connue sous le titre de *Passio sancta dei vota virginis*, ou *Vie ou Passion de sainte Dévote*, unique source « biographique » de ce personnage, n'était connue que par quatre copies manuscrites des XVII^e et XVIII^e siècles. Cette Passion ou vie de Dévote a été imprimée pour la première

fois en 1613.

Or le culte envers Dévote semble avoir pris de l'ampleur à partir de 1536. Sur quel texte de la Vie ou Passion s'appuyait alors le culte et la liturgie ? A quel moment la sainte qui vécut (fut) en Corse (*fuit*, dit le texte latin) devint-elle pour les Monégasques une sainte native de Corse ?

Un témoignage aussi tardif, corroboré par aucun document extérieur, hormis une mention dans un ancien calendrier liturgique de Lérins du XIII^e siècle (*VI kl.[Februarii], Deivote.Virginis*)⁽¹⁾ - et peut-être dans les martyrologes médiévaux de l'abbaye de Saint-Pons, de la cathédrale de Vence et de Grasse comme nous le verrons - a poussé de nombreux auteurs à conclure à une rédaction apocryphe tardive. Certains même, ignorant cette dernière mention liturgique, ont cru pouvoir rajeunir cette vie de sainte Dévote au XIV^e voire au XV^e siècle, et la considérer comme l'oeuvre d'un moine de l'ancienne abbaye de Saint-Pons de Cimiez en mal de littérature. Ces mêmes critiques en sont venus d'abord à douter de la sincérité, puis de l'existence même des vieux *codices* manuscrits sur lesquels les auteurs du XVII^e siècle assuraient avoir appuyé leur copie. La diffusion tardive du culte de *dei vota*, au XVI^e siècle seulement, était d'ailleurs de nature à confirmer ces critiques sévères, et tout espoir était donc perdu de retrouver un jour l'un de ces antiques manuscrits.

Lors de recherches entreprises à la Bibliothèque Nationale de France à Paris dans le cadre d'une autre étude hagiographique, nous avons eu le plaisir de découvrir une copie manuscrite de la *Passio dei vota* antérieure de cinq siècles à la plus ancienne copie connue jusqu'alors. Cette nouvelle version, datée de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle, est contenue dans un manuscrit latin de la Bibliothèque Nationale de Paris, le *codex Paris, B.N., lat. 5248*. Inédite jusqu'en 1977, nous

⁽¹⁾ Lectionnaire de Lérins, Archives Départementales des Alpes-Maritimes, cote : H 288, f° 96.

l'avons publiée dans le premier numéro des *Annales Monégasques*, *Revue d'histoire des Archives du Palais de Monaco*, numéro paru cette même année⁽²⁾.

Dans les pages qui suivent, le lecteur trouvera une étude critique et un commentaire historique que nous aurions d'ailleurs souhaités plus étendus. La réédition de ce précieux document médiéval est donnée à la fois sous la forme d'une reproduction intégrale photographique - compte tenu de l'intérêt du document -, d'une transcription textuelle et d'une traduction.

Les reproductions photographiques ont été aimablement mises à notre disposition par Monsieur le Conservateur du Département des manuscrits de la Bibliothèque Nationale de France, que nous remercions vivement.

Nous situerons d'abord ce texte dans son environnement littéraire - ce que nous appelons « les sources de la *Passio* » manuscrites et imprimées -, par l'analyse détaillée des copies, éditions et études anciennes dont a été l'objet la *Passio Dei vota*.

Les copies manuscrites

Les Archives du Palais de Monaco conservent plusieurs transcriptions de cette *Passio*, dont deux notariales.

La première copie manuscrite⁽³⁾, datée du 1^{er} décembre 1602, effectuée au sein de l'abbaye de Saint-Pons de Cimiez par les soins du notaire Andreas Robinus, fut contresignée par D. Julius Ramin, moine dudit monastère, ainsi que nous l'apprend la formule d'authentification à la fin de la *Passio* : « Cette transcription a été effectuée d'après un manuscrit original assez ancien dans lequel figurent aussi quelques autres vies de saints ... ce manuscrit appartient au monastère de Saint-Pons hors les murs de Nice » (*extractum fuit ab originali codice quondam membraneo admodum antiquo in quo etiam quorundam aliorum sanctorum vitae sunt descrip-*

tae... qui codex pertinet ad monasterium Sancti Pontii extra menia Niciae)⁽⁴⁾.

A cette époque existait dans les archives du Palais de Monaco une *Vita* de la sainte en vers, rédigée en février 1583 par Gio Battista Faraldo, aujourd'hui perdue⁽⁵⁾.

Ce premier texte a été publié par Gustave Saige, dans ses *Documents historiques antérieurs au quinzième siècle*⁽⁶⁾.

La seconde copie⁽⁷⁾, sans date, est « peut-être antérieure à la première » comme le dit G. Saige avec raison, « mais sûrement postérieure à 1593 »⁽⁸⁾. Cette copie a été faite à partir du manuscrit de Saint-Pons précité, ainsi qu'il appert de la formule d'authentification : « La légende ou vie de sainte Dévote a été extraite d'un manuscrit antique dudit monastère [de Saint-Pons] » (*Legendam seu vitam S. Devotae ... extractam fuisse a quodam codice antiquo dicti monasterii (S. Pontii)*). L'authentification est signée par A.F. Barralis, prieur, R. Pallacius, moine, J. Ramin, D. Ruffus, prieur de Sainte-Dévote au port de Monaco (alors prieuré dépendant de l'abbaye de Saint-Pons). De l'étude des noms et fonctions de ces témoins, on peut déduire en effet qu'elle est postérieure à 1593 mais semble antérieure à 1602.

⁽²⁾ Claude Passet, « Les sources de la *Passio Devotae*, un manuscrit inédit, Paris, B.N., lat. 5248 (XII^e siècle) », in *Annales Monégasques*, n° 1 (1977), p. 79-98. Cette version a été signalée discrètement dans le Catalogue général des manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale de Paris (*Cat. Cod. hag. lat. B.N.*, t. I, p. 403) et dans les *Analecta Bollandiana*, tome LXXVIII, p. 316, note 2.

⁽³⁾ APM D'75 n° 3 (ancien A 12, n° 1).

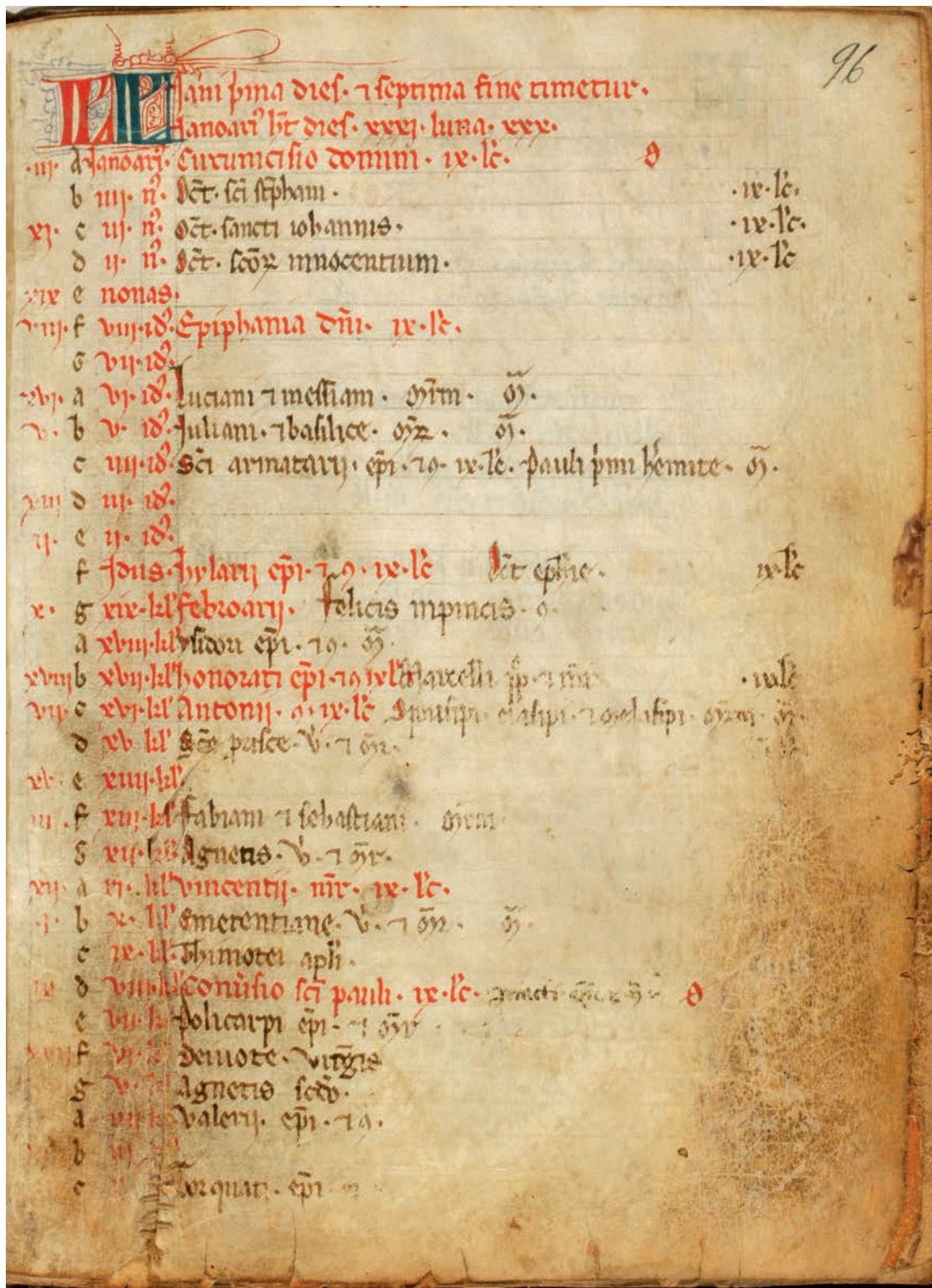
⁽⁴⁾ Idem, f° 3.

⁽⁵⁾ D'après une note manuscrite figurant sur une chemise ancienne de papier du XVIII^e siècle (APM D'75).

⁽⁶⁾ G. Saige, *Documents historiques antérieurs au quinzième siècle, relatifs à la seigneurie de Monaco* ..., Monaco, 1905, t. I, p. 1 - 6. Il existe un tiré-à-part, *La Légende de Sainte-Dévote*, Monaco, 1905, in-4° de 10 pp. ; le texte de 1602 est donné p. 3 - 8. Voir plus loin p. 87-92.

⁽⁷⁾ APM D'75 n° 1 (ancien A 8, n° 45). La transcription date au moins de 1645, à preuve le dernier feuillet de ce document qui fait référence à des notes historiques (du curé Pacchiero ?) datées de 1645.

⁽⁸⁾ *op. cit.*, p. 1, note 1 (t.-à-p., p. 3, note 1).



11. Lectionnaire de Lérins, XIII^e siècle : *VI kal. Februarii, Devote, virginis* (4^e ligne du bas). Actuellement, la plus ancienne mention de sainte Devote dans un calendrier liturgique.

5^e ligne avant la fin : *IV Kal. Februarii Devote virg.*, c'est-à-dire « 4 des calendes de février [27 janvier] Devote vierge ». A noter que l'abbaye de Lérins a inclus dans son sanctoral sainte Devote qui appartenait principalement au sanctoral de l'abbaye Saint-Pons de Nice.

(Cliché Archives Départementales des Alpes-Maritimes, cote H 288, fol. 96)

La *Passio* est donnée sous le titre de « Martyrologe de Sainte Dévote, vierge et martyre, dont le corps est dans l'église de Monaco » (*Martirologium Sanctae Devotae Virginis et Martiris cujus corpus est in Ecclesia Monoeci* »).

Une troisième copie, notariée⁽⁹⁾, datée du 16 août 1703, offre moins d'intérêt car c'est la copie conforme du texte de la *Chronologia Sanctorum* de Vincent Barralis dont nous parlerons plus loin. Cette transcription a été effectuée par Ambroise Osenda, notaire collégial de Saorge, et authentiquée le 19 août de la même année par Charles Dominique Robiolis, docteur en théologie et curé de Saint-Sauveur de Saorge.

Le titre de cette troisième copie de la *Passio* est le suivant : « Vie de Sainte Dévote ... extraite du livre intitulé *Chronologie des saints* ... par Don V. Barralis ... au folio 133 » (*Vita S. Devote ... extracta ex libro intulato Chronologia Sanctorum ... a Dno V. Barrali in unum compilata ... fol 133*). L'authentification du document manuscrit ajoute : « La susdite copie que l'on assure avoir été extraite de la *Chronologie* manuscrite qui est conservée dans le monastère de Saint-Pons ... » (*Supradicta copia quae asseritur extracta a Cronologia manuscripta que conservatur in Monasterio S. Pontii*). L'authentification dit encore : « collationnée aussi avec un autre livre légalement imprimé avec le même titre et conservé dans la bibliothèque du Couvent de Sainte-Marie des Miracles, au folio 133, qui correspond avec celui-ci mot pour mot » (*Etiam collationata cum quodam codice legitime impresso eiusdem tituli ut supra existent in bibliotheca Conventus S. Mariae Miraculum... fol 133 concordat cum eodem de verbo ad verbum*). La copie manuscrite de la *Chronologia Sanctorum Lerinensis* à laquelle ce texte fait allusion, semble aujourd'hui perdue⁽¹⁰⁾.

Peut-être, vers les années 1630-1637, Don Dominique Pacchiero, curé de Saint-Nicolas de Monaco⁽¹¹⁾, composa-t-il une

Vie de sainte Dévote accompagnée de notes critiques, dans son *Libro I° delle relazioni* aujourd'hui perdu, mais que l'on sait avoir existé par les allusions fréquentes à cet ouvrage faites par le curé de Saint-Nicolas G.G. Lanciarezz⁽¹²⁾ et plus tard par V.-L. Bosio⁽¹³⁾. Ces deux auteurs se réfèrent sans cesse à l'œuvre de Pacchiero dont on peut soupçonner la grande richesse d'informations d'après l'usage qu'ils en ont fait. Lanciarezz semble avoir suivi page après page le *Libro* de Pacchiero lors de la rédaction de son commentaire critique de la Vie de sainte Dévote, et il lui emprunte beaucoup⁽¹⁴⁾.

On peut supposer, sans grand risque d'erreur, que la *Vita* de Pacchiero dut s'inspirer directement de l'antique manuscrit des « archives secrètes » du Palais auquel Lanciarezz fera allusion⁽¹⁵⁾.

⁽⁹⁾ APM D'75 n° 2.

⁽¹⁰⁾ Il ne faut pas confondre cette version manuscrite de la *Chronologia Sanctorum* de V. Barralis avec un abrégé de cet ouvrage fait au XVIII^e siècle par Dom Delisle, moine de Lérins, dont le manuscrit est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de la ville de Grasse, ms 23. A signaler aussi l'ouvrage de Gaspard Augery, *Le trésor de Lyrins, ou abrégé de la Chronologie de l'abbaye et Vénérable Monastère de Saint Honorat*, Aix, 1644, in 8°.

⁽¹¹⁾ Cf. Chanoine Louis Baudoin, Un curé de Monaco au XVII^e siècle : Don Dominique Pacchiero (circa 1580/1585 - 1662), in *Annales Monégasques*, n° 1 (1977), p. 9-22.

⁽¹²⁾ G.G. Lanciarezz, *Libro I° de Capitali* ... , A.P.M., D'73 ter, f° 27-29. Don Giovanni Giuseppe Lanciarezz, né à Monaco en 1710, curé de la paroisse Saint-Nicolas de Monaco du 8 novembre 1747 à sa mort, le 13 décembre 1788. Il a laissé plusieurs ouvrages dont un *Libro I de Capitali, fondazioni ... della chiesa di Monaco* (APM, manuscrit sous la cote D'73 ter), des *Memorie Istoriche di Monaco, annesse all'istoria abbreviata d'ogni secolo fino all'anno 1756* (APM ms 103) et un recueil d'homélies, de prières, de notes d'histoire, d'épigraphie monégasque, d'archéologie locale, *Annunzio pastorale ..* (APM ancien D1* 26, actuel D'73 quater) dans lequel il donne une homélie pour la fête de Sainte-Dévote, au fol. 12. Biographie : cf. Louis Baudoin, « Les prêtres chargés de la Paroisse Saint-Nicolas de Monaco, du XV^e siècle à la fin du XIX^e siècle », in *Journal de Monaco*, n° du 3 mars 1932.

⁽¹³⁾ V.L. Bosio, *Notices sur Monaco*, A.P.M., ms 153, 4e livre, p. 60-70, par exemple, et passim.

⁽¹⁴⁾ A.P.M., D' 73 ter, f° 28-29.

⁽¹⁵⁾ Op. cit. f° 137 a, en marge. C'est sans doute le ms D'75 n° 1, ancien A 8 n° 45.

C'est tout ce que nous pouvons dire de l'oeuvre hagiographique de Don Pacchiero⁽¹⁶⁾.

Don Lanciarez a laissé une transcription en latin de la copie de 1593/1602, d'après un ancien manuscrit en assez mauvais état des archives princières (*un vecchio manoscritto informe e legoro che si è rimesso agli archivi segreti di S.A.S^{ma}*)⁽¹⁷⁾.

Cette copie, qui ne semble pas avoir été connue des historiens⁽¹⁸⁾, est suivie de l'authentification du texte précité et d'une contre-authentification de Mgr F. Martinengo, évêque de Nice⁽¹⁹⁾. Au début de cette seconde authentification, Lanciarez signale que sa version vient d'une « copie effectuée pour l'Illustrissime Dame Ginevra [Grimaldi], faite le 6 juin 1576 » (*Copia per la illustre Signora Ginevra fatta alli VI di Giugno MDLXXVI*), ce qui atteste l'existence de copies antérieures à l'édition de Barralis de 1613. Cette contre-authentification mentionne un détail très important, à savoir la référence exacte de la *Passio dei vota* dans le manuscrit de Saint-Pons : « cette copie a été extraite d'un ancien livre existant dans le monastère de Saint-Pons hors les murs de Nice ... d'un manuscrit du monastère de Saint-Pons, folio 13, manuscrit qui contient en outre des vies et passions d'autres saints » (*Hanc copiam fuisse extractam a libro antiquo existente in monasterio S. Pontii extra Moenia Nicien ... A pergaminio Monasterii S. Pontii f. 13 ... in folio qui tamen vide infrascriptus, vitas et testationes aliorum sanctorum*)⁽²⁰⁾.

La copie de Lanciarez est suivie de notes critiques où il se réfère aux travaux de ses prédécesseurs, dont le *Libro I delle Relazione* de Pacchiero⁽²¹⁾. Une traduction en italien de la *Passio* existe par ailleurs dans les premières pages de son manuscrit, traduction là encore complétée de plusieurs pages de notes critiques⁽²²⁾.

Le texte de Lanciarez, bien que procédant d'un texte-source commun aux versions précédentes, s'éloigne quelquefois des autres manuscrits, sans présenter cepen-

dant de différences importantes : tout au plus des variantes d'ordre grammatical, des variantes mineures de transcription, qui n'altèrent pas le sens général du texte.

En 1735, un corse, Paolo Maria Mariotti, compose une petite étude manuscrite de 64 pages, *Divozione a Santa Devota Mariotti della citta di Mariana in Corsica, consistenti in nove brevi considerazioni sopra la sua vita*⁽²³⁾, étude qui est une suite de considérations pieuses et apologétiques d'où la critique est absente. L'auteur ose même faire figurer Dévote dans sa généalogie familiale !

Au milieu du XIX^e siècle, le chroniqueur monégasque Vincent-Louis Bosio a donné, dans ses *Notices sur Monaco*, une étude sur l'« origine de la dévotion envers Sainte Dévote », suivie d'un « précis sur sa vie » ou traduction française assez libre de la *Passio*⁽²⁴⁾.

⁽¹⁶⁾ C'est sans doute à un texte du curé Pacchiero que sont empruntées les notes ajoutées à la fin de la copie D'75 n° 1 : « Si trova negli Archivi di questa Chiesa Parrocchiale (Saint-Nicolas) una nota del 1645 del tenore seguente... » (suivent des considérations sur les reliques de Dévote).

De toute l'oeuvre écrite de Pacchiero, outre une importante correspondance, des rapports et notes, il ne reste presque rien : son *Giornale* (A.P.M., ms 515) publié par nos soins, une relation (perdue?) de la peste en 1631, publiée par G. Rossi en 1891, et un *Breve Discorso per il Principe di Monaco*, acquis en 1966 par le Palais de Monaco (A.P.M., ms 537), plus des *Status animarum* que nous avons publiés (voir la bibliographie ci-après).

⁽¹⁷⁾ *Libro I° de Capitali ...* (APM D'73 ter, fol. 137 a-b. La copie pourrait être issue de D'75, n° 1 (ancien A 8 n° 45), la copie « A » de G. Saige.

⁽¹⁸⁾ Sauf, à notre connaissance, par le chanoine Louis Baudoin, dans son ouvrage inédit « *Santa Devota, étude critique de la vie et du culte de sainte Dévote* », qui nous avait communiqué cette référence.

⁽¹⁹⁾ Evêque de Nice de 1600 à 1621. Contre-authentification, f° 137 b.

⁽²⁰⁾ Op. cit. f° 137 b.

⁽²¹⁾ f° 137 b - 138 b.

⁽²²⁾ f° 27 à 29 - Un autre commentaire de la *Passio Devotae* en italien existe dans ses *Memorie Istoriche* (ms original 180 des Archives de Turin, copie du XIX^e siècle, ms 103 des APM f° 127 - 128 : Lanciarez cite en marge la chronologie de Lérins, la Généalogie des Princes de Monaco, Gioffredo, mais rien de plus à signaler ici sur ce document).

⁽²³⁾ APM D'75 n° 4 (ancien D'41).

⁽²⁴⁾ APM ms 153, 3e livre, p. 22-29. Le livre 1er, p. 20-48, comprend une longue étude sur la fête de Sainte-Dévote, le 27 janvier, depuis le Moyen Age : sa relation des fêtes et réjouissances données à cette occasion à la fin du XVIII^e siècle et après la Révolution, fourmille de détails intéressants.

**Le plus ancien manuscrit de la
“Passio dei vota”
Paris, B.N., lat. 5248 (XII^e s).**

La découverte et l'édition par nos soins de ce manuscrit, en 1977, a donné un regain d'intérêt pour la *Passio dei vota*, permettant d'infirmer définitivement certaines datations et conclusions et d'élargir le champ à de nouvelles études.

D'après le catalogue des manuscrits latins de la Bibliothèque Nationale de Paris, ce codex aurait appartenu à Mazarin, après avoir figuré peut-être dans les collections de Peiresc⁽²⁵⁾. Il passa ensuite à la Bibliothèque du Roi, devenue Bibliothèque Nationale, aujourd'hui Bibliothèque Nationale de France⁽²⁶⁾. Une mention manuscrite - portée tardivement sur le manuscrit - relative à la translation des reliques de Saint-Mary (ou Marius), abbé de Val Benoît ou Val Bodon (« *Anno Domini MCCCXLI die hujus mensis octobris ... Rostagnus... corpus gloriosissimi Marii, abbatis de Cumba humiliter transtulit ... in caxa argentea ...* », fol. 124), permet d'attribuer ce manuscrit au fonds de l'église Saint-Mary de Forcalquier dans les Alpes de Haute-Provence⁽²⁷⁾.

Le codex 5248, sur parchemin, de 158 folios, de format moyen (0,30 x 0,20), est écrit à pleine page, recto verso, de 32 lignes à la page, et il peut être daté par l'écriture de la fin du XI^e ou du début du XII^e siècle. Ce manuscrit porte actuellement le titre général de *Martyrologium Adonis* qui compose en effet la majeure partie du volume. Il est suivi d'une *Vita Sancti Ignatii*, évêque d'Antioche⁽²⁸⁾, puis de divers textes imbriqués les uns dans les autres : f° 150 v° à 155 r°, une homélie sur les degrés de la perfection; f° 155 v° et 156 r°-v°, la *Passio sca dei vota virginis* ; f° 157 r° (nouveau cahier relié, et dernier cahier du volume), le début de l'homélie précédente (*primus gradus perfection...*, jusqu'au f° 157 v°). La fin de la *Passio dei vota* est au f° 158 r°, lequel comporte aussi un *Ave Maria* noté en neumes ; f° 158 v°, hymne *Fulgens preclara...* (dernier feuillet).

Le dernier cahier du volume (f° 157 r°-v° et 158 r°-v°), dont il manque sans doute deux folios (recto et verso), a été déplacé à la fin lors d'une reliure postérieure. Il faudrait donc lire 157 r°-v°, puis 150 v° à 155 r°, puis normalement. La pagination supérieure, à droite du manuscrit, est plus tardive que la pagination inférieure, à gauche, visible par exemple aux f° 156 r° et 158 r°. Elle montre un bouleversement intervenu dans l'ordre des cahiers du volume, sans doute lors de la dernière reliure. En tout cas, la reliure finale est antérieure à la transcription de la *Passio dei vota* qui fut effectuée sur les pages ou fragments de pages laissés vierges. Cependant la transcription de la *Passio* semble, à quelques années près, contemporaine du reste du document. Retenons comme dates la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e.

Cette version de la *Passio dei vota* était absolument inédite en 1977.

Une question se pose immédiatement. Y a-t-il identité avec l'un ou l'autre des anciens manuscrits latins (*codices*) utilisés par les auteurs cités dans les pages précédentes ?

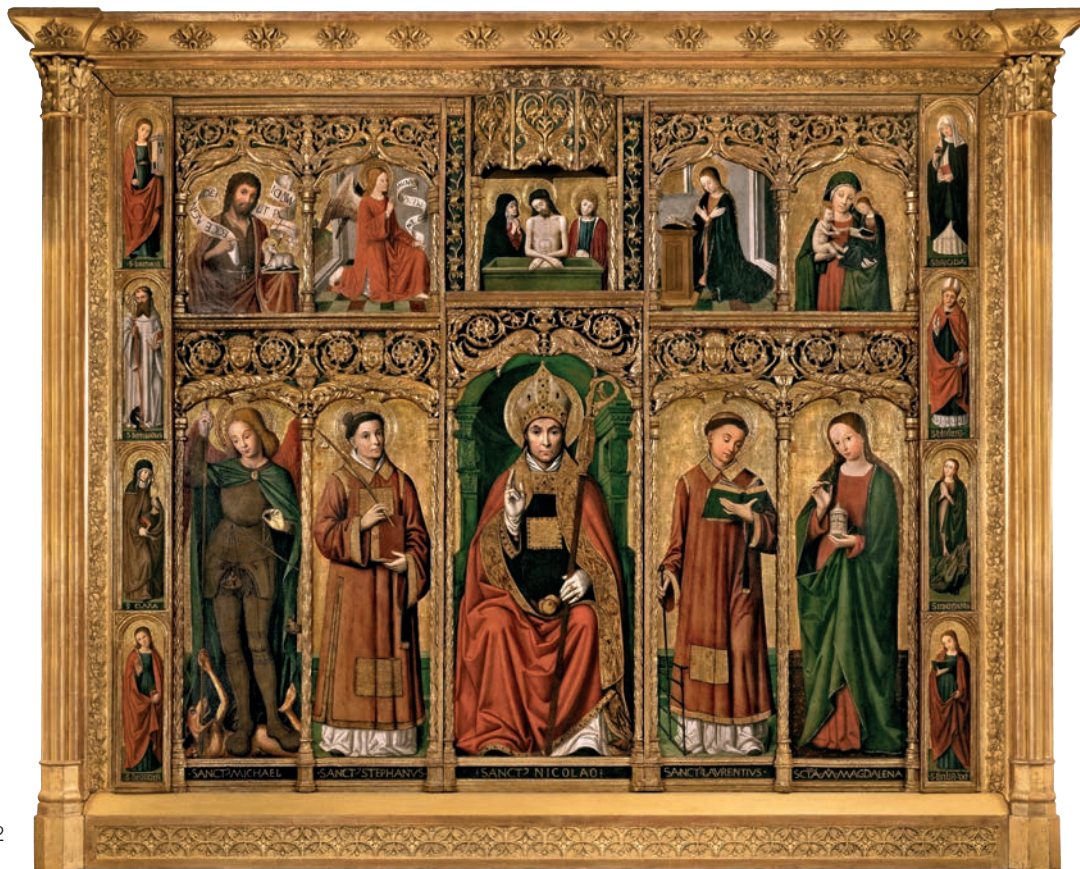
La contre-authentication faite par l'évêque de Nice et rapportée par le curé Lanciareze, comme nous l'avons vu, signalait que la copie que ce dernier avait entre les mains avait été exécutée sur un vieux codex de l'ancien fonds de la bibliothèque de Saint-Pons de Nice, au folio 13. Il semblerait que Barralis ait vu ce manuscrit ou tout au

⁽²⁵⁾ *Cat. Cod. hag. lat. B.N.*, t. I, p. 403. Sur Peiresc, cf. par ex. *Dictionnaire d'Archéologie Chrétienne et de Liturgie (D.A.C.L.)*, t. XIV (1938), col. 1-40.

⁽²⁶⁾ Bibliothèque du Roi, cote C. 4.199.

⁽²⁷⁾ C'est aussi l'opinion de Dom H. Quentin, *Les Martyrologues historiques du Moyen Age*, Paris, 1908, p. 466. Sur cette abbaye et sa fondation, voir J.-H. Albanès, *Gallia christiana Novissima... Histoire des Archevêchés, évêchés et abbayes de France...*, t. I, Montbeliard, 1899, col. 664, 682, 727, 789. Saint-Mary (Marius) : *Bibliotheca hagiographica latina...*, t. II (Bruxelles), 1900-1901, n° 2310 (Donatus) et 5540 (Marinus ou Marius). Cf. aussi *Acta Sanctorum, Ianuarii*, II, col. 774 - 776, III^e éd. III, col. 389 - 390), *Cat. hag. lat.*, t. I, p. 309 - 315, *Vita Donati*, n° 15.

⁽²⁸⁾ *B.H.L.*, n° 4255 ss. La *Vita* aux f° 146 r° à 150 r° (v° ?).



12



13



14

Retable de Saint-Nicolas, par Louis Brea, daté du 20 août 1500 (12). En bas à gauche sainte Dévote (13), à droite sainte Julie (14). La plus ancienne représentation de sainte Dévote. (Cathédrale de Monaco, ancienne chapelle des Princes)

moins une copie qui en procédait, mais non pas Gioffredo qui, non seulement, ne cite pas le manuscrit de Saint-Pons - lui qui a tant fouillé les livres manuscrits de cette abbaye dont il a eu la commende de 1681 à sa mort en 1692 - mais encore ne se réfère qu'à Barralis. Est-ce à dire que ce manuscrit a disparu entre 1613, année où Barralis l'a consulté, ou peu avant, et 1643, année de la publication des *Acta Sanctorum*, ou 1658, année du *Nicaea... de Gioffredo* ? Oui, sans aucun doute. En tout cas, toutes les versions connues se réfèrent au manuscrit de Saint-Pons, directement ou indirectement, par copie de Barralis, ce qui exclut la possibilité pour le codex 5248 d'avoir été copié par les auteurs qui se réfèrent à Barralis.

L'érudit provençal N. Peiresc (1580 - 1637) semble avoir possédé le codex 5248. Peut-être l'avait-il acheté comme tant d'autres manuscrits et curiosités bibliographiques qu'il se plaisait à conserver dans son cabinet de bibliophilie et qui, à sa mort en 1637, ont été achetés par Mazarin. Ce qui est certain, c'est qu'il ne l'a pas acheté à Saint-Pons de Cimiez directement. D'ailleurs le codex 5248 ne peut être en aucune façon celui cité par Lanciare, d'abord parce que la pagination la plus ancienne, au bas de chaque folio, chiffre au moins la centaine (f° 158, au f° 156 r°), ensuite parce que l'analyse du cycle liturgique et des notices du martyrologe d'Adon contenu dans ce manuscrit ne conviennent ni au Propre de l'abbaye de Saint-Pons ni au diocèse de Nice.

Nous avons donc affaire ici à un second texte-source très proche de celui que Barralis a utilisé (si ce n'est pas celui-là même), très proche soit parce qu'il en est la source - et dans ce cas ce serait le texte-source -, soit parce qu'il en procède - ce que nous croyons plus volontiers. Il y a concordance entre la version 5248 et celle de Barralis, ce qui est essentiel. Cela valide le témoignage de l'auteur de la *Chronologia lerinensis* auquel nous devons rendre alors un hommage particulier pour sa scrupuleuse édition.

Les éditions imprimées

En 1613, Vincent Barralis, moine de Lérins, donne le texte latin de la *Vita Sancta Deivota*, dans sa célèbre et déjà citée ci-dessus *Chronologia Sanctorum... Lerinensis*⁽²⁹⁾. Cet ouvrage, encore fort estimé et très documenté, constitue l'édition *princeps* de la *Passio*.

Barralis a établi son texte « d'après un manuscrit très ancien du monastère de Saint-Pons » (*ex manuscripto vestutoque (sic) codice Coenobii Sancti Pontii Niciensis*) dont il n'indique pas la référence, mais qu'il y a lieu d'identifier avec le manuscrit de Saint-Pons cité par Lanciare, dont nous ne savons rien d'autre sinon qu'il contenait la *Passio dei vota* au folio 13.

Un inventaire de la sacristie de l'abbaye de Saint-Pons, dressé en 1440, indique quelques livres manuscrits au sein desquels devait figurer sans doute la *Passio*, à savoir dans :

Un légendier (... *unum librum vocatum Legendarium*) ou dans un passionnaire avec la Vie des Pères de l'Eglise (... *unum passionarium cum vitis Patrum*) ... ou plutôt dans la Vie de saint Pons contenue avec les vies d'autres saints et saintes (*Vitam S. Poncii cum vita aliquorum sanctorum sive sanctorum simul...*)⁽³⁰⁾.

Un procès-verbal daté des 20 et 22 janvier

⁽²⁹⁾ Vincent Barralis, *Chronologia Sanctorum et aliorum virorum illustrium ac abbatum Sacrae Insulae Lerinensis... in unum compilata*, MDCXIII, Lugduni, Sumptibus Petri Rigaud. La *Vita Sancta Deivota*, I, p. 133-135.

Le nom de *Dévôte* ne figure dans aucun des index sommaires de la fin de l'ouvrage. La première lecture de l'ouvrage, fait dans un ordre inhabituel pour nous, sans index précis, sans table des matières, avec des chapitres découpés arbitrairement, et en sus une typographie très serrée, déconcerte quelque peu. Sans la référence exacte de la pagination de la *Passio*, il devient quasiment impossible de la trouver.

⁽³⁰⁾ E. Caïs de Pierlas, *Chartier de l'abbaye de Saint-Pons ...*, Monaco, 1903, charte n°CCCVIII, p. 369. Cf. Claude Passet, *Les sources de la Passio Pontii*, Nice, 1977, chapitre V, 1, p. 97 (bibliothèque de Saint-Pons).



15. Retable de *sainte Dévote*, *saint Georges* et *sainte Lucie*. Anonyme. Ecole de Ligurie (?). Vers 1560/1570. (Cathédrale de Monaco)

1567⁽³¹⁾ assure que la plupart des livres manuscrits de ce fonds a été dispersée ou perdue. Vincent Barralis arrive donc à point, quelques années plus tard, pour sauver ce qui pouvait l'être encore. Mais la Révolution et l'ignorance des moines de cette époque auront bientôt raison du reste : on ne connaît plus aucun livre liturgique manuscrit qui puisse actuellement être identifié de façon certaine comme provenant de l'abbaye de Saint-Pons !

On s'interroge sur les raisons qui ont poussé le moine lérinien à insérer, dans un ouvrage consacré à l'abbaye de Lérins et à ceux qui l'ont «sanctifiée», le texte relatif à Dévote. La lecture de cet ouvrage montre que l'éditeur de ces vies de saints a voulu épuiser toutes les sources manuscrites de l'ancien fonds de Lérins et de Saint-Pons de Cimiez. Aussi a-t-il beaucoup compilé et pas nécessairement des oeuvres en rapport avec son ouvrage : les récits hagiographiques étrangers à l'histoire de Lérins (la *Passio Devotae* est insérée entre la vie de saint Siacre - *Vita Siacrii* - considéré par la tradition comme abbé de l'abbaye suburbaine de Cimiez, et la vie de saint Bassus - *Vita Bassii* - évêque de Nice selon une vie apocryphe) voisinent ainsi avec les oeuvres littéraires des Pères de Lérins (Véran de Vence, Denys Faucher, par exemple) et des extraits d'auteurs contemporains de Barralis (Pietro de Natali, Mombritius, entre autres). De cette oeuvre énorme de compilation, l'ouvrage n'a certes rien gagné en clarté, bien au contraire, mais il a tout au moins permis de livrer à la postérité de nombreux textes hagiographiques manuscrits de Lérins ou de Saint-Pons, textes qui, avec la perte inestimable de leurs bibliothèques, nous seraient restés inconnus.

Revenons à la *Passio dei vota*.

Il est regrettable que Barralis n'ait pas jugé utile d'accompagner son édition d'un commentaire ou de notes critiques.

Cette édition de 1613 apparut certainement comme l'édition majeure, l'édition de référence de la *Passio dei vota*, puisqu'à

partir de cette date aucun auteur ne semble s'être intéressé aux autres sources manuscrites qui existaient dans les bibliothèques monastiques, telle celle qui fut utilisée par Lanciarez. Aucun hagiographe ou historien, à la suite de cette édition de 1613, ne fait dès lors allusion à une autre source : ni les Bollandistes, dont le souci majeur était la recherche inlassable des sources manuscrites «de première main», ni l'historien niçois Pierre Gioffredo, abbé commendataire de Saint-Pons qui à ce titre avait eu accès aux riches archives de l'abbaye, ni à plus forte raison aucun des autres historiens qui ont parlé de Dévote après la Révolution.

Cela explique que l'oeuvre de Barralis fut pillée, plagiée, traduite en français, en italien, commentée, disséquée, critiquée et louée... comme nous le verrons par la suite. C'est donc sur la foi de cette *unique* édition, établie, qui plus est, sur un document *unique* semble-t-il à cette époque et qui était déjà en voie de disparaître, que depuis le XVII^e siècle les critiques aiguissent leur art et leur science. Aussi ne faut-il pas être trop étonné du fait que la *Passio* ait été accusée par certains auteurs d'être une oeuvre «récente», du XV^e ou du XVI^e siècle. Mais l'on peut se demander sur quel document ont pu s'appuyer les auteurs antérieurs à Barralis? La découverte de la version du XII^e siècle, loin de donner tort à Barralis, ne fait que valider sa scrupuleuse copie et confirmer la valeur de son témoignage.

Quelques années après l'édition *princeps* de Barralis, l'auteur d'un curieux ouvrage, *L'Arbore di Casa Grimalda di Monaco*⁽³²⁾, redonne un bref résumé de la vie de sainte

⁽³¹⁾ C. de Pierlas, *op. cit.*, charte n° CCCCIV, p. 424 ss.

⁽³²⁾ Publié par Girolamo Rossi, *Notices et documents relatifs au règne du Prince Honoré II et à la maison de Grimaldi*, dans la collection des *Documents historiques*, Monaco, 1891, p.11-26. Une autre version, datée de 1627, *Arbore dei signori di Casa Grimalda*, de Paolo Bianchi, est conservée à la Bibliothèque Nationale de France, à Paris, *Cabinet des titres d'Hozier*, 4415, « Grimaldi ». L'édition de G. Rossi s'appuyait sur un exemplaire de ce rare ouvrage conservé à la *Biblioteca Brera* de Milan, et daté d'après l'imprimatur de 1619.



16. Retable de *Sainte-Dévote*, par Louis Brea, vers 1517.
(Dolceacqua, église paroissiale)

Dévote, d'après le texte de la *Passio* sur lequel il brode quelque peu. Fait très curieux, il donne le début du XI^e siècle comme date de la mort de la martyre, *imperando Diocletiano circa l'anno del signore 1090 (sic)*⁽³³⁾.

Ce texte n'offre aucun intérêt, sinon du point de vue documentaire.

En 1637 paraît à Nice un petit ouvrage de 30 pages (avec une vignette) *Vita martirio e morte della vergine S. Devota con Riflessioni Morali, Sacre, e Politiche*⁽³⁴⁾ par Giulio Torrino, ouvrage dédié *All' Illustrissima e Eccellentissima Signora Principessa di Monaco*, Hippolyte Grimaldi Trivulce, épouse d'Honoré II. Cet ouvrage est une version libre de la *Passio*, coupée de réflexions diverses mais dont il n'y a rien à retenir d'un point de vue critique hagiographique.

Ce livre a été sévèrement critiqué par l'éru- dit Le Nain de Tillemont⁽³⁵⁾. Philippe Casimir a signalé chez le même imprimeur Romero de Nice une édition française antérieure de cet ouvrage, datée de 1634, *Vie, martyre et mort de Sainte Dévoute, avec des réflexions [sic] sacrées, morales et politiques de Emilio [sic] Torrino*⁽³⁶⁾. Girolamo Rossi a de son côté signalé une autre édition en italien, postérieure de huit ans et datée de *Nizza, per Gio Battista Romero, MDCXXXII*, mais d'Emilio Torrini et non de Giulio comme l'indique l'édition de 1637. L'identité d'auteur de ces trois éditions et le caractère unique de l'ouvrage ne font cependant aucun doute⁽³⁷⁾.

En 1643, à la date du 27 janvier, les Bollandistes donnent, dans leurs *Acta Sanctorum*, le texte de la *Passio Devotae* d'après la *Chronologia Lerinensis* qu'ils copient intégralement⁽³⁸⁾. Une courte introduction situe géographiquement Monaco et donne le texte de l'office de la sainte. Trois notes complètent cette édition que n'accompagne aucune discussion critique. Dans leur courte introduction, les Bollandistes notent que les anciens

manuscrits de Saint-Pons sur lesquels Barralis s'était appuyé nommaient la martyre corse *dei vota* et que les Monégasques la nommaient alors *Devota*. Saine remarque digne de ces infatigables éditeurs. Soulignons à propos des *Acta sanctorum* que l'insertion d'une *Vita* ou d'une *Passio* dans ce corpus ne vaut pas caution des Bollandistes sur leur contenu « historique ». Il suffit de lire attentivement les notes (en latin) d'introduction de chaque document dans lesquelles ils ne ménagent pas leur critique, parfois par de sérieuses réserves sur son authenticité.

La traduction italienne des *Acta Sanctorum*, faite par J.P. Scaliero dans *La Città di Nizza*, ne mérite pas d'attention⁽³⁹⁾.

Les *Annales* du jésuite Jean-Baptiste Guesnay, publiées à Lyon en 1657⁽⁴⁰⁾, ne font qu'évoquer la *Passio dei vota*. L'auteur fait curieusement naître Dévoute à Nice (comme d'ailleurs plus tard P. Gioffredo) et se contente de citer les « annales de Lérins » au 27 janvier (s'agit-il

⁽³³⁾ G. Rossi, *op. cit.*, p. 16-17.

⁽³⁴⁾ Format 150 x 205 mm. « *En Nizza, Per Gio. Battista Romero, MDCXXXVII* ». Bibliothèque des Archives du Palais, cote M 305. Andrea Rossotto, *Syllabus Scriptorum Pedemontii...*, Mondovi, 1667, p. 386, indique cet ouvrage avec la date de 1636. Giulio Torrino était premier médecin et bibliothécaire du duc de Savoie. Sur ce personnage, cf. P. Gioffredo, *Nicaea civitas*, p. 95 et Cais de Pierlas, in *Annales de la Soc. Lettres, Sciences et Arts des Alpes-Maritimes*, t. XV, p. 306.

⁽³⁵⁾ Le Nain de Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ...*, t. V (1732), p. 638.

⁽³⁶⁾ *L'Imprimerie de Monaco depuis ses origines*, Monaco, 1915, p. 12.

⁽³⁷⁾ *Notices et documents ...*, p. 16, note.

⁽³⁸⁾ *Acta Sanctorum, Ianuarii*, II (1643), p. 770-771. 2^e édition, Venetis, Coleti, 1734, t. II, p. 770-771 ; 3^e édition, III, p. 385-386. Cf. *Bibliotheca hagiographica latina*, tome I, Bruxelles (1898), n° 2156.

On doit cependant préférer la version de Barralis à celle des Bollandistes qui prétendent la copier : en fait, ils ont « rationalisé » son texte, et apporté de nombreuses corrections grammaticales et syntaxiques.

⁽³⁹⁾ Scaliero, Nice, Archives Municipales, ms, t. 1, partie II a, p. 36-42, t. III, partie III a, p. 36 - 39.

⁽⁴⁰⁾ J.B. Guesnay, *Provinciae Massiliensis ac Reliquae Phocensis Annales, Sive Massilia Gentilis et christiana, libri tres...*, Lugduni, Sumpt. Antonii Cellier, 1657, page 130 (S. *Devota v. et M.*).



17. *Sainte Devote*, anonyme, fin XVII^e siècle. Original à la chapelle palatine Saint-Jean-Baptiste, copie offerte en 1963 par S.A.S. le Prince Rainier III à l'église Sainte-Dévote. Ce tableau a figuré à l'exposition «Imago 2004» (septembre 2004).

d'un martyrologe de Lérins ou du lectionnaire du XIII^e siècle encore conservé ?). Nous le signalons ici pour mémoire, car il est souvent cité par des auteurs ... qui ne semblent pas l'avoir lu !

L'historien niçois Pierre Gioffredo (1629-1692) a donné, dans son *Nicaea Civitas...* publié à Turin en 1658, une *Passio Devotae*⁽⁴¹⁾. Il ne s'agit pas à proprement parler d'une édition critique d'un manuscrit de la *Passio*, mais plutôt d'un commentaire large des *Acta* d'après l'édition précédente de Barralis, dans lequel il insère de très nombreux fragments de la *Passio* entremêlés de réflexions critiques. Il fait naître Dévote à Nice, mais plus tard reviendra sur cette opinion, ce qui explique le chapitre consacré à la martyre monégasque dans son ouvrage sur Nice et les personnages qui l'ont « illustrée ».

Son édition, copiée sur la *Chronologia Sanctorum* de Barralis, n'apporte rien de nouveau ni de décisif du point de vue hagiographique. Dans ses notes, Gioffredo cite l'ouvrage antérieur en italien de Iulius Turinus (*Giulio Torrino*) *Medicus Niciensis*. Son ouvrage a le mérite de mentionner les travaux de ses prédécesseurs - dont J.B. Guesnay qu'il cite *in extenso*, André du Saussay, Salvatore Vitalis - et donne quelques références liturgiques : les Bréviaires de Saint-Pons, de Nice, de Vence et de Grasse, au 27 janvier. Ses remarques critiques sont loin de manquer d'intérêt et montrent le soin et la prudence avec lesquels l'historien niçois manipulait les faits et les documents (voir notamment ses remarques sur l'église dédiée à saint Georges où, au début du IV^e siècle, Dévote aurait été ensevelie dans le vallon des Gaumates).

Si l'on en croit Don Pacchiero, ce martyrologe de la cathédrale de Vence aurait été composé vers 1130 sous forme d'un codex en parchemin : *martyrologio Cathedralis ecclesiae Venciensis in Provincia anno circiter 1130 in codice pergameno ...*⁽⁴²⁾

Dans sa *Storia delle Alpi Marittime*⁽⁴³⁾, Gioffredo revient sur la *Passio Devotae* dont il se contente de faire un résumé en apportant des corrections à ses remarques précédentes du *Nicaea*, corrections inspirées des conclusions d'autres auteurs contemporains, mais il ne dit rien de plus que dans le *Nicaea*⁽⁴⁴⁾.

Le Nain de Tillemont assure que l'on gardait à Monaco « une vie de Sainte-Dévôte qu'on dit être fort ancienne, mais d'un style extrêmement rude et barbare, ce qui convient mieux au VIII^e siècle et aux suivants qu'à ceux qui sont plus anciens »⁽⁴⁵⁾. C'est la première approche critique, après la tentative de P. Gioffredo, du texte de la *Passio*. Il convenait donc de le souligner.

G. Saige affirme ne pas avoir trouvé le manuscrit auquel fait allusion Tillemont⁽⁴⁶⁾ ; il semble en fait qu'il ne s'agisse que d'une des copies du Palais, peut-être celle-là même qu'avait eu Lanciareze entre les mains (?).

Dans son article du *Dictionnaire* de Cl. Fr. Achard, l'abbé de Capris de Beauvezer⁽⁴⁷⁾, prêtre à Cuers, après avoir fait naître *Deivote* (sic) à Nice, la fait exiler ou retirer en Corse... «dès sa plus tendre jeunesse».

⁽⁴¹⁾ Pierre Gioffredo (sous le nom de P. Jofredi, dans le titre latin), *Nicaea civitas, sacris monumentis illustrata...* Augustae Taurinorum, MDCLVIII, typis J.J. Rustis. Les *Acta Devotae*, p. 91-94 et notes 1-5, suivis de commentaires (« notationes»), p. 95-96 et note 6.

⁽⁴²⁾ D'après une copie du XVIII^e s. des APM, reprenant une note de Pacchiero (*registratum in Relatione, fol. 23. 1650*).

⁽⁴³⁾ Le manuscrit original de la *Storia*, daté des dernières années de sa vie, vers 1691 - 1692, a été publié en 1839 seulement, dans la collection *Monumenta Historiae Patriae, Scriptores*, col. 126 - 1974 (La *Corografia* est publiée col. 1 - 125. Sur Dévote, cf. col. 182 - 184.) Gioffredo avait écrit une première version de sa *Storia*, encore inédite, différente du texte de l'édition de 1839. Ce manuscrit existait autrefois à la Bibliothèque Royale de Turin. Il nous avait été indiqué plusieurs fois comme perdu dans un incendie. Nous l'avons retrouvé à l'*Archivio di Stato* de Turin (2 mss, l'un de 818 pages, l'autre de 420 pages).

⁽⁴⁴⁾ Une coquille typographique, col. 182, note 2, est responsable de la transformation du nom de Torrino en Forrini.

⁽⁴⁵⁾ *Mémoires pour servir à l'histoire ...* t. V (1732), p. 638, n. CXII.

⁽⁴⁶⁾ *Documents antérieurs ...* p. 8, n. 1.

⁽⁴⁷⁾ *Dictionnaire de la Provence et du Comtat Venaissin*, t. III (1786), *Les hommes illustres de Provence*, p. 226-227.



18



19

Sainte Dévote en prière sur la plage de Monaco (18). Anonyme, fin XVII^e siècle / début XVIII^e siècle (tableau antérieur à la construction du Fort Antoine en 1709). Noter l'anachronisme de l'arrivée du corps de la sainte en 304, transporté par des moines bénédictins (19). En fond, le port, le Palais et le Rocher de Monaco, éléments traditionnels de l'iconographie monégasque de la sainte depuis le XVII^e siècle. (Eglise Sainte-Dévote)

Le texte de l'abbé démarque la version de Barralis en une traduction française large. Il n'y a rien à en retenir de plus.

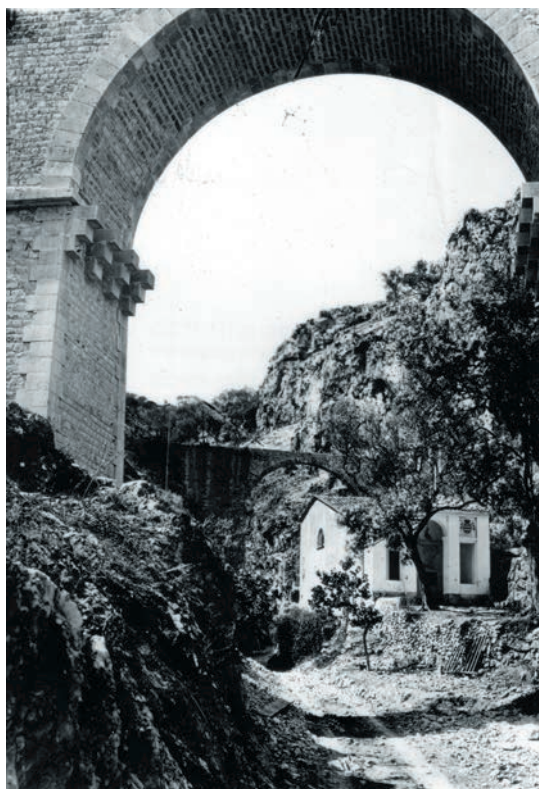
Henri Métivier, en 1862 et 1865, a redonné simplement la «*légende de Sainte-Dévote*» dans une traduction abrégée de la *Chronologia Lerinensis*, sans aucun commentaire critique, mais en donnant cependant le texte latin de la *Passio* d'après les *Acta Sanctorum* des Bollandistes⁽⁴⁸⁾.

L'ouvrage de M. de Trenqualéon, paru en 1896, mérite à peine d'être signalé ici⁽⁴⁹⁾. Cette « étude », conçue comme une relation de voyages à Monaco et en Corse, entrecoupée de réflexions morales, laisse peu de place à une sérieuse étude critique de la *Passio*. La seule tentative de critique historique⁽⁵⁰⁾ échoue dès les premières lignes, lorsque l'auteur, ne pouvant les expliquer ou du moins l'essayer, élude habilement les problèmes que pose la *Passio dei vota* par un tour de passe-passe et un appel à la poésie et au miracle⁽⁵¹⁾. Les documents justificatifs portés dans l'*Appendice*, sans aucune référence d'origine, ne font que copier servilement l'introduction et l'édition des *Acta* des Bollandistes, que Trenqualéon se contente de traduire. A aucun moment la faible valeur de son argumentation ne retient l'attention du lecteur.

Jusqu'à la découverte du manuscrit latin 5248, la meilleure édition de la *Passio dei vota* était encore celle que Gustave Saige avait publiée en 1905 dans la collection des *Documents Historiques* concernant la principauté de Monaco, documents parus sur ordre de S.A.S. le Prince Albert I^{er}⁽⁵²⁾. Le texte publié par ses soins n'est plus celui de Vincent Barralis mais la copie notariée de 1602 dont nous avons parlé plus haut et dont la transcription est antérieure à l'établissement du texte donné par Barralis. En note, G. Saige a donné les variantes présentées par une autre copie du Palais, la pièce D175, n° 1 (ancien A 8, n° 45), et la transcription de Barralis. Il ne semble pas qu'il ait connu la transcription de

Lanciare. Cette édition sérieuse a eu au moins le grand mérite de présenter un texte bien établi avec les principales variantes des autres copies qui s'éclairent mutuellement.

Le corpus documentaire de la *Passio dei vota* établi, nous pouvons maintenant passer à l'étape suivante de la critique historique et des diverses opinions émises depuis un siècle sur ce dossier hagiographique.



19bis. L'église Sainte-Dévote, en 1870

⁽⁴⁸⁾ H. Métivier, *Monaco et ses princes*, 2^e édition, La Flèche, t. I, 1865, p. 19-23. Les *Acta*, dans les Pièces justificatives, n° 2, p. 332-335.

⁽⁴⁹⁾ M. de Trenqualéon, *Monaco, La Corse et Sainte-Dévote*, Bastia, s.d. (1896) in-12 de 276 pages.

⁽⁵⁰⁾ Id., p. 76 - 88.

⁽⁵¹⁾ Notamment lorsqu'il s'agissait pour lui d'analyser le «miracle» des colombes !

⁽⁵²⁾ *Documents historiques ...* 1905, p. 1 - 6, et tiré-à-part, *La Légende de Sainte-Dévote*, Monaco, 1905, p. 3 - 8. Réédité dans cet ouvrage aux pages 87 à 92.



20. *Sainte Devote recevant la couronne et la palme du martyre*. Anonyme, fin XVII^e siècle / début XVIII^e siècle. (Église Sainte-Dévote)

2. La Passion de Dévote face à la critique

La transmission des récits hagiographiques

Avant de poursuivre notre étude, il paraît opportun de rappeler comment s'est développée la littérature hagiographique qui nous a transmis la vie des saints et des martyrs.

Les vies des saints (en latin *Vita* ou *Vitae* au pluriel) et les récits de martyres ou passions (*Passio*, *passiones* ou *Acta*, en français Actes) ont été recueillis très tôt dans les communautés chrétiennes, par tradition orale, avant d'être consignés par écrit. Au Moyen Age, les *scriptoria* des monastères (ateliers de copistes) ont abondamment copié et recopié ces textes, ou les bribes de textes qui avaient survécu aux périodes noires du Haut Moyen Age, dans des recueils hagiographiques manuscrits, les légendiers (du latin *legenda*, les choses à lire) ou passionnaires. Une compilation de morceaux choisis de *passions* a obtenu un immense succès : la *Legenda Sanctorum*, dite en français *Légende Dorée*, du dominicain Jacques de Voragine⁽¹⁾ ou Varrazze (près de Gênes), composée entre 1264 et 1267, diffusée d'abord par des manuscrits et puis plus largement par les premiers livres, les incunables, dès l'invention de l'imprimerie. La *Légende Dorée* a été la source d'inspiration des plus grands peintres et illustrateurs du Moyen Age à nos jours, dont Gustave Doré.

Dévote ne figure ni dans les premières versions manuscrites de la *Legenda Aurea*, la sainte n'étant pas honorée à Gênes, ni dans les éditions successives augmentées qui circulèrent rapidement sur la côte ligure et sans doute jusqu'à Monaco où l'on en retrouve des traces⁽²⁾.

L'imprimerie a fait fleurir d'innombrables

éditions de vies de saints et compilations d'auteurs médiévaux : B. Mombritius, *Sanctuarium seu Vitae sanctorum* (Milan vers 1480), Vincent de Beauvais, *Speculum Historiale* (Nuremberg, 1483), Johann de Westfalia, *Historiae plurimorum sanctorum* (Louvain, 1485), Pietro de Natalibus (ou Natali), *Catalogus Sanctorum* (Venise, 1516), etc. La vie de sainte Dévote ne figure dans aucun de ces ouvrages.

Le premier corpus hagiographique de valeur scientifique, les *Acta Sanctorum* des Bollandistes de Bruxelles, commencera à paraître en 1643.

Le récit de martyre le plus ancien est celui de saint Etienne, *protomartyr*, contenu

⁽¹⁾ Né à Gênes vers 1228. Dominicain, il devient évêque de Gênes de 1292 à sa mort le 14 juillet 1298. Il a laissé aussi de nombreuses oeuvres à l'état de manuscrits, des sermons, une *Historia sive Legenda translationis B. Johannis Baptiste ...*, « Histoire ou légende de la translation des reliques de saint Jean-Baptiste » à Gênes (*B.H.L.*, 4308). La *Légende Dorée* s'est amplifiée sans cesse au fur et à mesure des transcriptions manuscrites puis des éditions imprimées, développements qui ont donc échappé à leur auteur primitif, augmentations en fonction des traditions, apport et intégration de récits miraculeux locaux attribués à tel ou tel saint et intégrés, sans aucun souci critique, au texte. Si l'original de Jacques de Voragine ne comportait que 188 chapitres ou notices hagiographiques, une édition incunable de 1470 comporte 280 notices, une autre édition incunable française de 1480 arrive à 440 et une édition anglaise à 448 !

⁽²⁾ A noter dans l'inventaire de la bibliothèque du Palais de Monaco, en 1604, à l'avènement d'Honoré II, un *Legendario di fra Giacomo*, et un *Legendario de Sancti*, peut-être du même auteur (APM C 32, *Inventario di mobili et immobili che stano nelle luochi di Monaco [...]*, fol. 69 r^o et v^o. Voir C 31, autre inventaire plus sommaire). La bibliothèque du Prince Antoine I^{er} de Monaco (1701-1731) possédait un manuscrit in-folio de la *Légende Dorée*, *Jacobi de Voragine Legendarium sanctorum*, mais rien n'indique la date à laquelle le manuscrit est entré dans les collections palatines, ni s'il appartient à un fonds ancien (L.H. Labande, *Inventaires du Palais de Monaco (1604 - 1731) ...*, Monaco, Imprimerie de Monaco, Paris, Librairie Auguste Picard, 1918, p.236).

Par *legenda* il faut entendre non le terme légende, mais la forme au gérondif du verbe latin *legere*, lire, les choses à lire, c'est-à-dire les lectures de vies de saints.

On en connaît aujourd'hui plus de cinq cents manuscrits latins et plus de cent éditions latines entre 1470 et 1500, sans compter les éditions en d'autres langues. Elles sont répertoriées dans les catalogues d'incunables dressés par L. Hain, *Repertorium bibliographicum*, Stuttgart, 1826 - 1838, en 4 vol. in-8 (réimpression anastatique) et par W.A. Copinger, *Supplement to Hain's Repertorium Bibliographicum*, 3 vol., Londres, 1895-1898 (Réédition, Milan, G.G. Görlich, 1950). Voir aussi W.A. Copinger, *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, Vienne, 1876 et ss, 82 volumes parus en 1968. W.A. Copinger, *Corpus christianorum, series latina*, Turnhout, depuis 1953.



21. *Sainte Dévôte*. Anonyme, XVII^e siècle. Proviendrait de l'église Sainte-Marguerite de Roquebrune. Curieusement aucun document ne mentionne un culte envers Dévôte à Roquebrune. (Ancienne Coll. Christian Burle, Monaco)

dans les *Actes des Apôtres*. On pourra encore citer le récit historique relatif aux martyrs de Lyon (dont était la célèbre Blandine) en 177, rapporté peu de temps après par l'historien Eusèbe de Césarée (263-339), ou celui des saintes Perpétue et Félicité en 203.

En général, les récits de martyres ont été composés bien plus tardivement, d'après des souvenirs et des traditions écrites ou orales, dans des versions courtes - pour un usage liturgique, *lectio* - ou dans des versions plus élaborées.

Ces récits sont alors amplifiés et magnifiés au sein des communautés chrétiennes qui les transmettent.

Ils sont rajeunis, interpolés d'autres récits. Ils s'enrichissent au fil du temps de légendes et de faits merveilleux. Ils contiennent des indices qui permettent de dater leur rédaction et leurs remaniements successifs. Ils reflètent bien souvent la culture et l'état d'esprit de leur rédacteur ou de la période qui a vu naître le récit. Il s'agit même parfois de compositions factices (apocryphes) se basant sur d'autres récits authentiques, avec la louable intention quelquefois d'expliquer la présence de reliques dans une chapelle, lorsque, avec le temps, on en avait oublié l'origine. Ces apocryphes ont permis encore de justifier la possession d'un lieu de culte dédié à un saint particulier lorsque aucun titre ne pouvait être produit.

Ces textes appartiennent à un genre littéraire, le récit hagiographique, rédigé selon un plan stéréotypé ou canevas, composé d'éléments tendant à donner à la trame du récit une certaine apparence de véracité. Le récit commence par fixer la date présumée du martyr par référence à un édit de persécution proclamé par un cruel empereur impie. Suit le portrait d'un juge sévère. Le martyr est issu d'une famille noble généralement, voire de sénateurs romains. Il a reçu une parfaite éducation qui lui permet de répondre avec éloquence à ses juges. Un témoin bien informé dénonce le refus de l'adepte du Christ de sacrifier aux dieux

païens. Le chrétien est aussitôt arrêté. Un ou plusieurs interrogatoires entrecoupés de cruels tourments tentent de faire revenir le martyr sur son refus de sacrifier aux idoles. Celui-ci, en d'édifiants exposés doctrinaux, souligne le caractère de sa Foi - bel exemple à suivre par le lecteur du récit. Par miracle, le martyr supporte toutes les épreuves. Visions célestes, châtement immédiat des persécuteurs, mort édifiante et miracles entourent la mort du héros (envol d'une colombe, par exemple). Son corps supplicié est enseveli ou transporté miraculeusement. Tels sont les éléments que l'on retrouve dans la *Passio dei vota*. Il est donc vain, dans la plupart des cas, d'analyser un à un tous les éléments « biographiques » et de disserter longuement sur les faits et personnages « historiques » du récit.

Les martyrs les plus sûrs sont ceux entrés très tôt dans les calendriers liturgiques, les martyrologes : l'*ancien Martyrologe romain*, le *Martyrologe dit hiéronymien* (de saint Jérôme) dont la première rédaction se situe autour des années 431 - 450 (achevé vers 600). Mais bientôt, d'additions en additions successives, des martyrs dont la vie était sujette à caution sont entrés cependant dans les martyrologes. Les notices du martyrologe de Bède (VIII^e s.), continué au siècle suivant par Florus, Adon, Usuard, etc., sont à examiner attentivement.

Nous verrons que *Dévote - dei vota* ne figure dans aucun de ces martyrologes historiques. Elle est mentionnée pour la première fois vers 1130, date à laquelle a été transcrite la *Passio* 5248 évoquée plus haut. On ne trouve en effet mention de la fête de Sainte-Dévote le 27 janvier que dans les calendriers liturgiques d'églises locales ou de monastères bénédictins : Vence (vers 1130), Lérins (XIII^e s.), Saint-Pons, Nice et Grasse.

Le *Martyrologe Romain*, version officielle de l'église catholique, a été fixé après le concile de Trente, sous la direction du cardinal Baronius. Achevé en 1584 et souvent réédité, il fut révisé après le concile Vatican II. Des saints et des martyrs, dont



22. *Sainte Dévote*. Anonyme, XVII^e siècle.
(Basilique Saint-Michel de Menton, chapelle Sainte-Dévote des Grimaldi)

la vie ou passion paraissait peu sûre, ont été éliminés, mais certains cependant ont été retenus dans les calendriers et martyrologes locaux, propres à un diocèse, sans s'imposer à l'Eglise universelle : tel est le cas de Dévote et de Julie de Corse.

Il faut donc considérer la *Passio dei vota* comme un récit hagiographique, avec tous les défauts inhérents à ce genre littéraire, et non comme un authentique document historique.

Faisant fi, par méconnaissance, de l'outil critique que constitue la méthode d'analyse hagiographique, la plupart des auteurs, non spécialistes d'histoire religieuse, se sont fourvoyés sur le contenu même de la *Passio dei vota* et sur sa valeur documentaire.

Regards sur la *Passio dei vota*

Dans le chapitre précédent, nous avons évoqué les auteurs qui, du Moyen Age à la fin du XIX^e siècle, ont transmis des versions de la *Passio dei vota*.

Nous pouvons encore citer, à titre documentaire, divers ouvrages, plaquettes, dépliants, feuillets, poésies ou chants sur la *Passio* qui se recopient sans apporter quelque nouveauté au dossier : *Sainte Dévote vierge et martyre, patronne de la Principauté de Monaco* (comportant l'hymne à sainte Dévote de Mgr Perruchot) imprimée à Monaco en 1890, la *Vie de Sainte Dévote de Monaco*⁽³⁾, publiée à Nice en 1908, *Sainte Dévote* par le chanoine Retz parue en 1927⁽⁴⁾, etc.

Plus curieuse est *A Legenda de Santa Devota*, en monégasque et en français (texte en regard), publiée par Louis Notari en 1927⁽⁵⁾. Il s'agit d'une « légende de Sainte Dévote » rimée en monégasque. Cette *Legenda* est l'acte fondateur de la littérature monégasque. L'auteur s'est appuyé essentiellement sur l'édition de G. Saige qu'il redonne, suivie d'une traduction française et de quelques « notes histo-

riques »⁽⁶⁾. Important en ce qui concerne la littérature monégasque dont il constitue le principal « monument », l'ouvrage n'apporte rien de nouveau du simple point de vue critique hagiographique.

Citons encore l'oeuvre du chanoine Louis Baudoin, *Sur un beau lys... Du sang*⁽⁷⁾, drame chrétien en cinq tableaux sur une musique du maître Marc César Scotto⁽⁸⁾, de même la *Notice sur Sainte-Dévote*, traduction littérale des *Acta Sanctorum*⁽⁹⁾, ou encore le plus récent *Sainte Dévote, Vie et Martyre. Eglise. Prière et Poésie. Cantate* de J. et D. Lorenzi et M. Scotto⁽¹⁰⁾. La notice consacrée à Dévote par Robert Roc, *Il était une fois une jeune fille appelée Dévote*⁽¹¹⁾, est une vision philosophique et hermétique de cette légende. Dans sa relecture de la vie de Dévote, Claude Vaccarezza, *Les soupirs de la Sainte et les cris de la Fée*⁽¹²⁾, donne une interprétation ethnologique, basée sur la cosmologie et la symbolique des signes zodiacaux.

On ne peut passer sous silence les quelques chroniqueurs corses du siècle passé qui n'ont pas manqué de s'intéresser au « dossier » de leur martyre locale, bien que leur approche de ce dossier soit généralement plus apologétique qu'historique, comme par exemple le *Panégyrique*

⁽³⁾ Nice, 1908, in-12 de 32 pages. Elle reprend plus ou moins la matière de l'ouvrage anonyme paru en 1890, *Sainte-Dévote, vierge et Martyre, Patronne de la Principauté de Monaco*, Imprimerie de Monaco, 1890, in-16 de 16 pages.

⁽⁴⁾ Monaco, Chêne, 1927, in-8° de 32 pages.

⁽⁵⁾ Monte Carlo, in-8° de 284 pages.

⁽⁶⁾ Texte p. 171 - 175, traduction p. 175 - 180.

⁽⁷⁾ Monaco, Gallo, 1941, in-12 de 78 pages, 3 pl. h.t. Cet ouvrage rappelle celui du corse J.P. Lucciardi, *U Martiri di Santa Devota*, Paris, 1922, en corse avec traduction française.

⁽⁸⁾ Cf. Georges Favre, *Histoire musicale de la Principauté de Monaco*, Monaco - Paris, 1974, p.125-126.

⁽⁹⁾ Plaquette anonyme, Monaco, Rosso, 1949, 8 pages.

⁽¹⁰⁾ Monaco, 1970, in-12 de 32 pages.

⁽¹¹⁾ Robert Roc, « Il était une fois une jeune fille appelée Dévote » in *Revue littéraire du P.E.N. Club de Monaco*, n° 6 (1989).

⁽¹²⁾ Claude Vaccarezza, « Les soupirs de la Sainte et les cris de la Fée, ou le Légendaire Monégasque », in *Mythologie Française*, n° de juillet-septembre 1987.



23. *Sainte Devote*, anonyme, peintre de l'école ligure, XVII^e siècle.
(Eglise Saint-Michel de La Turbie)

de sainte *Dévote* du chanoine L. Antonelli (1926).

Giammichele Gigli fait naître *Dévote* à Mariana, et attribue à Barralis la prétendue appartenance de *Dévote* à la famille corse des Mariotti ; il a trouvé ce renseignement, dit-il, dans un manuscrit qui comporte un abrégé de la vie de sainte *Dévote* (*in un Ms che riporta in compendio la Vita di S. Devota*). Il s'agit en fait du manuscrit de Paolo Maria Mariotti dont nous avons parlé plus haut. L'auteur cite encore, au passage, les ouvrages du Père Salvatore Vitale, Giulio Torrino, et Vincent Barralis, mais sans beaucoup de méthode⁽¹³⁾.

L'abbé Jean Ange Galletti ne se montre guère novateur dans ses conclusions⁽¹⁴⁾ ; la traduction qu'il donne de Barralis est entachée d'erreurs de transcription, par exemple *Gaumates* devient *Gannates* !

Les *Recherches et notes diverses sur l'Histoire de l'Eglise en Corse*, de Mgr de la Foata⁽¹⁵⁾, et *La Corse dans l'Antiquité et dans le Haut Moyen Age*, de Xavier Poli⁽¹⁶⁾, ne doivent pas retenir longtemps notre attention, bien que l'oeuvre de Poli fasse preuve de plus d'esprit critique que celle de l'illustre prélat. Poli reconnaît « un fond de vérité dont il y a lieu de tenir compte » dans la légende de *Dévote* « telle qu'elle est rapportée par les Bollandistes », mais il place le martyr de la sainte sous Septime Sévère et Caracalla.

L'Histoire de l'Eglise Corse, de l'abbé Casanova, fait naître *Dévote* à Quercio et mourir à Mariana, selon la croyance traditionnellement admise dans l'île. Pour cet auteur, la *Passion* de *Dévote* a été composée après le XI^e siècle⁽¹⁷⁾, seule remarque importante à retenir de cet ouvrage.

Citons encore l'ouvrage du corse Jean-Pierre Lucciardi, *U Martiri di Santa Devota*, Paris, 1922, en corse avec traduction française en regard.

Les études et conclusions de tous ces

auteurs ont assez vieilli et ne répondent plus aux attentes de nos contemporains, devenus plus critiques.

Questions récentes autour de la *Passio dei vota*

A côté de ces « études » et vies de sainte *Dévote* qui tiennent plus de l'apologétique des manuels de piété que de l'analyse historique, quelques auteurs ont soumis le texte de la *Passion* de *Dévote* au crible de leur critique et proposé de nouvelles hypothèses sur son contenu historique, sans trop tenir compte malheureusement de son caractère hagiographique.

En raison de l'attrait de la nouveauté que peuvent inspirer certains de leurs points de vue auprès d'un public peu averti, nous ne pouvons pas faire l'économie de leur examen attentif.

J. Jehasse, dans un article sur *L'Archéologie et la Connaissance historique de la Corse dans l'Antiquité*⁽¹⁸⁾, a consacré quelques pages à la *Passio dei vota*. L'auteur s'est attaché d'abord à reconstituer la carrière administrative du *preses* Barbarus, bourreau de *Dévote*, notamment à partir d'une inscription antique⁽¹⁹⁾ : il faudrait, selon lui, identifier ce Barbarus avec Quintus Gabinius Barbarus, directeur des Archives du Préfet du Prétoire, procureur de la Sicile, préfet de

⁽¹³⁾ *Compendio della Vita di Santa Devota vergine e martire*, 1ère éd., Bastia, 1851, in-8° de 36 pages (Paris, B.N.F. cote 8° Ln 27 6072). 2e éd., Asti, 1890, in-24° de 32 pages.

⁽¹⁴⁾ *Histoire illustrée de la Corse ...*, Paris, 1863, p. 315 ss.

⁽¹⁵⁾ Bastia, Ollagnier, 1895.

⁽¹⁶⁾ Paris, Fontemoing, 1907, p. 87-102.

⁽¹⁷⁾ Chez l'auteur, Zicavo, 1931, t. I, p. 3 ss.

⁽¹⁸⁾ Article paru dans la *Revue d'Etudes Corses*, n° 4, octobre-décembre 1961. Nous citons d'après le tiré-à-part de 28 pages, Ajaccio 1962, p. 17-27. Cf. Compte rendu de *L'Ami du Clergé*, 72e année, n° 31, 2 août 1962, p. 491 - 492. Voir aussi J. Jehasse, *Aleria grecque et romaine*, 2e éd. s.l.n.d., Audin, éd., p. 43-46.

⁽¹⁹⁾ *C.I.L.*, X, n° 7585.



24

25

Statue de sainte Dévote (24). Marbre. Attribuée à Martin Solaro, artiste au service du prince Honoré II (1604 - 1662). Vers 1654/1662. Se trouvait autrefois dans la chapelle palatine Saint-Jean-Baptiste. On notera la main de la sainte posée sur les armes des Grimaldi, symbole fort plaçant Dévote en protectrice et garante de la dynastie des Grimaldi (25).

(Monaco, Chapelle de La Miséricorde)

Statue de sainte Dévote (26). Plâtre peint. Début XX^e siècle. Une copie de style « Saint-Sulpice » de l'œuvre de Martin Solaro.

(Eglise Saint-Charles)



26



la Province de Sardaigne, procureur des Trois Augustes (tel fut le cursus équestre de ce haut fonctionnaire). L'identité des deux personnages ne fait aucun doute pour l'auteur. Dans ce cas, il faudrait situer la venue de Barbarus en Corse en l'an 202, et reculer du même coup la date du martyre de Dévôte⁽²⁰⁾.

Jehasse examine scrupuleusement le vocabulaire du rédacteur de la *Passio*. Il pense y discerner des traces de l'emploi du grec, ce qui coïnciderait bien avec le début du III^e siècle, époque où se distingua Barbarus et où l'on vit le latin remplacer peu à peu le grec : «La langue (de la *Passio*) fait remonter au Bas Empire, mais elle est si nettement marquée de tours grecs qu'elle suggère deux hypothèses : cette vie se présente comme la traduction en bas latin d'un original grec, ou la rédaction directe et maladroite en latin d'un homme de culture grecque »⁽²¹⁾. Et Jehasse d'ajouter : « Le vocabulaire évoque à la fois le bas latin et une confusion avec le grec indéniable »⁽²²⁾. L'auteur multiplie les exemples : vocabulaire, syntaxe, accords grammaticaux, etc., mais cette hypothèse n'emporte pas notre conviction car l'on pourrait en dire autant de nombreuses vies tardives qui n'ont rien de commun avec ces faits.

En effet, les toponymes monégasques Monoikos, Gaumates, et les anthroponymes hellénisants Apollinaris, Euticius (Eutichos), rencontrés dans la *Passio dei vota*, ne suffisent pas à démontrer un « fond grec » dans la rédaction de cette *Passio*. On trouve les mêmes apparences hellénisantes dans des centaines de récits hagiographiques rédigés en milieu latin, fonds dans lequel l'auteur, au demeurant cultivé, a pu trouver une source d'inspiration. Les noms Barbarus et Euticius ne sont pas étrangers à l'épigraphie locale : un certain Barbarus est mentionné dans une inscription trouvée à Beaulieu-sur-Mer, et Eutyches (Euticius) sur un cippe de Cimiez⁽²³⁾. On ne peut exclure leur connaissance par le rédacteur de la *Passio*.

J. Jehasse, d'après la « biographie » de Dévôte par quoi commence la *Passio*, déduit une influence montaniste sur la rédaction du texte, hérésie non condamnée alors, comme dans la *Passio Perpetuae*⁽²⁴⁾ qu'il rapproche de la *Passio dei vota* du point de vue « climat spirituel » : la macération, les jeûnes, l'ascèse rigoureuse dont fait preuve Dévôte, tout cela traduirait une influence montaniste ! Cela serait acceptable à la condition d'apporter la preuve du synchronisme entre les faits relatés et leur rédaction, ce qui, à notre avis, n'est pas certain du tout. L'habitude acquise au contact des textes hagiographiques montre une similitude frappante de vocabulaire, de « forme littéraire » entre cette *Passio* et tant d'autres : la *Passio Iuliae*, la *Passio Pontii*, la *Passio Restitutae*, par exemple. Il faut aussi rappeler qu'aux récits des martyrs, les *Acta*, ont été ajoutées postérieurement - au haut Moyen Age en général - des notices biographiques complètes sur les martyrs, leur jeunesse, leur éducation, leurs prédispositions précoces à la prière et au jeûne prolongé, etc., contexte qui les désigne d'avance au sort glorieux qui leur est réservé, le martyre, qu'ils supportent avec courage. Ces notices suppléaient ainsi à l'absence d'informations sur l'enfance et l'adolescence des martyrs, que les *Acta*, relations de leur martyre, ne pouvaient fournir. Nous avons montré à propos de la *Passio Pontii* l'emploi fréquent en hagiographie de tels artifices littéraires⁽²⁵⁾. Or, de ce point de vue, la démonstration de J. Jehasse ne nous semble pas probante. A notre avis, la « biographie » de Dévôte est tardive, datant de la fin du XI^e siècle ou du début du XII^e, et sans relation, sinon « artificielle », avec un climat spirituel teinté de montanisme.

⁽²⁰⁾ Op. cit., p. 20-21.

⁽²¹⁾ Id., p. 22.

⁽²²⁾ Ibid., p. 23.

⁽²³⁾ Georgette Laguerre, *Inscriptions antiques de Nice-Cimiez*, Paris, De Boccard, 1975, p. 62 et 111.

⁽²⁴⁾ *B.H.L.*, n° 6633 - 6636.

⁽²⁵⁾ Claude Passet, *La Passion de Pons de Cimiez*, Nice, 1977, in-4°, 300 p. et 20 pl. h.t.



27. Gonfalon de la confrérie des Pénitents Blancs de Monaco avant restauration. *Sainte Dévote* (détail). Travail anonyme génois, 1640 (date attestée par le *Giornale* de Don Pacchiero, ancien curé de Saint-Nicolas de Monaco). Toile, peinture opistographe à l'huile. 2,30 m x 2 m. Voir fig. 42. (Monaco, chapelle de La Miséricorde)

L'hypothèse des origines montanistes de la *Passio dei vota* et de la dérivation d'un original grec, ou d'une rédaction latine fortement marquée d'un substrat culturel grec ou hellénisant, est donc loin d'emporter la conviction, même si cela paraît séduisant de prime abord.

Plus audacieuse semble la conclusion de l'auteur sur la carrière de Barbarus et la datation haute du martyr de Dévote, martyr qu'il propose de situer aux alentours de 202. Alors, «la datation par laquelle s'ouvre cette vie *Temporibus Diocleciani...*» est bien «un ajout postérieur dans sa formulation», ce qui n'est pas impossible, les exemples de cet ordre surabondant dans la littérature hagiographique.

Le scrupuleux travail du chanoine Louis Baudoin, *Santa Devota. Étude critique de la vie et du culte de Sainte Dévote*⁽²⁶⁾ est inédit. Aussi nous ne le citons que pour mémoire.

G. Moracchini-Mazel, dans son important ouvrage sur *Les Monuments paléochrétiens de la Corse*⁽²⁷⁾, a été amenée à parler de Dévote et des rapports littéraires entre la *Vita Iuliae* et la *Vita ou Passio dei vota*. Le lecteur y trouvera une bonne analyse, trop courte d'ailleurs, sur la curieuse similitude entre ces deux Vies, similitude qui a poussé plus d'un historien à ne voir dans la *Passio dei vota* qu'un doublet de la *Passio Iuliae*. Cette dernière hypothèse prévaut actuellement dans les milieux scientifiques. Nous en reparlerons plus loin.

Dans une étude publiée en 1970, J. Ed. Dugand revient à une position plus traditionnelle, du moins chez les critiques, à propos de la *Passio dei vota*⁽²⁸⁾.

D'après cet auteur, «le latin des Actes (la *Passio*) rappelle celui des dixième et onzième siècles [...] Toutefois rien n'empêche que l'on n'ait pas pour partie démarqué à cette époque un récit de date antérieure»⁽²⁹⁾. Il insiste sur des détails absolument oubliés par J. Jehasse et qui ont leur importance : la topographie locale et l'anthroponymie (non seulement celle de

Barbarus mais encore celle des protagonistes de l'affaire) placent ainsi le contexte historique et culturel de la *Passio* au début du IV^e siècle. L'auteur identifie le *preses* Barbarus, non pas avec Quintus Gabinius Barbarus comme J. Jehasse, mais avec Barbarus Pompeianus, consulaire de Campanie en 333 et peut-être *preses* en Corse vers 303⁽³⁰⁾, opinion qui replace le martyr de Dévote à la date traditionnelle. Mais l'auteur reste prudent sur cette hypothèse.

J. Ed. Dugand fait remarquer que «certains éléments de la légende ont pu être interpolés dans un fonds plus ancien »⁽³¹⁾ et que «la dernière partie de la *Passio* » (celle de l'ensevelissement à Monaco) pourrait être «postérieure au fond primitif »⁽³²⁾, ce qui situerait le texte au Haut Moyen Âge. En conclusion, pour l'auteur, la *Passio dei vota* pourrait procéder d'un document ancien dans lequel au haut Moyen Âge, «à un fonds exact (aurait) été entremêlé pas mal d'inventions »⁽³³⁾. Ces dernières remarques expliquent parfaitement l'apparence historique donné au récit du martyr de Dévote, par l'emprunt à d'autres sources réellement historiques, auxquelles le rédacteur final de la *Passio* aurait eu accès.

Telles sont, résumées en quelques lignes, les hypothèses des dernières décennies émises sur l'origine et la datation de la *Passio dei vota*.

Telle était encore récemment l'opinion traditionnellement admise, d'abord sur l'existence historique du martyr de Dévote au IV^e siècle - la date, 303 ou 304, restant à l'appréciation de chacun - puis sur l'authenticité du fond de la *Passio*, quoique

⁽²⁶⁾ Cf. Louis Baudoin, *Bibliographie et souvenirs*, Monaco, 1973, n° 8, 12, 82, 109.

⁽²⁷⁾ Paris, 1967, p. 121 -122.

⁽²⁸⁾ G. Reymond et J. Ed. Dugand, *Monaco Antique...*, Nice, 1970, p. 196 - 210. Pages 189 - 191, la *Passio dei vota* d'après l'édition de Barralis.

⁽²⁹⁾ Op. cit., p. 196-197.

⁽³⁰⁾ *C.I.L.*, X, 1199, X, 1247, XIV, 2919.

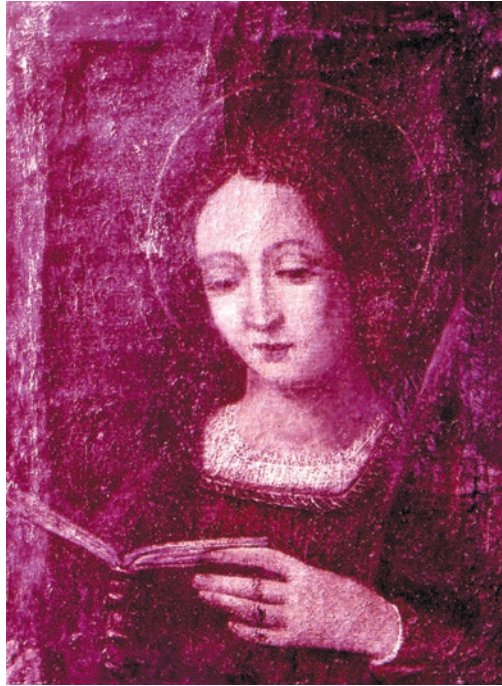
⁽³¹⁾ *Ibid.*, p. 204.

⁽³²⁾ Op. cit., p. 206.

⁽³³⁾ *Ibid.*, p. 209. Cf. F. Lanzoni, *Le diocesi d'Italia...*, t. II (1927), p. 686-687.



28



29



30

Sainte Dévote (28), anonyme, XVII^e siècle.
(Coll. particulière. DR)

Sainte Dévote (29), anonyme, 1632.
(Musée du Vieux Monaco)

Taque de cheminée à l'effigie de sainte Dévote (30).
Fin XVIII^e siècle (?). Fonte.
(Coll. particulière)

Sainte Dévote, statue monoxyle par Giovanni
Stefanelli (1899-1991), vers 1975 (31). A noter les
armes des Grimaldi portées par la sainte.
(Eglise Saint-Charles, Monte Carlo)



31

polluée par des interpolations (ou rajeunissements) médiévales plus récentes (l'ensevelissement de Dévote notamment).

Plus récemment, des études pluridisciplinaires ont apporté une contribution remarquable à la connaissance des premiers siècles de l'ère chrétienne : la récente exposition *Corsica christiana 2000 ans de christianisme* a mis en valeur les résultats très positifs des historiens et archéologues corses sur les origines de la Corse chrétienne et l'hagiographie corse relative à sainte Julie de Nonza, San Parteu par exemple, et sainte Dévote⁽³⁴⁾. La liberté de recherche laissée aux historiens du christianisme, surtout depuis le concile Vatican II, a permis de mener ces travaux à bien en toute indépendance.

L'ensemble de la communauté scientifique s'accorde aujourd'hui à reconnaître en

sainte Dévote - qualifiée dans sa *Passio dei vota* - et sainte Julie de Nonza (ou de Carthage) un seul et même personnage. Cette identification n'est point nouvelle, elle avait été avancée par Mgr Lanzoni en 1927, mais par son caractère trop novateur, était passée inaperçue. Dès 1977 nous avons défendu cette thèse, arguments en mains, dossier hagiographique à l'appui, sans succès. Reprise lors de conférences données à Monaco en 2004, dans le cadre du 17^e centenaire de l'arrivée des reliques de Dévote, cette approche de la *Passio dei vota* a rencontré un accueil très favorable tant auprès des autorités religieuses que du public.

⁽³⁴⁾ Voir le catalogue *Corsica christiana 2000 ans de christianisme*, Ajaccio, 2001.



32



33

Giulio Torrini, *Vita, martirio e morte della Vergine S. Devota*, Nice, Gio Battista Romero, 1637. La gravure sur bois de la vignette évoque encore les enluminures de la fin du Moyen Age. En fond le Rocher de Monaco. Au pied de la sainte, debout devant un lutrin, la colombe désormais classique de l'iconographie de Dévote.

3. *Sancta Julia Deo devota* et sainte *Dévote*

L'unicité du personnage *Dévote* de Monaco et de la martyre corse Julie de Nonza⁽¹⁾ dont l'une serait le doublet hagiographique de l'autre, n'est pas nouvelle.

En effet, elle a été proposée dès 1927 par le grand érudit corse que fut Mgr Francesco Lanzoni (1862-1929) dans son ouvrage sur les origines chrétiennes de la Corse : Lanzoni avait relevé des analogies entre la vie de *dei vota* - *Dévote* et celle de Julie de Nonza, en Corse⁽²⁾. Il remarqua que les récits légendaires qui accompagnent les deux saintes « corses » paraissent très dépendants l'un de l'autre, et offraient des similitudes et des interpolations remarquables : même chronologie des événements, mêmes types de personnages, mêmes événements miraculeux, translation maritime identique par les mêmes moines bénédictins..., etc. Colombes, anges et voix célestes similaires.

Lanzoni en déduisit que *Dévote* - qualifiée de *dei vota* dans sa *Passio* - ne faisait qu'un avec la martyre Julie de Carthage, qualifiée elle aussi de *virgo Deo devota*, honorée en Corse sous le nom de Julie de Nonza, et à Livorno et Brescia sous le nom de Julia ou Giulia.

Curieusement, un rapprochement entre les deux martyres avait été réalisé dès 1500 par Louis Brea sur le retable qu'il exécuta le 20 août 1500 pour l'ancienne église Saint-Nicolas de Monaco. Julie figure en effet dans le panneau secondaire latéral droit, symétriquement à *Dévote* qui figure sur le panneau latéral gauche. Julie est nommément désignée par une inscription en lettres minuscules gothiques: *S. Julia vir* ou *vm* (pour vierge martyre).

Même rapprochement avait été fait au XVII^e siècle par l'historien niçois Pierre Gioffredo, mais sans aller jusqu'à l'identification des deux saintes avec un seul et même person-

nage : « Il dut sans doute arriver à sainte *Dévote* ce qui arriva de même à sainte Julie vierge et martyre, qui de sa patrie Carthage - comme l'assurent Pietro de Natali livre 5 chapitre 29, Philippe Ferrarius dans son *Catalogus Santorum Italiae* 22 mai, et d'autres, bien que Salvator Vitalis lui-même réfute vainement ceci - vint d'Afrique vers la Corse où elle subit le martyre ou autrement [autre possibilité] d'où son corps fut transféré par la suite»⁽³⁾.

G. Moracchini-Mazel a relevé à son tour les rapports littéraires étroits entre la *Vita Juliae* et la *Vita ou Passio Devotae*⁽⁴⁾.

Entre temps, la thèse de l'unicité de personnage faisait son chemin avant d'être acceptée aujourd'hui.

Les cas de doublets, voire de triplets hagiographiques, ne sont pas rares. Citons, parmi les saints vénérés localement, sainte Marguerite, connue aussi sous les noms de Pélagie, Marin, Marine ou Réparate. Ceci n'attente en rien à nos croyances séculaires, bien au contraire.

On ne sait quand eut lieu ce dédoublement *Julia-dei vota*, pour certains peut-être dès les VIII-IX^e siècles (Philippe Pergola et nous-même), pour d'autres vers les X-XI^e siècles.

Qui est donc sainte Julie ?

Répondons rapidement à cette question sans entrer dans trop de détails, ce qui nous conduirait à écrire un second ouvrage.

Julie aurait été martyrisée en Afrique, à Carthage, lors de la persécution de Dèce entre 249 et 251. Sa fête est le 22 mai dans les calendriers liturgiques⁽⁵⁾. Dans le

⁽¹⁾ B.H.L., II, 4516 - 4517.

⁽²⁾ Mgr Francesco Lanzoni, *Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del sec. VII (a.604)*, Faenza, 1927.

⁽³⁾ P. Gioffredo, *Nicaea civitas*, p. 96.

⁽⁴⁾ G. Moracchini-Mazel, *Les Monuments paléochrétiens de la Corse*, Paris, 1967, p. 121 -122.

⁽⁵⁾ A.S. Maii, V, 16 (3e ed. 68). B.H.L., II, n° 4517.



34



35



36

34. Le prince Antoine I^{er} (1701-1731) par Hyacinthe Rigaud. Une pose souveraine reprise par l'imagerie monégasque dans les représentations de sainte Dévote. (Archives du Palais Princier. Photo G.Luci)

35. Mosaique par J.Dominique Facchina (1826-1904). (Cathédrale de Monaco, autel de la chapelle Sainte-Dévote)

36. Autel en marbres polychromes provenant de la chapelle palatine. XVIII^e s. (Détail). L'apposition des armes princières sur le mobilier liturgique marquait le droit de patronat détenu par le prince sur les églises et chapelles de Monaco. (Eglise Sainte-Dévote)



37. Vie et martyre de sainte Dévote par Cesare Bassano (ou Bassani). Vers 1630/1640. Gravure sur cuivre. Les vignettes illustrent la vie de Dévote, son martyre et le transport miraculeux de son corps vers Monaco. Au XVII^e siècle, le code iconographique monégasque représente Dévote en souveraine spirituelle de Monaco, dans la même pose que les princes sur les portraits officiels, en pied, avec en fond, le port, le Rocher et le Palais (voir fig. 34).

Il existe à Monaco deux exemplaires de cette gravure : l'un au Musée du Vieux Monaco, l'autre aux Archives du Palais Princier.

(Archives du Palais Princier. Photo J.-M. Moll)

Martyrologe Romain, une courte notice lui est consacrée : « Sainte Julie vierge et martyre subit la crucifixion en Corse ». Sa *Passio* figure dans le manuscrit latin Bodecense (Voir les *Acta sanctorum*, Mai). Les éléments de la *Passio* ont été empruntés à un récit de Théodoret de Cyr⁽⁶⁾, et ne sont pas antérieurs au VII^e siècle. Théodoret de Cyr raconte en effet les aventures d'une jeune carthaginoise, esclave, une certaine Maria dont la vie présente des similitudes curieuses avec la vie de Julie de Carthage (voyage en Corse, vente, etc.).

Le culte envers Julie de Carthage est attesté en Corse au V^e siècle par une brève mention dans le martyrologe hiéronymien rédigé dans sa forme la plus ancienne en Italie du Nord autour des années 431/450 - : « *In Corsica, Iulia virgo et martyr...* » ou encore « *XI cal lun. In Corsica, insula natale Iuliae* »⁽⁷⁾, mention reprise ensuite dans les martyrologes historiques (Bède, Florus, Adon, Usuard, dont nous avons parlé). Nous n'avons cependant aucune trace documentaire ou architecturale de ce culte insulaire au V^e siècle.

Une tradition corse tardive, du XVII^e siècle, fera de Julie de Carthage une sainte corse, Julie de Nonza (fête le 22 mai), reprenant à son compte des traditions livournaises écrites, tardives, du VII^e siècle au moins, qui assurent que le martyr de Julia aurait eu lieu en Corse.

Dévote n'apparaîtra dans les calendriers liturgiques qu'au XII^e siècle, et encore uniquement dans des calendriers locaux, celui de Vence⁽⁸⁾ vers 1130, puis ceux de Lérins⁽⁹⁾, lectionnaire du XIII^e siècle, de Saint-Pons, de Nice et de Grasse.

Revenons à nos deux récits et effectuons une lecture en parallèle assez convaincante, en ne perdant pas de vue que ces « biographies » ne sont que des constructions littéraires.

La chrétienne Julie est une esclave modèle à Carthage, en Afrique, chez un marchand païen Eusèbe. Dévote habite la Corse. Par peur des païens et du gouverneur persé-

cuteur Barbarus, elle se réfugie chez le sénateur Eutycius.

Julie s'adonne au jeûne et aux mortifications, aux veilles continues, à l'oraison, comme Dévote, n'acceptant toutes deux quelque nourriture que le dimanche, jour de la Résurrection.

Partie avec son maître sur l'île de Corse, Julie y rencontre des païens qui allaient sacrifier aux idoles. Julie s'y refuse. Dans la passion de Dévote, c'est Barbarus qui se déplace en Corse par mer.

Félix le saxon (*Felix Saxo*), un prince du pays corse, informé, veut avoir raison de cette injure faite aux dieux et fait comparaître Julie devant son tribunal, après l'avoir enlevée par ruse en enivrant son maître. Dans la Vie de Dévote, les notables se réunissent chez Barbarus pour boire. Un informateur dénonce Dévote. Pour les mêmes motifs que ceux invoqués pour arrêter Julie, Barbarus défère devant son tribunal Dévote qui proclame sa Foi.

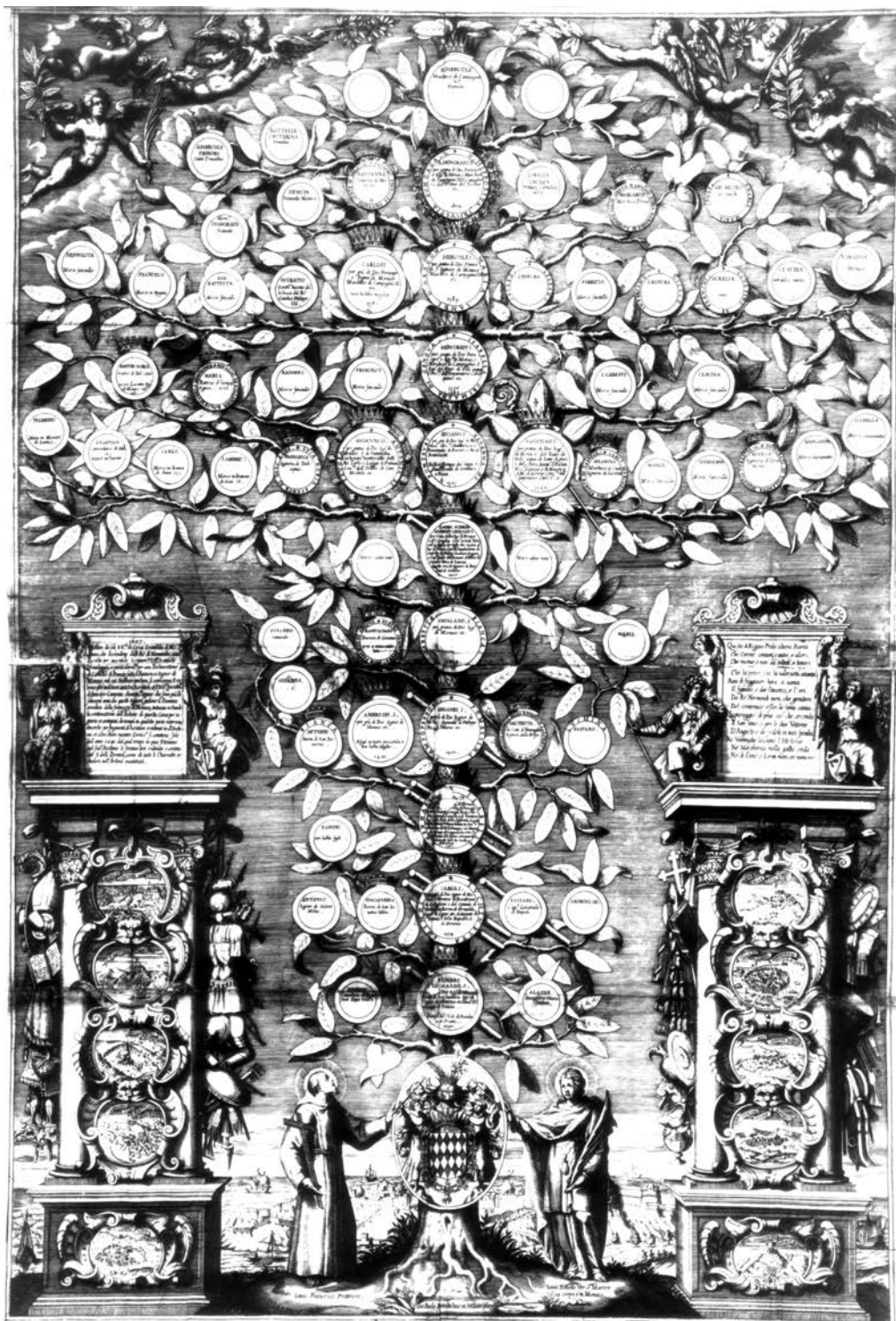
Félix demande à Julie de sacrifier, usant de persuasion et de menaces. Refus de Julie qui expose sa Foi, comme le fait Dévote, rejetant les dieux d'airain sans vie. Elle est soumise au supplice, la bouche meurtrie à coup de pierres (comme Dévote). Fouetté, traîné sur le sol rocailleux, son corps est déchiré et enfin crucifié. Dévote subit le chevalet, tandis qu'une voix céleste lui promet le ciel.

⁽⁶⁾ *Patrologia graeca* ..., Migne éd., LXXXIII, col. 1240.

⁽⁷⁾ Dans le manuscrit d'Epternach, le plus ancien du martyrologe.

⁽⁸⁾ Si l'on en croit Don Pacchiero, ce martyrologe de la cathédrale de Vence aurait été composé vers 1130 sous forme d'un codex en parchemin : *martyrologio Cathedralis ecclesiae Venciensis in Provincia anno circiter 1130 in codice pergameno* ... (indication donnée par une copie du XVIII^e s. des APM, reprenant une note de Pacchiero (*registrum in Relatione*, fol. 23. 1650).

⁽⁹⁾ Lectionnaire de Lérins, Archives Départementales des Alpes-Maritimes, cote : H 288, f° 96 : VI kl. (*Februarii*), *Deivote. Virginis*.



38. Généalogie des Grimaldi. Gravure sur cuivre par Gio Paolo Bianchi, extraite de l'*Arbore dei Signori di casa Grimalda*, Milan, 1627. L'auteur fait débiter la Maison des Grimaldi à Rainier I^{er}. Saint François et sainte Dévote posent en garants et protecteurs de la légitimité dynastique des Grimaldi. En fond le port, le Rocher et le palais de Monaco, sur le modèle stéréotypé des gravures de cette époque (par exemple les gravures de la collection des comtes Sola de Milan, et les gravures représentées ici, dont la filiation est évidente). (Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris)

L'âme de Julie sort de son corps sous la forme d'une colombe. De même une colombe sort de la bouche de Dévote.

Des anges avertissent des moines de l'île Gorgone (ou Marguerite) d'aller en Corse prendre le corps de la martyre Julie. Le prêtre Benenatus et le diacre Apollinarius sont avertis en songe de l'endroit où avait été déposé le corps de Dévote qu'ils emportent en barque vers Africa (identifiée par nous avec l'écueil du même nom, *Scoglio Africa*, près de La Gorgone, plus exactement à 13 miles au sud de Pianosa, aux *Formiche* de Monte Cristo, par 42° 21' 5 N et 10° 04 E). Durant le sommeil du nautonnier, Dévote lui apparaît en songe, lui promettant une navigation tranquille. Une colombe à nouveau sort du corps de la martyre corse et guide l'embarcation vers le port de Monaco. De même des anges conduisent le corps de Réparate vers Nice, thème maritime récurrent des notices hagiographiques qui ont fleuri dans le bassin méditerranéen.

Valeur historique de la *Passio dei vota*

Au terme de cette revue, et après avoir vu les différentes opinions émises sur la valeur de la *Passio dei vota*, nous pouvons être assurés sur quelques points.

Nous pouvons retenir comme date de la rédaction de la *Passio dei vota* la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e, date à laquelle elle fut retranscrite dans le manuscrit latin 5248 découvert en 1977, ce qui ruine toute datation haute de cette *Passio*. C'est à cette époque que fut ajoutée la mention d'une église Saint-Georges, parfaitement anachronique dans un texte que certains dataient du IV^e siècle.

Dévote est un qualificatif. On ne connaît qu'une seule inscription chrétienne où *Devotus* est un nom. Dans la *Passio dei vota*, tous les noms des protagonistes sont des qualificatifs : Benenatus (nom augural), Barbarus (le tortionnaire païen ne peut être que cruel, barbare), Sabaudus (le prêtre

savoyard : le nom chrétien *Sapaudus* ou *Sabaudus* est attesté dans l'épigraphie du IV^e siècle).

La légende de Dévote appartient à la tradition hagiographique du cycle des saints maritimes du monde méditerranéen : Pons de Cimiez (*l'ora Lybica*, le delta du Rhône, mentionné dans la *Passio Pontii* rappelle la translation des reliques de Pons vers Saint-Victor de Marseille), Nazaire et Tropez, Réparate de Nice, Nicolas de Myre, Julie de Nonza en Corse, Restitute, etc. Leur périple maritime décrit dans leur *Vita* ou *Passio* n'est que la transposition de translations de reliques dont le souvenir s'est estompé au cours du temps.

Le texte de la *Passio dei vota* nous a été transmis par une tradition bénédictine. Sa rédaction pourrait se situer dans le milieu «littéraire» de Lérins, avant son passage à Saint-Pons de Cimiez, au moment sans doute où les moines devaient justifier de leur possession de l'église du port de Monaco (subterfuge déjà utilisé, comme nous l'avons montré lors de la rédaction finale de la *Passio Pontii*). La *Passio* a sans doute été composée par un moine quelque peu lettré sur le stéréotype des récits hagiographiques trouvés dans la bibliothèque de l'abbaye, d'après des données hagiographiques fragmentaires, des traditions orales bénédictines régionales, de vagues souvenirs de translations de reliques opérées entre des établissements de son ordre et relatives notamment à sainte Julie.

S'est-il inspiré de l'épigraphie ancienne romaine locale (noms romains - Barbarus - ou grecs des personnages, par ex. Eutycius) ? La persécution à laquelle la *Passio* fait allusion pourrait bien se rapporter à l'application des édits de Dioclétien, en 303 et 304, et de Galère, en 304, par Maximien Hercule qui gouvernait alors l'Occident. Le titre de *praeses* était bien le titre porté par des hauts fonctionnaires de l'époque, de même le nom *Barbarus* est attesté comme celui d'un *praeses* ayant gouverné en 333, mais rien ne prouve qu'il s'agit de celui de la Passion.



40

39



41

42



39. Reliquaire de sainte Dévote. Travail d'orfèvrerie génoise. Premier tiers du XVII^e s. Cette châsse a été remontée en 1814 avec les restes d'un reliquaire de saint Jérôme (statuette reliquaire sommitale). (Cathédrale de Monaco, chapelle Sainte-Dévote)

40. Reliquaire de sainte Dévote. Détail. *Saint Jérôme* (statuette reliquaire sommitale). (Cathédrale de Monaco, chapelle Sainte-Dévote)

41. Reliquaire de sainte Dévote en bois doré. (Chapelle de La Miséricorde)

42. Châsse-reliquaire de sainte Dévote. Style troubadour. Fin XIX^e s. Offert entre 1863 et 1870 par Jules Lefevre, de Boulogne-sur-Mer (inscription en latin), qui avait alors le privilège des jeux à Monaco. (Église Sainte-Dévote)

Il est très difficile de distinguer dans ce récit stéréotypé ce qui relève de l'histoire et ce qui relève de l'artifice de la légende.

Voilà donc ce qui concerne la *Passio dei vota*, un texte tardif dont l'historicité du personnage central *dei vota* reste incertaine.

L'adhésion à la thèse proposée par Mgr Lanzoni, acceptée par la majorité des spécialistes d'histoire religieuse, apporte une conclusion extrêmement positive sur cette *Passio* et évacue les nombreuses objections et difficultés soulevées par ce récit du martyr de Dévote.

De nombreux éléments d'ordre historique, archéologique, liturgique, militent en faveur de l'historicité du personnage vénéré à Monaco sous le nom de *dei vota* / Dévote - Julia. L'unicité de personnage - qui ne relève pas du dogme - *dei vota* / Julie, renforce le caractère historique de la sainte honorée à Monaco sous le qualificatif *dei vota*, puisque Julie est un personnage bien

historique mentionné dans le plus ancien martyrologe chrétien.

Qu'importent en effet les variantes de niveau « historique » mises en évidence par la critique ou les interpolations, rajeunissements tardifs, qui font vivre le texte et l'insèrent dans une certaine histoire. L'essentiel est de transmettre un exemple de vie chrétienne à suivre, quel que puisse être en définitive l'habillage littéraire dont l'histoire et la pratique religieuse de différentes églises ont entouré ce texte.



43. Gonfalon de la confrérie des Pénitents Blancs de Monaco avant sa restauration. Détail. À droite sainte Dévote, à gauche saint Nicolas, entourant la Vierge. Voir fig. 27.



44



45



46



47

44. Bannière de procession *Sainte Dévote et saint Nicolas* (détail). La sainte patronne de Monaco. Soie contrecollée sur papier. Art « Saint-Sulpice », fin XIX^e siècle. (Musée du Vieux Monaco)

45. *Sainte Dévote en prière*. Toile. Fin XIX^e s. (Monaco-Ville, angle rue des Fours. DR)

46. *Sainte Dévote en prière*, plaque de marbre. (Musée du Vieux Monaco)

47. Gravure *Légende de la colombe*, Imprimerie Nationale 1877. Une copie de la gravure de Cesare Bassano. Voir fig. 37. (Coll. particulière)

4. Le dossier «sainte Dévote» face à l'archéologie

L'archéologie peut-elle apporter des éléments probants concernant la déposition de reliques dans la chapelle du port ?

En 1645, lors de sa visite pastorale, l'évêque de Nice inspecte la chapelle des Gaumates. Il pénètre, dit le témoin Don Pacchiero, dans une sorte de chambre funéraire, *stantia o sepoltura di Santa Devota*, qui pourrait évoquer fort bien un *martyrium*, comme dans les anciennes basiliques romaines, associé au culte d'un martyr⁽¹⁾, à moins que le terme *stantia* ait désigné la chapelle.

Cette disposition architecturale particulière, liée à un culte de reliques, sera confirmée par la découverte en 1870, dans une sorte de grotte creusée dans le rocher de la falaise, derrière l'abside de la chapelle du vallon, de deux coffrets en plomb. Ceux-ci renfermaient les ossements d'une jeune femme « de 20 à 25 ans », restes qui ne donnèrent pas lieu à expertise scientifique⁽²⁾. Malheureusement ces témoins matériels ont disparu.

Les travaux d'agrandissement de la chapelle, effectués de 1870 à 1887, ont depuis bouleversé le site, notamment par le creusement d'un couloir derrière l'abside.

A la demande du chanoine - il était alors simple vicaire - Louis Baudoin et avec l'accord bienveillant du Gouvernement Princier, des sondages eurent lieu en 1938, puis en 1949 des fouilles archéologiques furent entreprises par l'équipe scientifique du musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco, à l'extérieur de la chapelle primitive.

Seule fut relevée la présence insolite d'une petite fenêtre décentrée (aujourd'hui murée), faisant communiquer l'intérieur de

la chapelle avec la base du clocher actuel, fenêtre sans utilité mais qui pourrait faire penser à une *fenestella* communiquant avec la *stantia* pour le culte de la martyre. Toute trace de grotte ou cavité derrière l'absidiole a disparu lors du percement du couloir extérieur (voir plan). Le socle rocheux se trouve entre - 0,30 et 0,40 m sous le passage cimenté actuel.

Il y a là - semble-t-il - tous les éléments matériels d'un culte ancien rendu à un martyr, éléments que nous ne saurions cependant dater.

Malheureusement, aucune observation scientifique n'a pu être faite à l'intérieur de cette même chapelle lors des récents travaux de rénovation qui ont mis à nu les murs intérieurs.



48. La chapelle Sainte-Dévôte, vers 1870.

⁽¹⁾ Inès et Claude Passet, « Le Giornale de la paroisse Saint-Nicolas de Monaco (1638-1656) ... deuxième partie », in *Annales Monégasques*, n° 18 (1995), p. 139 (<p.240> du manuscrit original).

⁽²⁾ *Journal de Monaco*, n°628, mardi 5 juillet 1870. Aucun compte rendu scientifique de ces découvertes n'a été effectué. Les coffrets en plomb et les ossements ont disparu.



49. Retable de *Santa Giulia* par le *Maestro di San Torpè*. Peinture sur bois, vers 1310/1320. Les panneaux latéraux racontent la vie et la passion de la sainte et la translation de ses reliques vers La Gorgone par les moines bénédictins.
(Livorno, Oratoire de l'Arciconfraternita del SS. Sacramento e di S. Giulia)

5. *Le périple maritime de Julie, de Carthage à Monaco*

Partons maintenant en pèlerin sur la route maritime qui conduisit Julie de Carthage vers la Corse, puis vers La Gorgone, Livorno et Brescia, avant son arrivée à Monaco sous le nom de *Dei vota*.

De Carthage en Corse

Le culte envers Julie de Carthage est attesté en Corse au V^e siècle par une brève mention dans le martyrologe hiéronymien rédigé dans sa forme la plus ancienne en Italie du Nord, au milieu du V^e siècle, vers 430/450 - « In Corsica, Iulia virgo et martyr... » - , mention reprise ensuite dans les martyrologes historiques (Bède, Florus, Adon, Usuard, dont nous avons parlé).

Nous n'avons cependant aucune trace documentaire ou architecturale de ce culte insulaire au V^e siècle. Le culte reste absent des documents écrits et de l'archéologie jusqu'au XVII^e siècle.

L'explication la plus vraisemblable du culte de Julie de Carthage dans les communautés chrétiennes corses est celle d'une translation de reliques d'Afrique durant la persécution vandale du V^e siècle, soit par un exil volontaire en Corse (et en Sardaigne) d'évêques restés catholiques durant la persécution arienne, au milieu du V^e siècle, sous Genseric, en 437 puis vers 445/450, soit plus tard, sous Huneric, après l'édit du 24 février 484, par la rélegation de 46 évêques en Corse « pour couper le bois nécessaire aux navires » comme le rapporte Victor de Vita dans son *Historia persecutionis Africae*⁽¹⁾. Les évêques auraient emporté avec eux les reliques de leurs églises pour les soustraire

au pillage. La date de cette translation doit plutôt se situer vers 450, pour être en accord avec le martyrologe hiéronymien.

Le culte de Julie en Corse aurait disparu durant l'insécurité des expéditions sarrazines des VIII^e - X^e siècles. Il n'existe en effet aucune église médiévale dédiée à Julie en Corse.

Puis le culte reprit avant le XVII^e siècle mais sous le nouveau patronyme de Julia « de Nonza ». C'est alors que diverses notices sont consacrées à la sainte devenue corse par le Père Salvatore Vitale dans sa *Chronica Sacra Santuario di Corsica ...* publiée à Florence en 1639⁽²⁾, et F. Ughelli dans son *Italia Sacra* parue en 1652⁽³⁾. Pour certains auteurs corses, Julie aurait été martyrisée en 439/440 sous les Vandales.

Laissons aux historiens corses le soin d'écrire l'histoire de Julie de Nonza et poursuivons notre périple.

De Corse vers La Gorgone

Une tradition livournaise plus tardive raconte que des anges auraient avisé, en songe, les moines de l'île voisine de Margarita ou Gorgone, de ce qui était arrivé en Corse à Julia (en 304 ou 305). Ceux-ci se seraient rendus en bateau au Cap Corse, auraient descendu Julie de la croix et auraient emporté son corps à La Gorgone où ils l'embaumèrent. La même tradition a fait se rencontrer les moines de Capraia et ceux de La Gorgone durant le

⁽¹⁾ Victor de Vita, *Histoire des persécutions vandales en Afrique*, III, 20, édition par Serge Lancel, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p.184. Liste des évêques exilés en Corse, p. 272.

⁽²⁾ Giovanni Andrea Contini Vitale, en religion le Père Salvatore Vitale (ou Vitalis), *Chronica Sacra Santuario di Corsica, nel quale si tratta della vita e martirio della gloriosa vergine e martire Santa Giulia di Nonza...*, Firenze, 1639 (in-4° de 295 p.), p. 239-264. Paris, B.N.F. cote 4° Ln 22 9. Le P. Vitale avoue ne pas avoir vu les Actes de Dévote.

⁽³⁾ *Italia Sacra sive de episcopis Italiae*, Rome, t. IV (1652) col. 1392 ss.



50



52



51



53

50 à 53.- Retable du *Maestro di San Torpè*. Détails. Voyage de Giulia en Corse (50), crucifixion de Giulia et envol de son âme sous forme d'une colombe (51), voyage des bénédictins vers la Corse (52), translation du corps de Giulia par les moines de La Gorgone (53). Le Maestro a accentué le rôle déterminant des bénédictins dans la propagation du culte de S.Giulia, au moment où leur fondation insulaire était en déclin. (Livorno, Oratoire de l'Arciconfraternita del SS. Sacramento e di S. Giulia)

voyage de retour. On reconnaît ici les anachronismes relevés dans la *Passio dei vota*.

Il faudrait plutôt situer historiquement ce transport maritime vers l'île de La Gorgone, où se trouvait un établissement monastique bénédictin au VIII^e siècle.

La Gorgone était alors un centre monastique important visité par saint Patrick, établissement qui se mit ensuite sous la règle de saint Benoît. Mais cette translation semble très dépendante de l'auteur de cette tradition bénédictine qui magnifie le rôle des moines de La Gorgone.

Le souvenir de cette translation de reliques se trouve et dans la *Passio* de Julie de Nonza (épisode des moines bénédictins de Capraia et de La Gorgone) et dans celle de Dévote (épisode du voyage maritime vers Africa, un îlot près de La Gorgone). Cet épisode est rapporté dans le retable de Santa Giulia du *Maestro di San Torpè*, dans les années 1300, qui accorde une place prépondérante aux moines de La Gorgone dans la diffusion du culte de Julie, au moment où l'importance de leur établissement allait *diminuendo*.

A propos de cette translation vers La Gorgone, la remarque de G. Moracchini-Mazel nous paraît tout à fait justifiée : « La translation de l'île de Corse à l'île de La Gorgone, nous paraît s'insérer dans un contexte historique très plausible ; nous avons, en effet, étudié l'activité missionnaire en Corse (et notamment au Cap Corse) des religieux bénédictins de La Gorgone et nous pensons que celle-ci s'est fait sentir surtout à partir du début du VII^e siècle et du pontificat de Grégoire le Grand. Il ne serait donc pas surprenant que les religieux se soient appliqués à développer un culte d'abord très localisé au moment de l'arrivée des reliques au V^e siècle, puis à mettre celles-ci en sécurité si c'était nécessaire. Et le texte de la première *Passio* [celle du VII^e s. de Brescia, publiée dans les *Acta Sanctorum*] pourrait bien avoir été rédigé au lendemain de ces événements, peut-être par un des moines

de La Gorgone dans le courant du VII^e siècle. Si cela était, nous aurions alors une chronologie des faits bien parallèle à celle que nous avons supposée au sujet de la composition de la *Passio* de Santa Restituta, à Calenzana »⁽⁴⁾.

La translation de 762

La translation des reliques et la diffusion du culte des saints fut une pratique initiée sous le pontificat de Paul I^{er}, et diffusée ensuite en Italie, en Gaule et en Germanie. Liutprand assura la translation des reliques de saint Augustin, et Didier, roi des Lombards, celles de saint Benoît et des saints Vital et Martial.

En 762, d'après le *Chronicon Novaliciense*, la reine Ansa, femme de Didier, fit transférer les reliques de sainte Julie, de la Corse, ou de La Gorgone, vers Brescia, dans le monastère Saint-Sauveur dont sa fille Angelberga était l'abbesse. La recension de la *Passio Iuliae* de Brescia et la *lectio* du Bréviaire de Brescia assurent que cela se passa en 769, année de la fondation de Saint-Sauveur. Plus récemment, l'année de la translation a été reculée à 888 par Bérénger⁽⁵⁾.

En fait, nous ne savons pas si les reliques étaient encore en Corse, ou si elles avaient été déjà transférées à La Gorgone. Le *Chronicon Novaliciense*, compilé aux X^e-XI^e siècles par un moine de Brême pour raconter l'histoire de l'abbaye de la Novalaise près de Susa, fondée par Abbon en 726, assure que la translation des reliques de sainte Julie se fit directement de Corse.

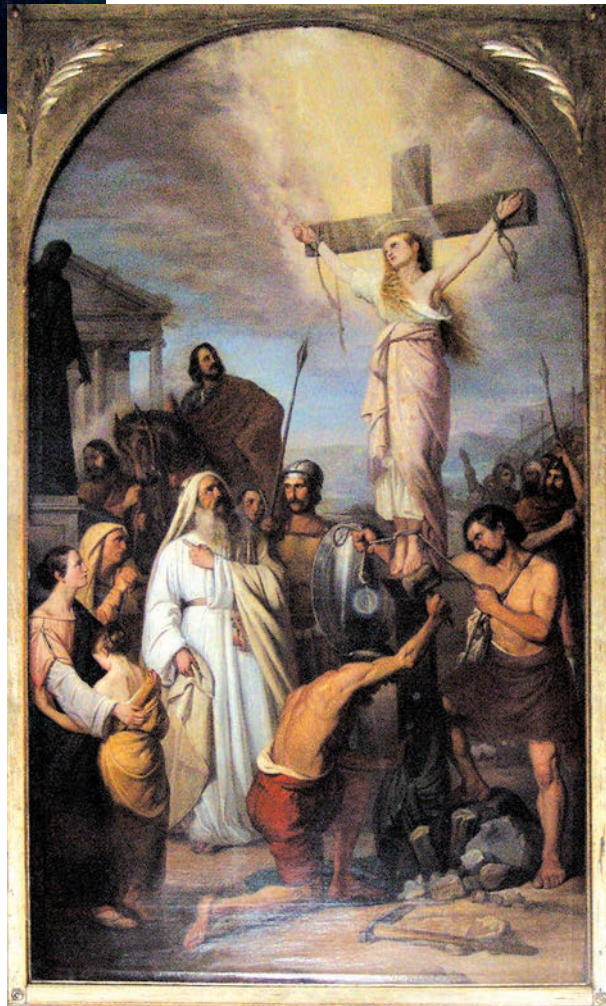
La tradition de Livorno assure que les reliques passèrent de La Gorgone par leur port, Liburnum (Porto Pisano), d'où l'origine du culte de santa Giulia à Livorno le 22 mai.

⁽⁴⁾ G. Moracchini-Mazel, *Les monuments paléochrétiens de la Corse*, Paris, 1967, p. 121.

⁽⁵⁾ Giancarlo Andenna, *Culto e storia di Santa Giulia*, Brescia, 2001, p. 170.



54



55

54. *Crucifixion de santa Giulia*. Anonyme florentin, XVII^e siècle. On notera les mains clouées sur la croix. (Livorno)

55. *Crucifixion de santa Giulia* par Giovanni Bartolena (1866-1942). Une interprétation moderne de l'anonyme florentin. Santa Giulia a les mains attachées, et non clouées, sur la croix. (Livorno)

Cette tradition liturgique livournaise se réfère à une *Passio* qui aurait été écrite au VII^e siècle. Cette *Passio* a été publiée d'après un manuscrit de la bibliothèque médicéenne de Florence dans les *Acta Sanctorum*⁽⁶⁾. Une église, *ecclesia S. Julie*, située à Porto Pisano, mentionnée en 891, accrédirait la thèse du passage des reliques à Liburnum.

En 1300 fut créée une confrérie du Saint-Sacrement et de Sainte-Julie, toujours active.

Brescia

A Brescia on honore sainte Julie de Carthage, *santa Giulia Deo devota*, martyre en Corse⁽⁷⁾. La tradition de Brescia assure qu'Ansa envoya chercher les reliques à la Gorgone pour les protéger des « Maures » (Sarrasins) et bénéficier des miracles et prodiges opérés par ces reliques.

Avec cette nouvelle translation des reliques, *Deo Devota* entame ici un périple terrestre. Il ne fait aucun doute, pour l'église de Brescia, que sa sainte, Julie, est celle que nous honorons aujourd'hui à Monaco sous le nom de Dévote, et elle se montre flattée de l'intérêt que lui portent les Monégasques aujourd'hui.

La floraison d'églises sous le vocable de *Santa Giulia* en Italie du Nord s'explique par le parcours que firent les reliques, de Livorno à Brescia.

Diffusion du culte de *dei vota*

Dès le VIII^e siècle et vers la fin du X^e siècle ou au début du XI^e siècle, les bénédictins de Brescia envoient des fragments de reliques dans leurs divers établissements de la région (voir plus loin : Santa Giulia et l'Italie) et sans doute aussi vers des monastères qui en étaient dépourvus après pillage de leur trésor lors des incursions sarrasines. C'est, en effet, à cette époque que l'on reconstitue les cartulaires, les recueils des vies des saints et martyrs,

que l'on recherche des reliques et que l'on réédifie ou récupère églises et fondations monastiques, dont les abbayes de Saint-Pons et de Lérins pour notre région.

Dès le XII^e siècle, comme nous l'avons écrit plus haut, sans qu'aucune trace documentaire puisse en expliquer le processus, la tradition locale a « créé », à partir du qualificatif *dei vota*, un nouveau personnage : *santa Devota*.

C'est à cette époque que la Passion de Dévote est transcrite à Saint-Mary de Forcalquier (ms latin 5248) et que les légendiers de Lérins incluent cette *Vita*.

Le rédacteur de la *Passio*, ignorant le nom de la martyre, lui donna le nom de *dei vota*. Le dédoublement Julie/Dévote avait déjà eu lieu aux VIII^e/IX^e siècles.

De Monaco en Corse : Julie de Nonza et Dévote

La culte de sainte Dévote en Corse est relativement récent. Il y est inconnu au Moyen Age et aucune église ne porte alors cette titulature.

Il débute en 1637 avec l'envoi de reliques depuis Monaco, comme l'explique plus loin l'article du chanoine Louis Baudoin. En 1613, avec la première Vie imprimée de Dévote par Vincent Barralis (*Chronologia Sanctorum Lerinensis*), les Corses apprennent avec surprise que Monaco vénérât la sainte d'origine corse. Aussi s'empressèrent-ils de faire venir des reliques dans l'île : le prince Honoré II leur en offrit en 1637, puis le prince Antoine 1^{er} en 1728. Depuis, Dévote a définitivement acquis une identité corse. Le culte se développa dans un contexte politique indépendantiste, avec Pascal Paoli face aux Génois.

⁽⁶⁾ A.S. Maii, V, 167-168.

⁽⁷⁾ I. Onofri, *De Martyrologio Brixiano tractatus alter Danielis Papebrochii*, Brescia, 1855, 56-59.



56



57

56. Chapiteau roman (et détail) provenant de la crypte de l'église San Salvatore. Ecole de Benedetto Antelami (circa 1150-1225). Fin XII^e s. La première représentation de la crucifixion de sainte Julie : colombe et croix seront désormais les attributs iconographiques de la sainte. (Avec autorisation des Civici musei d'Arte e Storia de Brescia)

57. *Crucifixion de santa Giulia*. Fresque de l'église Santa Maria in Solario, attribuée à Floriano Ferramola (1480-1528). Les souches de part et d'autre de la croix évoquent discrètement la scène de la Passion du Christ et la croix des deux larrons au Golgotha. De même, comme le Christ sur la croix, Giulia a les jambes brisées par un soldat (à gauche), tandis qu'un autre lui présente ce qui semble être une éponge de vinaigre (à droite). (Avec autorisation des Civici Musei d'Arte e Storia de Brescia)

Selon le légendaire corse, Dévote naquit à Quercio Lucciana et fut martyrisée à Mariana. On montre encore la grotte où elle se serait cachée pour fuir ses persécuteurs.

Quant à sainte Julie, elle n'a aucune titula-
ture d'église ou de chapelle en Corse au
Moyen Age. L'appropriation de la sainte par
les Corses est tardive.

Selon la tradition populaire corse, Julie, ori-
ginaire de Carthage et vénérée le 22 mai,
serait venue en Corse et y aurait subi le mar-
tyre à Nonza (Cap Corse), en 303 ou 304,
comme Dévote. Le récit, tardif, est une sim-
ple transposition locale de celui de Julie de

Carthage martyre vers 249/251. Reprenant
les récits livournais, on raconte que des
anges auraient demandé en songe à des
moines de l'île de La Gorgone de venir récu-
pérer le corps supplicié avant sa crémation
par les païens.

Ainsi depuis le XVII^e siècle, la Corse honore
doublement *santa Deo Devota*, comme
Julie de Nonza le 22 mai et comme sainte
Dévote le 27 janvier. Ce double patronage
est dès lors l'une des composantes forte-
ment identitaires de la culture religieuse
corse.



58



59



60

58 à 60. Détails de la fresque précédente. Voyage de Giulia en Corse (58), jugement de Giulia (59) et
martyre de la sainte (60).
(Avec autorisation des Civici Musei d'Arte e Storia de Brescia)

6. *Le légendaire imagé de Dévote et Julie Deo devota*

Traits de l'iconographie monégasque

L'identité culturelle monégasque se nourrit de culture religieuse dont sainte Dévote est la clé de voûte. Ce sentiment identitaire monégasque, cristallisé autour de la figure mythique de la sainte patronne de Monaco, s'exprime, avec vigueur, dans une floraison de symboles, peintures, sculptures, etc., autant dans l'espace sacré des lieux de culte que dans l'espace profane du tissu urbain.

La première image de la sainte nationale est l'image intellectuelle qui transparait à travers le récit légendaire de son martyre ou Passion : un modèle de sainteté. C'est l'héroïsation féminine du don total à travers le martyre pour la Foi. Dévote est aussi l'héroïne d'une tragédie à l'antique, dont l'arrière-plan pictural des œuvres examinées ici, théâtre de son martyre, est souvent un décor de palais de l'Antiquité (Brescia par ex.). Elle est l'idéal féminin de la grâce, de la beauté, de l'intelligence, idéal qui apparaît aussi dans les plus belles œuvres des artistes. L'image de Dévote est l'image valorisée de la femme, l'image de la Vierge Marie elle-même, qui sert de modèle à ces représentations, dans des attitudes bien particulières propres à la Vierge et à Dévote (mains croisées sur la poitrine, par ex.). Dévote est aussi l'image protectrice, comme Marie qui étend ses bras protecteurs.

Cette image est véhiculée à travers *A legenda de Santa Devota* de Louis Notari (1927), *Sur un beau lys ... du sang* du chanoine Louis Baudoin (1941), les œuvres musicales de Mgr Perruchot (1852-1930), *A Sainte Dévote, patronne de Monaco* de Marcel Landowski (1915-

1999). Il est intéressant de souligner que l'image de Dévote reste un modèle d'inspiration contemporain.

Les premières représentations picturales monégasques de Dévote relèvent de la simple dévotion et retiennent l'image de la vierge martyre, parée de tous les attributs iconographiques du martyre : palme, manteau rouge, livre relatant son martyre. La palme du martyre équivaut à la couronne du triomphe romain, de la gloire. La palme c'est aussi celle de l'arrivée de Jésus à Jérusalem, le jour des Rameaux. La couronne de laurier - le laurier d'Apollon - est la récompense de l'athlète auquel le martyr peut s'identifier. Le rouge du manteau est le sang du martyr, c'est la couleur de la pourpre réservée à l'empereur, c'est la couleur de la dignité souveraine. La colombe est celle qui guida les Argonautes, celle de l'Arche de Noé. C'est le Saint-Esprit toujours présent dans les peintures religieuses, surtout post-tridentines. C'est à toutes ces images fortes que renvoient les images de Dévote.

La première représentation de Dévote est celle du retable de Saint-Nicolas par Louis Brea (1500), belle image de dévotion dans un paysage religieux que Dévote n'a pas encore investi. La figuration est héritée des représentations des saints et martyrs de la fin du Moyen Age : une position hiératique, sur un fond doré, sans autre environnement. Le rôle de Dévote reste secondaire, reléguée sur un panneau latéral, le personnage central étant saint Nicolas, patron de la paroisse. A cette époque, Dévote n'est pas encore entrée dans le sanctoral monégasque. La présence de Julie, en bas à droite, figurée en contrepoint de Dévote, semble indiquer que l'identité des personnages Dévote-Julie était déjà soupçonnée au début du XVI^e siècle, alors que Julie ne bénéficiait d'aucun culte particulier à Monaco à cette époque.

Dévote sera représentée en position centrale dans des retables destinés à prendre place dans un oratoire sous son patro-

nage: dans le retable de Sainte-Dévote de Dolceacqua offert par Françoise Grimaldi, Dame de Dolceacqua, veuve de Luc Doria, peint par Louis Brea vers 1517, et encore dans le retable de *sainte Dévote, sainte Lucie et saint Georges*, d'école génoise, vers 1560-1570, offert par Isabelle Grimaldi (? – 1583), la femme d'Honoré I^{er} qui est figurée en miniature, en orante, agenouillée au bas du tableau. Dans ce retable, la présence de saint Georges fait allusion à la mention d'une église Saint-Georges dans la *Passio dei vota*, à l'origine génoise des Grimaldi et au milieu culturel de l'atelier d'où est sorti ce retable.

Cette figuration de dévotion héritée du Moyen Age perdure sur la première image imprimée à Nice de sainte Dévote en 1637, image encore très dépendante de l'art de l'enluminure des livres d'heures : en fond, sans doute le Rocher et son église ; la figuration de Dévote en prière devant un lutrin évoque une scène de l'Annonciation. Remarquer à ses pieds une colombe.

Dévote entre dans l'histoire nationale monégasque après 1536, lorsque Honoré I^{er} achète le prieuré des bénédictins et l'église du port. Le culte se développe alors rapidement par et pour les Grimaldi, surtout au siècle suivant.

Au XVII^e siècle, lorsque Dévote sera devenue la sainte patronne de Monaco et de la Maison des Grimaldi, l'iconographie ajoutera de nouveaux symboles : une colombe, un ou des navires pour rappeler son périple maritime de la Corse à Monaco ; et surtout des symboles de souveraineté : symboles d'ordre topographique de l'espace de pouvoir des Grimaldi (le Rocher et le port de Monaco) et de l'exercice et de la légitimité de ce pouvoir (les armes des Grimaldi). C'est le trait principal des commandes de l'art officiel de ce siècle. C'est ainsi qu'est fixé un code iconographique très dépendant de l'idée de souveraineté ardemment revendiquée et affirmée par le prince Honoré II (1604-1662), souveraineté à laquelle l'iconographie de Dévote participe de façon extrêmement concrète.

Cette représentation de souveraineté s'exprime avec éclat dans l'architecture civile (palais, bains, etc.) ou religieuse (chapelle palatine, La Miséricorde, plus tard La Visitation), les commandes d'Etat, l'historiographie officielle de Vénasque Ferriol, par exemple

Le culte de sainte Dévote s'inscrit en effet dans l'habile politique conduite par le prince Honoré II pour asseoir de façon stable la dynastie des Grimaldi - c'est sous son règne que son historiographe Vénasque Ferriol établit une généalogie officielle des Grimaldi, avec chiffre dynastique - pour affirmer l'indépendance religieuse de ses Etats (politique autonomiste) et cristalliser autour de la personne du Souverain, Prince *par la grâce de Dieu*, l'idée d'une « nation » monégasque.

Dès lors, les portraits officiels des Grimaldi et les représentations de sainte Dévote seront exécutés sur le même poncif : Antoine I^{er}, Louise-Hippolyte, Jacques I^{er}, Honoré III. A l'image des Grimaldi - souverains temporels, princes de Monaco « par la grâce de Dieu », et selon leur devise *Deo Juvante* (avec l'aide de Dieu) - Dévote est représentée comme la souveraine spirituelle et protectrice céleste de Monaco, debout en majesté. Elle est revêtue du manteau rouge, tient la palme du martyr à la main, avec en arrière-plan le Rocher et le port de Monaco, territoires emblématiques du pouvoir temporel des Grimaldi, territoires qu'elle désigne de la main et sur lesquels elle exerce sa souveraineté céleste et protectrice.

Cette image identitaire de Dévote perdure jusque dans les créations artistiques les plus récentes.

Les images de la sainte sont alors déclinées dans des registres très différents : numismatique (émissions monétaires d'Honoré II en 1640, 1645, 1648, puis de ses successeurs), gravures, fresques, sculptures, tableaux, etc. Souvent figurée à côté des symboles de souveraineté, la main posée sur l'écu aux armes des Grimaldi ou désignant du doigt leurs armoiries, Dévote

ne cautionne-t-elle pas ainsi la légitimité monarchique des Grimaldi ?

L'iconographie fait aussi appel à saint François comme garant solidaire, rappelant ainsi le fondement historique de la dynastie des Grimaldi avec la prise mythique de Monaco en 1297 par François la Malice, déguisé en Frère Mineur.

Dévote et saint François figurent côte à côte au bas d'un arbre généalogique des Grimaldi, assurant par leur présence respective, pour Dévote son patronage sur la Maison des Grimaldi et sa caution sur la lignée des souverains « par la grâce de Dieu », pour François le coup d'éclat de 1297.

Pour bien marquer leur droit de patronat sur les églises de leur Etat et rappeler surtout leur souveraineté cautionnée par celle de Dévote, les Grimaldi offrent des tableaux répondant à cette double souveraineté aux églises de La Turbie⁽¹⁾, de Menton et de Roquebrune.

L'iconographie officielle ne respecte ni l'unité de temps ni l'unité de lieu. Dévote, martyre en 304 selon la tradition, est représentée devant le Rocher tel qu'il apparaît à cette époque, avec ses fortifications des XVI^e, XVII^e ou XVIII^e siècles selon les tableaux. L'artiste, à la suite du rédacteur tardif de la *Passio* des XI^e-XII^e siècles, ne renonce pas à l'anachronisme des moines bénédictins (dont l'ordre a été fondé au VII^e s.) portant le corps de sainte Dévote sur la plage de Monaco... en 304.

Dans les représentations d'art privé, il n'y a aucun signe de souveraineté visible : sur le gonfalon des pénitents daté de 1640, conservé à la chapelle de La Miséricorde, Dévote figure à égalité avec saint Nicolas, mais sans aucune connotation de souveraineté. On notera ses mains croisées sur la poitrine, en signe d'acceptation humble, comme dans certaines représentations de la Vierge.

Dévote est bien la patronne des Grimaldi *de Monaco* et non celle des autres

branches des Grimaldi de Beuil, Antibes, Cagnes, etc., dont aucune n'a, semble-t-il, fait exécuter de commandes officielles de la sainte du vallon des Gaumates.

Malgré le symbole fort de souveraineté qu'elle représente, Dévote n'a pas remplacé, sur les armoiries de la Maison des Grimaldi, le frère mineur brandissant l'épée de la prise mythique de 1297, et figurant sur ces armoiries à partir de 1458, avant le développement du culte de la sainte.

Les événements qui marquèrent Monaco à partir de 1793 créent une rupture dans l'iconographie traditionnelle de Dévote, même après la restauration des Grimaldi en 1815. L'iconographie estompe désormais tous les caractères de souveraineté des images du siècle précédent. Il n'y a d'ailleurs plus de commande officielle de la sainte. L'imagerie se concentre sur le personnage lui-même, sa figure de martyre, et crée, à partir d'épisodes du récit du martyre, une nouvelle mise en images des thèmes anciens : scènes réalistes du martyre, arrivée en barque, procession du 27 janvier, etc.

Les XIX^e et XX^e siècles sont marqués par une surabondance de productions artistiques. L'iconographie crée alors, à partir d'épisodes de la vie et du martyre de la sainte, une scénographie qui renouvelle les thèmes anciens : arrivée en barque du corps de Dévote (vitrail de Saint-Charles, 1884), jugement de la sainte (vitrail de la chapelle palatine Saint-Jean Baptiste, 1887), scènes de la vie de Dévote (façade de la chapelle palatine). A noter que dans ces deux derniers exemples, s'agissant de représentations dans l'espace souverain du Palais, il n'était pas utile de rappeler la souveraineté. Citons encore : la scène de la barque, la procession du 27 janvier (vitraux de la cathédrale, Maison Lorin, 1887) où la présence discrète de carabi-

⁽¹⁾ La présence de la sainte, du Rocher et du port, rappelait ainsi discrètement aux gens de La Turbie la souveraineté qu'exerçait le prince de Monaco sur leur bout de terre savoyard, souveraineté qui leur avait été imposée de 1705 à 1713.

niers évoque les Grimaldi. Depuis le brûlement de la barque, cette figuration du périples maritime de Dévote est devenue emblématique de l'iconographie monégasque (statue de Cyril de La Patellière en 1998). La façade de l'église Sainte-Dévote, de style néo-gothique troubadour, a été reprise de 1885 à 1891 par Charles Lenormand, architecte d'Etat de Charles III : armes des Grimaldi, palmes, statue de la sainte et médaillons relatant son martyre, y apposent leur charge affective de symboles identitaires monégasques, rappelant le patronage effectif de Dévote sur la Maison Souveraine et sur l'Eglise de Monaco.

Le début du XX^e siècle voit renaître la statue de Dévote par Martin Solaro (vers 1655) sous forme d'une copie en plâtre de style Saint-Sulpice (statue actuellement à Saint-Charles), et à nouveau en 1945 sous le ciseau du sculpteur monégasque Giovanni Steffanelli (Saint-Charles). La filiation artistique entre l'œuvre de Solaro et ces deux « nouveautés » ne fait aucun doute.

En ce début du XXI^e siècle, la martyre corse reste une source de création toujours aussi vive : toiles de Claude Gauthier (2004) et œuvres présentées à l'exposition « Imago 2004 » (œuvres de Nita Ker, Claudia Gschwandtner, Elisabeth Nemeth-Lang, Ingrid Opitz), médailles de Pierre Lovy, de Marcel Sbirazoli, bronze de Marie Bronsone (1997), pièce commémorative 5 euros (2004), etc.

Le visuel de l'année Sainte-Dévote 2004 représente l'idée de futur accompagné par la sainte patronne. Est-ce une nouvelle expression de l'iconographie officielle à retenir désormais ?

Nul pays n'a, plus que Monaco, développé autour de son saint patron une imagerie aussi nombreuse et variée, tant est forte à Monaco l'image de Dévote, véritable image de l'identité culturelle des Monégasques, incarnation de l'identité monégasque autour de son souverain.

Julie et Dévote dans l'imagerie corse

Depuis le XVII^e siècle, la Corse honore *Deo devota*, comme Julie de Nonza (Cap Corse, ouest de l'île) et Dévote. L'île a développé autour du personnage deux iconographies différentes.

La figuration de Julie de Nonza, très dépendante du code iconographique créé à Brescia dès l'époque médiévale, met l'accent sur le caractère sanglant de la mise en croix de Julie ou de ses tortures.

On remarque aussi la présence des attributs iconographiques des saints du mois de mai⁽²⁾ (arbre reverdissant, thème de l'eau, par exemple), déjà figurés sur une fresque de Brescia (voir plus bas).

Le XIX^e siècle met en parallèle Julie et Dévote sur une même planche gravée, mais la croix de Julie est réduite à une simple potence évoquant un bras de la croix pour Dévote.

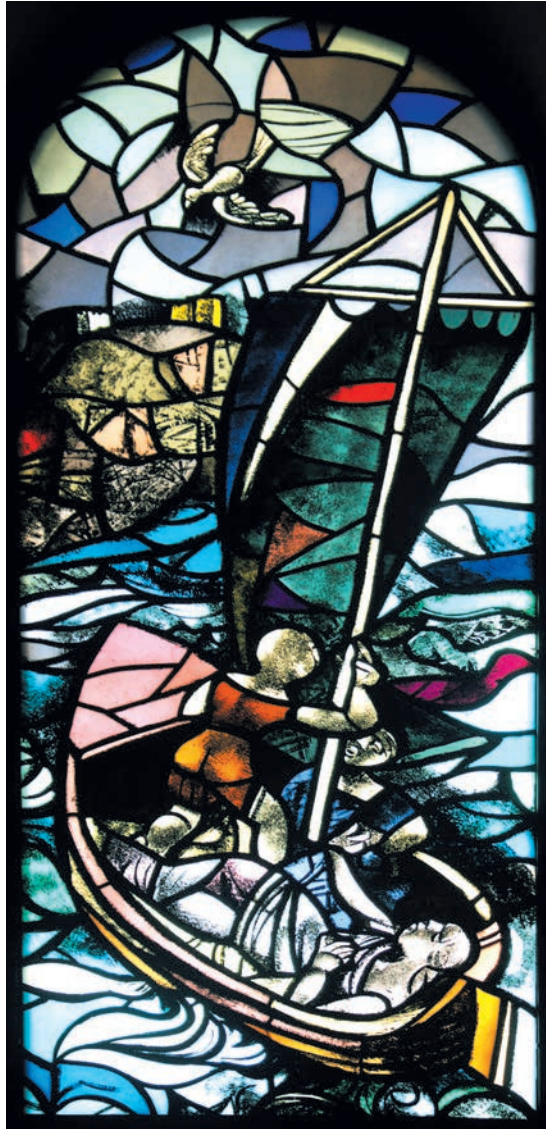
Les chefs corses, réunis en assemblée générale ou *Consulta*, dans le couvent des Capucins de Bozù (Bozio) le 15 mai 1731, émirent le vœu que le Siège Apostolique prît nettement parti dans la lutte qu'ils soutenaient contre la République de Gênes en proclamant sainte Dévote patronne de tout le royaume de Corse ... vœu qui n'aboutit que bien plus tard... en 1820. On aurait frappé des monnaies à l'effigie de la sainte, comme à Monaco, revendiquant ainsi une souveraineté et un patronage céleste⁽³⁾. Gaffory tentera lui aussi d'imposer le patronage de Dévote sans grand succès, de même Pascal Paoli dans les années 1755-1760 avec la fondation d'un Ordre de Sainte-Dévote dont on sait seulement qu'il eut une existence éphémère. Malgré la récupération politique de la sainte lors de

⁽²⁾ Sur les attributs iconographiques des saints du mois de mai, voir par exemple Antoinette Glauser-Matecki, *Le premier mai ou le cycle du printemps*, Paris, Imago, 2002.

⁽³⁾ On n'en connaît cependant aucune : R.P. Louis Doazan, *Monnaies corses du XIII^e au XVIII^e siècle*, Ajaccio, Ed. Piazzola, 1993.



61



62



63

61. L'embaumement du corps de *Dévote* avant son embarquement pour Monaco, un thème iconographique récurrent du cycle des saints maritimes, scène illustrée par un vitrail de l'église Saint-Charles. Maison Nicolas Lorin, Chartres, 1887.

62. Voyage maritime du corps de *Dévote* vers Monaco dans la tempête. 1985. (Eglise Saint-Nicolas de Fontvieille)

63. *Le jugement de sainte Dévote*, d'après le vitrail de la chapelle Saint-Jean-Baptiste du Palais Princier (Lorin, 1883-1884).

l'indépendance corse, aucune iconographie particulière ne s'est imposée. La *Stampa* de Corte imprima seulement des documents officiels à en-tête, portant d'un côté une image de la sainte avec la palme du martyr, un livre et la chaîne brisée de l'esclavage avec la devise *Te Duce*, et de l'autre les armes de la Corse. Malgré toutes ces tentatives, l'image de Dévote n'a conservé ensuite, en Corse, aucun caractère politique, caractère qui demeure une spécificité de l'imagerie monégasque. De même, l'imagerie corse relative à Julie et à Dévote n'évoque nullement une quelconque tradition maritime, contrairement aux modèles monégasques (où la barque est une constante de l'iconographie surtout depuis le XIX^e siècle) et à la tradition livournaise (procession maritime des reliques de la sainte patronne sur le canal du port).

Dans les figurations de Dévote, la Corse a, semble-t-il, exalté la couleur bleue de la virginité plutôt que le rouge du martyr, y compris dans les productions récentes.

Livorno, scénographie d'une Passion

Le légendaire imagé de Livorno apparaît au début du XIV^e siècle et s'achève au XVII^e siècle, avec une faible production.

Le retable de santa Giulia, œuvre du *Maestro* dit de *San Torpè*⁽⁴⁾, vers 1310-1320, évoque les œuvres contemporaines de Giotto (on avait d'abord attribué l'œuvre à l'école de Giotto). Giulia est en pied, avec manteau rouge et palme du martyr à la main. Sa crucifixion tient une place très secondaire, dans l'un des panneaux latéraux. Par contre le *Maestro* a accentué le rôle des bénédictins de La Gorgone - à cette époque leur rôle va pourtant *diminuendo* -, et cela à travers l'importance numérique donnée aux panneaux relatant la translation des reliques de Giulia de La Gorgone vers Livorno.

L'influence de l'image réaliste de la production de Brescia se retrouve dans une *Crucifixion de santa Giulia* d'un peintre florentin anonyme (œuvre endommagée en

1944 par un bombardement allié). Il faut remarquer les mains clouées à la croix.

Giovanni Bartolena (Livorno 1866-1942) reprendra le même thème en oblitérant le caractère sanglant des clous.

À la fin du XIX^e siècle, l'iconographie livournaise identifiera Giulia à l'image de la Vierge⁽⁵⁾.

Lorsque Giulia est représentée en sainte patronne de la cité, le rôle de la croix s'estompe naturellement. Ainsi, dans un reliquaire porté en procession, œuvre de Leonardi et Pieralli en 1694, Giulia est figurée en patronne protectrice de Livorno et de sa citadelle.

La fête de Giulia *Deo devota* a été récemment reprise à Livourne le 21 mai au soir - comme à Monaco le 26 janvier -, par une procession maritime et terrestre : courte navigation des reliques sur le canal du vieux port, suivie d'une lente procession à travers les rues jusqu'à l'oratoire Santa Giulia. La fête est clôturée par une messe solennelle le 22 mai.

Brescia, Passion de Julie, Passion du Christ

L'iconographie de Brescia relative à Giulia *Deo devota* assimile le martyr de la sainte à la Passion du Christ sur la croix. C'est l'image codifiée de la sainte qui apparaît dès l'époque romane, sur un chapiteau du monastère Santa Giulia de Brescia. Cette représentation évoque de nombreuses figurations, d'époque médiévale, du Christ

⁽⁴⁾ Francesca Corsi Masi, « Storia, leggenda, tradizione popolare : una tavola del Trecento con santa Giulia e storie », in *Rivista del Comune di Livorno*, n° 43 (2003), p. 33-44. Canonico Eufrazio Mai, *Opere pittoriche a Livorno, l'antica tavola di S. Giulia e il suo probabile autore*, Livorno 2001 (« œuvre Giottesca »).

⁽⁵⁾ Elisabetta Pilone, *L'oratorio di santa Giulia in Livorno e un'antica immagine della Beata Vergine Maria*, Livorno s.d. (circa 2000).

en croix. Mais l'image de la mise en croix de Giulia, miroir de la Passion du Christ, reste cependant d'une grande sobriété et discrétion.

Plus forte dans son expression de la réalité de la mise en croix, est la fresque de la fin du XV^e siècle du monastère Santa Giulia (aujourd'hui Museo Civico) : les souches d'arbre, de part et d'autre de la croix de Giulia, évoquent discrètement les croix des larrons entourant le Christ ; la présentation de l'éponge vinaigrée, le brisement des tibias, renvoient directement à l'image du Christ mourant sur la croix. Ici Giulia a les mains liées à la croix. Le visage de la sainte reste serein, au contraire des représentations douloureuses et grimaçantes du Christ en croix. Cette imagerie de Brescia servira de modèle aux représentations corses de santa Giulia de Nonza dès le XVII^e siècle.

L'iconographie du XVII^e siècle accentue le réalisme de la mise en croix, particulièrement dans l'œuvre des frères Carlo et Giovanni Carra, *La crucifixion de santa Giulia*. Le corps à demi dénudé de la sainte est cloué et non lié sur la croix. Nous ne

savons si cette œuvre a figuré longtemps dans une église, le sujet étant peu conforme aux canons de la Contre-Réforme catholique !

L'iconographie de Brescia a été diffusée largement dans les établissements monastiques sous sa dépendance ou son influence, dans toute l'Italie du Nord (voir Santa Giulia et l'Italie, supra) où la production artistique fut très florissante.

Les différentes communautés qui ont accueilli les reliques de *dei vota* ont créé chacune leur propre imaginaire, dans une grande diversité de registres iconographiques. Ces représentations font ressortir le caractère spécifique de l'iconographie monégasque, fortement identitaire. Patronne de la Maison des Grimaldi et de Monaco, Dévote apparaît à travers ces figurations comme le trait d'union entre le peuple monégasque et son Souverain. Patronne de la mer, venue d'Africa-Corsica, la sainte relie les deux rives de la Méditerranée, la *mare nostrum* des Anciens, monde méditerranéen auquel Monaco appartient depuis ses origines en 1215.



64. *Crucifixion de santa Giulia* par les frères Carlo et Giovanni Carra. Seconde moitié du XVII^e siècle. Une image peu conventionnelle et très réaliste en pleine Contre-Réforme catholique.

(Avec autorisation des Civici musei d'Arte e Storia de Brescia)



65



66



67



68



69



70

65 à 70. L'art de la médaille reprend tous les thèmes iconographiques : religieux (colombe, barque, palme du martyr) et politiques (port, Rocher, Palais Princier, armes des Grimaldi). (65) Médaille de sainte Dévote, vers 1950. (66) Paul Séguin-Bertault, 1947. (67) Racine, années 80. (68) Marcel Sbirazoli, 1997. (69 et 70) Pierre Lovy, avers et revers, 2004.

7. Les origines du culte de sainte Dévote à Monaco

Il est très peu vraisemblable que ce culte naquit avec l'arrivée de reliques en 304, comme le raconte la *Passio dei vota*.

L'existence d'une communauté chrétienne à Monaco en 304 est à écarter comme hypothèse. On a découvert à Monaco des sépultures païennes, à crémation ou non, mais aucune sépulture ni inscription funéraire ni aucun autre témoignage archéologique chrétien.

Signalons qu'une petite communauté chrétienne a existé à Nice en 314. Une même communauté en Corse à cette époque est probable aussi.

Nous ne pensons pas non plus que les reliques de Dévote aient pu arriver à Monaco vers 737 au moment de la translation de La Gorgone vers Brescia. Les traditions écrites de Brescia sont formelles : les reliques de Julie furent mises à l'abri dans le monastère nouvellement fondé de cette ville.

Pour des motifs que nous allons développer plus bas, il nous semble que le culte envers *dei vota* ne soit pas antérieur à la fin du XI^e siècle ou au tout début du XII^e siècle.

Éliminons tout d'abord un récit qui s'inscrit dans le passé légendaire et qui prétendrait expliquer les origines du culte envers Dévote.

A en croire la légende créée de toutes pièces au XVII^e siècle par Charles de Vénasque Ferriol, historiographe d'Honoré II, un marin du nom d'Antinope aurait tenté, en l'année 1070, au temps d'Hugues Grimaldi, seigneur de Monaco, de voler les reliques de Dévote conservées dans l'église des Gaumates... Antinope aurait été châtié et son bateau brûlé. La simple mention en 1070 d'un prétendu seigneur de Monaco, Hugo ou Hugues

Grimaldi, en un temps où la cité de Monaco n'existait pas encore, détruit facilement cette fable, pourtant reprise fréquemment. Rappelons que les Grimaldi ne seront les seigneurs de Monaco qu'au XV^e siècle. L'enlèvement du corps ou le rapt des reliques, souvent associé à ces saints, est un thème récurrent de ce genre, thème rappelant le plus souvent des translations de reliques dont on n'avait gardé qu'un souvenir confus : dans la *Passio*, transport maritime vers Monaco, ici, légende d'Antinope, *topos* fréquent de la littérature hagiographique tardive.

On avance traditionnellement que la première mention d'une église Sainte-Dévote, dans une charte du cartulaire de Saint-Pons, est datée des alentours de 1075⁽¹⁾. Rien n'est moins sûr si l'on se penche attentivement sur l'origine et la nature du texte cité. L'édition imprimée du cartulaire mentionne en effet une *ecclesia sancte Devote* dépendant alors de l'abbaye Saint-Pons de Nice. Or, le chartrier de Saint-Pons, tel qu'il a été édité par Cais de Pierlas, n'est pas un original, mais est issu de deux compilations effectuées, l'une par Charles-François Torrini en 1706, l'autre par Jean-Baptiste Lanteri aurait la fin du XVIII^e siècle d'après les archives alors en très mauvais état de l'abbaye⁽²⁾. Lors de sa transcription du cartulaire, Lanteri aurait sans doute été influencé par la forme connue à son époque, Sainte-Dévote, qu'il copia ainsi. D'après le manuscrit 5248 de la *Passio* maintes fois évoqué, il aurait

⁽¹⁾ Cais de Pierlas, *Chartrier de l'abbaye Saint-Pons hors les murs de Nice*, Monaco, 1903, n° XII, p. 20. Le document, non daté, est situé par les éditeurs du cartulaire autour de 1075 (*circa* 1075), date établie d'après le pontificat de Pierre de Vaison, évêque de 1040 à 1092, personnage cité dans le document, et à partir d'éléments biographiques des donateurs, connus par d'autres documents.

⁽²⁾ Un inventaire de 1440 témoigne de la médiocrité intellectuelle à laquelle étaient parvenus les moines de l'abbaye qui possédaient des livres manuscrits « dont on ignorait le nom » : cf. Claude Passet, *La Passio Pontii, sources et traditions* ..., Nice, Editions Bélisane, 1975, p. 97-98.

existé en cette fin du XI^e siècle ou au début du XII^e au port de Monaco une chapelle dédiée à saint Georges, chapelle dans laquelle le rédacteur de cette *Passio* a voulu que le corps de Dévote fût enseveli. L'explication de la transcription Sainte-Devote par les éditeurs du cartulaire reste cependant une hypothèse. Autre difficulté, cette supposée église Saint-Georges n'a laissé aucune trace dans les sources primaires médiévales dont nous disposons. Cependant n'oublions pas le déficit de notre documentation d'archives pour le début du Moyen Age à Monaco. La question demeure donc en suspens.

Un autre document pourrait-il démontrer de même que la titulature Sainte-Dévote est tardive ?

Le 2 juillet 1191, lors de la prise de possession officielle de Monaco par les Génois, l'église du port dans laquelle réside un moine de Saint-Pons - ce n'est donc pas Sainte-Marie dépendant de l'évêque de Nice - est simplement mentionnée comme l'« *ecclesia ipsius portus Monachi* »⁽³⁾. Le notaire qui a rédigé l'acte aurait-il pu ignorer la titulature de l'église, étant lui-même présent à Monaco et ayant visité tous les coins et recoins de Monaco ?

En 1130, époque où la Passion de Dévote a été déjà retranscrite dans le ms 5248, le calendrier liturgique de Vence inclut sainte Dévote au 27 janvier comme nous l'avons dit.

Un autre document du 31 mai 1272 atteste que la titulature est bien fixée à cette date : *ecclesia Sancte Devote*⁽⁴⁾, et en 1280 : *ecclesia Beate Sancte Devote*⁽⁵⁾.

Rappelons qu'entre la date légendaire 304 et 1215, date de la création de Monaco, le Rocher est pratiquement désert. Au début du XI^e siècle, quelques lieux de culte sont implantés sur le Rocher et au port : Saint-Martin du Rocher sans doute (quoique signalé en 1247 seulement, sa titulature ancienne le ferait remonter au XI^e siècle au moins), Sainte-Marie du Port et Sainte-

Dévote. Il ne semble pas qu'il y ait là place pour un culte supplémentaire pour les rares Turbiasques, Peillois et le seul Roquebrunois vivant sur ces terres de La Condamine.

On ne sait rien de l'église Sainte-Dévote jusqu'à la fin du XV^e siècle. A partir de cette époque, les témoignages de piété envers Dévote se multiplient, et depuis peu les Grimaldi portent un intérêt d'ordre politique grandissant à la chapelle des Gaumates, pour s'approprier La Condamine !

Le 4 septembre 1476 une indulgence perpétuelle fut accordée à ceux qui travaillaient à la restauration et sans doute à l'agrandissement de la chapelle, vraisemblablement à l'instigation de Lambert Grimaldi. Par dévotion, le même Lambert fit exécuter, en 1475 ou 1490 selon les témoignages, un retable de Sainte-Dévote, disparu depuis, pour l'autel de la chapelle du port⁽⁶⁾. Dans son testament ne demande-t-il pas l'intercession de Dévote à laquelle il lègue 10 florins pour sa chapelle du vallon *super territorium de Monaci* ? Claudine, sa femme, fera de même et demandera la confection d'un retable comportant saint Claude, le Christ, Notre-Dame de Pietà, saint Georges et sainte Dévote. Largesses exprimées encore vers 1517 lorsque Françoise Grimaldi, dame de Dolceacqua, l'un des quatorze enfants de Claudine et Lambert, par codicille à son testament du 19 octobre 1515, léguera 25 florins pour la réalisation par Louis Brea d'un retable en l'honneur de la sainte⁽⁷⁾ (retable encore conservé à Dolceacqua).

⁽³⁾ G. Saige, *Documents historiques antérieurs au XV^e siècle relatifs à la seigneurie de Monaco ...*, tome 1, Monaco, 1905, n°VII, p. 11, d'après le *Liber Iurium* de Gênes (*I Libri Iurium ...*, I/1, n° 253, p. 365-367).

⁽⁴⁾ *Documents antérieurs ...*, op.cit., n° XXIII, p. 39.

⁽⁵⁾ G. Saige et L.H. Labande, *Documents historiques relatifs aux seigneuries de Menton, Roquebrune et La Turbie, du XI^e au XVI^e siècle*, Monaco, 1909, n° XXXV, p. 65.

⁽⁶⁾ Selon Sigaldi, le 27 janvier 1490, op. cit., p.54 v°. D'après Bosio, le 27 janvier 1475 « ainsi que l'indiquait l'inscription qui était du côté droit de la planche servant de cadre à ce tableau avec les armoiries Grimaldi par dessus » (*Notices ...*, op. cit., p. 63, s'appuyant sur le témoignage d'un manuscrit aujourd'hui disparu de Don Pacchiero, Livre 1^{er}, p.107).

En 1500, les Monégasques offriront à leur paroissiale un retable. Saint Nicolas est alors le saint le plus vénéré à Monaco car patron de l'église paroissiale. Sainte Dévote n'a pas encore atteint la notoriété qui sera la sienne quarante ans plus tard. Elle n'est pas encore la sainte protectrice des Monégasques. Aussi sur le retable de Saint-Nicolas, elle n'occupe encore qu'une place mineure, sur le côté, au même rang que d'autres saints non locaux, Barbe, Bernard de Clairvaux, Claire, mais déjà « du bon côté », celui de l'Évangile (à gauche du spectateur).

Une autre légende locale prétend que lors du fameux siège de 1507 qui faillit coûter la place de Monaco aux Grimaldi, la victoire finale revint aux Monégasques grâce à la ferveur qu'ils manifestaient *depuis toujours* envers Dévote et à une procession des reliques de la sainte sur les remparts. Il s'agit bien ici encore d'une légende puisque le chroniqueur contemporain du siège, Jean d'Auton, a simplement noté que l'on invoqua la protection de saint Joseph dont la fête tombait ce jour-là, et que le siège fut alors levé grâce à son intercession ! Légende encore que la prétendue translation des reliques de sainte Dévote en 1507 lors du siège de Monaco, du vallon vers le Rocher, translation rapportée par Sigaldi, version contredite ensuite par l'auteur lui-même qui affirme que les reliques restèrent au vallon jusqu'en 1536⁽⁷⁾ !

1536 est une date importante à retenir. Cette année-là en effet, l'église Sainte-Dévote est acquise par Honoré I^{er} Grimaldi (1532-1581). Il fera transférer les reliques de Dévote sur le Rocher (origine de la procession du 27 janvier), dans une chapelle du transept de l'église Saint-Nicolas reconstruite en 1537. Désormais le culte envers Dévote prend une extension rapide. A la même époque la chapelle du vallon fut agrandie.

Les raisons qui motivent l'achat du prieuré et de la chapelle par le seigneur de Monaco sont de plusieurs ordres.

L'acquisition consacre un culte naissant ou déjà établi envers la sainte, et répond au désir des Monégasques qui peu à peu l'ont intégrée à leur panthéon. Une autre raison plus politique a échappé aux historiens. Très tôt, depuis 1450, les gens de Monaco qui ont acquis des terres à La Condamine, territoire de La Turbie, entendent se désengager de leurs obligations, surtout fiscales, envers La Turbie, au motif que, Monégasques, ils dépendent nécessairement du seigneur seul (choix de la juridiction), ce qui les exempte de tous droits et charges. Cette attitude ne pouvait que réjouir les Grimaldi, désireux de repousser au moins jusqu'à La Condamine leur territoire, espace de pouvoir, et faire de leurs trois seigneuries jusque-là séparées par ces territoires une seule entité. Aussi peu à peu est née l'idée que la chapelle est construite sur le territoire de Monaco. Son achat formalise cette propriété et cette territorialité. La chapelle dépendant désormais du seigneur, il peut la considérer alors

⁽⁷⁾ D'après Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime...*, in *Monumenta Historiae Patriae*, Turin, 1839, col. 1254 : « C'est pourquoi, après avoir choisi, dans ses dernières dispositions, sa sépulture à Saint-Dominique de Gênes dans le tombeau de son mari, elle a laissé 25 écus à donner à Louis Brea, peintre célèbre, loué plus haut par nous, afin qu'il peignît un tableau de sainte Dévote pour mettre dans l'église de Dolceacqua » (*Perchè dopo avere in essa final disposizione eletta sua sepoltura in San Domenico di Genova nel sepolcro di suo marito, lasciati 25 scudi da darsi a Ludovico Brea pittore celebre da noi sopra lodato, accio dipingisse un'ancona di santa Devota da mettersi nella chiesa di Dolceacqua*). Gioffredo, notons-le, ne fait aucune allusion à un patronage de Dévote sur Monaco, ce qui correspond bien à la réalité d'alors.

Ce retable est conservé dans la paroissiale de Dolceacqua (Ligurie italienne). Sa restauration en 1948 a fait réapparaître sainte Dévote cachée sous une affreuse effigie de saint Martin. Dans ce retable, Dévote est associée à Barbe, laquelle porte la tour trinitaire et la palme du martyr.

⁽⁸⁾ S'inspirant sans doute du souvenir de ce transfert des reliques, Charles de Vénasque Ferriol, l'historiographe d'Honoré II, a inventé la légende d'un vol des reliques en 1070 par un certain Antinope qui aurait été châtié par la sainte, thème récurrent dans la littérature hagiographique. La simple mention à cette époque d'un prétendu seigneur de Monaco, Hugo ou Hugues Grimaldi, alors que Monaco n'existait pas encore, détruit facilement cette fable reprise récemment encore. Vénasque prétendait en effet, dans son ouvrage apologétique *Genealogica et Historica Grimaldae Gentis Arbor* (Paris, 1647), faire régner les Grimaldi à Monaco au Haut Moyen Âge !

comme son territoire, bien qu'elle relève en fait de La Turbie comme La Condamine où elle se trouve. Cette acquisition entre donc dans le cadre général d'un problème politique de territorialité qui ne sera réglé qu'en 1760⁹⁾.

Comme nous l'avons vu, le culte envers Dévote allait prendre une dimension plus grande sous le règne d'Honoré II. Le prince Honoré II ajouta à la chapelle du port une travée en 1606 selon une inscription aujourd'hui perdue, mais dont le dessin nous est parvenu, et un porche en 1637 (tribune actuelle).

L'aire de diffusion du culte de Dévote n'a pas dépassé les limites d'influence des Grimaldi et de leurs Etats, Monaco et Menton, et ne s'est étendu en Corse qu'après 1637. Ce qui explique la présence de Dévote dans les seuls calendriers locaux. Honoré II fait construire une chapelle Sainte-Dévote dans l'église paroissiale de Menton où sera posé en retable un tableau de sainte Dévote (voir plus haut, le chapitre sur l'iconographie).

Curieusement, aucun document ne mentionne un culte envers Dévote à Roquebrune : aucune mention n'en est faite dans la liste des fêtes paroissiales de Roquebrune rédigée au XVII^e siècle par le curé Vento, ni dans les procès-verbaux des évêques de Vintimille aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles. Roquebrune était sans doute considérée comme simple succursale de Menton. De plus le prénom Dévote est quasi absent à Roquebrune, mais très fréquent à Monaco. Les rares mentions du prénom Dévote donné à des baptisées aux XVI^e-XVII^e siècles, dans l'ancien diocèse de Nice et de Grasse, peuvent s'expliquer par la mention de Dévote dans le lectionnaire de Lérins et dans Gioffredo.



71. Sainte Dévote portant la basilique de la *Canonica*, à Mariana (Corse). Plâtre peint. Fin XIX^e siècle.

⁹⁾ Voir « Les limites territoriales de Monaco d'après la carte de 1602 », in *Annales Monégasques*, n°20 (1996), p. 295-296 et carte.



72



73

74



72. *Sainte Dévote* par Henri Louis Cordier (1853-1926). Pierre de La Turbie. Vers 1887. (Cathédrale de Monaco, angle ouest de la façade)

73. *La barque de sainte Dévote portée par les flots*. Bronze et marbre par Cyril de La Patellière (janvier 1998).

74. *Sainte Dévote*. Bronze par Marie Bronsone, 1997. Statue offerte par l'Union des Femmes Monégasques à S.A.S. le Prince Rainier III.

8. *Dévote et l'identité culturelle monégasque*

L'une des plus anciennes traditions de la Principauté de Monaco, qui a imprégné la culture nationale dans des domaines aussi divers que la religion, le folklore et les croyances populaires, l'histoire, la littérature, les arts, la peinture et la musique, la numismatique et la philatélie, est sans aucun doute celle qui est issue de la «Légende de Sainte Dévote». Cette tradition tient une place privilégiée dans le cœur des Monégasques. Elle est attestée de façon constante au cours des cinq derniers siècles dans l'histoire de la cité.

Sainte Dévote dans l'histoire politique de la cité

L'église du vallon des Gaumates fut acquise en 1536 par le seigneur de Monaco, Honoré I^{er} Grimaldi (1532-1581), qui fit transférer les reliques qui y étaient conservées vers l'église paroissiale Saint-Nicolas de Monaco, marquant ainsi une étape importante dans la dévotion envers la sainte.

Le culte allait croître de façon significative au cours du XVII^e siècle, lorsque Dévote devint sainte patronne des Grimaldi et de Monaco, supplantant saint Nicolas, patron titulaire de la paroisse.

Le culte envers Dévote se manifesta de façon éclatante à propos de deux événements historiques majeurs de ce siècle.

Pendant la peste de 1631 qui anéantit le dixième de la population de Monaco⁽¹⁾, c'est à l'intercession de sainte Dévote et de la Vierge⁽²⁾ que les Monégasques crurent devoir la fin de l'épidémie.

L'expulsion de la garnison espagnole dans la nuit du 17 novembre 1641 se fit au cri de ralliement *Viva Grimaldi, Santa Devota*. Une galère prise à l'Espagnol fut même rebaptisée alors *Devota*, et plus tard, sous Louis I^{er} un vaisseau armé sera dénommé *Sainte-*

Dévote. C'est à cette époque aussi que le prénom Dévote se trouva le plus fréquemment attribué à de jeunes baptisées, notamment à la propre petite-fille du Prince Honoré II, Dévote Marie Renée Grimaldi née en 1646. Lorsqu'ils craignaient un danger (guerre, complot contre le Souverain, épidémie, etc.), c'est toujours vers Dévote que les Monégasques se tournaient avec espoir. Divers miracles, notamment survenus en mer, furent attribués à la sainte au cours des XVII^e et XVIII^e siècles.

S'inspirant sans doute du souvenir du transfert des reliques de Dévote, Charles de Vénasque Ferriol, l'historiographe d'Honoré II, a inventé la légende d'un vol des reliques en 1070 par un certain Antinope qui aurait été châtié par la sainte, thème récurrent dans la littérature hagiographique. Nous avons dit plus haut quelle valeur attribuer à cette fable.

L'envoi de reliques de la sainte en Corse au XVII^e siècle permit au culte de s'étendre à son île natale. Au XVIII^e siècle, les Corses demandèrent au Pape que le patronage de la sainte soit accordé à leur île, mais cette faveur leur fut refusée vu le peu de crédit accordé alors à sa Passion, ce qui n'empêcha pas cependant la diffusion de son culte. Un ordre de chevalerie éphémère, l'« Ordre de Sainte-Dévote », aurait même vu le jour en 1757, sous le « règne » de l'indépendantiste corse Pascal Paoli qui voulait stimuler le zèle de son armée, et des statuts auraient été rédigés. En 1820, un Décret de Rome institua sainte Dévote patronne principale de la Corse.

⁽¹⁾ Et non le quart comme le rapporte une tradition tenace. D'après Don Pacchiero, 85 morts de la peste, soit près du dixième de la population dénombrée cette année là.. Cf. Inès et Claude Passet, « Population et société monégasque au XVIII^e siècle d'après les Status Animarum de Don Pacchiero », in *Annales Monégasques* n°15 (1991), p. 104.

⁽²⁾ Girolamo Rossi, *Notices et documents relatifs au règne du prince Honoré II, La peste di Monaco dell'anno 1631*, Monaco, 1891, p. 55. Cf Maryse et Franck Biancheri, « Monaco et la peste », in *Annales Monégasques*, n°14 (1990), p. 7-78.

Littérature et musique

La légende de sainte Dévote a marqué la littérature nationale, tant en langue française que monégasque.

L'œuvre la plus importante est sans conteste celle du poète monégasque Louis Notari (1879-1961) qui a publié à Monaco en 1927, *A legenda de Santa Devota* ou *Santa Devota, légende rimée en monégasque*, œuvre importante en ce qu'elle est le premier ouvrage de littérature proprement monégasque, cette langue ne s'étant exprimée jusque là qu'oralement.

Déjà en 1865, le poète et pamphlétaire français Joseph Méry (1798-1866), ami d'Alphonse Karr, d'Henri Rochefort et de Gérard de Nerval, avait mis en vers la légende de sainte Dévote. Il habitait alors la *Villa Colombe*, près de la chapelle Sainte-Dévote, villa qui existe encore et dont le nom avait été donné en hommage à la sainte.

Ajoutons à ces œuvres celle de Louis Baudoin (1902-1970), en langue française, *Sur un beau lys... du sang, drame chrétien en cinq tableaux*, sur une musique du maître et compositeur monégasque Marc-César Scotto (1888-1960) ancien élève de Widor et de Vincent d'Indy, ouvrage publié en 1941 et diffusé sur les ondes de Radio Monte Carlo avec les chœurs du Théâtre National.

Notons l'ouvrage de Jean et Danielle Lorenzi, *Sainte Dévote, vie et martyre, cantate...*, publié en 1970 à Monaco.

Monseigneur Lazare Perruchot (1852-1930), propagateur du chant grégorien des moines de Solesmes, fondateur avec Vincent d'Indy de la *Schola Cantorum* en 1894, Maître de chapelle du prince Albert 1^{er} de Monaco, auteur d'une abondante production de musique sacrée, composa vers 1890 un oratorio, *Devota*, créé en janvier 1912 à Monaco puis donné quelques mois plus tard à l'ancien Trocadéro à Paris. On lui doit aussi une Cantate en l'honneur de sainte Dévote, composée en 1917, des

cantiques et diverses pièces musicales sur le même sujet.

Le 20 juillet 1997 a été donnée en première mondiale, dans la cour d'honneur du Palais Princier de Monaco, *A Sainte Dévote, Patronne de Monaco, martyre et bienheureuse*, du compositeur Marcel Landowski (1915-1999), dédiée à S.A.S. le Prince Rainier III. Cette œuvre d'une grande délicatesse et porteuse d'un message universel d'amour, a été très applaudie par un public nombreux et averti. L'œuvre vient d'être redonnée le 14 décembre 2004.

Signalons les nombreuses versions populaires de chants et prières à sainte Dévote : *Cantiques populaires de Monaco* (Monaco, Chêne, s.d.), en monégasque et en français.

Art pictural

Dès les prémices du culte envers la patronne nationale, l'art pictural s'est enrichi d'une sainte Dévote figurant sur le retable de Saint-Nicolas, achevé le 20 août 1500 par le niçois Louis Brea (1450-1523) pour l'ancienne église Saint-Nicolas (conservé actuellement dans la cathédrale). Dévote, la palme du martyre à la main, dans la plénitude de la jeunesse, est d'une grande douceur. Le vert olive de sa robe et le rouge de son manteau se détachent sur le fond or du polyptyque et l'on reste captivé par l'harmonieuse beauté des couleurs et des personnages qui, avec elle, composent comme une couronne autour du personnage central, saint Nicolas.

Le retable, récemment restauré, bénéficie d'une nouvelle présentation muséographique mettant en valeur cette œuvre majeure du patrimoine religieux monégasque.

Dévote est encore représentée, avec saint Georges et sainte Lucie, sur un retable offert par Isabelle Grimaldi (? -1583), épouse d'Honoré 1^{er}, représentée en miniature, agenouillée, au bas du panneau. Vers 1560-1570 (cathédrale de Monaco). Auteur inconnu (Ecole de Ligurie ?).

Dans la nouvelle chapelle Sainte-Dévote de la cathédrale de Monaco, on remarque, protégée par une vitrine de verre, une châsse contenant actuellement les reliques de sainte Dévôte (premier tiers du XVIII^e siècle) : sarcophage vitré à montants en bois laqué noir, doublé de feuille d'argent repoussé, avec pieds en argent, au sommet, petite statue reliquaire de saint Jérôme. Cette châsse a été remontée en 1814 avec les restes d'un reliquaire plus important, contenant, entre autres reliques, des reliques de saint Jérôme, - d'où la statuette à son effigie -, reliquaire qui figurait dans l'inventaire dressé à la mort du prince Antoine 1^{er} (1701-1731). L'autel de cette chapelle est l'ancien autel de sainte Dévôte de la chapelle des princes, orné de mosaïques du vénitien Facchina, marbre de la maison Baussan et Bouvas de Bourg-Saint-Andéol (monté par Antonin Hugon le 29 août 1887).

Une bannière datée de 1640, œuvre anonyme d'un peintre génois, conservée à la chapelle de l'Archiconfrérie de la Miséricorde, d'une grande délicatesse de coloris, représente Dévôte, d'un côté en protectrice de Monaco à l'égal de saint Nicolas, avec une Vierge à l'Enfant, et de l'autre au pied d'une Descente de Croix ou *Pietà*.

Autrefois, parmi les collections du Palais Princier, figuraient de nombreuses représentations de la sainte monégasque, tableaux, émaux, médailles, etc., rassemblés par les seigneurs et princes successifs depuis le XVI^e siècle, malheureusement dispersés sous la Révolution Française lors de l'annexion de Monaco à la France en 1793.

La légende de Dévôte est abondamment illustrée localement par d'autres œuvres artistiques, par exemple les vitraux :

- de la cathédrale (chapelle Sainte-Dévôte du déambulatoire) : deux vitraux représentant quatre scènes, le jugement de Dévôte, l'embarquement du corps de la sainte, la procession des reliques dans les rues de Monaco-Ville, la procession des reliques à la Rampe Major, œuvres de la Maison Lorin de Chartres entre 1883 et 1887 ;
- de la chapelle du Palais : jugement de

Dévôte, par la Maison Nicolas Lorin de Chartres (1883-1884) ;

- de l'église Saint-Charles (narthex, chapelle de gauche) : l'arrivée du corps de Dévôte à Monaco, vitrail exécuté par la Maison Lorin de Chartres (1883-1884) ;

- de l'église Sainte-Dévôte (transept, à gauche), par la maison Fassi cadet de Nice en 1948.

Et aussi quelques tableaux d'artistes anonymes, du XVIII^e siècle notamment, conservés dans des collections particulières, exposés à l'église Sainte-Dévôte, une statue en marbre de Carrare exécutée par l'artiste Martin Solaro entre 1654 et 1662 en la chapelle de La Miséricorde, etc.

Le lecteur pourra admirer ces œuvres au fil des pages du présent ouvrage (voir le chapitre consacré à l'iconographie dans les pages qui précèdent).

De nombreuses œuvres contemporaines ont été créées pour l'exposition *Imago 2004* (octobre 2004), sculptures, toiles, etc. démontrant que Dévôte reste une source d'inspiration en ce XXI^e siècle.

Numismatique et philatélie

C'est au Prince Honoré II de Monaco (1604-1662) que l'on doit les premières émissions numismatiques à l'effigie de sainte Dévôte en 1640, 1645, 1648, puis à Louis I^{er} (1662-1701) les émissions de 1676, 1683, 1687, suivies de celles d'Antoine I^{er} (1701-1731) en 1703, 1720, et enfin les dernières d'Honoré III (1733-1795) en 1735, avec l'invocation en latin *Tu ab hoste protege nos*, « Protège-nous de l'ennemi ». Nous avons montré, dans le chapitre relatif à l'iconographie, comment Dévôte a pris une part concrète à l'idée de souveraineté poursuivie par Honoré II⁽³⁾. La frappe d'une monnaie en euro à l'effigie de sainte Dévôte en 2004 renoue avec cette tradition.

Des médailles à l'effigie de la patronne de Monaco ont été fréquemment émises : médaille de Mgr du Curel, médaille de

⁽³⁾ Christian Charlet, « La représentation de sainte Dévôte, patronne de Monaco, sur les monnaies de la principauté et sa signification », in *Annales Monégasques*, n°27 (2003), p. 7-38.

bronze par P. Séguin-Bertault (1947), médaille par l'artiste monégasque Marcel Sbirazoli (1997), médaille commémorative « Sainte Dévote 2004 » par Pierre Lovy, etc.

Depuis, la philatélie de la Principauté a repris le thème de la légende de Dévote sur une série de vignettes en 1944, et plus récemment en 1992 et 1998 (série Europa, Fête de Sainte-Dévote). En 2004, à l'occasion du 17^e centenaire de l'arrivée des reliques de Dévote à Monaco, une nouvelle série a été émise.

Folklore et traditions populaires

La ferveur des Monégasques envers leur Patronne s'exprime aujourd'hui avec éclat pour la Sainte-Dévote, fête religieuse et nationale célébrée chaque année le 27 janvier et marquée par des cérémonies et des symboles rappelant l'épisode de l'arrivée de la martyre au port de Monaco. Le 26 janvier au matin, office religieux de la sainte et le soir, autre office suivi de l'envol de colombes et de l'embrasement d'une barque, tradition qui ne saurait remonter dans sa première manifestation au-delà des années 1841 ; respectée de façon épisodique depuis lors, et fixée seulement de façon constante depuis 1879, cette tradition remplace les simples feux de joie allumés au XVII^e siècle sur la Place du Palais Princier. Le 27 janvier, office à la cathédrale en présence de la Famille Souveraine et des hautes autorités, de cardinaux et évêques, etc., et l'après-midi, procession des reliques avec bénédiction du Palais, de la ville et de la mer. Un feu d'artifice, des spectacles populaires et des manifestations à l'Opéra de Monte Carlo marquent aussi ces festivités.

On lira, ci-après, les explications de l'archidiacre Louis Baudoin sur les origines de l'embrasement de la barque et de la procession des reliques.

Une tradition locale, dénuée de fondement, laisse toujours accroire que le drapeau rouge et blanc de Monaco rappellerait la voile de la barque de la sainte et le sang de son martyre, couleurs qui sont en fait,

depuis toujours, celles des armoiries des Grimaldi de Gênes, illustre famille dont les descendants règnent aujourd'hui sur Monaco.

Office et messe de sainte Dévote

La Sacrée Congrégation Romaine des Rites avait fixé l'office et le Propre de sainte Dévote par un décret du 31 août 1870, peu après l'érection de l'Abbaye *Nullius Diocesis*. La première lecture était tirée du Livre de la Sagesse (Eccl. 51) et la seconde de l'Evangile de saint Matthieu (XIX). Depuis la constitution du concile Vatican II, *De liturgia*, le Propre de sainte Dévote a été remanié dans l'esprit conciliaire. En 2002, les lectures de la liturgie étaient tirées de l'Épître aux Ephésiens de saint Paul (2, 13-14) et de l'Evangile de saint Luc (10, 25-28). A certaines occasions, notamment pour la messe du Comité National des Traditions Monégasques, le matin du 26 janvier, la messe de Sainte-Dévote est dite en monégasque.

Ainsi donc, depuis le XVI^e siècle, la légende de sainte Dévote s'ancre au plus profond de la culture nationale. Patronne Souveraine de la Principauté de Monaco, sainte tutélaire de la Famille Princière et protectrice des marins et de la Corse, elle se dresse telle une figure de proue entre l'île qui l'aurait vu naître et le port de Monaco qui devait lui offrir une dernière sépulture. Les nombreuses facettes de la vie sociale, politique, culturelle et religieuse monégasque que nous venons d'évoquer renvoient sans cesse les éclats de la dévotion de tout un peuple envers leur sainte nationale.

Nulle autre communauté que Monaco ne semble avoir manifesté, en autant de domaines différents, et avec une telle constance, cet attachement multi-séculaire envers son saint patron, attachement revendiqué par les Monégasques comme la marque de leur identité nationale.

Quoi qu'il en soit des conclusions apportées par la recherche historique, *Dei vota* restera toujours au cœur des Monégasques leur sainte patronne et protectrice Dévote...

9. *En marge de l'hagiographie*

Dévote et Honoré d'Amiens

Le prince Honoré II (1604 -1662) marqua une dévotion toute naturelle envers son saint patron, saint Honoré d'Amiens, et une affection particulière envers sainte Dévote, patronne de ses Etats, dont la protection, invoquée par ses sujets le 17 novembre 1641, avait permis de libérer la Principauté.

Aussi, en signe tangible de dévotion envers Honoré d'Amiens et Dévote, il fit tailler dans le marbre par un artiste travaillant à l'embellissement de son palais ces deux figures tutélaires et en fit le plus bel ornement de la chapelle palatine⁽¹⁾. Après quelques vicissitudes, évoquées dans les lignes suivantes, les deux statues sont aujourd'hui conservées dans le chœur de la chapelle de La Miséricorde, à Monaco-Ville.

Saint Honoré, à gauche, représenté en évêque, avec mitre, crosse ou bâton pastoral, est revêtu du pluvial (ou chape).

Sainte Dévote, à droite, tient en sa main droite la palme du martyr, la gauche s'appuyant sur un écu aux armes des Grimaldi. Nous avons vu dans les pages qui précèdent, consacrées à l'iconographie, l'importance de ce geste.

Selon L.H. Labande, les deux statues seraient vraisemblablement l'œuvre du sculpteur Martin Solaro, de Lugano, qui travailla à l'embellissement du Palais notamment par des sculptures pour les Bains du Palais.

L'écu fuselé de gueules et d'argent aux armes des Grimaldi, au pied de sainte Dévote, orné du collier de l'Ordre du Saint-Esprit donné au prince Honoré II le 25 mai 1642 par Louis XIII⁽²⁾, permet de dater ces deux statues après cet événe-

ment, ou plus précisément, compte tenu de ce qui précède, entre 1654 - 1655 (dates de construction de la nouvelle chapelle palatine Saint-Jean-Baptiste) et le 10 janvier 1662, date du décès d'Honoré II.

Les statues de saint Honoré et de sainte Dévote restèrent à la chapelle du Palais jusqu'à la fin de la Révolution, sans subir de dommages. Après le rétablissement du culte par le Concordat, le curé de Monaco Guglielmi eut l'audace de faire enlever ces deux statues pour les transporter à Nice afin d'orne une église qui venait d'être réouverte au culte catholique. La population de Monaco s'opposa à cette spoliation et fit transférer les deux statues à l'église paroissiale le 9 octobre 1805. Elle furent transportées vers 1880 à La Miséricorde et placées dans deux niches spécialement creusées dans le chœur pour les recevoir.

Cette rocambolesque affaire a été relatée en 1827 par le chroniqueur monégasque, le chevalier de Sigaldi, non sans quelque emphase et exagération :

« 9 octobre 1805. Le curé Guillelmi, plus intéressé pour les avantages de sa Patrie que pour ceux de sa paroisse, fait enlever les deux statues de marbre représentant St Honoré et Ste Dévote qui étaient situées dans la chapelle du Palais et les fait embarquer pour Nice, les destinant à être placées à Ste Réparate, les habitants de Monaco outrés s'émeuvent, mais craignant les suites du désaveu de Mr le Préfet qui avait consenti à cet enlèvement, excitent l'enthousiasme et le fanatisme

⁽¹⁾ Léon-Honoré Labande, *Inventaires du Palais de Monaco (1604-1731)*, Monaco - Paris, 1918, CCXXX («deux statues de marbre représentant saint Honoré et sainte Dévote...»).

⁽²⁾ Voir Inès et Claude Passet, *Le Giornale de la Paroisse Saint-Nicolas de Monaco (1638-1656) tenu par Don Pacchiero. Manuscrit 515 des Archives du Palais de Monaco. Traduction, notes et commentaires*, in *Annales Monégasques, Publication des Archives du Palais Princier*, Monaco, 1994-1996, <p.114-115>.

des femmes bien décidées de soutenir leur détermination contre toute opposition; la Religion a beaucoup d'influence sur le Sexe, dans un instant plus de cent femmes se trouvent rassemblées, elles courent vers le quai, s'élançant dans la barque, la sainte entreprise les encourage, anime leur force, elles enlèvent les deux pesantes statues ; sans charriots, sans brancard, sans levier, livrées à leurs seules débiles mains, elles sont transportées jusqu'à l'église où elles ont été placées latéralement au Maître Autel, dont elles font le plus bel ornement »⁽³⁾.

En fait la translation du Palais au port de Monaco puis, par barque, à Nice, coûta « y compris louage des poulies et cordes » 30 francs, et le rapatriement de Nice à Monaco exécuté par deux maçons, un aide et six portefaix 45 francs, payés par les marguilliers de Monaco. Ceux de Saint-Jacques *du Gesù*, où finalement les statues avait été transportées, prirent à leur charge le transport de Monaco à Nice « très satisfaits d'avoir excité la dévotion des habitants de Monaco à Ste Dévote »⁽⁴⁾.

Les statues, qui souffrirent de ces manipulations intempestives, - celle de saint Honoré présente des manques et cassures, surtout aux doigts -, furent déposées à l'église paroissiale Saint-Nicolas de 1805 à 1880.

Dernière pièce à verser au dossier, le témoignage du chroniqueur monégasque Vincent-Louis Bosio au 4^e Livre de ses *Notices sur Monaco*, vers 1844 :

« Au pied et au-devant de chacun [des piliers du chœur] on a élevé en 1808 un piédestal et placé au-dessus une statue en marbre représentant, les deux plus rapprochées du maître-autel, à droite St Honoré et à gauche Ste Dévote, statues autrefois placées dans la chapelle de Saint Jean au Palais dans une niche pour chacune en marbre bleu à droite et à gauche de l'autel »⁽⁵⁾.

Dévote, patronne de la mer, et saint Nicolas

On évoque trop souvent le patronage « ancien » de saint Nicolas sur les marins ou pêcheurs monégasques en relation avec la tradition maritime génoise, mais cela est loin d'être assuré.

Il n'y a jamais eu en effet de corporation de pêcheurs à Monaco. Le curé Pacchiero n'attribue à saint Nicolas aucun patronage spécifique à tel ou tel métier, ce qu'il n'aurait sans doute pas omis de noter au passage. En 1500, au temps de l'installation du retable de Saint-Nicolas à la paroissiale, Nicolas est le saint titulaire de l'église du Rocher, mais il n'est pas le patron des enfants, tradition d'origine française qui remonte à la fin du XII^e siècle⁽⁶⁾, mais qui a été introduite à Monaco très tardivement : il y a quelques décennies seulement avec les saynètes de la vie du saint jouées par des enfants à la cathédrale pour la Saint-Nicolas, patron secondaire de la cathédrale, dans le sillage de congrégations religieuses (Frères des Ecoles Chrétiennes)⁽⁷⁾.

A l'inverse de ce qui s'observe au même moment, par exemple dans le comté de Nice voisin, la fête patronale ne semble

⁽³⁾ Chevalier de Sigaldi, *Recherches sur Monaco ou Notices pour servir l'histoire de cette ville ...*, dit encore *Mémorial de Monaco*, achevé en 1827, ms 154 des Archives du Palais Princier, page 177.

⁽⁴⁾ APM D² 553, note du sous-préfet de Nice au Maire de Monaco, octobre 1805.

⁽⁵⁾ Vincent-Louis Bosio, *Notices sur Monaco, dédiées à Leurs Altesses Sérénissimes*, en 5 livres (s.d., vers 1844), APM ms 153, p.43.

⁽⁶⁾ L'épisode des enfants au saloir figure pour la première fois dans la *Vie de saint Nicolas*, en vers, de Robert Wace, chanoine de Bayeux, mort vers 1175, où le saint est le protecteur des jeunes filles, des enfants et des marins.

⁽⁷⁾ La statue de *Saint Nicolas et les trois enfants*, près de la nouvelle église Saint-Nicolas de Fontvieille, oeuvre de l'artiste A. Ricci (Rome, 1988), est une synthèse iconographique de saint Nicolas patron de la mer et des enfants : les plis de sa chape, traités en léger relief résillé rappelant les mailles d'un filet de pêche, enveloppent les trois jeunes enfants à ses pieds.

avoir donné lieu à aucune fête populaire, ni festin, ni bravade, ni rien de semblable, ni feu, ni procession de la statue du saint, sinon une messe solennelle.

Depuis son patronage sur la paroisse au XIII^e siècle, et *a fortiori* depuis sa présentation en majesté sur le retable, Nicolas de Myre était le grand saint monégasque, et la vénération dont il était l'objet bénéficiait d'une primauté sur tous les autres cultes. Pourtant son culte paraît avoir été partiellement éclipsé, du moins à partir des XVI^e - XVII^e siècles, par celui de sainte Dévote et en tout cas célébré avec moins de faste que celui de Dévote, à laquelle il est toujours associé, comme on peut le lire à travers le *Giornale* de Pacchiero : en 1640, par exemple, Nicolas figure à égalité aux côtés de Dévote sur le gonfalon des pénitents blancs, où il est représenté en évêque et non en patron des enfants ou des marins⁽⁸⁾ ; dans le culte il est, soit associé à Dévote (par exemple dans une prière commune pour la naissance de Louis I^{er})⁽⁹⁾, soit vénéré seul (invocation pour la fête du Rosaire⁽¹⁰⁾, antiphone récité pour la visite pastorale de l'évêque de Nice⁽¹¹⁾, neuvaine en juin 1649 pour lui demander la paix en Provence⁽¹²⁾). Pacchiero le note comme tuteur de la paroisse⁽¹³⁾, mais aucune cérémonie d'ampleur ne marque une dévotion particulière envers Nicolas, par contre sainte Dévote, « patronne et protectrice », bénéficie d'une fête et d'une procession en grande pompe, avec feux de joies et feux d'artifices⁽¹⁴⁾. Rien de tout cela pour saint Nicolas. Dévote est devenue alors la sainte patronne, la souveraine spirituelle qui reçoit les mêmes honneurs que le souverain temporel.

La fête de Nicolas n'est marquée d'aucune cérémonie maritime au XVII^e siècle. Lorsqu'on bénit la mer, c'est pour la Sainte-Dévote, le 27 janvier, et on le fait avec les reliques de la sainte venue de Corse par mer, non avec celles de l'évêque de Myre. Nul doute que ce culte perpétuait alors des rites anciens.

C'est donc sainte Dévote qui serait logiquement la sainte patronne des marins monégasques, quoiqu'en 1645 saint Elme soit signalé comme patron des marins dans le *Giornale* (<p.204>).

On a tenté de réintroduire depuis peu (en 1997) dans la procession du 27 janvier les *marinari* qui ferment la marche, et, l'été, la fête de la Saint-Nicolas d'été (la *Nicolcina* des Slaves) pour rendre à saint Nicolas son patronage des *marinari* et de la mer.

Lanciare, en 1752, note que sa fête est « une des principales fêtes avec l'exposition du Très Saint-Sacrement tout le jour » (*una delle principale festi, coll'esposizione del Venerabile tutto il giorno*)⁽¹⁵⁾.

Sainte Dévote et saint Georges

L'importance du culte de saint Nicolas à Gênes a peut-être été démesurément exagérée au détriment de saint Jean-Baptiste et saint Georges, en réalité beaucoup plus vénérés.

L'histoire et le culte de saint Georges sont étroitement liés à la République de Gênes. En 1100, Gênes est la République Saint-Georges. En 1407, l'Office ou *Casa di San Giorgio* regroupe les *mahones*, ou sociétés de créanciers de l'Etat⁽¹⁶⁾, et crée en 1408 la *Banco di San Giorgio*, dont le siège est fixé dans le palais *San Giorgio* construit de 1260 à 1571. En 1472 est institué l'Ordre de Saint-Georges.

Le culte de saint Georges est associé à celui de sainte Dévote. Si l'on en croit en effet la *Passio dei vota*, une chapelle

⁽⁸⁾ *Giornale*, <p.63>.

⁽⁹⁾ *Id.* <p.117>.

⁽¹⁰⁾ *Id.*, <p. 129>, <p.154>.

⁽¹¹⁾ *Id.*, <p. 226>.

⁽¹²⁾ *Id.*, <p. 293>.

⁽¹³⁾ *Id.*, <p. 140>.

⁽¹⁴⁾ Voir par exemple les relations des fêtes de la Sainte-Dévote, *Giornale*, <pp.50ss, 64ss, 108ss, 134ss, 179-180, 199-200, 245-253, 278, 287, 299-302>.

⁽¹⁵⁾ *Annunzio*, p. 44.

⁽¹⁶⁾ Vito Vitale, op. cit., vol. 1, pp. 152-153.



75



76

77



78

75 à 78. Exposition d'art sacré « Imago 2004 », Monaco, septembre 2004. *Sainte Dévote* par Claudia Gschwandtner (75 et 76) et par Nita Ker (77). *Fête de Sainte-Dévote* par Claude Gauthier, 1997 (78).

Saint-Georges aurait existé antérieurement à l'arrivée des reliques de Dévote. Or le culte de saint Georges, martyr du III^e siècle, ne fut florissant en Occident qu'après la première croisade. La tradition, qu'aucun témoignage archéologique ne vient confirmer, veut que l'église Saint-Georges se soit substituée à un ancien temple à Hercule.

Plus tard, saint Georges sera associé à Dévote sur un retable du XVI^e siècle, retable dit *de sainte Dévote, saint Georges et sainte Lucie*, aujourd'hui conservé à la cathédrale de Monaco.

A la fin du XIV^e siècle, en 1393, fut créée à Gênes la *Consortia dei forastieri*, sorte ou association de secours mutuel, à caractère religieux, dont le siège fut fixé à l'église *Sancta Maria dei Servi*. Elle fut placée sous la protection de la Madone de Miséricorde et de sainte Barbe, deux dévotions qui furent rapidement introduites à Monaco. Cette *sorta*, qui n'est pas une corporation regroupant les métiers, *arti*, car composée de gens de divers pays et métiers, accueille les étrangers, marchands, artisans, gens de mer,

artistes, des quatre nations, romaine, lombarde, française et allemande. Reconnue par le doge Paolo Fregoso en 1485, la *Consortia* voit sa période la plus florissante aux XV^e et XVI^e siècles⁽¹⁷⁾. Les Monégasques entretiendront des relations commerciales avec elle. C'est encore grâce à ce milieu que des échanges culturels s'établiront entre le nord de l'Europe et la Ligurie, relations artistiques dont l'influence fut importante dans ce que l'on appelle l'« école ligure » ou « génoise » dont la cathédrale de Monaco conserve quelques beaux spécimens (panneaux de *Saint-Roch*, *Saint Laurent*, par exemple). Quant au culte de saint Georges, il disparaîtra assez rapidement, après le XVI^e siècle. Renouant avec l'ancienne tradition génoise, en 1997 saint Georges a été choisi comme saint patron de la Force Publique de Monaco.

⁽¹⁷⁾ Elle fut absorbée en 1608 par la *Comunità del Crocefisso*. Voir Vito Vitale, *Breviario della storia di Genova*, Genova, 1955, vol.1, p. 202-203.



79. Carte de vœux pour Noël 1950. Représentation dans le style de l'enluminure médiévale. (Musée du Vieux Monaco. DR)

10. Santa Giulia et l'Italie

La dévotion à santa Giulia est particulièrement affirmée dans un certain nombre de localités d'Italie où des églises sous son patronage sont bien attestées historiquement. Ces lieux présentent au moins un des éléments suivants : soit ils se trouvent sur le parcours suivi par les reliques de la sainte durant la translation de ces reliques jusqu'à Brescia ; soit ils sont liés à l'aire d'influence de l'antique monastère lombard de *Santa Giulia*. Les centres principaux sont Livorno, lieu de débarquement des reliques de la sainte sur le continent, et Brescia, lieu de l'antique monastère Santa Giulia qui conserve ces reliques. Ce monastère a eu un rôle déterminant à Brescia et dans toutes ses possessions qui s'étendaient en Italie et outre-Alpes.

Le culte de *santa Giulia* s'est particulièrement développé dans la cité et la province de Brescia où l'on compte plus d'une dizaine d'églises sous son vocable. Ce culte a été développé à partir du monastère d'Ansa étroitement lié à la domination lombarde qui, dans le troisième quart du VI^e siècle, s'étendait à Bergame, Modène, Lucca, Bologne, Mantoue. Les Lombards se convertirent rapidement au christianisme grâce à l'œuvre religieuse et culturelle des bénédictins. C'est alors qu'Ansa, par dévotion pour santa Giulia, fit transférer ses reliques de La Gorgone à Brescia. Le lien très fort entre le roi lombard Didier et les bénédictins, et l'influence politique qu'eurent ces derniers par leur présence sur ce territoire, apparaissent à travers quelques événements, notamment la fondation de l'abbaye de Leno en 758, destinée à devenir une référence majeure au cours du Moyen Age jusqu'à rivaliser avec Farfa, Nonentola et le Monte Cassino lui-même. Les bénédictins participèrent ainsi, par leur influence culturelle et les relations qu'ils entretenirent avec toutes les fondations de l'ordre, à la diffusion du culte de

sainte Julie dans toutes leurs possessions terriennes, dans la région de Crémone, en Emilie, en Toscane, etc. Le monastère de Brescia, qui abrita les reliques de Julie, devint un centre culturel prestigieux où furent envoyés les fils et filles des puissantes familles de la noblesse carolingienne.

A partir du Moyen Age, les bénédictins par leurs prédications, et les fidèles par leurs migrations, diffusèrent la dévotion à santa Giulia en Toscane et en Ligurie, jusqu'en France actuelle. Au cours des siècles, le culte envers Julie s'est étendu aux zones qui entretenaient d'intenses contacts à caractère économique, social, culturel et religieux (par les différentes abbayes bénédictines).

Les lieux de culte dédiés à sainte Julie en Italie sont extrêmement nombreux. Nous ne retiendrons ici que ceux dont l'histoire et le milieu culturel nous paraissent le plus en corrélation avec la diffusion du culte de Giulia - *Deo devota* dans nos régions. En Toscane, mentionnons l'église médiévale Santa Giulia à Lucca, et l'église de Caprona di Vicopisano (Pise) citée en 1096. En Ligurie, l'église Santa Giulia à Deigo (Savona), celle du Cap Noli (Savona) citée en 1191 et dépendant de Lérins, ou encore celle de Centaura di Lavagna (Gênes).

En Piémont, citons l'église Santa Giulia de Turin, et l'abbaye de Santa Giulia au monastère bénédictin de Bormida (Asti), datant de la seconde moitié du X^e siècle.

En Lombardie, mentionnons l'église Santa Giulia de Bonate (Bergame), important siège religieux durant la période romane, dont la légende attribue la fondation à la reine Théodolinde (615-629). De nombreux historiens font cependant remonter sa première construction à la période lombarde, aux VII^e-VIII^e siècles.

On comprend donc ainsi, grâce à cette vue rapide de la diffusion géographique du culte de Giulia - *Deo devota* dans les milieux culturels bénédictins, comment ce culte est parvenu jusqu'en Ligurie où il a été diffusé, alors, par l'abbaye de Lérins, depuis sa possession de Noli sans doute jusque et y compris chez sa « rivale » Saint-Pons.

11. Orientations bibliographiques

- « Documents d'archives : la « Fête de Sainte-Dévote, Protectrice de Monaco » d'après le manuscrit de Louis-Vincent Bosio (1843) », in *Annales Monégasques, Revue d'Histoire de Monaco*, Publication des Archives du Palais Princier, n° 13 (1989), p. 143-166.
- Louis Brea, *le retable de saint Nicolas* [de la cathédrale de Monaco], Collectif, numéro 154 hors-série de la revue *Connaissance des Arts*, juillet 2000 (par Claude Passet et *alii*).
- AIGRAIN (René)**, *L'hagiographie, ses sources, ses méthodes, son histoire*, Paris, Bloud & Gay, 1953.
- BAUDOIN (Louis)**, *Essai sur le droit de patronat et de collation des bénéfices ecclésiastiques dans la Principauté de Monaco*, Monaco, Les Editions de Fontvieille, 1955.
- CHARLET (Christian)**, « La représentation de sainte Dévotte, patronne de Monaco, sur les monnaies de la principauté, et sa signification », in *Annales Monégasques*, n° 27 (2003), p. 7-38.
- CHOBAUT (Henri)**, *Essai sur l'autonomie religieuse de la principauté de Monaco*, Monaco, Imprimerie de Monaco, Paris, Librairie A. Picard, 1913.
- CORSI MASI (Francesca)**, « Storia, leggenda, tradizione popolare : una tavola del Trecento con Santa Giulia e storie », in *Rivista del Comune di Livorno*, n° 43, juillet - septembre 2003, p. 33-45.
- DELEHAYE (Hippolyte)**, *Cinq leçons sur la méthode hagiographique*, Bruxelles, 1934.
- DELEHAYE (Hippolyte)**, *Les passions des martyrs et les genres littéraires*, Bruxelles, 1966.
- MAI (Canonico Eufrazio)**, *L'antica tavola di S. Giulia e il suo probabile autore*, Livorno, 2001.
- PASSET (Claude)**, « Les sources de la *Passio Devotae*, un manuscrit inédit, Paris, B.N. Lat 5248, XI^e siècle », in *Annales Monégasques*, n° 1 (1977), p. 79-98.
- PASSET (Claude)**, « Bref historique de l'Archevêché de Monaco », in *Histoire des Diocèses de France, Les Diocèses de Nice et Monaco*, Paris, Beauchesne, 1984, p. 350-363.
- PASSET (Claude)**, *Le diocèse de Monaco. Ses origines historiques. Centenaire du diocèse de Monaco, 1887-1987*, Monaco, 1987, 24 p.
- PASSET (Claude)**, « Les anciennes orgues de l'église Saint-Nicolas de Monaco », in *Annales Monégasques*, n° 12 (1988), p. 149-168.
- PASSET (Claude)**, « Monaco et la Légende ou Passion de Sainte Dévotte (XI^e siècle) », [et traduction anglaise] « Monaco and the Legend or Passion of Saint Devote (XI^e century) », Publication du Conseil de l'Europe, 1998. Disponible sur Internet : <http://culture.coe.fr/culture/légendes> (texte en français et en anglais).
- PASSET (Claude)**, « Pratique religieuse et dévotion populaire à Monaco autour de l'an 1500 », in *Annales Monégasques*, n° 25 (2001), p. 153-202 .
- PASSET (Claude)**, « Sainte Dévotte, patronne de Monaco », in *Monaco, vivre ma ville* (revue communale monégasque), n°1, 2004, p. 8-11.
- PASSET (Claude)**, Traduction de la Passion de sainte Dévotte, d'après la plus ancienne version manuscrite (Paris, BNF ms latin 5248, XI-XII^eme s.) découverte par Claude Passet, Monaco, janvier 2004.
- PASSET (Claude)**, *Traits de l'iconographie monégasque de sainte Dévotte, Itinéraire culturel ...*, Monaco, juin 2004.
- PASSET (Inès et Claude)**, 1994 - 1996, « Le Giornale de la Paroisse Saint-Nicolas de Monaco (1638-1656) tenu par Don Pacchiero. Manuscrit 515 des Archives du Palais de Monaco. Traduction, notes et commentaires », in *Annales Monégasques*, n° 18, 19 et 20 (1994, 1995, 1996).
- PILONE (Elisabetta)**, *L'oratorio di santa Giulia in Livorno e un'antica immagine della Beata Vergine Maria*, Livorno s.d. (circa 2000).
- TERRENI (Francesco)**, *S. Giulia : martire cartaginese, Patrona di Livorno*, Livorno, 2003.
- TERRENI (Francesco)**, *S. Giulia e la più antica Confraternità livornese*, Livorno, 2003.

12. Pièces justificatives

Passio sc̄a dei uota uirginis.
Coypseabus dioleciani. et maximiani imperator.
puella quidam nomine dei uota. ab infanti christi-
ana. fuit in insula que uocatur corsica; Audient autē
quā barbarus p̄ses. ibidem eēt uenturus. ad p̄sequendo
xp̄ianos. surgens oculte uenit ad domū amisdā senatoris
nomine beutici p̄p̄i meum et sacrilega paganorum.
ut sua defensione cum liceret lege uiuere xp̄iana. Pe-
ta uero ancilla xp̄i. cū eēt bonis morib' constituta.
et scripturis spiritalib' erudita. die noctūq;
dn̄o psallebat. ymnis et psalmis ac lectionib' totū
mentis intentione uacabat. et corp' suū ieiuniis ma-
cebat. euāgelicis incerta p̄ceptis quib' dn̄s ait. Beati
qui esurunt et situnt iustitā. qm̄ ipsi saturabuntur.
Legitur cū se abstinentiis uigiter affligeret. nullus ei
potuit suadere ut u. unius diei spatium ieiunij re-
laxaret. nisi ut solum resurrectionis die aliquid uentili
cibus acciperet. Et allebat ergo naturali candore facies ei
irradiata fulgebat. Audient hęc eunicius quā uirgo xp̄i
di uota. ita animā suam ieiuniis cruciaret. uigilaret
eam ad se dicent. Quid puella temetipsam. tantis ie-
iuniis affligis. et anima tuā exornas. abstinentia.
Sunt uenerabilis di uota respondit. Ego animā meā
nō crucio. sed diuersis tam pascis deliciis. quia d̄s ē
in celo qui me corib' bonorū suorū faciat deus. Et
hec eunicius timore concussus. nichil ei tra dicere
ausus est. sed per claritatem uultus ei in intendere no-
cent. Non potuit. multi uero eunicius. et uirgines
fides cū classe nauis in insula uenient no se
crificandi dn̄i defendit. Itaq; om̄s ymnates loci illi
ibidē conuenissent. et eunicius senator. cū p̄cepit
alic dn̄i sui immolare. ut iura offerre. Sed di uota

mulum tuum auticum. cū electis . . . quia p̄ me malefi-
cus a fide barbaro nequissimo occisus est; studens hec
barbarus indigne ferens iniurias illius. uisit eum sic
ligatis manib' eculeo suspendi. Que dum suspenderetur
clamauit dicens. Dñe ihu. xp̄e suscipe sp̄m meum. q̄a
p̄p̄e nomen tuū hec pa aior. Et audita est uox de celo di-
cens. fāmula mea exaudita est oratio tua. Que quid pe-
tisti. aut pecceris obtinebis. Et statim colūba de ore eius
egressa rapido alta petiit. & ad astrū uolauit. Ibiq; mar-
tirium suum consummauit. in pace. Cumq; hoc seussim'
p̄fēs audisset quod iam migrasset ad celos. cō filio accep-
to cū suis satellitib' uisit in crastinū corpus eius igne
cremata. Ipso tempore p̄ p̄secutionē paganorū latitabant.
in spelluncis ue. uernus bene natus p̄br. & sabaudus.
& apolenarius diaconus. qui mouiti sunt p̄uisum. ut
inde corpus beate uirginis deponerent. Tunc accepto cō-
silio unā cū graciano nauclerio. ut milia adine uirgi-
nam. nocte abstulerūt corp' eius. & posuerunt in nauē
ibiq; condierunt aromatis. Et dū cepissent nauigare.
cepunt p̄gere ad affricā. flante autē uento australi.
cepunt pelagus contra partē septem trionalem. Ipsa autē
nauicula sicut fuerat destituta. & sicca in litore. faci-
ebat multam aquā in sentina sua. Nota autē nocte la-
borantes nichil p̄ficiabant. diluculo uero irruit sopor.
sup gracianū nauclerium; Et dixit sc̄ssimo bene na-
to p̄bro. Surge dñe mi. & gubn. modū. dū ego
p̄uululū requiescā. Qui dū requieuisset. uisit est gra-
ciano nauclerio qđ beata uirgo dei uota. pulsasset la-
terā eius. & dixisset illi; Surge gratiane naucleri
quia cōpestas est. se modo habebis quietū mare.
nauicula tua nō occupabitur amplius aqua. nec
fluctib' quacietur. Tu uero cū sc̄ssimo p̄bro dilectum

hec audiens p̄ illoꝝ ei rorem eximo pectoris alta suspi-
 ra. p̄trahere. Et cū eēt in unum & ibidem crapulis
 iuacarent. et barbarus p̄ses de p̄secutione xp̄ianoz
 tractaret. hoc p̄ satellites suos nunciatū est ei. qđ cū eua-
 cio senatore domi eēt puella que deos eoz iridebat & sa-
 crificare differret. Tunc alloquitur barbarus p̄ses eua-
 cium dicens. Audiote cū domi esse puellā. que deos nr̄os.
 detert. & nescio quē xp̄m qui audeat crucifixus est co-
 lit. Ad hec euticius respondit. Puelle^{de} qua dicas nullate-
 nus p̄suadere potui. ut diis nr̄is uota p̄solueret. Et ad hoc
 euticius respondit. Si michi om̄e substantiā tuā daret.
 nō poterat ad bonū eius meritū comparari. Siquide eua-
 cius senator. uenerabilis & potens erat. & et uenenat. &
 minus p̄ses. manifeste ei iniuriā facere nō audent. uis-
 sit euticiū abs se se uenenis int̄fici. Et mittens ad do-
 mum eius. inde iussit ut puellam p̄cipite traherent.
 & adducerent ante p̄sidiē. Ipsa uero dū duceretur p̄sal-
 lebat dicens. D̄s in ad uentruum. intende dn̄e ad auuā
 uum in festina. Cūq; ante conspectū p̄sidis eam p̄sen-
 tassent. dixit ad eā p̄ses. Facta es dicit. Virgo xp̄i dei
 uota respondit. Ego cotidie mente pura deservio d̄o.
 Quos deos eros & lapideos respuo. quia s̄ effigies
 hominū absq; uisu. & absq; auditu. Tunc barbarus
 p̄ses motus iracundia. iussit os ei lapide contundi dicens.
 Deos & deas bla^{fe}mare noli. Iterū iussit eam scitissimus
 p̄ses. ligatū manū & pedū p̄petrā acutissimū trui.
 ita ut om̄ia membra eius disuangerentur. Ipsa autē di-
 cebat. Dn̄e d̄s gr̄is agonomini tuo. qui dignaris me
 coronā martyrii. suscipe. Et adiecit uoce magna
 in clamaue dicens. D̄s uirtutū qui es seruans cor-
 poris uirtutes. qui dixisti & facta sunt. mandasti & crimi-
 na sunt. exaudi orationē ancille tue. & ad m̄nera fa-

158

...tionum. Et cum in ... a colūba egredientē deore meo
 ... eam. usq; dum ueniat in locum qui grece dicitur
 monachos. latine autē singularis. et ibidē sepelire corp
 ... eum. At illi diligenter. intuentes. uiderunt colūbam
 egredientem de ore eius. que p̄cedebat eos. Et secuti sunt eā
 usq; ad p̄dictum locum. Et ipsa colūba ueniens in locū
 monachorū in ualle que uulgo dicitur grammatres resedit ante
 ipsam eccliam paruumq; est sicut in ualle supra dicta in
 honore s̄ci georgii. Iniq; sepelierunt corp̄ beate d̄i uocē
 arguris. et martyris xp̄i die. vi. kal. febr. R. Roman
 ... d̄i m̄o ih̄u xp̄i. cui est honor et gl̄a in sc̄to s̄c̄loꝝ d̄i.

... ue maria gracia plena dominus tecum uirgo serena Benedictam in mulieribus que peperisti
 ... hominū et angelorū gloriam Et benedictus fructus uentris tui Qui coheredes ut essemus
 ... nos fecit p̄graciam Per hoc autem aie mundo tam su ... contra carnis uim genuisti
 ... in nouum stella solem noua genitrix Turani magni leonis magni saluatoris xp̄i
 ... dum estis uirgo intacta Tu floris uotis ouis pastoris uirginum regina rosa
 ... p̄na genitrix effici. Tu uirtus regis iusticie Tu mater et misericordie delacri fecisti misere
 ... solum reformas gracia Tu mater et regis isrl̄a. P̄ te patet celestis curia P̄ te res doratur.
 ... te iustis confectur gracia Ergo mar: stella Virgo dei cella et solis annua p̄uadisi porta per quam
 ... terra natam tuam om̄ia ut nos soluat a peccatis in regno claritatis quo lux fulget s̄cula collocet
 ... persecudo ...

83. Passio sancta dei vota, Paris, B.N.F., ms lat. 5248, fol. 158 r°
 (Cliché Bibliothèque Nationale de France, Paris)

LA LÉGENDE
DE
SAINTE DÉVOTE¹

Temporibus Diocletiani et Maximiani imperatorum, puella quædam, nomine Devota², ab infancia christiana fuit in insula quæ vocatur³ Corsica. Audiens autem quod Barbarus præses ibidem esset venturus⁴ ad persequendos christianos, surgens occulte, venit ad domum cujusdam senatoris, nomine Euticii⁵, propter

¹ Les archives du Palais de Monaco possèdent deux copies collationnées de la légende de sainte Dévote, l'une, notariée, datée de décembre 1602, l'autre, sans date, peut être un peu antérieure, n'ayant d'autre authentication que celle du prieur claustral et des moines. — On trouvera, à la fin de la légende, ces deux formules. — Ces transcriptions sont antérieures toutes les deux à l'établissement du texte donné en 1613 par Vincent Barralis dans sa *Chronologia Sanctorum, etc. sacræ insulæ Lirinensis*, page 133. Quoique procédant du même manuscrit, il y a entre les trois textes des différences assez sensibles. Nous suivons celui de la copie notariée de 1602 et donnons les variantes, sous la lettre A, pour l'autre copie existant aux Archives du Palais, et sous la lettre B pour le texte de Barralis.

² *Deiyota*, B. — ³ *dicitur*, A. — ⁴ *venturus esset*, A. — ⁵ *Euticum*, B.

metum et sacrileggia paganorum, ut sua deffensione eam liceret vivere christiana¹.

Beata vero ancilla Christi, cum esset bonis moribus instituta, et scripturis spiritualibus erudita, die noctuque Deo psallebat hymnos et psalmos²; hæc lectionibus vacabat tota mentis intentione³, et corpus suum jejuniis⁴ macerabat, evangelicis intenta præceptis⁵, quod Dominus ait: *Beati qui esuriunt et sitiunt justitiam, quoniam ipsi saturabuntur*. Igitur, cum se abstinentiis jugiter affligeret, nullus ei potuit suadere ut vel unius diei⁶ spatium a jejuniis relaxaret, quæ, nisi solum Resurrectionis die, aliquantulum cibos acciperet⁷. Pallebat ergo mundo candore⁸ facies ejus, et divino splendore radiata fulgebat. Audiens hæc Euticius, quod virgo Christi Devota⁹ ita animam suam jejuniis cruciaret, vocavit eam ad se, dicens¹⁰: « Quid, puella, temetipsam tantis jejuniis affligis, et animam tuam excrucias abstinendo? » Cui¹¹ venerabilis Devota¹² respondit: « Ego animam meam non « crucior, sed diversis¹³ pasco deliciis, quia est Deus in cœlo, qui « me quotidie bonorum suorum satiat donis ». Ad hæc Euticius, timore concussus¹⁴, nihil ei ultra dicere ausus est, sed nec claritatem vultus ejus intendere poterat¹⁵.

Non post multum vero temporis¹⁶, Barbarus præses, cum classe navali in eandem insulam veniens¹⁷, ad sacrificandum Diis descendit. Cumque omnes primates loci illius¹⁸ ibidem convenissent et Euticius senator cum eis, cœperunt illic Diis suis immolare¹⁹ et thura offerre. Sancta Devota²⁰, hæc audiens, propter illorum errorem ex imo pectoris alta suspiria protrahebat.

liceret

¹ ut sua defensione eidem Devote virgini vivere liceret christiana lege, A. — ² die noctuque psallebat hymnis et psalmis, A. — ³ tota mentis intentione vacabat, A. — ⁴ et abstinentiis, A. — ⁵ sciens quod, B. — ⁶ cum se abstinentiis maximis affligeret et nullus ei possit suadere ut unius diei, A. — ⁷ relaxaret, nisi solum in Resurrectionis die in quo aliquantulum ciborum accipiebat, A. — ⁸ nivali candore, A. — ⁹ Devota, B. — ¹⁰ et dixit, A. — ¹¹ Euticio, A. — ¹² Devota, B. — ¹³ cam, A. — ¹⁴ excussus, A. — ¹⁵ ei respondere ausus fuit; sed nec claritate maxima in ejus vultu intendere poterat, A. — ¹⁶ Et cum per multum temporis, A. — ¹⁷ venisset, A. — ¹⁸ illius loci, A. — ¹⁹ cœpisset Diis suis immolare, A. — ²⁰ Devota, B.

Et cum essent in unum, et ibidem crapulis vacarent, et Barbarus præses de persecutione Christianorum tractaret, hoc est a satellitibus suis ei nuntiatum¹ quod cum Eutichio senatore domi esset puella² quæ Deos eorum irrideret et sacrificare differret. Tunc alloquitur Barbarus præses Euticium dicens : « Audio « tecum esse domi³ puellam quæ Deos nostros deserit, et nescio « quem Christum, qui a Judæis crucifixus est, colit? » Ad hæc Euticius respondit : « Puellam quam dicis, nullatenus potui Diis « nostris vel caput facere flectere⁴ ». Dixit ad eum præses : « Da « illam mihi, ego enim eam faciam Diis nostris vota persolvere⁵. » Et ad hæc Euticius respondit : « Si mihi omnem substantiam « tuam dares, non posset ad bonum ejus meritum comparari⁶. »

Erat siquidem Euticius senator venerabilis sed veneratissimus; præses manifeste⁷ ei injuriam facere non audens, Euticium occulte venenis interfici jussit; et mittens ad domum ejus, inde jussit ut puellam præcipitem traherent et adducerent ante præsidem. Ipsa vero, dum duceretur⁸, psallebat, dicens : « Deus « in adjutorium meum intende, Domine ad adjuvandum me » festina ». Cumque ante conspectum præsidis eam præsentassent, dixit ad eam præses : « Sacrifica Diis ». Virgo Christi Devota⁹ respondit : « Ego quotidie mente pura desservio Deo; « ceteros¹⁰ Deos¹¹, æreos, et lapideos respuo¹², qui sunt effigies « hominis¹³ absque visu, audituque¹⁴ ». Tunc Barbarus præses, motus iracundia, jussit os ejus lapide contundi¹⁵, dicens : « Deos « et Deas¹⁶ blasphemare noli. » Iterum jussit eam sævissimus¹⁷ præses, ligatis manibus et pedibus, per petretum¹⁸ acutissimum¹⁹

¹ de persecutione tractaret, per satellitis suos nuntiatum ei, A. — ² puella esset domi A. — ³ domi esse, A. — ⁴ nullatenus potuit diis nostris capita sua flectere, A. — ⁵ Duc illam ad me et ego illam faciam Diis nostris sacrificare, A. — ⁶ non posset ad maximum ejusdem virginis meritum comparari, A. — ⁷ Siquidem Euticius senator honorabilis et potens erat; sed iniquissimus præses manifeste, A. — Erat quidem Euticius senator honorabilis, sed et etiam præses ideoque manifeste, B. — ⁸ jussit Euticium abscondite venenis interfici; et mittens domum ejus jussit ut puellam extraherent et adducerent, A. — ⁹ Devota, B. — ¹⁰ Cereos, B. — ¹¹ Ego quotidie in scriptura Deo desservio, ceteros Deos, A. — ¹² et negligo, A. — ¹³ hominis, A. — ¹⁴ et absque auditu, A. — ¹⁵ conculi, A. — ¹⁶ Deos Deasque A. — ¹⁷ iniquissimus, A. — ¹⁸ pomerium, A. — ¹⁹ perpetratum acutissimum, B.

trahi, ut omnia membra ejus disjungerentur. Ipsa autem dicebat. « Domine Deus, gratias ago nomini tuo, qui dignaris me cum « corona martyrii suscipere »; et adjiciens¹ voce magna clamavit, dicens : « Deus virtutum, qui es scrutans² corda et renes, qui « dixisti, et facta sunt omnia, mandasti et creata sunt³, exaudi « orationem ancillæ tuæ et annuera famulum tuum Euticium « cum electis tuis, quia propter me maleficiis a præside Barbaro « nequissimo et omnium dæmoniorum cultore, occisus est ».

Audiens hæc Barbarus, indigne ferens injurias illius, eam sic ligatis manibus eculeo suspendi jussit⁴. Quæ, dum suspenderetur, clamavit, dicens : « Domine Jesu Christe, suscipe « spiritum meum, quia propter nomen tuum hæc patior ». Et audita est vox de cælo dicens : « Famula mea, exaudita est « oratio tua, quia quidquid petisti aut petieris, obtinebis⁵ ». Et statim columba de ore ejus egressa, rapido volatu alta petiit⁶, et ad astra volavit, ibique martyrium suum cosummavit in pace.

Cumque hoc sævissimus præses audisset, quod jam migrasset ad cælos, consilio accepto cum suis satellitibus⁷, jussit in crastinum corpus ejus igne cremari.

Ipsa tempore⁸, propter persecutionem paganorum latitabant in speluncis et cavernis Benenatus, presbyter Sabaudus, et Apollinarius⁹ diaconus, qui moniti sunt per visum ut deberent inde corpus beatæ virginis deponere. Tunc accepto consilio, una cum Gratiano nauclero, cum multitudine virginum, nocte abstulerunt corpus ejus, et posuerunt in navi¹⁰, ibique condiderunt¹¹ aromatisibus. Et dum¹² cœpissent navigare, cœperunt pergere ad Africam. Flante autem vento australi, ceperunt pelagus contra¹³ partem septentrionalem. Ipsa autem navicula, sicut¹⁴ fuerat destituta et

¹ Adjiciens iterum, A. — ² Deus virtutum et scrutans, A. — ³ et facta sunt a Domino nostro mandasti et creata sunt, A. — ⁴ virginis injuriam, jussit eam ligatis manibus eculeo suspendi, A. — ⁵ et quicquid petistis obtinebis, A. — ⁶ rapido alta petiit, A. — ⁷ sacerdotibus, A. — ⁸ Et in ipso tempore, A. — ⁹ Sabaudus, n'existe pas dans A : Benenatus presbyter et Apollinarius, A. — ¹⁰ una cum Gratiano nauclero nocte abstulerunt corpus beatæ Devotie cum multitudine virginum et posuerunt in navi, A. — ¹¹ cooperiere, A. — ¹² cum, A. — ¹³ vento australi, et inde navigare versus, A. — ¹⁴ quia.

sicca in littore faciebat multam aquam¹ in sentina sua; tota autem nocte laborantes² nihil proficiebant.

De diluculo³ vero irruit sopor super Gratianum nauclerum, et dixit sanctissimo Benenato presbytero : « Surge, domine⁴, et « gubernamodicum, donec⁵ ego paululum requiescam ». Qui, dum requievisset⁶, visum est Gratiano nauclero quod beata virgo Devota⁷ pulsasset latera ejus⁸, et dixisset illi : « Surge, Gratiane « nauclere, quia, tempestate semota⁹, modo habebis quietum « mare, et naviculam tuam non occupabit amplius aqua, nec « fluctibus quatietur¹⁰; tu vero, cum sanctissimo presbytero, dili- « gentius intuente¹¹, et dum videritis¹² columbam egredientem de « ore meo, sequimini eam, usque dum veniatis ad locum¹³ qui « græce dicitur *Monacum*¹⁴, latine autem *Singulare*, et ibidem « sepelite corpus meum ».

At illi, diligenter intuentes, viderunt columbam egredientem de ore ejus, quæ præcedebat eos, et secuti sunt eam usque ad prædictum locum. Et ipsa columba, veniens¹⁵ in locum Monacum¹⁶, in vallem¹⁷ quæ vulgo dicitur *Gaumates*, accedit ante ipsam ecclesiam¹⁸ quæ est sita in valle supradicta, in honorem Sancti Georgii, ibique sepelierunt corpus beatæ Devotæ¹⁹, virginis et martyris Christi, sub die sexto kalendas februarii, regnante domino nostro Jesu Christo, cui est honor et gloria in sæcula sæculorum. Amen.

Hoc vero, cum summa diligentia et studio extractum fuit ab originali codice quondam membraneo admodum antiquo in quo etiam quorundam aliorum Sanctorum vitræ sunt descriptæ; qui codex antiquus pertinet ad monasterium Sancti Pontii extra mœnia Niciæ. Et in hujus rei fidem unus ex ipsis D. monachis hic se

¹ multum aque, A. — ² et per totam noctem navigantes, A. — ³ Diluculo, A. — ⁴ denuo, A. — ⁵ dum, A. — ⁶ requievisset, A. — ⁷ Deivota, B. — ⁸ eum a latere ejus, A. — ⁹ tempestas fuit, sed, A. — ¹⁰ patietur fluctibus, A. — ¹¹ presbytero Benenato diligenter intueri, A. — ¹² videbitis, A. — ¹³ veneritis locum, A. — ¹⁴ Monacus, A. — Monacho, B. — ¹⁵ advolans, A. — ¹⁶ Monæci, A. — ¹⁷ valle A. — ¹⁸ ante parvam ecclesiam, A. — ¹⁹ Deivotæ, B.

subscripsit anno a nativitate Domini Nostri Jesu Christi millesimo sexcentesimo secundo, kalendas decembris, in predicto monasterio.

Reverendus D. Julius Raminius, monachus monasterii prefacti me manu propria subsignavi.

Ego Andreas Robinus, notarius et dicti monasterii scriba, præsentem copiam seu transumptum fieri manu aliena, mihi fida, feci et quia cum suo originali debite collatione facta ad invicem concordare inveni, me hic propria manu me manualiter subscripsi ¹.

Transcription notariale collationnée.

Archives du Palais de Monaco, A 12, n° 1.

¹ Voici la formule d'authentification du second texte conservé aux archives du Palais de Monaco sous la cote A 8, n° 45 :

« Ego dominus Antonius Franciscus Barralis, prior claustralis sacri monasterii
« Sancti Pontii, attestor legendam seu vitam Sanctæ Devotæ subscriptam, extractam
« fuisse a quodam codice antiquo dicti monasterii, in quo descriptæ sunt vitæ aliorum
« sanctorum; in cuius rei fidem subscripsi. Ego D. Antonius Franciscus Barralis
« prior, D. Rafael Palladius monachus, D. Joannus Baptista Salvatoris monachus,
« D. Franciscus Barellius monachus, D. Nicolaus Juglarius monachus et sacrista,
« D. Johannes Ruffus prior Sanctæ Devotæ ».

Cette authentification ne porte pas de date; mais on y trouve dom Jules Ramin qui a signé celle de la copie de 1602; or, le *Chartrier de l'abbaye de Saint-Pons* (n° ccccxii, page 436), contient un acte de 1593, où tous les religieux de l'abbaye sont nommés, et où figurent Antoine-François Barralis et dom Jules Ramin; mais Barralis est alors vicaire du monastère et pas encore prieur claustral; d'autre part François Barelli et D. Nicolas Juglar, profès dans notre authentification, y assistent comme novices; l'authentification est donc certainement postérieure à 1593.

Sans entrer dans la discussion critique de ces textes, il nous paraît utile de signaler que la seconde copie de Monaco omet la qualification, si peu vraisemblable à cette date, de *Sabaudus* attribuée par les deux autres au prêtre Benenatus. Ajoutons également que les deux copies font dire à sainte Devote « *Ceteros Deos æreos et lapideos respuo* », tandis que V. Barralis écrit : « *Cereos Deos* » ce qui avait amené Le Blant dans une *Note sur divers actes de martyres* à trouver ici une allusion, unique dans les actes, au culte des Romains pour les idoles de cire.

Dans ses *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastiques*, Le Nain de Tillemont (t. v, p. 638, note cxii), écrit : « On garde aussi à Monaco une vie de sainte Devote « qu'on dit être fort ancienne, mais d'un style extrêmement rude et barbare, ce qui « convient mieux au viii^e siècle et aux suivants qu'à ceux qui sont plus anciens ».

Nous avons vainement cherché ce document; aucune pièce relative au culte de sainte Devote, ni aucun ancien inventaire n'y font allusion.

De sanctis in mēse maij



Julia virgo ⁊ mar

tyr ex ciuitate carthagineñ. cū dicta vrbs capta et subuersa fuisset: captiua ducta fuit: que sortita cuz alijs concaptiuis deuenit in seruitutem cuiusdam eusebū gentilis nobilis palestini: cui diligentissime famulabatur: spacio quo poterat ieiunijs et orationibus vacās.

Eāq; dominus eius q̄uis christianam ob ei⁹ gratum seruitium diligebat. Cum autē ad gallias cū mercibus tenderet: ⁊ in capite corsice cum nauī applicuisset: ancillāq; secū deduxisset: contigit in ipso loco gentiles dijs suis solennia celebrare. Et dum tam naute q̄ nauigantes cum incolis insule ad sacrificia deozū accederent: sola iulia remansit in nauī. Cōperto qđ xp̄iana esset: felix quidam tribunus perijt ab eusebio ancillam eius pro quatuor ex suis commutari: ad hoc solū vt eā sacrificare compelleret. Quod cū ille propter eius gratū seruitium omnimode recusaret: inuito cōiuiuo naute ex industria eusebiū inebriarunt. Quo dormitante iuliam rapiunt: et sacrificāre nolentē alapis cedunt: crinib⁹ torquent: et dudum flagellant: tandem crucifixum confitentem cruci configunt: vbi post morulam spiritum emisit. xj. Kal. iunij. Monachi autem quidā qui in insula marmarica que vulgo gorgona dicit̄ habitabant diuina reuelatione moniti nauē ascendentes corsicam deuenerunt: et corpus martyris christi tollētes celerrime redierūt: et in eozū insula sepelierunt: qđ tamen processu temporis aica regina vxor desiderij Lōgobardorum regis inde bixiā transtulit: et in monasterio eius nomini fabricato honorifice collocavit.

90. Abrégé de la Passion de sainte Julie, *De sanctis in mense maii, Julia virgo et martyr*, in Pietro de Natali (ou de Natalibus), *Catalogus sanctorum et gestorum eorum editus a Petro de Natalibus*, Lyon, imprimerie de Nicolas Petit et Hector Penet, 1534.



91



92

91 et 92. Numismatique et sainte Dévote. (91) La toute première émission à l'effigie de la sainte, en 1640, sous Honoré II (Collection de S.A.S. le Prince de Monaco. (92) La dernière émission de 5 Euros, en 2004.



93



94



95



97



96

93 à 97. Sainte Dévote ambassadrice par la philatélie monégasque. (93 - 95) en 1944. (96) en 1990. (97) en 2004.



98

98 à 101. *Vita Sanctae Deivotae*, dans *Chronologia sanctorum lerinensis* de Vincent Barralis, Lyon, 1613. La *Chronologia* est une *Histoire des saints et autres personnages illustres et abbés de la sainte île de Lérins*. Vincent Barralis intégra sainte Dévotte parmi les saints qui illustrèrent l'île de Lérins (actuelle île Saint-Honorat, qualifiée d'« île aux saints »), alors que Dévotte fut plutôt intégrée dans le sanctoral de l'abbaye bénédictine Saint-Pons de Cimiez et vénérée dans la chapelle du prieuré Sainte-Dévotte du port de Monaco, dépendant de Saint-Pons. Barralis a voulu créer une sorte d'encyclopédie de tous les saints lériniens et régionaux, abbés de Lérins et évêques d'origine lérinienne, y compris les personnages importants de l'abbaye Saint-Pons, tel Siacre.

enim idem Carolus secum dilectum honestumque iuuenem Beatum Siacriū nepotē suū Comitē Briensem, qui inueniens in districtu Cimellę Ecclesiam in qua sancti Pontij martyris corpus venerabatur, monasticā regulam sectare gestiens à Patruo Carolo magno, vt inibi sibi Monasterium ædificaretur instantissimis precibus obtinuit: In quo postmodum Beatus Siacrius veluti clarum iubar, virtutibus ac miraculis plurimis effulsit, ipsūque Monasterium multiplici virtutum genere decorauit: ad cuius piam petitionem idem Imperator comitatum Cimelliensem sibi & Monachi præsentibus & futuris in perpetuum in præfato cænobio Deo militantibus, ad quotidiana onera suportando benignè cessit ac largitus est. Moderante verò summo Apostolicæ sedis clauo Adriano Papa I. anno eius quinto, qui erat domini septingentesimus septuagesimus seprimus, Beatus Siacrius à Monasterio extractus, primus Episcopus ciuitatis Nicienſis ordinatus fuit, in quo per decem annos laudabiter vixit, virtutibus eximiis corruscauit, ac demum eius animam decimo cal. Iunij carne soluta æthereas regiones cum Christo perenniter regnatura fœliciter conscendit, corpus verò eius sepulturæ mandatum est in basilica prædicti Monasterij sancti Pontij in quo primus Monachorum pastor extiterat. Porro sanctus hic Siacrius in adolescentia & in omni vita sua, largitione diuina, meruit infirmos curare, Demones fugare, virtutes plurimas exercere, in quo tantæ lux cœlestis gratiæ, mirum in modum radiabat, vt rebellium, dominus, corda non minus miraculis quam predicationibus per ipsum, obtineret. Tanta denique & profunda erat præditus humilitate, vt etsi magna & ineffabilia dominus per ipsum populo vidente & audiente ederet mirabilia, vnquam tamen vitio subiacuit vanæ gloriæ; Aliquando quidam puer laxis loris cursu volatili equitas incautèq; ab equo desiliens extinctus est: tunc clamor populi extollitur, peruenitque ad aures sancti Siacrij, qui statim accurrit, & facta oratione signoque salutiferæ crucis imposito puer reuixit, & sanum credidit patri suo populo plangente ac dicente, *Benedictus qui venit in nomine Domini*, ô Beate vir Siacri, ô pastor egregiè te suppliciter deprecamur vt pro nobis depreceris dominum, qui te secum regnaturum dat per omne sæculum. Amen. Obiit circa annos domini. 787.

777.

Vita sancta Deiuota Virginis & Martyris, ex manuscripto vestitioque codice Cænobij sancti Pontij Nicienſis.

Temporibus Diocletiani & Maximiani Imperatorū puella quædā nomine Deiuota ab infantia Christiana fuit, in Insula quæ vocatur Corsica. Audiens autē quod Barbarus Præses ibidē esset vterus ad persequendos Christianos surgens occultè venit ad domum cuiusdam Senatoris nomine Euticum propter metum & sacrilegia Paganorum: vt sua defensione eam liceret lege viuere Christiana. Beata verò ancilla Christi cū esset bonis moribus instituta, & scripturis spiritualibus erudita die noctūque Deo psallebat hymnos & psalmos, hac lectionibus vacabat tota mentis intentione, & corpus suum Ieiuniis macerabat, euangelicis intenta præceptis: sciens quod dominus ait. *Beati qui esuriunt & sitiunt iustitiam, quoniam ipsi saturabuntur.* Igitur cum se abstinētiis iugiter affligeret nullus ei potuit suadere vt vel vnus diei spatium à ieiuniis relaxaret quæ nisi solūm resurrectionis die aliquantulum cibos acciperet. Pallebat ergo mundo cādore facies eius, & diuino splendore radiata fulgebat. Audiens hæc Euticius quod Virgo Christi Deiuota ita

R 3

animam suam ieiuniis cruciaret vocavit eam ad se dicens. *Quid puella temet-ipsam tantis ieiuniis affligis & animam tuam excrucias abstinendo?* Cui venerabilis Dei uota respondit. *Ego animam meam non crucior, sed diuersis parco delitiis, quia est Deus in caelo qui me quotidie bonorum suorum satiat donis.* Ad hæc Euticius timore concussus nihil ei ultra dicere ausus est, sed nec claritatem vultus eius intendere poterat: non post multum verò tēporis, Barbarus præses cū classe nauali in eandē Insulam veniens ad sacrificandum Diis accedit, cūmq; omnes Primates loci illius ibidem conuenissent Euticius Senator cum eis ceperunt illic Diis suis immolare & thura offerre. S. Dei uota hæc audiens propter illorū errorem eximio pectoris alta suspiria protrahebat. Et cū essent in vnū & ibidem crapulis vacarent, & Barbarus Præses de persecutione Christianorū tractaret, hoc est à satellitib⁹ suis ei nūciatū quod cum Euticio Senatore domi esset puella quæ Deos eorū irrideret & sacrificare differret. Tūc alloquitur Præses Euticius, dicens, *audio tecum esse domi puellam qua Deos nostros deseris, & nescio quē Christum, qui à Iudeis crucifixus est colis.* Ad hæc Euticio respondit. *Puellam quam dicis nullatenus potui Diis nostris vel caput facere stertere.* Dixit ad eum Præses, *da illā mihi, ego eam faciā Diis nostris vota persoluere.* Et ad hæc Euticius respondit, *si mihi omnē substantiam tuā dares nō posset ad bonum eius meritū comparari.* Erat quidem Euticius Senator honorabilis, sed & etiam præses, ideoq; manifestè ei iniuriam facere non audens, Euticiū occultè veniens interficere iussit, & mittens ad domum eius inde iussit vt puellā præcipitem traherēt & adducerent ante præsidem. Ipsa verò dum duceretur psallebat dicens. *Deus in adiutorium meū intende, Domine ad adiuuandū me festina.* Cūmq; ante conspectū præsidis eam præsentassent dixit ad eam Præses, *sacrifica Diis, virgo Christi Dei uota respōdit.* *Ego quotidie Deo vero pura mēte deserui, Deos verò cereos, Deos areos & lapideos respuo, qui sunt effigies hominis absque visu audituq;:* tūc Barbarus Præses motus iracundia iussit os eius lapide cōtundi dicēs, *Deos & Deas blasphemare noli.* Iterū iussit eā sæuissimus præses ligatis manibus & pedibus perpetratum acutissimum trahi vt omnia mēbra eius disiungerētur. Ipsa autē dicebat: *Domine Deus gratias ago nomini tuo qui dignaris me cū corona martyrii suscipere, & adiiciens voce magna exclamauit, dices, Deus virtutum qui es scrupulas corda & renes, qui dixisti, & facta sunt omnia, mādasti, & creati sunt, ex audita orationē ancilla tua, & annuera famulum tuū Euticius cum electis tuis, quia propter me maleficiis à Præsede Barbaro nequissimo & omniū demoniorum cultore occisus est.* Audiēs Barbarus indignè ferēs iniurias illius, eā sic ligatis manib⁹ eculeo suspendi iussit. Quæ dum suspēderetur clamauit dicens, *Domine Iesu Christe suscipe spiritum meū qui propter nomen tuū hæc patior, & audita est vox de caelo dicēs, famula mea exaudita est oratio tua, quia quicquid petisti, aut petieris obtinebis.* Et statim colūba de ore eius egressa rapido alta petiit, & ad altra volauit. Ibiq; Martyriū suū consummauit in pace. Cūque hoc sæuissimus Præses audisset, quod iam migrasset ad cœlōs, concilio accepto cū suis satellitibus iussit in crastinum corpus eius igne cremari. Ipso tēpore propter persecutionem paganorum latitabat in speluncis & cauernis Benenatus Presbiter Saubaudus & Apollenarius Diaconus qui moniti sunt per visum vt deberent inde corpus Beatæ Virginis deponere. Tunc accepto concilio vna cū Gratiano Naclero cum multitudine virginum nocte obtulerunt corpus eius & posuerunt in nauī ibique condiderunt aromatibus & dum cœpissent nauigare cœperunt pergere ad Africam. Flante autem vento australi cœperunt pelagus contra partem septentrionalem. Ipsa autem nauicula quia fuerat destituta

desertata & sicca in littore faciebat multam aquam in sentina sua, tota autem nocte laborantes nihil proficiebant diluculo verò irruit sopor super Gratianum Nauclerum & dixit Sanctissimo Benenato Prebitero. *Surge Domine & gubernam modicum donec ego paululum requiescam*, qui dum requieuisset visum est Gratiano Nauclero quod Beata virgo Deuota pulsasset latera eius & dixisset illi: *Surge Gratiane naucleri quia tempestate semota modo habebit quietum mare & nauiculam tuam non occupabit amplius aqua, nec fluctibus quatietur: tu verò cum Sanctissimo Presbytero diligentius intueimini, & dum videritis columbam egredientem de ore meo sequimini eam vsque dum veniatis ad locum qui grecè dicitur Monachon, latinè autem Singulare & ibidem sepelire corpus meum.* At illi diligenter intuentes viderunt columbam egredientem de ore eius que præcedebat eos & sequuti sunt eam vsque ad prædictum locum, & ipsa columba veniens in locum Monachum in vallem que vulgò dicitur *Gaumates*, recedit ante ipsam Ecclesiam, quæ est sita in valle supradicta in honorè Sancti Georgij ibique sepelierunt corpus Beatæ Deuotæ virginis & martyris Christi, sub die sexto Cal. Februarij regnante Domino nostro Iesu Christo cui est honor & gloria in sæcula sæculorum. Amen.

*De sancto Basso Episcopo & Martyre ex manuscriptis per antiquis
Monasterij S. Pontij Niciensis.*

Bassus Episcopus Niciæ Prouinciæ dum Christum prædicaret à Perinio Præside detentus & ad deorum sacrificia inuitatus, cum Idolis immolare contemneret. Primò in Equuleo suspensus ac diutiùs tortus est: deinde laminis ardentibus circa latera apposis excruciatum Iesum Christum Dominum maiori constantiæ profitebatur, quapropter in Equulo leuatus fustibus: & scorpionibus Præsidis iussu diutissime cæsus est. Post hoc depositus ad statuas de eorum ligna pro sacrificio portare compellitur data sententia: *Vt & non sacrificaret eodè igni consummaretur: qui dum sacrificare contemneret in ignem missus.* Sed in eo dudum manens illæsus educitur: sicque à Præside ad inuicem Niciæ prouinciæ destinatur cum literis sibi mandantibus, vt Bassum aut sacrificare compelleret: aut excogitatos suppliciis perimeret, sed dum à Iudice suafus sacrificare noller: fabricatis duobus clauis ad mensuram longitudinis corporis eius: eisque à plantis pedum per medium corporis vsque ad verticem cõfossus in Christi confessione emisit spiritum, Nonas Decembris tempore Decij & Valentiniani. Cuius corpus à Christianis in Nicea Ciuitate sepultum est.

*De sancto Anselmo Episcopo ex antiquis membranis Monasterij
S. Pontij Niciensis.*

Anselmus Episcopus ex confinio Lombardiæ, & Burgundiæ ortus, puerilibus annis literis à parentibus traditus, breui spacio multa sapientia pollens ante annum decimum quintum de salute animæ cogitare cœpit: & cogitatum ad effectum perduxit. Egressus ergo patriam: dum ex transensu montis nimium fatigatus esset. Nec quiequam ad edendum haberet, Minister eius ex inperato panem candidissimum diuinitus in sacculo reperit: ex quo vterque ad societatem comedit. Exactis autem tribus annis partim in Francia; partim in Burgundia in Hormeniam deuenit, & sub magisterio Lanfrancij Prioris Recoensis doctoris Illustrissimi se contulit: ac deinde in eodem Monasterio habitum Religiosum assumpsit, Lanfranco autem in Abbatem Monasterij Cudonensis assumpto, vt infra in eius historia quinto Nonas Iulij Anselmus ei in præfato Prioratu successit: sanctitatèque & sapientiæ ad-

Texte latin de la Passion de sainte Dévote

Transcription par Claude Passet

PASSIO S. DEI VOTA VIRGINIS (Paris, B.N., lat. 5248) XII^e siècle.

Le texte de la Passio dei vota que nous publions ici, à titre documentaire, d'après le manuscrit latin, Paris, B.N.F., lat. 5248, est donné à « l'état brut ». En effet, nous n'avons pas jugé utile d'indiquer en note les variantes des autres versions, ce qui alourdirait le texte et dépasserait le cadre de cette publication. Nous réservons ce travail pour une étude critique ultérieure. L'orthographe est celle de l'original.

[f^o 155 v^o] Pasio sca dei vota virginis.

Temporibus diocleciani et maximiani imperatorum, puella quedam, nomine dei vota, ab infantia xpiana, fuit in insula que vocatur corsica ; Audiens autem quod barbarus preses ibidem esset venturus ad persequendos xpianos, surgens occulte venit ad domum cuiusdam senatoris nomine heuticii, propter metum et sacrilegia paganorum, ut sua defensione eam liceret lege vivere xpiana. Beata vero ancilla xpi, cum esset bonis moribus constituta et scripturis spiritalibus erudita die noctuque dno psallebat ymnis et psalmis ; nec lectionibus tota mentis intentione vacabat, et corpus suum ieiuniis macerabat evangelicis intenta preceptis, quibus dns ait : Beati qui esuriunt et sitiunt iustitiam, quia ipsi saturabuntur. Igitur, cum se abstinentiis iugiter affligeret, nullus ei potuit suadere ut vel unius diei spatium ieiuniis relaxaret, nisi solum resurrectionis die, aliquantulum cibos acciperet. Pallebat ergo nivali candore facies eius irradiata fulgebat. Audiens hec euticius quod virgo xpi dei vota ita animam suam ieiuniis cruciaret, vocavit eam ad se, dicens : Quid, puella, temetipsam tantis ieiuniis affligis et animam tuam excrucias abstinendo. Cui venerabilis dei vota respondit : Ego animam meam non crucio, sed diversis eam pasco deliciis, quia deus est in celo qui me cotidie bonorum suorum saciat donis. Ad hec euticius, timore concussus, nichil ei ultra dicere ausus est, sed nec claritatem vultus eius intendere poterat. Non post multum vero temporis barbarus preses cum classe navali in eandem insulam veniens ad sacrificandum diis descendit. Cumque omnes primates loci illius ibidem convenissent et euticius senator cum eis, ceperunt illic diis suis immolare vel tura offerre. Sca dei vota **[f^o 156 r^o]** hec audiens propter illorum errorem ex imo pectoris alta suspiria protrahebat. Et cum essent in unum, et ibidem crapulis vacarent, et barbarus preses de persecutione xpianorum tractaret, hoc per satellites suos nunciatum est ei. Quod cum euticio senatore domi esset puella que deos eorum inridebat et sacrificare differet. Tunc alloquitur barbarus preses euticium dicens : Audio tecum domi esse puellam que deos nostros deserit, et nescio quem xpum qui a iudeis crucifixus est, colit. Ad hec euticius respondit : Puella de qua dicis, nullatenus persuadere potui ut diis nostris vota persolveret. Si michi omnem substantiam tuam dares non poterat ad bonum eius meritum comparari. Siquidem euticius senator venerabilis et potens erat. Sed et venenatissimus preses manifeste ei iniuriam facere non audens iussit euticium absconse venenis interfici. Et mittens ad domum eius inde iussit ut puellam precipitem traherent et adducerent ante presidem. Ipsa vero, dum duceretur, psallebat dicens : Deus in adiutorium meum intende, domine ad adiuvandum me festina. Cumque ante conspectum presidis eam presentassent, dixit ad eam preses : sacrifica diis. Virgo xpi dei vota respondit : Ego cotidie mente pura deservio deo. Ceteros deos ereos et lapideos respuo quia sunt effigies hominum absque visu et absque auditu. Tunc barbarus preses, motus iracundia, iussit os eius lapide contundi dicens : Deos et deas blasphemare noli. Iterum iussit eam sevissimus preses ligatis manibus et pedibus, perpetretum acutissimum trai, ita ut omnia membra eius disiungerentur. Ipsa autem dicebat. Domine deus, gratias ago nomini tuo, qui digna-

ris me coronam martyrii suscipere ; et adiciens voce magna clamavit dicens : Deus virtutum qui es scrutans corda et renes, qui dixisti, et facta sunt, mandasti et creata sunt, exaudi orationem ancille tue et ad numera fa- [f° 156 v°] -mulum tuum euticius cum electis, quia propter me malificiis a preside barbaro nequissimo occisus est. Audiens hec barbarus indigne ferens iniurias illius, iussit eam sic ligatis manibus eculeo suspendi. Que dum suspenderetur clamavit dicens : Domine ihesu xpe, suscipe spiritum meum, quia propter nomen tuum hec pacior. Et audita est vox de celo dicens : Famula mea exaudita est oratio tua. Quicquid petisti aut pecceris, obtinebis. Et statim columba de ore eius egressa, rapido alta petiit, et ad astra volavit. Ibi que martirium suum consumavit in pace. Cumque hoc sevirissimus preses audisset, quod iam migrasset ad celos, concilio accepto cum suis satellitibus, iussit in crastinum corpus eius igne cremari. Ipso tempore, propter persecutionem paganorum latitabant in speluncis vel cavernis bene natus presbiter et sabaudus et apolenarius diaconus qui moniti sunt per visum ut inde corpus beate virginis deponerent. Tunc accepto consilio, una cum graciano nauclerio, vel multitudine virginum, nocte abstulerunt corpus eius, et posuerunt in navi ibique condierunt aromatibus. Et dum cepissent navigare ceperunt pergere ad affricam. Flante autem vento australi, ceperunt pelagus contra partem septentrionalem. Ipsa autem navicula, sicut fuerat destituta et sicca in littore faciebat multam aquam in sentina sua. Tota autem nocte laborantes nichil proficiebant ; diluculo vero irruit sopor super gracianum nauclerium. Et dixit sanctissimo bene nato presbitero : Surge, domine mi, et gubernamodicum, dum ego paululum requiescam. Qui, dum requievisset, visum est graciano nauclerio quod beata virgo dei vota pulsasset latera eius, et dixisset illi : Surge, gratiane naucleri quia tempestas est, sed modo habebis quietum mare. navicula tua non occupabitur amplius aqua nec fluctibus quacietur. Tu vero cum sanctissimo presbitero diligentius [f° 158 r°] intuemini. Et dum (videritis) columbam egredientem de ore meo, sequimini eam usque dum veniatis in locum qui grece dicitur monachus, latine autem singularis, et ibidem sepelite corpus meum. At illi diligenter intuentes viderunt columbam egredientem de ore eius que precebat eos. Et secuti sunt eam usque ad predictum locum. Et ipsa columba, veniens in locum monachorum in valle que vulgo dicitur gaumates, resedit ante ipsam ecclesiam parvam que est sita in valle supra dicta, in honore sci georgii. Ibi que sepelierunt corpus beate dei vote, virginis et martyris xpi, die VI kl februarii, Regnante domino nostro ihesu christo, cui est honor et gloria in secula seculorum. AMEN.

Traduction française de la Passion de sainte Dévote

par Claude Passet

Passion de sainte Dévote.

Au temps des empereurs Dioclétien et Maximien, une jeune fille du nom de Dévote, chrétienne depuis son enfance, habitait dans une île que l'on appelle Corse. Apprenant alors que le gouverneur Barbarus allait y venir pour persécuter les chrétiens, elle se réfugia secrètement, par crainte des païens et de leurs impiétés, dans la maison d'un certain sénateur dénommé Euticius, afin que sous sa protection elle puisse vivre selon la loi chrétienne. En effet, la bienheureuse servante du Christ, comme elle était d'un caractère agréable et versée dans les écrits spirituels, chantait à Dieu des hymnes et des psaumes, nuit et jour, et occupait entièrement son esprit à ces lectures et mortifiait son corps par des jeûnes dans l'intention de suivre les principes évangéliques dans lesquels le Seigneur a dit : « Heureux ceux qui ont faim et soif de justice parce qu'ils recevront en abon-

dance ». Aussi, comme elle se mortifiait par des abstinences ininterrompues, rien ne pouvait la persuader de relâcher ses jeûnes même l'espace d'un seul jour, sinon le jour de la résurrection (le dimanche) où elle acceptait quelque nourriture. Aussi son visage était-il blanc comme la neige et brillait comme irradié.

Euticius apprenant que la jeune chrétienne Dévote mortifiait ainsi son âme par des jeûnes, l'appela auprès de lui, lui disant : « Pourquoi jeune fille t'affliges-tu toi-même par tant de jeûnes et martyrises-tu ton âme par tes abstinences ? » La bienheureuse Dévote lui répondit : « Je n'afflige pas mon âme, mais je la repais par diverses délices, parce que Dieu qui est au ciel me rassasie chaque jour du don de ses bienfaits ». A cela Euticius frappé de peur n'osa rien lui dire de plus et ne put soutenir la clarté de son visage.

Peu de temps après le gouverneur Barbarus se dirigeant avec la flotte de ses navires vers cette même île, y descendit pour y sacrifier aux dieux. Et lorsque tous les notables de ce lieu se furent rassemblés là, et parmi eux le sénateur Euticius, ils commencèrent à sacrifier ou à offrir de l'encens à leurs dieux.

Sainte Dévote entendant ceci poussait de hauts soupirs du plus profond de son cœur à cause de leur hérésie. Et alors qu'ils étaient tous réunis et occupés à boire, et que le gouverneur Barbarus parlait de la persécution des chrétiens, il lui fut dit par ses gardes qu'il y avait dans la maison du sénateur Euticius une jeune fille qui se moquait de leurs dieux et refusait de sacrifier. Alors le gouverneur Barbarus dit à Euticius : « J'entends dire qu'avec toi dans ta maison il y a une jeune fille qui néglige nos dieux et honore je ne sais quel Christ qui a été crucifié par les Juifs ». A ceci Euticius répondit : « Je n'ai jamais pu persuader la jeune fille dont tu parles d'accomplir des offrandes envers nos dieux. Si tu me donnais toute ta fortune elle ne pourrait être comparée à son grand mérite ».

Le sénateur Euticius était fort considéré et puissant, aussi le gouverneur très fourbe n'osant pas le provoquer publiquement ordonna de l'empoisonner en secret. Et envoyant ses gens à la maison de ce dernier il ordonna d'en faire sortir la jeune fille sur le champ et de la conduire devant lui. Et celle-ci, alors qu'on la conduisait, psalmodiait en disant : « Dieu viens à mon secours, Seigneur viens m'aider ». Lorsqu'ils l'amènèrent en présence du gouverneur, celui-ci lui dit : « Sacrifie aux dieux ! » La jeune chrétienne Dévote répondit : « Chaque jour je sers Dieu d'un cœur pur, je rejette les autres dieux d'airain et de pierre parce qu'ils sont des images des hommes, sans vision et sans ouïe ».

Alors le gouverneur Barbarus, plein de colère, ordonna de lui meurtrir la bouche à coups de pierre, disant : « Ne blasphème pas les dieux et les déesses ! » Puis le très cruel gouverneur ordonna de la traîner, mains et pieds liés, sur le sol très rocailleux, pour que tous ses membres soient disloqués, mais celle-ci disait cependant : « Seigneur Dieu, je rends grâces à ton nom, toi qui as daigné me faire supporter la couronne du martyr ». Et elle s'exclama d'une forte voix : « Dieu des vertus, toi qui sondes les cœurs et les reins, qui as dit et tout a été fait, qui as ordonné et tout a été créé, écoute la prière de ta servante et joins au nombre de tes élus ton serviteur Euticius parce qu'à cause de moi il a été mis à mort par le très injuste gouverneur Barbarus ».

Entendant ceci, Barbarus, exaspéré par cette injure à son encontre, ordonna de la suspendre à un chevalet, les mains liées. Pendant qu'elle était suspendue, elle s'écria : « Seigneur Jésus Christ soutiens mon âme parce que je souffre ceci à cause de ton nom ». Et une voix se fit entendre du ciel : « Ma servante, ta prière est exaucée, ce que tu as demandé ou souhaité, tu l'obtiendras ». Et aussitôt une colombe sortie de sa bouche monta rapidement aux cieux et vola au firmament. Ainsi elle acheva son martyre dans la paix.

Et comme le très cruel gouverneur avait entendu dire qu'elle était déjà partie au ciel, conseil pris auprès de ses sbires, il ordonna que son corps soit brûlé le lendemain.

Pendant ce temps, le prêtre savoyard Benenatus et le diacre Apollinarius, qui se cachait dans des grottes ou des cavernes à cause de la persécution des païens, furent avertis par un songe de l'endroit où ils avaient déposé le corps de la bienheureuse vierge.

Alors, d'un commun accord, de concert avec le nautonier Gratianus et une foule de vierges, ils s'emparèrent de son corps nuitamment et le déposèrent dans une embarcation après l'y avoir embaumé. Et alors qu'ils commençaient à naviguer ils se mirent à faire route vers *Africa*. Le vent du sud soufflant cependant, ils se mirent à dériver vers le nord. Or, cette petite embarcation, parce qu'elle avait été laissée longtemps à sec à terre, prenait beaucoup d'eau par sa sentine et bien qu'ils aient travaillé toute la nuit, ils n'avançaient pas. Mais au point du jour, le sommeil tomba sur le nautonier Gratianus et il dit au très saint prêtre Benenatus : « Réveille-toi mon seigneur, et gouverne un petit moment pendant que moi je me reposerai un peu ». Le nautonier Gratianus, pendant qu'il se reposait, eut une vision selon laquelle la bienheureuse vierge Dévote le touchait au flanc et lui disait : « Réveille-toi, nautonier Gratianus parce qu'il y a une tempête, cependant non seulement tu auras une mer calme, mais ton embarcation ne prendra pas l'eau ni ne subira plus l'assaut des flots. Toi et le saint prêtre, soyez très attentifs et lorsque vous verrez une colombe sortant de ma bouche, suivez-la jusqu'à ce que vous arriviez dans un lieu qui est appelé en grec *Monachus* et en latin *Singularis*, et là ensevelissez mon corps ». Et comme ceux-ci regardaient avec attention, ils virent une colombe sortir de sa bouche et les précéder, et ils la suivirent jusqu'au lieu précédemment dit. Et cette colombe venant dans ce lieu de Monaco [des moines] dans le vallon qu'on appelle vulgairement *Gaumates*, s'arrêta devant la petite église érigée en l'honneur de saint Georges qui est située dans le vallon susdit. Et là, ils ensevelirent le corps de la bienheureuse Dévote vierge et martyre du Christ, le sixième jour des calendes de février, sous le règne de Notre Seigneur Jésus Christ, à lui honneur et gloire dans les siècles des siècles.

Amen.



102. Confrérie de Sainte Dévote, *Cunfraterna Santa Divota*, de Lucciana (Corse) et sa bannière de procession.

Document d'archives

La fête de Sainte-Dévote en 1646 à Monaco

d'après le *Giornale* manuscrit
de Don Pacchiero publié par
Inès et Claude Passet

Cette relation des fêtes somptueuses organisées par le prince Honoré II en 1646 témoigne de la piété populaire des Monégasques et du faste dont le Souverain tenait à entourer cette célébration.

*Les pages signalées entre < > renvoient à celles de l'édition du *Giornale* que nous avons publié.*

[1646, le 27] janvier, à Monaco, etc.

<p.245> Relation de la fête de sainte Dévôte, Vierge et Martyre, célébrée à Monaco le 27 janvier, en présence de Monseigneur Illustrissime et Révérendissime Don Desiderio Palletis, Evêque de Nice, Comte de Drap, invité peu de jours auparavant par l'Illustrissime et Excellentissime Seigneur le Prince de Monaco, s'il daignait honorer cette fête, etc.

Vendredi 26 janvier, veille de la Sainte-Dévôte, Son Excellence Illustrissime est arrivée à cheval avec un autre cortège, les autres personnes de sa Cour venant par mer sur la felouque de Son Excellence, envoyée exprès pour les embarquer. Le soir, à une heure de la nuit⁽¹⁾, on commença la fête sur la place d'Armes, devant le Palais, dont les galeries, fenêtres et balustrades étaient pleines de gens de la Cour et d'étrangers venus par dévotion à cette fête, la place et les fenêtres des maisons tout autour, pleines de gens de tous sexes, se réjouissant de la fête de cette même sainte, les cloches de l'église paroissiale sonnait à toute volée.

A l'heure prévue et les ordres reçus, un grand feu de bois fut allumé au milieu de la place⁽²⁾, et peu après tonna une salve de dix-huit pièces d'artillerie, outre une salve de nombreux *mortaretti*. Puis une quantité de feux d'artifices de divers types qui avaient déjà été préparés sur cette place, dans un ordre agréable et parfait, en un cercle bien large. Ces feux durèrent environ deux heures, chacun faisant son effet propre. Certains, en hauteur, mis à feu [une fois parvenus] au sommet de **<p.246>** leur course rapide, formaient en dernier [...] dans une pluie torrentielle de lumières incandescentes qui retombaient à terre lentement, semblables à des chutes d'étoiles, agréables à regarder. D'autres partaient allumés de leur point de départ, jouant et virevoltant dans l'air, puis vers le sol, achevant leur course dans un fort crépitement de feu. D'autres encore partaient sur une corde, attachés par le haut, sur une seule ligne, et une fois mis à feu filaient très rapidement tout droit sur cette corde comme une colombe – on les appelle des *colombes* – et parvenus à la fin de cette corde, avec le même mouvement, retournaient à leur point de départ. Enfin un aigle couronné, lancé depuis une galerie du Palais, animé d'une course rapide après mise à feu, arriva jusqu'à une sorte de grand arbre qui semblait être un noyer, avec ses feuilles vertes, planté presque au milieu de la place. Cet arbre était rempli de nombreux artifices dont la mise à feu fit jaillir de nombreux oiseaux de feu, volant de-

⁽¹⁾ 21 heures.

⁽²⁾ Au XVII^e siècle il était d'usage de faire un grand feu de joie pour la Sainte-Dévôte. L'embrasement de la «traditionnelle» barque de sainte Dévôte le 26 janvier au soir n'est pas établi avant le troisième quart du XIX^e siècle. Voir Louis Baudoin, *Origine de l'embrasement de la Barque et de la Procession des Reliques de Sainte Dévôte*, in *Journal de Monaco*, jeudi 29 mai 1941, repris dans *Eglise de Monaco*, n° 167, mars 1981, p.11.

ci de-là sur la place. Dans l'arbre se trouvait encore un long serpent, enroulé du sol à son sommet, qui, après mise à feu, fit des merveilles de feux, de crépitements, laissant sortir d'autres serpents, en partie tournoyant dans le ciel, en partie grouillant, crépitant et serpentant au sol, d'une très belle vue pour les assistants. Ainsi furent les branches et frondaisons de ce même arbre, tout en feu, tout en **<p.247>** [...] tout en crépitements comme une trompette du Palais, d'excellente vue. Puis tous au repas, pour n'avoir pas encore mangé, car ils avaient observé le jeûne pour la fête.

1646, le 27 janvier, samedi,
fête de sainte Dévote

Le matin à 17 heures^③, après les ordres habituels, les cloches de la paroisse commencèrent à sonner pour la messe chantée, et les tambours se mirent à battre pour rassembler les soldats sur la place devant le Palais. Tout le clergé alla au Palais, en surplis, pour assister Monseigneur Illustrissime pendant qu'il se rendait à l'église. A son arrivée à l'église, avec les habituelles cérémonies, lui fut présentée l'eau bénite sur la porte, et, parvenu à l'autel, il s'agenouilla sur son faldistoire. Ceci fait, Monseigneur alla au trône pontifical où il se prépara et se vêtit pour la messe pontificale.

Pendant ce temps arrivèrent à l'église les Excellentissimes Prince et Marquis, accueillis par le Révérend Curé à la porte avec l'eau bénite, puis, après qu'ils eurent été très chaleureusement salués par Monseigneur Illustrissime, ils se retirèrent à leur banc.

On chanta depuis le chœur, avec orgue, l'heure canonique de Tierce, pendant que Monseigneur Illustrissime se préparait pour la messe, et à la fin on chanta la prière, le reste tout en chœur, puis on commença la messe conformément au Cérémonial Romain.

Le Chapelain habituel, en habits communs, fit la cérémonie du baiser de l'Evangile, l'encensement et le baiser de

paix comme d'habitude aux Excellences, deux pages avec torches servant à l'Evangile et quatre à l'élévation comme d'habitude.

A la fin, lors de la publication des indulgences, au *Rogate Deum*, fut faite la commémoration de l'Excellentissime Prince, Maison, et fidèles, comme à l'accoutumée. Voir dans ce livre à la page 226.

<p.248> La messe finie, on fit la procession par les rues, [le Révérend Curé] portant les reliques sacrées, selon l'ordre suivant :

En premier, ceux de la Compagnie de la Miséricorde, vêtus de brun, deux par deux, avec leur crucifix devant, chacun avec une chandelle allumée de cire blanche à la main.

Après eux suivaient ceux de la Compagnie de la Pietà, vêtus de blanc, deux par deux, des chandelles de cire blanche allumées en main, leur grand gonfalon porté devant et le crucifix après ledit gonfalon, comme d'habitude.

Suivait ensuite la Croix de la Paroisse, avec le clergé, des prêtres et enfants de chœur, vêtus de leurs surplis blancs, tous de Monaco, au nombre de dix-huit, avec chandelles de cire blanche allumées, outre les autres étrangers venus par dévotion envers sainte Dévote.

Venait ensuite le baldaquin de damas cramoisi avec six hampes dorées tenues par Monsieur l'Auditeur Général de Son Excellence, par le Magnifique Sieur Podestat de Monaco, par Messieurs les Syndics et l'Officier principal de cette église. Autour d'eux marchaient dix-huit jeunes gens des meilleurs de la paroisse, bien habillés, avec torches de cire blanche allumées, et ensuite quatre pages de Son Excellence avec d'autres grandes torches allumées. Sous ce même baldaquin le Curé de la paroisse, en aube, pluvial et

^③ Soit à onze heures du matin, si l'on applique l'heure d'hiver.

étole cramoisie, portait les Saintes Reliques, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre qui avaient chanté l'évangile et l'Épître à la messe.

<p.249> Après le baldaquin venaient ensuite les trois Chanoines de Nice en rochet et surplis, vêtus selon l'usage de leur cathédrale, avec chandelles blanches allumées, Chanoines qui ont servi d'assistants au trône épiscopal durant la messe.

Et enfin venait en dernier Monseigneur Illustrissime, en rochet et mozette, avec à sa droite l'Excellentissime Prince, à sa gauche l'Excellentissime Marquis, tous trois avec chandelles de cire blanche dorée allumées, entourés par la garde des carabiniers de Son Excellence.

Ensuite venaient les Messieurs suivants : Monsieur de Courbons, Monsieur le Comte de Beuil, Monsieur le Chevalier neveu de Monseigneur Illustrissime, Messieurs les Capitaines et Officiers du régiment français, Messieurs les Capitaines des galères, d'autres Messieurs et nobles Chevaliers, Madame la Comtesse de Beuil avec ses deux filles, une grande foule d'hommes et de femmes, épouses de capitaines et d'autres officiers, et un grand nombre de gens du lieu, outre de nombreux étrangers de l'un et l'autre sexe, venus pour la Sainte-Dévote, la majeure partie d'entre eux avec des chandelles blanches allumées à la main.

Ainsi allait la procession qui débuta de la façon suivante.

La messe finie, Monseigneur Illustrissime, s'étant dépouillé des ornements liturgiques, reprit la mozette, accompagné de ses assistants, et descendit du trône épiscopal. Passant devant les Excellences, après les habituelles révérences, et après avoir été salué à nouveau, il s'agenouilla devant l'autel majeur, où il commença l'antiphone *Veni Sponsa Christi*, avec le verset et oraison *Indulgentiam*. Les litanies furent entonnées par le Révérend Curé après les révérences d'usage, du côté que l'on

appelle «de Sainte-Dévote», et elles continuèrent jusqu'au milieu de **<p.250>** la procession. Ensuite fut donnée la bénédiction comme se dira [...] tout le clergé cheminait, disant tour à tour les litanies des saints, de la manière susdite, tout le peuple de Monaco se réjouissant de voir une fête si merveilleuse envers sa sainte Patronne, sainte Dévote.

Juste avant l'entrée du clergé sur la place d'Armes, fut tirée une salve de dix-huit pièces d'artillerie, et après cela, le clergé entra sur la place autour de laquelle se tenaient tous les soldats, inclinés et arme en main, demandant la protection de cette sainte, tous très attentifs à lui montrer déférence, fêta et dévotion, particulièrement les officiers et les capitaines, chacun à son poste, pique à la main, lui rendant les honneurs. Sous les loges de cette place, se tenaient en deux choeurs les joueurs de chalumeaux (*cieremie*) et de trompettes (*trombe*) d'une galère de l'escadre française qui se trouvait dans le port, venue pour mettre à l'eau une nouvelle galère construite sur la plage de Menton pour le service de Sa Majesté Très Chrétienne⁽⁴⁾. Ces musiciens, jouant et sonnait tour à tour de leurs instruments, donnaient une gracieuse musique, tant par les sons de leurs instruments que par le très bel écho qu'on entendait sur cette place, écho causé par les constructions alentour qui la ceinturaient comme un théâtre, et particulièrement par le grand Palais de Son Excellence qui forme tout un quart de cette place.

Il y avait là un très beau spectacle, les soldats en cercle sur la place et toute la procession ordonnée comme ci-dessus et bien pieuse, on le voyait très bien. **<p.251>** On entendait les chants, les sons, les prières, les salutations, les tambours battant, les trompettes, les chalu-

⁽⁴⁾ Par le terme «galère» Pacchiero désigne ici une grosse barque et non un grand vaisseau à rames, qu'il aurait été impossible de construire sur une plage. Il s'agit d'un petit chantier naval artisanal, dont l'existence ne paraît pas avoir été signalée.

meaux, les soupirs dirigés tous vers sainte Dévote. Ciel serein, soleil resplendissant, chaleur, après avoir subi trois mois environ de pluies quasi continuelles, vent et froidure, tout cela incitait à la dévotion envers sainte Dévote et donnait confiance pour demander les grâces du Ciel.

Aux fenêtres des appartements de l'Excellentissime Comte se tenait Son Excellence avec *Madomaisel* de Monaco, *Madomaisella* de Valentinois, ses deux soeurs, des Dames du Palais, restées là pour le service de l'Excellentissime Marquise des Baux qui se trouvait au lit, indisposée par sa grossesse. Pendant que la procession passait devant les fenêtres et devant les Excellences, le Révérend Curé, avec les habituelles révérences, fit demander à l'Excellentissime Prince s'il fallait donner l'habituelle bénédiction à l'Excellentissime Comte, aux fillettes et à leur mère. [Son Excellence] ayant acquiescé, la procession arrêtée, Monseigneur Illustrissime [l'Evêque] voulut bien prendre la châsse des Saintes Reliques et avec celle-ci fit le signe de croix et envoya la bénédiction sur ces Excellences, aidé par ses assistants pour soutenir la châsse.

La procession continua et alla au lieu habituel qui regarde la mer, lieu appelé *La Canonera*, et arrêtée là, Monseigneur Illustrissime prit une autre fois la châsse des Saintes Reliques, aidé par ses assistants, et avec celle-ci fit le signe de croix et bénit les campagnes, <p.252> la forteresse et les habitations, la mer, les navires [contre les] tempêtes, peste, famine et guerre, chantant *Ut fructus terrae dare*, etc., avec le verset et oraison *Indulgentiam*. Pendant ce temps, les vaisseaux qui étaient au port, la galère susdite, les vaisseaux de Son Excellence, les barques, le fortin du port, tous firent une salve d'artillerie en remerciement de la bénédiction reçue, se recommandant tous à sainte Dévote. Le Révérend Curé reprit la châsse des Saintes Reliques et continua la procession vers l'autre rue, celle de la Miséricorde, et ensuite vers l'église paroissiale en chantant

pendant ce temps le *Te Deum laudamus*, le clergé reprenant alternativement, et ils arrivèrent ainsi à ladite paroisse.

Toute la procession de retour à l'église, les Saintes Reliques furent posées sur l'autel majeur où elles avaient été exposées pendant que l'on chantait la messe, et de nouveau fut chanté l'antienne *Veni Sponsa Christi*, le verset et l'oraison comme ci-dessus. Le Curé ouvrit la châsse des reliques avec la clé présentée sur une soucoupe dorée par l'un des camériers de Son Excellence, comme on l'avait déjà fait le matin pendant qu'on la posait sur l'autel majeur, avant d'ouvrir le portillon sur l'autel de sa chapelle où elle est conservée. Ces clés sont détenues par Son Excellence comme son propre trésor. Puis les reliques furent vénérées par Son Excellence Illustrissime. S'étant levé et restant debout, l'Evêque les prit avec l'aide de ses assistants et les tint exposées devant <p.253> l'autel majeur pendant que les Excellentissimes Prince et Marquis avec des actes de grande dévotion et d'adoration les vénérèrent et les baisèrent. Ensuite Son Excellence Illustrissime les bénit avec lesdites Saintes Reliques, formant sur eux le signe de la Croix et la bénédiction. Les reliques reposées sur l'autel majeur, Leurs Excellences partirent avec la Cour jusqu'au Palais, et de même Monseigneur Illustrissime assisté par le clergé habituel en surplus.

Ensuite le Révérend Curé assista à la vénération des Saintes Reliques par le clergé et les fidèles, qui les baisaient et leur faisaient toucher des chapelets et des rosaires, en faisant l'offrande, laquelle tout entière, avec celle de Son Excellence, est acquise comme d'habitude au Révérend Curé. Ceci achevé il les reposa à nouveau sur l'autel, et tous au repas.

Après le repas, aux environs de 22 heures⁽⁵⁾, Son Excellence Illustrissime vint pour chanter les vêpres solennelles, assisté comme ci-dessus par le clergé comme à son arrivée, avec musique, orgue et violes (*viole*) durant toutes les

vêpres, comme on l'avait déjà fait le matin à la messe pontificale, et, à la fin, la bénédiction, et tous à la maison.

1646, le 28 janvier, dimanche

Le matin, vers 16 heures environ⁽⁶⁾, Monseigneur Illustrissime, assisté par le clergé habituel en surplis, comme pour ses allées et venues, alla à l'église paroissiale et célébra la messe basse, des motets chantés avec orgue. La messe achevée, s'étant dépouillé des ornements sacrés, il partit vers l'oratoire de La **<p.254>** Miséricorde, pour la bénédiction [dudit oratoire]. Arrivé là, ayant enlevé sa mozette, il prit l'étole et le pluvial blanc, et mitre en tête, bâton pastoral à la main, il commença la bénédiction avec les cérémonies conformément au Rituel Romain, et continua jusqu'à la fin avec beaucoup de sentiment et de dévotion. Après cela, fut tirée une salve d'artillerie par douze *mortaretti*, et là fut célébrée la première messe par le Révérend Prêtre Lorenzo Bosio, Chapelain dudit oratoire, messe basse.

Là encore Son Excellence Illustrissime reçut deux suppliques des officiers de ladite Compagnie [des Pénitents Noirs], une pour qu'ils puissent avoir un tabernacle au-dessus de leur autel majeur, cependant sans le Très Saint-Sacrement, mais seulement pour l'office des Quarante Heures, l'autre pour qu'ils puissent faire des sépultures dans ledit oratoire.

Monseigneur Illustrissime répondit ainsi : en ce qui concerne le tabernacle, nonobstant l'ordre donné lors de sa première visite, comme ci-dessus à la page 238 de ce livre, qu'ils le tiennent sur l'autel majeur, mais sans le Très Saint-Sacrement et uniquement pour l'office des Quarante Heures (voir le *Livre des Confirmations*⁽⁷⁾, 1650, page 90, des Blancs, etc.), et que, dans ce cas, ce soit le Révérend Curé de la paroisse qui dirige et célèbre cet office, ou alors que ce soit un autre prêtre mandaté par lui avec sa permission chaque fois que le cas se présentera. En ce qui concerne les sépultures, pour ne pas

enfreindre les décrets de Rome, et par considération pour la Sacrée Congrégation **<p.255>**, de retour à Nice, il étudiera ce qu'il pourra faire pour les satisfaire. En attendant, il les exhorta à persévérer dans la poursuite de la construction de leur si bel oratoire et à faire dévotion. Quant au tableau [pour leur chapelle], quand ils l'auront, qu'ils l'envoient à Nice pour [bénédiction]. [Pour ce qui est des] sépultures, voir [les *Actes du*] *Synode Diocésain* de Monseigneur Martinengo, pour la bénédiction, voir *Confraternitatum decreta*, chapitre XIV, page 179, *non sepeliantur*, etc.

Les officiers dudit oratoire demandèrent un acte officiel de ce qui précède, Monseigneur Illustrissime le leur accorda, et dit qu'en conclusion il voulait souscrire à ce document, etc. Son Excellence Illustrissime retourna à l'église pour l'abjuration de quatre soldats français hérétiques comme ci-après.

Abjuration des quatre hérétiques suivants

Son Excellence Illustrissime, ayant revêtu les habits pontificaux, pluvial, mitre, assisté par Messieurs les Chanoines et par tout le clergé devant l'autel majeur de l'église paroissiale, alla vers la porte principale, et là, assis sur une chaise, commença à abjurer les quatre suivants de la secte calviniste et luthérienne, selon la forme du Pontifical Romain. Après cela, il administra le sacrement du Saint-Chrême aux hérétiques, en même temps qu'à ceux indiqués dans la note de ce jour dans le *Livre des Confirmations* déjà cité⁽⁸⁾.

A ces deux cérémonies d'abjuration et de confirmation, étaient présents les Excellentissimes Prince et Marquis mes Seigneurs, appréciant particulièrement une si belle et dévote cérémonie.

⁽⁶⁾ Soit à 16 heures, heure d'hiver.

⁽⁶⁾ A 10 heures du matin.

⁽⁷⁾ Pacchiero reprend ici textuellement la décision épiscopale telle que rapportée dans le *Livre des Confirmations*, p. 90 (APM D¹⁷⁰).

⁽⁸³⁾ *Id.*, p.80.



103

105



104

103. La *Canonica* de Mariana à la fin du XIX^e siècle. Photographie de Barthélemy Graziani. (Corte, Musée d'anthropologie de la Corse)

104. *Sainte Dévote*. XVIII^e s. Eglise de Lucciana.

105. Passeport sanitaire pour un voyage maritime au mouillage de Prunete vers la Sardaigne, daté de 1768. Image de *Dévote* à côté des armes de la Corse, seule utilisation politique connue en Corse de la sainte. Avec l'aimable autorisation des Editions Alain Piazzola, à Ajaccio (illustration dans l'ouvrage du R.P Louis Doazan, *Monnaies corses du XIII^e au XVIII^e siècle*, Ajaccio, 1993, p. 64-65).

Philippe Pergola

Directeur de Recherche au C.N.R.S.

Laboratoire d'Archéologie Médiévale Méditerranéenne
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme,
Aix-en-Provence

Recteur de l'Institut Pontifical d'Archéologie Chrétienne,
Rome

De Julia à De[i]vota : le bel itinéraire d'une grande martyre méditerranéenne

L'hagiographie, l'écriture critique de l'histoire des martyrs, la réécriture de cette histoire, la recherche des témoignages littéraires et archéologiques autour de la naissance et du développement de leur culte, les recherches autour des lieux historiques et des monuments où ils sont vénérés, sont parmi les fondements de la discipline scientifique qu'est l'archéologie chrétienne. L'analyse croisée de ces documents, qu'ils soient écrits ou concrets, est à la fois l'un des parcours les plus passionnants mais aussi les plus parsemés d'embûches que doivent parcourir quotidiennement l'historien, comme l'archéologue du christianisme primitif.

Dans l'ouvrage présent, des spécialistes du culte de sainte Dévote ont eu la charge difficile de se livrer à une relecture de toutes les sources littéraires et monumentales relatives à la vénération d'une sainte, méconnue avant le haut Moyen Age, alors qu'une légende en faisait une martyre chrétienne, de la cité romaine de Mariana en Corse, qui aurait été suppliciée dans le cadre de la grande persécution de l'empereur Dioclétien, en 304 ap. J.C.

La Corse romaine

C'est donc au cadre de référence de la Corse romaine et de sa *civitas Marianis* (la

cité de Mariana) que nous devons nous référer pour situer historiquement les martyres Julie et Dévote, intimement liées aux origines chrétiennes de l'île.

Si la Corse a connu une romanisation très précoce (Aleria est prise en 259 av. J.C. par Scipion l'Africain et l'île devient avec la Sardaigne province romaine en 227 av. J.C.), son importance stratégique initiale (en particulier celle qui coïncide avec son passé préhistorique, puis grec et étrusque) s'affaiblit au fur et à mesure des conquêtes romaines de l'ensemble de la Méditerranée et des mondes orientaux et occidentaux. Ses ressources ne suffisent pas pour y développer de grandes cités comparables à celles de la Sardaigne ou de la Sicile (où une civilisation urbaine s'était déjà développée) ; la Corse romaine végète sans générer, sauf à Aleria et à Mariana, de vraies villes, et même dans ces deux cas, il ne s'agit que de petits centres modestement peuplés.

Cette réalité de la Corse, en marge des événements pour lesquels nous disposons de récits des auteurs antiques, fait que l'île est quasiment absente des écrits qui nous sont parvenus autour de l'histoire de la Méditerranée entre le III^e siècle av. J.-C. et le début du Moyen Age. L'archéologie, malgré les grands retards qu'elle a accumulés en Corse par rapport à toutes les régions méditerranéennes voisines, constitue cependant la source principale et souvent unique à laquelle nous rapporter pour écrire l'histoire de ces périodes.

Mariana

L'emprise urbaine de la Mariana romaine, puis médiévale, est intégralement située aujourd'hui sur le territoire de la Commune de Lucciana. C'est ici que naquit au IX^e siècle le culte de Dévote. Pour la connaissance de la ville antique les premiers acquis remontent au début du XIX^e siècle et l'intérêt des érudits locaux, qui surent intéresser Prosper Mérimée puis les pouvoirs publics à ce riche patrimoine, ne

débouche en fait que dans les années 30 sur deux campagnes de fouille. Ces premiers travaux, sous la responsabilité de L. Leschi et A. Chauvel permirent d'exhumer les restes de plusieurs grands monuments publics, en particulier du centre monumental présumé, réenterrés par la suite et qui seront restitués au public dans les années à venir. Ils identifièrent aussi à l'ouest et à l'est de la ville deux importantes zones de nécropoles, en partie remises au jour à l'occasion de fouilles de sauvetage au début des années 70. Dans les années 60 ont été fouillés partiellement la périphérie sud orientale de la ville, au sud de la cathédrale médiévale connue sous le nom de "Canonica", ainsi que les vestiges d'un sanctuaire antérieur à l'église de S. Parteo, à l'ouest de la ville, situé au-dessous de ce monument médiéval, confirmant ainsi la vocation funéraire de ce premier établissement.

Alors que les techniques de fouille des enquêtes des années 30 et 60 n'avaient pas permis de suggérer une chronologie fiable des ruines exhumées, des travaux archéologiques, appliquant rigoureusement la méthode stratigraphique, ont repris en 1998 sur l'ensemble du site. Les fouilles à proprement parler ont redémarré en 2000. Ces activités qui concernent le site de Mariana et la vallée du Golo regroupent plusieurs équipes fédérées dans le cadre d'un "Projet Collectif de Recherche".

Des avancées conséquentes ont été ainsi rendues possibles sur la chronologie des différentes étapes du développement de la cité romaine, mais aussi sur la qualité et la nature des échanges commerciaux, culturels et religieux qui caractérisaient la vie locale, dans un contexte largement méditerranéen.

Dès le XI^e siècle av. J.-C., l'ouverture de la population locale sur l'extérieur devait être solidement opérationnelle, puisqu'un lingot de cuivre, défini par sa forme, en "peau de bœuf", provenant vraisemblablement de Méditerranée Orientale, a été découvert en prospection sur le territoire de la cité. Il

témoigne d'échanges commerciaux internationaux de haut niveau à cette époque. Cette découverte est unique en Corse; quelques exemplaires sont connus en Sardaigne et un seul au nord de la Corse, en Languedoc.

D'autres témoignages plus tardifs confirment que des échanges suivis et nombreux amenèrent sur le territoire de la ville de Mariana des produits de qualité aux époques grecque et étrusque puis jusqu'au début du I^{er} siècle av. J.-C. où Mariana (qui prend le nom du général Caius Marius, sept fois consul et oncle de Jules César) devient une vraie ville, concédée à des citoyens romains vétérans des légions.

Mariana, les premiers chrétiens de Corse, le culte des martyrs

Les fouilles de la fin des années 50 et du début des années 60 ont permis à G. Moracchini Mazel de mettre au jour une basilique et un baptistère paléochrétiens qui constituèrent probablement le premier complexe paléochrétien de Mariana, sinon de Corse. Daté dans un premier temps du IV^e siècle, puis de la fin du V^e ou du début du VI^e, ce complexe est probablement à attribuer à la deuxième moitié du VI^e siècle, compte tenu du mobilier découvert au-dessous du mortier de préparation des mosaïques qui constituaient le sol de sa nef centrale, qui en raison d'un grand nombre de tessons bien datés ne peuvent être antérieures au milieu du VI^e siècle.

A l'ouest de la ville, la basilique funéraire fouillée au-dessous de l'église romane de S. Parteo, qui accueille les sépultures chrétiennes les plus anciennes connues à Mariana, est probablement à attribuer à cette même époque.

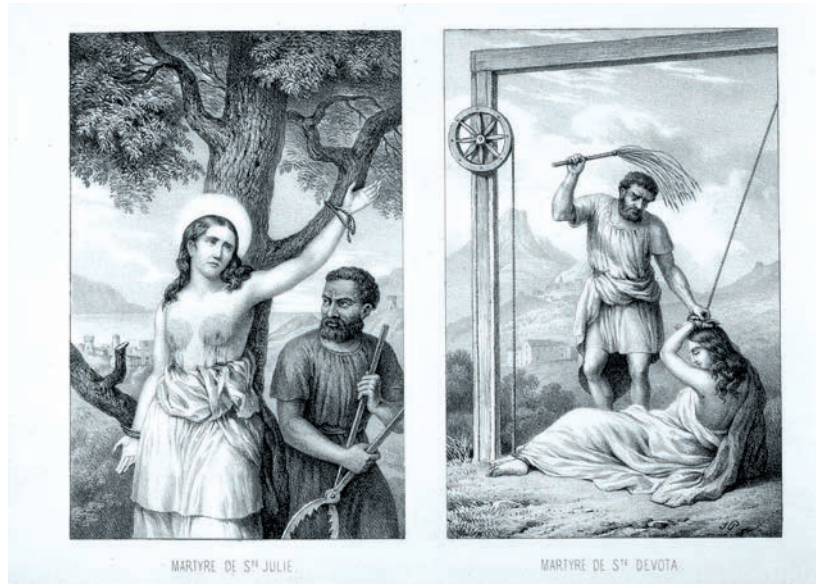
Qu'en est-il donc des époques antérieures? Que penser de ces cinq siècles et demi pour lesquels manque toute certitude sur les premiers chrétiens de Corse? Ici, comme dans toutes les réalités à forte composante rurale du monde antique,



106



107



108

106. Le Martyre de sainte Julie de Nonza, une mise en croix symbolique (bras liés) sur un arbre de mai reverdissant, rattachant cette représentation au cycle des saints du mois de mai. Gravure sur cuivre tirée de Salvatore Vitale, *Chronica sacra santuario di Corsica*, Florence, 1639. (Coll. particulière)

107. La Crucifixion de santa Giulia. Gravure sur cuivre. XVII^e s. (Corte, Musée d'anthropologie de la Corse)

108. Mise en croix symbolique sur un arbre de mai reverdissant, thème repris au XIX^e siècle sur cette double gravure des martyres des saintes Julie et Devote. Dans le cas de sainte Devote, la potence remplace la croix, évoquée discrètement par le bras de l'instrument. (Corte, Musée d'anthropologie de la Corse)

dépendant de villes de petite ou moyenne importance, il faut imaginer que des communautés chrétiennes accompagnées de prêtres, mais non encore structurées en diocèses, ont pu se maintenir durant plusieurs siècles. Grâce aux sources africaines, nous savons que des évêques catholiques, refusant de composer avec les Vandales ariens (entre 429 et 530), furent à plusieurs reprises exilés en Sardaigne et en Corse. Alors que nous ne disposons pour la Corse que d'indices attestant leur présence et leur action, outre la certitude que nous donnent des sources de cette époque à propos de cet exil, la Sardaigne où se produit ce même phénomène est mieux connue à ce propos. Les évêques africains y eurent une intense activité théologique et pastorale; ils furent constructeurs de monuments; ils développèrent en Sardaigne le culte de martyrs africains autour de reliques qu'ils avaient amenées avec eux d'Afrique.

C'est à cette époque, à savoir la deuxième moitié du V^e et le début du VI^e siècle, que se met en place un christianisme plus structuré en Corse. Aucun nom d'évêque n'est connu pour l'île avant le règne du pape Grégoire le Grand (590-604) et aucun monument plus ancien que la cathédrale et le baptistère de Mariana.

Ce sont donc les martyrs et les saints vénérés en Corse les plus anciens qui sont pour nous l'une des pistes les plus intéressantes pour connaître cette communauté. En suivant le grand savant hagiographe que fut Mgr Francesco Lanzoni au début du XX^e siècle, et autour de travaux récents de qualité, parmi lesquels ceux de Claude Passet, repris dans ce même volume, il est raisonnable de penser que les premiers martyrs et les premiers saints vénérés en Corse furent intimement liés à l'Afrique et aux évêques qui furent exilés dans l'île par les Vandales.

Les deux témoignages les plus anciens concernent Sainte Julie, la seule martyre à figurer dans le martyrologe Hyéronimien pour la Corse (je renvoie une nouvelle fois aux travaux, ici même, de Claude Passet),

dont le culte s'enracina au tournant des V^e-VI^e siècle, alors que devrait appartenir au VI^e siècle également (deuxième moitié?) l'inscription gravée sur une tuile découverte à Sagona (siège d'un diocèse paléochrétien au nord d'Ajaccio) en l'honneur d'un saint Appianus. Pour tous les autres, provenant certainement d'Afrique, où est né leur culte dont les reliques arrivent à cette époque ailleurs en Italie en particulier, nous ne disposons que de fortes présomptions à partir de récits de martyrs du Moyen Age aussi romancés que celui de Julie-Dévote, présenté ici par Claude Passet. Ils s'appellent, on vient de le voir, Appianus (auquel est dédiée la cathédrale de Sagona), Parthée (et l'on rappellera la belle église romane qui lui est dédiée à Mariana, construite au-dessus d'un sanctuaire funéraire antérieur, cité ci-dessus), Restitude, Parthénopée, Pargoire, Florent (auquel est dédiée la cathédrale de Nebbio), Euphrase (auquel est dédiée la cathédrale d'Ajaccio) ... Les martyrs romains ne semblent vénérés que plus tard comme l'indique l'envoi en Corse de reliques des saints Pierre et Laurent de la part du pape Grégoire le Grand, en 596, à l'évêque Pierre d'Aleria, si l'on exclut Marcel (le pape?) auquel est dédié la cathédrale d'Aleria, mais sans que l'on puisse établir, ici encore, l'époque à laquelle remonte cette dédicace.

Par Grégoire le Grand nous apprenons, d'ailleurs, qu'à cette époque les populations de l'intérieur du diocèse d'Aleria sont encore largement païennes (adorant des idoles de bois et de pierre) et que des baptisés ont abandonné le christianisme pour en revenir à des pratiques religieuses ancestrales.

Cette situation d'une christianisation tardive et précaire de la Corse permet de l'associer à l'ensemble des régions du monde antique où il n'y eut jamais de martyrs locaux et où furent vénérés, dès l'installation stable des premières communautés structurées, des reliques qui peuplèrent les églises au fur et à mesure de leur construction. Ces reliques provenaient des capi-

tales dont dépendaient ces régions, ou directement de Rome. Ainsi la Corse reçut des reliques africaines et y furent peut-être aussi vénérés, après leur mort, les évêques morts en exil à l'époque vandale.

Exil et redistribution des reliques d'une communauté éprouvée

Après le règne du pape Grégoire le Grand et jusqu'au XI^e siècle, les sources littéraires relatives à la Corse sont très épisodiques et font surtout état de traumatismes guerriers que l'archéologie tend aujourd'hui à remettre systématiquement en discussion, du moins en ce qui concerne le caractère radical qui leur a été attribué.

A partir de 532, à la suite de la reconquête de la part des troupes byzantines des provinces occupées par les Vandales, de l'Afrique à la Corse, cette dernière reste naturellement rattachée administrativement à Constantinople et elle dépend ainsi directement des gouverneurs de Carthage. Le pouvoir byzantin est chancelant sous Grégoire le Grand, bousculé en Corse par l'avancée des Lombards qui durent s'y installer stablement autour du milieu du VII^e siècle.

C'est durant la période où les Lombards occupent la Corse, et surtout au moment où ils se désengagent de l'île, au cours de la première moitié du IX^e siècle, que les communautés locales connaîtront des bouleversements qui entraîneront la fragmentation et la dispersion des reliques vénérées dans l'île. Ces cultes essaieront ainsi surtout en Lombardie, mais également sur tout le littoral ligure et jusqu'en Languedoc (avec les saints Pargoire et Vendémian en particulier).

Julie et Dévote apparaissent au premier plan dans ce dispositif. C'est probablement à un moment indéterminé des VIII^e-IX^e siècles qu'a lieu le dédoublement entre les deux saintes. Est-ce au VIII^e, lorsque les reliques de Julie sont mises en sécurité à l'île de La Gorgone (ou volées ?) avant de gagner Brescia, ou plus tard encore, au

moment où ce culte "éclate" en Corse? On ne sait en effet à quel moment commence la vénération de Julie dans le Cap Corse, à Nonza, et les lieux du martyre présumé de Dévote et de sa grotte sur les territoires des communes de Lucciana et de Borgo ne sont que des légendes auxquelles nul crédit scientifique ne peut être attribué.

Un jour, peut-être, des témoignages littéraires nouveaux, à l'instar de la belle découverte de Claude Passet d'un manuscrit à Paris, ou encore des découvertes archéologiques, y compris épigraphiques, permettront de jeter une lumière nouvelle sur ces cultes passionnants de Julie et de Dévote, de Carthage à la Corse en passant par La Gorgone puis Brescia et enfin Monaco.

A l'aube du troisième millénaire, chercheurs et croyants sont ainsi confrontés aux énigmes historiques, aux messages religieux et aux échanges constants de part et d'autre d'une grande Méditerranée sans frontières qui a parfois divisé, mais a surtout uni, grâce aux "témoins" qui l'ont sillonnée d'une rive à l'autre. Des Liens qui doivent résonner comme un message fraternel d'échange et de paix qui a survécu aux multiples guerres et croisades et dont la clameur finira peut-être un jour par couvrir le bruit des armes ...



109. Vignette extraite du passeport de 1768 (voir fig. 105).

Orientation bibliographique

- ATLAS 1995** : *Atlas archéologiques de la France; Les premiers monuments de la France; 1. Sud-Est et Corse* (dir. N. Duval), Paris, 1995.
- ISTRIA, PERGOLA 2001** : D. ISTRIA, Ph. PERGOLA (éd.), *Corsica christiana - 2000 ans de christianisme, catalogue de l'exposition du Musée de la Corse (29 juin 2001 - 31 mai 2002)*, Ajaccio, 2001, 2 vol.
- LANZONI** : F. LANZONI, *Le diocesi d'Italia dalle origini al principio del VII secolo*, Rome, 1927.
- LAVAGNE 1981** : H. LAVAGNE, "Les mosaïques paléochrétiennes", *Les fouilles de Mariana*, 9 (*Cahiers Corsica* 97), Bastia 1981.
- MORACCHINI MAZEL 1967** : G. MORACCHINI MAZEL, *Les monuments paléochrétiens de la Corse*, Paris, 1967.
- PERGOLA 1979** : Ph. PERGOLA, *Materiali per una topografia della Corsica in età paleocristiana ed altomedievale*, thèse de laurea déposée, Université de Rome I - La Sapienza, 1979.
- PERGOLA 1984a** : Ph. PERGOLA, "Observations sur la chronologie des mosaïques et du baptistère de Mariana", *Il Colloquio Internazionale sul Mosaico Antico* (Ravenne, 6-10 septembre 1981), Ravenne, 1984, p. 401-404.
- PERGOLA 1984b** : Ph. PERGOLA, "Considérations nouvelles sur les mosaïques et les sculptures du complexe paléochrétien de Mariana", *Actes du Xe Congrès International d'Archéologie Chrétienne (Thessalonique, 28 septembre-4 octobre 1980)*, Cité du Vatican-Thessalonique 1984, p. 397-408.
- PERGOLA 1986** : Ph. PERGOLA, "La Corse", *Topographie chrétienne des cités de la Gaule*, fasc. II, Paris, 1986, p. 93-105.
- PERGOLA 1987** : Ph. PERGOLA, "Corse", *Le paysage monumental de la France autour de l'an Mil*, Paris, 1987, p. 324-326.
- PERGOLA 1999** : Ph. PERGOLA, "La Corse", dans *Atti della giornata: Alle origini della parrocchia rurale (IVe-VIIIe sec.)*, a cura di Ph. Pergola, Cité du Vatican, 1999, p. 205-213.
- PERGOLA, VISMARA 1989** : Ph. PERGOLA, C. VISMARA (éd.), *Castellu (Haute-Corse) - Un établissement rural de l'antiquité tardive - Fouilles récentes (1981-1985)*, *Documents d'Archéologie Française*, 18. Paris, 1989.
- PERGOLA 2001** : Ph. PERGOLA, "La Corse chrétienne dans l'Eglise universelle des origines à la fin du moyen âge"; les fiches relatives à Mariana, ISTRIA, PERGOLA 2001, vol. I, p. 14-36; Vol. II, p. 10-14.
- TURTAS** : R. TURTAS, *Storia della Chiesa in Sardegna dalle origini al Duemila*, Rome, 1999.

Chanoine Louis Baudoin⁽¹⁾

Sainte Dévote et la Corse

A la suite de la publication de la «Vie de sainte Dévote» dans la *Chronologia Sanctorum* de Lérins par le moine Vincent Barralis, en 1613, on s'aperçut que la Corse ne possédait pas encore de reliques de la sainte née et morte sur son sol selon la tradition. Aussi le 4 janvier 1637⁽²⁾, le père Horace Martini, de Menton, prédicateur, de la Compagnie de Jésus, reçut-il une relique de la sainte, à peu près de la grosseur d'un œuf, au dire de Don Pacchiero, alors curé de la paroisse Saint-Nicolas de Monaco, parcelle soit d'un humérus, soit de l'articulation du coude ; cette relique était accompagnée de lettres patentes de la Secrétairerie de Son Excellence Honoré II, Prince de Monaco, chargeant le religieux de la porter aux Pères Jésuites du collège de Bastia qui en avaient fait la demande.

Puis, durant près d'un siècle, l'histoire ne nous transmet absolument rien sur le culte de sainte Dévote en Corse. Mais - je ne sais si le motif fut religieux seulement, car il est fort possible que, dès le début, la question de l'indépendance nationale y fut mêlée - ce culte envers la martyre se développa presque subitement.

En 1727, tandis que la relique concédée aux Jésuites par le Prince de Monaco (en 1637) était exposée dans l'église Saint-Ignace et que les habitants de Bastia venaient en foule la vénérer, un grand nombre de notables demandèrent que la martyre fût instituée patronne secondaire de leur diocèse, alléguant que d'autres communautés avaient aussi choisi comme protecteurs des saints de leur pays. Leur supplique, approuvée par le podestat, fut soumise au gouverneur de l'île, Alessandro Saluzzo, aux magistrats et aux anciens qui l'appuyèrent dans un vote par trente-sept

voix contre deux, le 30 avril, dans la salle du palais. Le chapitre fut convoqué à son tour et invité à donner son approbation dans une réunion présidée par l'évêque de Bastia, chacun des chanoines apporta son bulletin de vote secret dans l'urne et baisa l'anneau épiscopal. A l'unanimité, leurs suffrages furent favorables.

Les pouvoirs ecclésiastique et civil étant de la sorte parfaitement d'accord, la requête partit pour Rome. Afin de l'étudier, la Congrégation des Rites écrivit le 10 octobre 1727 à l'évêque de Nice Raymond Recrosio, pour avoir des renseignements complémentaires. Ce prélat s'adressa au prince Antoine 1^{er} de Monaco qui chargea le curé Giuseppe Maria Vento de prendre les informations demandées et de dresser un mémoire.

Le résultat de toutes ces démarches fut un décret de la Congrégation autorisant le diocèse de Mariana Accia-Bastia à faire l'office de sainte Dévote mais en empruntant tout au commun des vierges martyres. Ce résultat n'était que partiel, mais c'était un point acquis. L'évêque Agostino Saluzzo, peut-être un parent du gouverneur de l'île, connaissait la Révérende Mère Marie de Saint-François, sœur du prince Antoine 1^{er}, et s'en servit pour obtenir du souverain monégasque

⁽¹⁾ Archidiacre du chapitre de la cathédrale de Monaco (Monaco 1902 - 1970). Auteur de nombreuses recherches et publications sur l'histoire religieuse de la principauté de Monaco, malheureusement en grande partie inédits. Voir Claude Passet, «Le Chanoine Louis Baudoin (1902-1970)», in *Revue Eglise de Monaco*, n°81, avril 1971, pp. 22-23 et «Louis Baudoin, 1902 -1970. Bibliographie et Souvenirs», Monaco, 1973, in-8°, 44 pp. Avec la collaboration de MM. André Cane, Frank Biancheri, Pierre Gauberti et Stéphane Vilarem pour les Souvenirs.

Les quatre articles qui suivent ont été remis en forme et modernisés par Claude Passet, auteur des notes infrapaginales.

⁽²⁾ Les leçons du Bréviaire disent *anno millesimo sexcentesimo octogesimo septimo*, soit 1687, ce qui est une erreur.

une relique de la patronne de son pays, car il ne pouvait pas disposer comme il l'entendait de celle des Jésuites.

Le curé de Saint-Nicolas de Monaco, Don Lanciarezi, a rapporté l'historique de cette faveur en ces termes : «En 1727, le 10 novembre, sur les instances de tout le royaume de Corse, le défunt Sérénissime Prince de glorieuse mémoire, Antoine 1^{er}, concéda à Monseigneur l'évêque de Bastia un petit os des reliques de cette sainte avec la copie de la vie et du culte immémorial dont on l'honore à Monaco comme Patronne de la cité et de toute la Principauté». Mais je crois que Lanciarezi donne la date de la supplique et non celle du don de la relique, parce que les lettres du prince Antoine qui en parlent ou y font allusion sont de 1728. Le 22 mars de cette année-là, *lou signou de Mounegou* (titre qu'Antoine 1^{er} se donne souvent dans sa correspondance) écrit à sa «Monaquette» qu'il se fera un plaisir de lui mander de ces reliques pour son prélat corse mais qu'il ne pourra lui en envoyer l'authentique parce que celui qu'il possédait a été détruit «par le tonnerre qui tomba jadis sur nos Archives». Cependant il lui adressa divers rapports pour le remplacer, le 29 mars et le 1^{er} avril. Enfin le 12 mai suivant, Don Bosio, de Monaco, fut chargé de porter à la Révérende Mère Marie de Saint-François, au couvent de la Visitation de San Remo, la relique de sainte Dévote accompagnée de l'authentique en lettres patentes et des informations sur son culte immémorial ; le Prince y avait joint une réponse au chapitre de Bastia-Mariana dont il avait reçu une lettre, il pria sa soeur de faire parvenir le tout à Monseigneur Saluzzo. Ce prélat remercia le Prince, toujours par l'intermédiaire de la religieuse visitandine, lui adressant par la même voie le texte du décret de la Congrégation des Rites accordant la célébration de la fête dans le diocèse de Mariana- Accia Bastia. Et le 14 juin 1728, Antoine 1^{er} écrit à sa soeur : «Je ne saurois assez vous prier de luy en marquer ma reconnaissance».

C'est donc au mois de mai 1728, et non

en novembre 1727, que la Corse reçut la seconde relique de sa sainte nationale.

A Mariana et dans le diocèse, la joie fut grande et l'on refit le projet d'obtenir du Saint-Siège que la martyre fût proclamée patronne principale. Aussi essaya-t-on de reprendre les pourparlers. De toutes les paroisses parvenaient des adhésions si bien que, le 29 janvier 1729, l'Ordinaire, toujours Mgr Agostino Saluzzo, dans une lettre pastorale, porta ces événements à la connaissance de tous ses diocésains et prescrivit aux curés de faire voter leurs paroissiens, par bulletin secret, après la messe du dimanche, pour savoir s'ils désiraient avoir sainte Dévote comme patronne du diocèse. La réponse fut affirmative à l'unanimité et portée au Saint-Siège, mais probablement la faveur fut refusée ; ce n'était que partie remise.

Deux ans plus tard les chefs corses, réunis en assemblée générale ou *Consulta*, dans le couvent des Capucins de Bozio, le 15 mai 1731, émirent le vœu que le Siège Apostolique prît nettement parti dans la lutte qu'ils soutenaient contre la République de Gênes en proclamant sainte Dévote patronne de tout le Royaume de Corse, en accordant que sa fête fût déclarée de précepte et qu'une indulgence plénière y fût attachée. On connaît les événements qui suivirent cette délibération complétée, en 1735, par celle de la *Consulta Generale* de Corte, où la Très Sainte Vierge Marie fut déclarée «Reine de la Corse» et son image, avec la devise : *Monstra te esse matrem*, gravée sur le drapeau national.

En cette même année 1735, Paolo Maria Mariotti rédigea une *Divozione a Santa Devota da Mariotti della città di Mariana in Corsica*, neuvaine consistant en courtes considérations parfois très fantaisistes, dédiée à la Très Révérende Mère Sœur Marie-Livie Borghesi, du monastère des saints Dominique et Sixte à Rome. Ce Paolo Maria Mariotti, docteur en droit civil et ecclésiastique, confesseur ordinaire du vénérable monastère du Sacré Mont



110. *Sainte Dévote montant au ciel*, pastel de Charlotte Jaspard, comtesse Nicolai de Fraticelli, 1^{er} prix de peinture à l'exposition de 1938. Une synthèse de l'iconographie corse (manteau bleu de la sainte) et de la symbolique monégasque (en fond le Rocher et le Palais Princier, angelots portant la palme du martyr et la robe rouge).

Thabor de Monte Rotondo - ce sont les titres dont il se pare - ne doute vraiment de rien et trouve naturel d'enregistrer parmi ses grand'tantes (?) la martyre Dévote. Mais il exagère un peu trop en disant que les Bollandistes et la *Chronologia Sanctorum* de Lérins écrivent *Deo vota Mariotti* au lieu de *Devota* comme on l'écrit à Monaco. Cela juge l'œuvre qui ne vaut pas grand-chose, même au point de vue de l'édification.

Mais quelques années plus tard eut lieu une manifestation plus sérieuse du culte de la martyre. En 1743, le Révérend Don Francesco Antonio Gaffory, au nom du clergé séculier et régulier du Royaume de Corse, adressa à la Congrégation des Rites une nouvelle supplique pour obtenir l'extension à tout le Royaume de l'office de Dévote qui avait été autorisé pour le diocèse de Bastia. Le Cardinal Postulateur obtint cette autorisation par décret de cette Congrégation en date du 20 juillet 1743, mais sous le rite double mineur et à condition expresse que tout l'office soit emprunté au commun des vierges martyres comme à Monaco. Toutefois ce n'était point suffisant. Monaco et la Corse - peut-être même y eut-il entente à ce sujet entre ces Etats - désiraient au moins avoir des leçons historiques propres à la sainte pour les mâtines ainsi qu'une oraison. Le père Gentile, jésuite de Nice, y travailla et d'autres certainement aussi, mais je ne connais pas l'auteur de celles qu'on adressa à Rome. Don Lanciarez, sur la demande de la Congrégation, envoya au Saint-Siège une copie de la Passion authentiquée en 1612 par l'évêque de Nice et dont les Archives du Palais conservent la minute. Le Promoteur de la Foi répondit que d'une manière générale on ne pouvait pas accorder la faveur demandée parce que de récents décrets avaient précisément restreint le nombre des cas prévus pour la déclaration de patronage ; il rappela aussi que ce titre de patronne n'avait pas été donné à cette sainte en 1731 pour le diocèse de Mariana. Ensuite, étudiant quelques détails du texte de la vie

de la martyre, le Promoteur de la Foi les jugea irrecevables parce que non authentiques, il affecta même de considérer comme non orthodoxe la prière de la martyre en faveur du païen Eutychius. Il valait donc mieux abandonner le projet de faire proclamer sainte Dévote patronne de la Corse.

Mais le Gouvernement de l'île ne l'entendit pas de cette oreille, car c'était une question à la fois nationale et religieuse. Aussi Don Gaffory qui avait rédigé la première supplique fut-il chargé de la rédaction d'une seconde, répondant aux diverses objections. Au nom des évêques, chanoines et prêtres du Royaume de Corse, et aussi au nom de la Noble Assemblée des Provinces qui représentait tout le Royaume, il pria le Promoteur de la Foi, par l'entremise du Cardinal Postulateur, d'obtenir pour eux non seulement l'office et la messe propre sous le rite double de première classe, mais encore de faire déclarer la Martyre Dévote patronne de tout le Royaume de Corse, comme sous Benoît XIII, la Congrégation des Rites lui avait déjà donné ce titre pour Mariana et Accia. Une lettre venue de Rome adressée au curé Lanciarez, en date du 18 avril 1750, lui apprenait que, par décret en date de ce jour, la Sacrée Congrégation des Rites venait de combler le désir des Corses. C'était une victoire pour le régent de la Corse, Giampietro Gaffory, à une époque où toutes les nations de l'Europe convoitaient l'île possédée nominalement par les Génois. Mais je ne crois pas que l'office propre date de cette époque-là.

En somme, comme à Monaco au siècle précédent, le culte de Dévote devint, en Corse, un culte national et l'on peut dire que, à l'exemple du prince Honoré II en novembre 1641 lors de l'expulsion de la garnison espagnole de Monaco, Gaffory et son successeur expulsèrent les Génois aux cris de «Santa Devota».

Giampietro Gaffory ayant été assassiné le 3 octobre 1753, le peuple corse se réunit



111



112

111. *Procession de la Sainte-Dévote*. Huile sur toile par Alcide Théophile Robaudi (Nice 1850 – Paris 1928). Les pénitents qui portent la châsse semblent être les pénitents rouges dont la confrérie exerça quelque activité à l'église Saint-Charles entre 1900 et 1914. (Musée du Vieux Monaco).

112. Fête de la Sainte-Dévote 2004. S.A.S. le Prince Rainier III, S.A.S. le Prince Héritaire Albert et S.A.R. la Princesse de Hanovre embrasent la barque symbolique. Depuis 1879, chaque année, une barque est brûlée le 26 janvier au soir pour rappeler le rapt légendaire des reliques de la sainte en 1070 par le marin Antinope qui fut puni et vit son embarcation détruite par le feu. Le brûlement de la barque remplace les feux de joie allumés au XVII^e siècle sur la place d'Armes (actuelle place du Palais). (Archives du Palais Princier. Photo G.Luci)

pour nommer un Directoire composé de cinq membres dont le chef fut Paoli qui, à la Consulte du 14 juillet 1755 tenue au couvent de Sant'Antoni de la Casabianca, fut proclamé unique général des Corses. Pascal Paoli, continuant la lutte pour l'indépendance de son pays, conserva les armes anciennes de l'île et les fit reproduire sur le sceau très modeste de son gouvernement avec la légende : *Governo di Corsica*, mais, dans une lettre à Rivarola, Paoli, en 1760, affirmait son intention bien arrêtée de les modifier dans les nouvelles : «Sainte Dévote, vierge et martyre, protectrice de la Corse, y sera peinte telle que la tradition nous la représente avec cette devise : *Te duce*». Si ce projet ne fut pas mis à exécution, dès le début de son généralat, en 1755, pour stimuler le zèle de la petite troupe de volontaires qui combattaient avec lui contre Colonna di Bozzi, il avait créé un ordre de chevalerie placé sous la protection de sainte Dévote et composé de cinquante braves qui s'appelaient entre eux *confrères*. Ces chevaliers avaient leurs statuts et leurs privilèges, leur insigne consistait en une médaille représentant la martyre... et il ne leur manqua pour vivre que le succès de Paoli auquel mit fin le traité signé à Versailles le 17 mai 1768.

Pour la troisième fois la sainte avait failli devenir patronne de l'île entière et pour la troisième fois la Providence en avait décidé autrement. Mais pour atténuer, en quelque sorte, l'amertume de tous ces refus qui avaient causé une vive douleur chez les Corses, l'évêque de Mariana Bastia, Mgr Francesco Citadella, conseiller du Roi, fit établir par le synode diocésain, tenu le 3 mai 1777, un vaste réseau de confréries de la Doctrine chrétienne, ayant pour but d'enseigner le catéchisme aux enfants. Innombrables furent les privilèges et indulgences accordés par les Souverains Pontifes aux membres de ces *sodalitates* qui furent placés sous le patronage de sainte Dévote *sodalitatum doctrinae christianae patrona*. Son culte en reçut plus d'éclat. On fit des processions en son

honneur et des prières publiques pour implorer sa protection, mais le XVIII^e siècle s'acheva sans apporter à la Corse la concession de la fête solennelle du 27 janvier qu'elle avait demandée.

Chanoine Louis Baudoin

Origine de l'embrasement de la barque de sainte Dévote au soir du 26 janvier

La Principauté de Monaco célèbre, chaque année en janvier, la fête civile et religieuse de sa patronne sainte Dévote. Vous connaissez le faste avec lequel se déroulent ces solennités qui comprennent : le 26 au matin, une messe en monégasque en l'église paroissiale dédiée à la martyre et, le soir, un salut du Très Saint Sacrement suivi de l'embrasement d'une barque ; le 27, une grand-messe pontificale, le matin, en l'église cathédrale et une procession des reliques de la sainte avec diverses bénédictions dont une à la mer.

Un fait très net est acquis à l'histoire; nul ne parle de cette flambée de barque avant la Révolution. Au dix-septième siècle, tantôt le 26, tantôt le 27, on allumait sur la place du Palais un feu de joie, mais les chroniqueurs se servent de l'expression *fuoco di bosco*, jamais *fuoco di legno*, *legno* pouvant signifier barque. De ces chroniqueurs, le plus sérieux comme le mieux documenté est incontestablement Don Pacchiero. Originaire de Roquebrune, d'abord vicaire à Saint-Nicolas de Monaco, il occupa la cure de cette même paroisse de 1615 à 1662. A part ses *Libri delle relazioni*, actuellement perdus, et divers autres travaux, on possède de lui un Giornale ou Journal de la paroisse extrêmement précieux pour les années comprises entre 1638 et 1656. Il y

consigne toutes les fonctions religieuses, les droits et devoirs du curé, les événements paroissiaux, les visites pastorales de l'évêque de Nice, et même les orages, et cela avec une telle minutie que deux pages ne lui suffisent pas pour donner tous les détails du feu d'artifice du 26 janvier 1646, par exemple (voir cette relation dans les documents annexes ci-avant). Si, au dix-septième siècle, ou avant, on avait brûlé une barque à l'occasion des fêtes de sainte Dévote, Pacchiero, soyons-en sûrs, l'aurait relaté.

C'est en 1841 seulement qu'on embrasa pour la première fois une barque en feu de joie à Monaco, et encore était-ce en novembre, le lendemain de l'arrivée du Prince Florestan sur le Rocher. Plus tard, le 27 janvier 1860, le très officiel *Journal de Monaco* nous apprend que «le soir, on brûlait un bateau en l'honneur de la Sainte» sur la place du Palais. En 1868, ce journal ne parle pas de barque : «La veille au soir, selon l'antique usage, de grands feux de joie avaient été allumés sur la place du Palais».

En 1871, «un feu de joie a été, comme de coutume, allumé la veille devant la chapelle». Il n'est pas question de barque, mais la tradition s'établit partiellement cette année-là : on alluma le feu de joie «devant la chapelle» dont on inaugurerait ce même jour la restauration. En 1875, «une brillante illumination dessinait un portique à l'avenue du vallon de sainte Dévote et un immense feu de joie où brûlait le bateau légendaire avait attiré une foule nombreuse... un autre feu de joie allumé sur la place du Palais» maintenait encore la tradition primitive. La barque déjà devient «légendaire», mais on n'en trouve pas trace les années suivantes et il faut arriver au 26 janvier 1879 pour constater que la tradition est complètement établie : désormais plus de feu de joie sur la place du Palais, mais l'embrasement sur le quai du port et plus tard sur la place de Sainte-Dévote même, puis à nouveau sur le port, d'une barque qualifiée de «traditionnelle» dès 1879.

Par conséquent, le brûlement de cette

barque ne remontant pas, comme tradition, au-delà de la fin du dix-neuvième siècle, ne peut s'apparenter aux flambées de barque - d'ailleurs très rares - de l'Antiquité ou à celles qui en dérivent, comme ont pu le penser certains ethnologues.

Chanoine Louis Baudoin

Origine de la procession des reliques le 27 janvier

Que pouvons-nous dire de la procession des reliques qui a lieu chaque année le 27 janvier, quoique réduite dans son parcours ces dernières années ?

Ici encore, un fait est acquis à l'histoire. Jusqu'au XVI^e siècle, les reliques de la sainte restèrent dans le tombeau du vallon des Gaumates.

Dans son manuscrit intitulé *Recherches sur Monaco ou Notices pour servir l'histoire de cette ville...* dit encore *Mémorial de Monaco*⁽³⁾, daté de 1827, le chevalier de Sigaldi, premier consul de Monaco, raconte comment, le 19 mars 1507, au cours du siège mémorable que soutint la forteresse de Monaco contre les Génois, le seigneur Lucien Grimaldi aurait invoqué la patronne de Monaco et aurait demandé des volontaires pour aller chercher ses reliques dans l'église du vallon :

«Malgré les gardes avancées et les pots à feu allumés pour éclairer les opérations de l'ennemi, dit Sigaldi, on parvient à faire entrer dans la ville les reliques de sainte Dévote ; elles sont le *Palladium* des assiégés ; une pieuse confiance leur fait tout espérer de cette possession, et la

⁽³⁾ Chevalier de Sigaldi, *Recherches sur Monaco ou Notices pour servir l'histoire de cette ville...* dit encore *Mémorial de Monaco*, achevé en 1827, ms 154 des Archives du Palais Princier.

persuasion opère des prodiges». Dès le lendemain le siège était levé.

Toutefois, Don Pacchiero, plus proche des événements, ne nous rapporte pas ce détail important dans son *Giornale* de la paroisse Saint-Nicolas, ni Jean d'Auton, dans ses *Chroniques de Louis XII*⁽⁴⁾, ni la *Relation* inédite, du siège. Le *Giornaliere* ou relation distincte du siège conservé aux Archives du Palais de Monaco⁽⁵⁾, donne même le texte de la prière faite par Lucien, mais le nom de sainte Dévote n'y figure pas, tandis que celui de saint Joseph obtient une mention spéciale en raison du jour de sa fête (19 mars). Il faut aussi nous séparer nettement de Sigaldi pour ce transfert des reliques, non que le fait ait été impossible, mais parce que lui-même écrit, quelques pages auparavant, que «le corps de la Sainte resta dans le cavot (sic) qu'on voit encore dans ladite chapelle jusqu'en 1536».

Le R. P. Gaffre, dans son panégyrique de la sainte en 1914, prétend de même que «la procession de Sainte Dévote remonte probablement à l'année 1508. Un mois avant le siège que subit Monaco en 1506, et qui ne fut levé que le 19 mars 1507, les reliques de la Sainte avaient été enlevées de sa chapelle et transportées dans l'église de la place forte».

Et l'auteur de poursuivre : «Durant ces temps troublés, la protection de la bienheureuse martyre fut si manifeste que les habitants du Rocher, décidés à la garder, ne consentirent à lui permettre de réintégrer la chapelle placée sous son vocable que pendant quelques heures seulement, chaque année le jour de sa fête; encore y était-elle reconduite sous bonne garde».

Chacun raconte l'histoire un peu à sa manière, mais voici des données plus sûres, rapportées par Don Pacchiero :

«En l'année 1536 par ordre de feu le Prince d'heureuse mémoire Honoré 1^{er}, qui avait de justes motifs de craindre que ces reliques sacrées fussent volées, le curé de la paroisse Saint-Nicolas, s'en fut les

chercher et les porta dans l'église paroissiale où elles sont encore en une châsse d'argent sous le tableau de l'autel de cette sainte ; mais, en témoignage de vénération pour ce lieu où elle avait eu sa première sépulture dans le mur situé derrière le tableau de son autel, se trouvait une partie de son bras placé dans un grand bloc de pierre... encastré dans le mur afin qu'il soit à l'abri du vol et déceimment conservé.». Cette dernière relique fut, elle aussi, enlevée de ce lieu en 1620.

Enfin, un dernier mot d'une légende, encore reprise récemment, celle du vol des reliques de Dévote par un certain Antinope. S'inspirant sans doute du souvenir de ce transfert des reliques, Charles de Vénasque Ferriol, l'historiographe d'Honoré II, a inventé la légende d'un vol des reliques en 1070 par Antinope qui aurait été châtié par la sainte, thème récurrent dans la littérature hagiographique. La simple mention à cette époque d'un prétendu seigneur de Monaco, Hugo ou Hugues Grimaldi, alors que Monaco n'existait pas encore, détruit facilement cette fable. Vénasque prétendait, en effet, dans son ouvrage apologétique *Genealogica et Historica Grimaldae Gentis Arbor* (Paris, 1647) faire régner les Grimaldi à Monaco au Haut Moyen-Age !

Pour conclure, le transfert des reliques se fixe donc à l'an 1536. Par conséquent, la procession ne put pas s'établir avant cette date, de même les diverses bénédictions que l'on donne au cours de cette procession. Il est fort possible qu'elle s'établît dès l'année suivante, en 1537.

⁽⁴⁾ Jean d'Auton, *Histoire de Louis XII, roy de France...*, ouvrage publié à Paris en 1615.

⁽⁵⁾ APM A 306, pièce 1, *Giornaliere o sia distinta relazione dell'assedio di Monaco [...] copia in stile moderno dal suo originale antico qui allegato*, p. 24.

Chanoine Louis Baudoin

Sainte Dévote et l'Italie ⁽⁶⁾

Françoise Grimaldi, fille de Lambert et de Claudine, seigneur et dame de Monaco, avait épousé Luc Doria, seigneur de Dolceacqua. Devenue veuve, elle fit son testament le 19 décembre 1513, et se trouvant à Gênes, elle stipula dans son codicille du 15 octobre 1515 que le peintre Louis Brea devrait recevoir 25 écus d'or pour peindre sainte Dévote sur un retable destiné à l'autel principal de l'église de Dolceacqua⁽⁷⁾. On n'avait jamais su si cette œuvre avait été exécutée, mais durant l'été 1949 on découvrit dans ce pays un tableau qui, soumis aux experts, se révéla être l'œuvre de Brea en question⁽⁸⁾. Je ne mentionnerai que pour mémoire Jean-Baptiste Faraldo, sans doute de Menton, qui, en février 1583, écrivit une vie de sainte Dévote en vers italiens : cette poésie est, en effet, perdue depuis assez longtemps. De même, pour cette statue de la martyre que le seigneur Honoré II commanda à Bernardus Landolio en 1612⁽⁹⁾ ; en bronze, elle était destinée à orner la chapelle des Gaumates restaurée cette année même ; elle fut mise en morceaux lors de la Révolution de 1793.

Passons également sur les fort nombreux forçats des galères de Gênes, Naples, Florence ou Sicile, qui reçurent sépulture devant la chapelle dédiée à Sainte Dévote. Les registres de décès de la paroisse Saint-Nicolas de Monaco nous conservent les noms de beaucoup d'entre eux, surtout à la fin du XVI^e siècle et au début du XVII^e siècle.

Mais le 4 juillet 1616, le prince Honoré II de Monaco ordonna au curé de la paroisse Saint-Nicolas de Monaco, Don Dominico Pacchiero, d'extraire de la châsse de la martyre la première phalange de l'index afin de la confier à sa sœur, «l'illustrissima ed Eccellentissima Donna Giovanna Grimalda di Monaco», qui l'emporterait à Milan chez son époux Théodore Trivulce,

comte de Melzi et prince du Saint-Empire Romain. Après la mort de Marie-Jeanne Trivulce-Grimaldi, cette relique passa à sa sœur, la Révérende Mère Marie de Saint-François, du Carmel de Gênes, qui la légua à la chapelle de son couvent. C'est pour cette relique que Mgr Desiderio Pallettis, évêque de Nice, établit un acte d'authentification en forme le 6 juillet 1647.

Entre temps, le 4 janvier 1637, le Père Horace Martini, de Menton, prédicateur de la Compagnie de Jésus, reçut une relique de la sainte, à peu près de la grosseur d'un œuf, parcelle d'un humérus ou de l'articulation du coude ; cette relique était accompagnée de lettres patentes de la secrétairerie du prince, chargeant le religieux de la porter aux pères jésuites du collège de Bastia, en Corse, qui la lui avaient demandée.

Puis, le 15 avril 1640, le prince confia deux autres parcelles du corps de la martyre au Père Charles, capucin, prédicateur des Quarante Heures et de la station du Carême à Monaco ; ce religieux appartenait à un couvent de la Pieve di Bedonia di Campiano, au diocèse de Piacenza. Sa mission consistait à remettre l'une de ces reliques - un doigt de pied - aux moniales de l'Annonciade de Campiano, l'autre - une parcelle de côte - à l'église paroissiale de Saint-Antonin de la Pieve. Mais l'évêque de Piacenza refusa de reconnaître ces reliques et le curé de

⁽⁶⁾ Article paru dans *Il Sagittario, Rivista mensile di letteratura, musica, arte*, Napoli, n°9-10, 1950, p. 31-34.

⁽⁷⁾ D'après Gioffredo, *Storia delle Alpi Marittime...*, in *Monumenta Historiae Patriae*, Turin, 1839, col. 1254. Voir C.Passet, *Les origines du culte de sainte Dévote* (supra).

⁽⁸⁾ A la mort de Françoise Grimaldi, l'image de sainte Dévote, objet de la piété personnelle de la Dame de Dolceacqua mais totalement étrangère au culte populaire du lieu, fut recouverte par un saint Martin, honoré localement. Il faudra attendre 1948 pour qu'un érudit, le professeur Castenovi, redécouvre sous la couche picturale le personnage de Dévote.

⁽⁹⁾ Information tirée de la notice des *Acta Sanctorum*, Ianuarii, t. III, édition V. Palmé, 1863, p. 385 (27 janvier) : «*Elegantem S. Devotae imaginem aerea forma cudi anno 1612 curavit Bernardus Landolius et Honorato Grimaldi, Monoeci Principi, dedicavit*».

Monaco l'ayant appris, en référa à l'évêque de Nice (dont il relevait au spirituel) ; aussi ce prélat, Mgr. Giacomo Marengo, fit-il délivrer par son notaire Daideri un acte d'authentique, en date du 27 décembre 1640. On sait aussi que le diocèse de Gênes faisait au XVII^e siècle mémoire de sainte Dévote, un ordo de 1642 mentionne son nom ; est-ce à cause de la relique du couvent des Carmélites ? Ou bien de celle de Bastia, qui relevait de l'archevêché de Gênes au spirituel ?

Quoi qu'il en soit, il devenait intéressant de raconter la vie de cette martyre aux fidèles de langue italienne. Aussi, en 1637, à Nice, chez l'éditeur Gio Battista Romero, parut la *Vita, martirio e morte della vergine S. Devota, con riflessioni morali sacre e politiche*. L'auteur, Giulio Torrino, comte, premier médecin et bibliothécaire du Duc de Savoie, en avait fait paraître en 1634 à l'Imprimerie de Monaco, alors dirigée par le même Romero, une édition française ; en 1642, nouvelle édition italienne chez Romero, à Nice ; mais ces deux dernières portent le prénom de *Emilio Torrino*⁽¹⁰⁾. Cet ouvrage dut sa fortune à des circonstances favorables ; une dédicace bien choisie, à la princesse Hippolyte Grimaldi-Trivulce, épouse d'Honoré II, ne contribua pas moins à son succès que l'absence de publication en langue vulgaire (on ne possédait alors que la *Chronologia* de Lérins en latin, et peu après les *Acta Sanctorum* (1643). A la fois intéressant et curieux, ce livre de 30 pages in-8 nous donne un aperçu de l'idée que l'on se faisait de la sainte au XVII^e siècle, mais la vie réelle disparaît au milieu de réflexions naïves, ridicules même parfois, mêlées à des détails inventés de toutes pièces, car l'auteur indique comme unique source la *Chronologia* de Lérins (1613). Tillemont, dans ses *Mémoires pour servir à l'Histoire ecclésiastique des six premiers siècles* (tome V, page 1638), jugea cette *Vita* avec une sévère exactitude sans même l'avoir lue. Cependant Salvatore Vitali la copia, presque mot pour mot dans sa *Cronaca sacra, Santuario di Corsica* (1639), tandis

que Semidei écrivit un article plus personnel et pompeux dans son *Compendio della Storia degli Eresiarchi* (1737).

Du XVII^e siècle vraisemblablement date la gravure faite par un certain Cesare Bassani⁽¹¹⁾, qui si j'en juge par les habits de ses personnages était génois.

On ne connaît que quelques-uns des miracles opérés par l'intercession de sainte Dévote, principalement en mer ; mais certainement les marins de la Riviera italienne profitèrent de sa protection tout comme ceux de Provence, même des hérétiques.

Enfin on notera que, le 21 mars 1799, le Gouvernement Français ayant envoyé à Monaco, qui servait alors de lieu d'étape parce que réuni aux Alpes-Maritimes, une soixantaine d'otages toscans ; ceux-ci furent pris d'une telle dévotion pour sainte Dévote, qu'ils cherchèrent à obtenir de ses reliques, quelques-uns y parvinrent et les emportèrent avec eux lorsque, le 26 juillet, ils partirent pour l'intérieur de la France où ils restèrent quelque temps. Il serait intéressant de connaître les familles toscanes possédant encore une de ces reliques, nouveau témoignage de l'extension du culte privée de notre martyre.

⁽¹⁰⁾ Ces deux dernières éditions restent douteuses.

⁽¹¹⁾ Cesare Bassano (Milan 1581/1584 - mort après 1641). Peintre, graveur à l'eau-forte et au burin a travaillé à Milan de 1608 à 1630, à 1640 d'après certains auteurs. Il grava d'après Jacopo da Ponte, Guido Reni et d'autres grands maîtres. Voir la reproduction de la planche consacrée à sainte Dévote dans la notice de Claude Passet sur l'Iconographie dans le présent ouvrage.

Claude Passet

Compléments pour la 2^e éd.

Problème de la datation de la Passio dei vota

Revenons sur le problème de datation de la *Passio dei vota*, sur lequel deux propositions peuvent être faites : une datation basse et une datation haute.

Une première hypothèse de travail avait été proposée : une datation basse soit le début du XII^e siècle, date à laquelle la *Passio dei vota* a été retranscrite sur le ms lat. 5248, avec comme balise la date butoir 1130, moment où sainte Dévote entre dans le martyrologe de Vence ; avant cette date une *Passio dei vota* aurait été rédigée selon le genre littéraire alors en vogue, celui du récit hagiographique avec prologue, plusieurs scènes et épilogue.

Dans l'hypothèse d'une datation haute, soit vers la fin du XI^e siècle, le scénario aurait été complètement différent de la datation basse : en possession de reliques de Dévote, les bénédictins de l'abbaye Saint-Pons de Nice auraient construit, dans le vallon des Gaumates, une église pour abriter ces reliques, église placée sous la titulature Sainte-Dévote, vraisemblablement quelques décennies avant sa mention en 1075 dans le chartrier de Saint-Pons.⁽¹⁾ C'est à cette époque qu'aurait été rédigée la *Passio dei vota*.

De toute façon, dans l'un ou l'autre cas, les balises posées sont hypothétiques. Quelques décennies seulement séparent les deux propositions. Sans aucun argument décisif en faveur de l'une ou l'autre hypothèse, par prudence, posons comme date de la *Passio dei vota* la fin du XI^e siècle ou le début du XII^e.

Selon encore une autre hypothèse, ce serait lors du dédoublement de Julie/Dévote aux VIII^e/IX^e siècles en Corse

(Mariana ?) qu'aurait été rédigée une *Passio* de sainte Dévote. Dans ce cas-là, cette *Passio* aurait dû prendre la forme d'un texte relativement court comme cela se pratiquait à l'époque, appelons-le *Passio brevis*⁽²⁾ contenant en substance tous les éléments essentiels qui se retrouveront plus tard dans une version plus longue fourmillant de détails et de considérations apologétiques et rédigée selon le style des récits hagiographiques des XI^e-XII^e siècles. Le problème est que l'existence de cette *Passio brevis* reste à prouver, mais si l'hypothèse est séduisante, elle ne remet pas en cause la datation de la version longue de la *Passio*. On le voit, le dossier est loin d'être clos et peut encore prêter à discussion.

L'église Saint-Georges citée dans la *Passio*

Dans une étude parue en 2005 nous avons proposé comme hypothèse de travail qu'une église sous la titulature Saint-Georges, mentionnée dans la *Passio dei vota*, avait préexisté à l'église Sainte-Dévote citée dans le cartulaire de Saint-Pons circa 1075⁽³⁾. La titulature Saint-Georges aurait changé en Sainte-Dévote au moment de la translation des reliques.

⁽¹⁾ Le paysage culturel de Monaco au début du XI^e siècle est marqué par trois édifices religieux : sur le Rocher l'église Saint-Martin citée pour la première fois en 1247, mais dont la titulature l'a fait remonter au début du XI^e siècle (comme l'église Saint-Martin du Cap à Roquebrune-Cap-Martin), église construite sur un vaste terrain propriété de l'abbaye Saint-Pons de Nice ; au port l'église Sainte-Marie construite avant 1078 par les habitants de La Turbie et donnée à l'évêque et au chapitre de Nice ; dans le vallon des Gaumates l'église Sainte-Dévote édifée vraisemblablement à la même époque avec des dépendances agricoles appartenant à la même abbaye Saint-Pons de Nice, laquelle avait dû obtenir ces propriétés foncières au moment de la renaissance carolingienne de l'abbaye aux IX^e-X^e siècles. La prétendue existence d'une église Saint-Georges au vallon des Gaumates où le corps de Dévote aurait été déposé en 304 est une pure fiction.

⁽²⁾ Comme exemple de *Passio brevis*, pour notre région, citons celle de saint Pons de Cimiez ou celle de saint Dalmas de Pédonna du IX^e siècle, textes conservés aux Archives Départementales du Vaucluse sous la cote GII, 94. Pour la *Passio brevis* de saint Pons, voir Claude Passet, *La Passion de Pons de Cimiez* [...], op.cit., p.64-67 et p.229-231.

⁽³⁾ Voir Claude Passet, « Autour de la fondation du château de Monaco en 1215 [...], 1^{ère} partie », *AM*, p.78-79

Cette hypothèse, séduisante de par sa démonstration, avait retenu l'attention de plusieurs critiques mais a cependant soulevé une objection : n'était-ce pas accorder trop d'importance à la mention de cette église Saint-Georges par ailleurs nullement documentée dans les archives sinon dans la *Passio*, texte de type hagiographique dont on connaît la fragilité comme source historique assurée. On ne peut s'empêcher d'associer le nom de saint Georges à Gênes. Dans ce cas la mention de saint Georges interpelle et l'on peut se demander ce qui a poussé le rédacteur lérinien de la *Passio* à une telle mention.

En tout état de cause, la question reste ouverte.

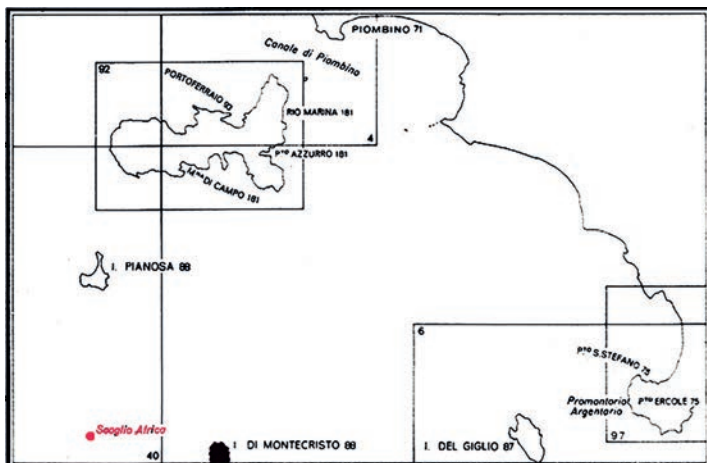
Qui était l'auteur de la *Passio dei vota* ?

S'il est difficile de désigner nommément le rédacteur de la *Passio dei vota*, il est plus aisé de définir le milieu littéraire dans lequel cette *Passio* a été composée. Il est manifeste que le rédacteur évoluait dans le monde maritime dont il avait une connaissance très précise. Il connaissait bien le régime des vents méditerranéens qui soufflent d'Afrique vers le septentrion, le nord (*Flante autem vento australi, ceperunt pelagus contra partem septentrionalem*), et les courants maritimes d'Afrique vers la Sardaigne et la Corse correspondant à la route commerciale habituelle de l'Antiquité. Ce régime de vents qui se lèvent et s'arrêtent déclencha une brusque tempête qui secoua la barque de Dévote. Un détail très technique souligné par le rédacteur est celui du mauvais état du calfatage de la barque qui, laissée trop longtemps au sec, prenait l'eau par la sentine ou fond de cale (*sicut fuerat destituta et sicca in littore faciebat multam aquam in sentina sua*). Tous ces détails très techniques ne sont pas dans la *Passio* de sainte Julie. La colombe qui sort de la bouche de la martyre Dévote est un *topos* de la littérature hagiographique, mais depuis l'Antiquité, tous les marins perdus en mer, dès qu'ils

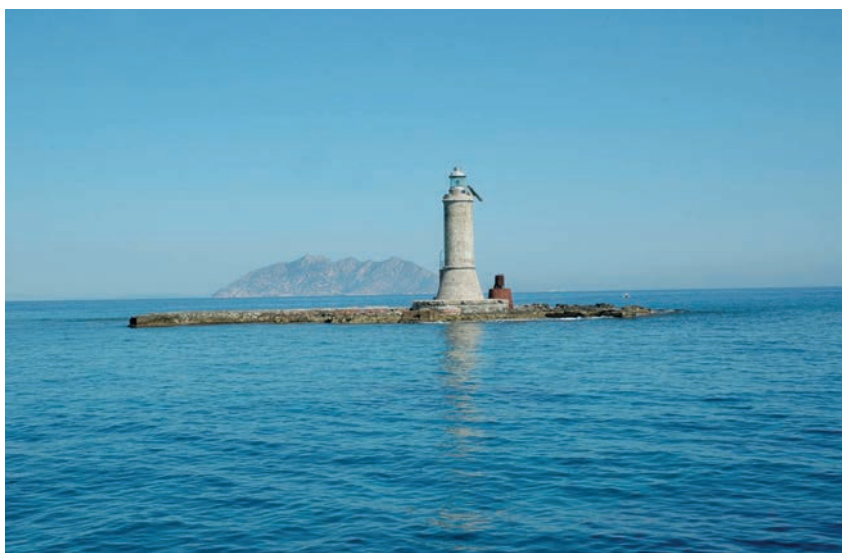
voient des oiseaux, savent que la terre est proche. De même l'auteur avait acquis des notions de géographie ; il fit appel, sans les mentionner, aux auteurs anciens grecs et latins pour désigner Monaco (*locum qui grece dicitur monachus, latine autem singularis*), et nous savons qu'il s'agissait de Strabon, Pline l'Ancien et Ptolémée. Il tenta une explication du toponyme *monachus* par allusion aux moines qui auraient transporté les reliques de Dévote selon la tradition, *monachus* devenant *locum monachorum*, soit le lieu des moines. Cette mention des moines, anachronique s'il en est, se trouve illustrée tant dans un tableau conservé à Monaco, datant du XVIII^e siècle (voir supra p.25) que dans un retable de Livorno du XIV^e siècle (voir supra p.53) : ces deux tableaux représentent des moines bénédictins accueillant, dans le premier cas sainte Dévote, dans l'autre cas sainte Julie. Quant au toponyme *in valle que vulgo dicitur gaumates*, lieu de sépulture de Dévote, il apparaît pour la première fois dans un texte médiéval et est toujours en usage aujourd'hui.

Cette *Passio* semblerait donc avoir été écrite par un rédacteur lettré ayant des connaissances historiques et géographiques qu'il utilisa de manière très personnelle pour forger son récit, vraisemblablement un moine de l'abbaye de l'île de Lérins, abbaye qui fut longtemps un foyer intellectuel. L'abbaye de Lérins a toujours eu un lien particulier avec la mer, ne serait-ce que par sa fondation sur une île et par quelques traditions hagiographiques liées à la mer notamment. On peut se demander pourquoi Vincent Barralis est allé chercher une copie de la *Passio* à Saint-Pons de Nice. On s'attendrait à ce que Lérins en ait gardé au moins une copie, mais on connaît toutes les vicissitudes qu'on connues les bibliothèques d'abbayes au cours du temps. ⁽⁴⁾

⁽⁴⁾ De l'ancienne bibliothèque médiévale de Lérins n'est plus conservé aujourd'hui qu'un Lectionnaire du XIII^e siècle (voir p. 13). Au XVII^e siècle Gioffredo ne put que constater l'état dans lequel se trouvaient les archives de l'abbaye de Saint-Pons.



113. Carte de l'archipel toscan d'après une carte marine du Bureau Hydrographique International. Africa est situé au bas de la carte.



114



115

114-115. Photos du scoglio Africa aujourd'hui. Africa, Scoglio Africa, également connu sous les noms de Scoglio Africa, Africhella ou Formica di Montecristo, est un petit îlot (1185m²) de l'archipel toscan, situé en pleine mer, entre la mer Tyrrhénienne et le canal de Corse. Il se trouve à l'ouest de l'île de Montecristo, au sud de l'île de Pianosa et à l'est de la Corse.
42°, 21', 31" N, 10°, 03', 51" E

Identification d'Africa mentionnée dans la *Passio dei vota*

Le rédacteur de la *Passio dei vota* mentionne le toponyme *Africa* vers lequel la barque de Dévote aurait été dirigée ; l'auteur se démarque de la mention de l'île de La Gorgone liée au transport maritime de sainte Julie dont la Passion lui servait de canevas. *Africa* est aujourd'hui connue comme un écueil (*scoglio*) de l'archipel toscan, composé de sept îles principales (Elbe, Giglio, Capraia, Montecristo, Pianosa, Giannutri et La Gorgone). Toutes ces îles étaient bien connues des auteurs de l'Antiquité avec des sites d'occupation d'époque romaine, sauf *Africa* qui apparaît, semble-t-il, pour la première fois dans la *Passio dei vota*. Comment le rédacteur avait-il pu avoir connaissance de cet écueil inconnu des géographes anciens sinon par tradition orale ou écrite des moines de La Gorgone ? Une autre source d'information pouvait être la communauté de Lérins qui avait quelque attache avec l'archipel toscan : selon la tradition lérinienne rapportée par Vincent Barralis, saint Aygulphe, abbé de Lérins, serait mort sur l'île de Capraia au VII^e siècle ⁽⁵⁾. En tout cas, cela évacue l'identification d'*Africa* avec le continent africain.

Quelques notes sur les reliques de sainte Dévote

Comme nous l'avons vu plus haut et selon notre hypothèse, les reliques de sainte Dévote auraient été apportées à Monaco au cours du XII^e siècle, dans un oratoire au débouché du vallon dit des Gaumates.

En 1536, sous le règne d'Honoré 1^{er} (1532-1581), lors de l'achat du prieuré Sainte-Dévote du vallon des Gaumates, ces reliques furent transférées dans l'église paroissiale Saint-Nicolas du Rocher qui venait de subir de profondes transformations architecturales.

Au XVII^e siècle les reliques de Dévote étaient conservées, selon le *Giornale* de Pacchiero, dans une châsse en argent (*cascieta*) et une tête en argent (*testa di argento*) ; ce dernier reliquaire en forme de tête devait vraisemblablement conserver tout ou partie d'un crâne, comme tout reliquaire de ce type depuis le Haut Moyen Âge. C'est à cette époque que débuta la fragmentation des reliques.

Le chanoine Louis Baudoin, dans son article publié plus haut « Sainte Dévote et l'Italie », mentionne quelques donations de parcelles de reliques : le 4 juillet 1616 le prince Honoré II (1604-1662) donna la première phalange de l'index de la sainte à sa sœur Giovanna. Le 4 janvier 1637 le père Horace Martini de Menton reçut une parcelle de l'humérus (ou de l'articulation du coude) pour la porter au collège des Jésuites de Bastia, initiant ainsi le culte de Dévote en Corse.

D'après le *Giornale*, Honoré II donna encore deux fragments le 25 avril 1640 au Père Carlo, capucin de la *Pieve* de Pedona de Compiano, diocèse de Piacenza (Italie), pour en porter, l'un (un doigt de pied) aux moniales de l'Annonciation de Campiano, l'autre (une parcelle de côte) à l'église Saint-Antonin de la *Pieve*, fragments déposés dans un reliquaire scellé. ⁽⁶⁾

En 1728 le prince Antoine 1^{er} (1701-1731) donna une parcelle des reliques au couvent de La Visitation de San Remo (Italie).

Durant la période révolutionnaire, après l'annexion de Monaco au département des Alpes-Maritimes en mars 1793, le culte catholique fut maintenu quelque temps

⁽⁵⁾ La tradition concernant saint Aygulphe nous a été transmise par Vincent Barralis dans sa *Chronologia sanctorum lerinensis*, p.129, 327-362.

⁽⁶⁾ Le 3 août 1641 Pacchiero mentionne des reliques de sainte Aurélie qui viennent d'arriver à Monaco et qui consistent en : morceaux d'un crâne, deux dents, morceaux d'une colonne vertébrale, morceaux de jambes <p.87>. Ces reliques ont connu le même sort que celles de dévote à la Révolution. Un reliquaire de sainte Aurélie figure dans les collections de la cathédrale de Monaco.



116

116. Monaco, église Sainte-Dévote. Gisant en cire de sainte Dévote, autrefois conservé dans une châsse vitrée sous l'autel de la chapelle Sainte-Dévote, près de l'entrée de l'église. Souvent des fragments de reliques étaient déposés dans les gisants de ce type.



117

117. Taggia (Italie), ancien couvent des Dominicains. Gisant en cire de santa Giulia, conservé dans une châsse vitrée dans une chapelle du transept gauche de l'église du couvent.

avant d'être interdit. Les églises et oratoires furent fermés, leurs biens confisqués, les objets du culte en métaux précieux, ou supposés tels, furent dépecés pour être envoyés à Nice à la fonte pour la récupération du métal. On ne sait quel fut le sort des reliques. Furent-elles discrètement conservées par quelque paroissien ? On l'ignore.

Louis Baudoin signale encore que le 21 mars 1799 des prisonniers toscans envoyés par le gouvernement français à Monaco obtinrent des parcelles des reliques de Dévote, ce qui prouve qu'à cette époque des reliques circulaient.

Après la restauration des Grimaldi en 1814, des reliques en fragments de tailles diverses (dont des vertèbres) réapparurent et furent alors présentées dans un riche reliquaire en bois précieux comportant une petite statue de saint Jérôme et d'autres éléments en argent.

Aujourd'hui les reliques de sainte Dévote sont conservées à Monaco dans plusieurs reliquaires : dans l'ancienne châsse de saint Jérôme en la cathédrale de Monaco, dans un grand reliquaire du XIX^e siècle installé au-dessus de l'autel Sainte-Dévote à l'église paroissiale Sainte-Dévote, et dans un reliquaire de la chapelle de La Miséricorde sur le Rocher.

Analyse anthropologique des reliques de sainte Dévote

En 2016-2017, avec l'autorisation de Mgr Barsi, archevêque de Monaco, une étude anthropologique de ces reliques fut effectuée sous l'égide du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco, sous la direction d'Eléna Rossoni-Notter, son conservateur. ⁽⁷⁾

Un résumé du compte rendu scientifique de cette étude non rendu publique a fait l'objet d'une courte relation sur le site Internet de l'archidiocèse de Monaco : « Une étude récente des reliques a

confirmé bon nombre des conclusions traditionnelles : il s'agit bien des restes d'une jeune femme qui a probablement été tuée par des coups, et les différents ossements subsistant dans la Principauté et en Corse appartiennent au même corps ».

Une autre page du site a donné plus de précisions. Pour cette étude, il fut fait appel à Émilie Perez, paléoanthropologue et docteur en anthropologie, et au professeur Yves Darton du CHU de Nice, également spécialiste en anthropologie et paléopathologie. Ces scientifiques ont identifié ces reliques comme faisant partie d'un ensemble cohérent composé de deux phalanges, six fragments de vertèbres, une partie du bassin, un reste de péroné et un reste d'humérus, une omoplate. Qu'est devenu le crâne du reliquaire du XVII^e siècle ? L'étude des reliques a confirmé qu'elles provenaient d'un individu de sexe féminin : les ossements appartiennent à une jeune femme adulte. L'un des fragments de vertèbres, analysé par le professeur Darton, montre que la personne avait reçu un choc assez important au niveau des lombaires : ce traumatisme a laissé des traces sur l'os. La personne présentait aussi des traces d'arthrose. Telles furent les seules conclusions des scientifiques, sans aller au-delà.

Mgr Barsi déclara pour sa part que ces reliques étaient bel et bien les restes de sainte Dévote, en ajoutant « Notre foi ne repose pas sur les reliques mais elles nous permettent de comprendre, de vénérer, d'asseoir nos croyances ».

⁽⁷⁾ L'examen scientifique de reliques, qu'elles proviennent d'un corps ou de tissus considérés comme reliques, n'est pas une nouveauté : le saint suaire de Turin, la tunique d'Argenteuil, par exemple, sont parmi les cas les plus connus et les plus étudiés ; on pourrait aussi ajouter les analyses faites dans le diocèse de Cologne. Pour notre région les ossements de la basilique Saint-Maximin (Var), attribués à Marie-Madeleine, ont fait l'objet en 1974 d'une étude anthropologique menée par l'Institut d'Archéologie de Provence (CNRS) dont les résultats ont été publiés en 1977 par Mgr Victor Saxer dans la revue *Provence Historique*.

Ces premières analyses ne suffisent pas à l'historien exigeant pour répondre à ses nombreuses interrogations encore non satisfaites. En effet, comme le soulignait Eléna Rossoni-Notter, les analyses devraient se poursuivre notamment pour déterminer l'âge des différents ossements par la datation au carbone 14, après prélèvements de minuscules fragments d'os. Cette étude pourrait encore se prolonger par l'analyse isotopique des ossements pour en déterminer la provenance géographique. Si les conclusions de ces analyses à venir apportaient la preuve qu'il s'agit bien de reliques très anciennes d'une femme ayant vécu en Afrique au 3^e ou au 4^e siècle - en se souvenant que Dévote n'est qu'un avatar de Julie de Carthage -, morte de façon violente, leur identification comme étant les restes de Dévote relèvera non pas de la science mais de la foi.

L'analyse des reliques de Livorno pourrait apporter des réponses à nos questions.

DOCUMENT

Journal de Monaco, n°628, mardi 5 juillet 1870

Découverte de deux coffrets en plomb à l'église Sainte-Dévote.

« Les ouvriers ont, en opérant des réparations à l'ancienne chapelle consacrée à Ste-Dévote, dans le vallon du même nom, mis à découvert deux boîtes en plomb contenant des ossements humains. Ces boîtes étaient placées dans un creux de rocher contre lequel s'élevait le mur de la chapelle.

De l'inspection à laquelle s'est livré le docteur Coulon, il paraît résulter que ces dépouilles humaines sont celles d'une femme de 20 à 25 ans, et qu'elles ont dû séjourner plusieurs siècles dans ces boîtes.

A côté du trou où ces ossements ont été découverts, le roc présente une excavation

dont la forme rappelle celle d'un tombeau. Jusqu'à présent aucune inscription n'a permis d'établir d'une façon sinon certaine, du moins probable, la provenance de ces restes. Aussi en est-on réduit aux conjectures ».

Du patronage de saint Nicolas à celui de Dévote

Il faut avant tout préciser deux notions différentes, la dévotion et le culte. La dévotion est une démarche toute personnelle, alors que le culte engage une communauté autour d'un office paroissial (messe avec Propre du saint et inscription au sanctoral paroissial), de manifestations publiques comme les processions.

Nous avons dit plus haut que le culte de sainte Dévote remplaça au XVII^e siècle celui de saint Nicolas, patron de la paroisse de Monaco depuis le XIII^e siècle, au terme d'un processus qui se fit par étapes successives sous l'action des Grimaldi de Monaco principalement.

Au XII^e siècle des reliques de Dévote sont conservées dans l'église du port de Monaco. Il faut rappeler cependant qu'à cette époque Monaco n'a pas encore été créé par les Génois - il le sera en juin 1215 - et que tout le territoire est vide d'habitants avec seulement quelques moines à Saint-Martin du Rocher et à la chapelle des Gaumates, et un desservant à Sainte-Marie du port.

Dans leurs testaments respectifs, par dévotion personnelle et pour assurer le salut de leurs âmes, Lambert Grimaldi (1458-1494) et son épouse Claudine testent en faveur de l'église du vallon des Gaumates. C'est la première fois qu'un lien tenu est établi entre les Grimaldi de Monaco et Dévote. Un testament est un acte privé qui reste secret jusqu'au décès du testateur et qui n'engage que ce dernier envers le saint à qui il demande l'intercession pour le salut de son âme.

En 1500 *Dévote* figure en position mineure sur le retable de Saint-Nicolas terminé en août 1500 par Louis Bréa (p.17). Ce retable fut exécuté sous Jean 1^{er} (1494-1505) qui en permit l'achèvement par des largesses. La sainte, à cette époque, n'était encore l'objet que d'une dévotion populaire. Dans le rapport que nous avons présenté en 2000 à l'occasion de la restauration du retable, nous avons démontré qu'hormis Nicolas et *Dévote*, tous les saints de la dévotion locale ne figuraient pas sur ce retable, mais que d'autres saints, qui n'étaient pas l'objet d'une dévotion à Monaco et ni inscrits dans le sanctoral monégasque, y étaient représentés ; ces derniers avaient tous une relation d'ordre théologique (à des degrés divers) avec saint Nicolas, personnage central du retable, présenté comme saint trinitaire. La représentation de Julie, sur un panneau latéral à droite en symétrie par rapport à *Dévote*, laisse entendre que l'identité des deux personnages est déjà perçue. ⁽⁸⁾

C'est encore par dévotion personnelle envers *Dévote* que Françoise Grimaldi, sœur de Lucien Grimaldi, seigneur de Monaco (1505-1523), demanda par testament qu'un retable à l'effigie de sainte *Dévote* soit commandé à Louis Bréa pour l'église paroissiale de Dolceacqua (Italie) dont elle était la dame. Le tableau y fut déposé en 1517 mais cela n'engendra aucun culte public. Des décennies plus tard le retable fut relégué dans une église champêtre de la paroisse et le personnage central de *Dévote* fut couvert par une représentation de saint Martin (p.21).

En 1536 Honoré 1^{er}, seigneur de Monaco (1532-1581), acheta l'église du port sous le patronage de sainte *Dévote* ainsi que ses dépendances, et transféra les reliques dans l'église paroissiale Saint-Nicolas du Rocher, alors en pleine restructuration architecturale. Les reliques furent déposées dans un autel dédié à la sainte, dans le transept de la paroissiale. Cet achat n'était pas motivé par une dévotion parti-

culière, mais tout simplement pour rattacher cette partie de La Condamine au domaine seigneurial et supprimer cette enclave dans la continuité territoriale avec la seigneurie de Roquebrune.

Un autre rapprochement entre *Dévote* et les Grimaldi de Monaco s'effectua vers 1570 lorsqu'Isabelle Grimaldi, épouse d'Honoré 1^{er} (1532-1581), fit exécuter un retable avec sainte *Dévote* au centre, accostée de saint Georges ⁽⁹⁾ et sainte Lucie qui, tous trois, n'étaient l'objet d'aucun culte public à Monaco mais relevaient d'une simple dévotion personnelle (p.19).

Les premiers registre de baptême de la paroisse, datant de la seconde moitié du XVI^e siècle, ne marquent pas une attention particulière au prénom *Dévote*, dévotion restée dans le domaine privé.

Sous le règne d'Honoré II (1604-1662), sainte *Dévote* apparaît associée de façon manifeste aux Grimaldi et à leur seigneurie de Monaco dans la gravure sur cuivre de Gio Paolo Bianchi en 1627 (p.45), gravure illustrant la généalogie des Grimaldi. A la droite de *Dévote* figure saint François rappelant la prise mythique de Monaco en janvier 1297 par François Grimaldi déguisé en franciscain, acte mythique fondateur de la dynastie des Grimaldi de Monaco. Les deux personnages, représentés debout, entourant les armes des Grimaldi avec, en arrière-plan, le port et le Rocher de Monaco, apparaissent comme saints protecteurs de Monaco. Désormais dans l'iconographie, comme nous l'avons vu plus haut, *Dévote* sera toujours représentée comme garante de la souveraineté et de la légitimité des Grimaldi (p.23, 34 par exemple). Le personnage de saint François, quant à lui, avait déjà été associé

⁽⁸⁾ Ce rapport a fait l'objet d'un article, Claude Passet, « Pratique religieuse et dévotion populaire à Monaco autour de l'an 1500 », *Annales Monégasques*, n°25, 2001, p.153-202.

⁽⁹⁾ Saint Georges rappelle la mention de la Passion de sainte *Dévote* selon laquelle les reliques de la sainte, à leur arrivée à Monaco, auraient été déposées dans une église placée sous la titulature de saint Georges.

aux Grimaldi dans le sceau de Lambert (1458-1494) et celui d'Honoré 1^{er} (1532-1581) et Etienne le Gubernant. Les armoiries de 1627, les premières semble-t-il à avoir associé deux moines accostant l'écu fuselé des Grimaldi, ont ainsi traversé le temps jusqu'à nos jours. A partir de cette époque, saint François et sainte Dévote joueront un rôle politique, le premier dans les armoiries des Grimaldi, la seconde comme figure essentielle de la souveraineté des Grimaldi dans l'iconographie. Désormais, dans tous les territoires que possèdent les Grimaldi, Monaco bien sûr, Menton et Roquebrune, puis pour quelques années au XVIII^e siècle La Turbie sous Antoine 1^{er} (1701-1731), une chapelle Grimaldi sera érigée dans chaque paroissiale avec un autel dédié à Dévote, avec armoiries des Grimaldi accompagnées d'une représentation iconographique de la sainte, marquant ainsi leur souveraineté spirituelle et temporelle sur ces territoires. Sous Honoré II le culte public envers Dévote est largement officialisé avec une fête patronale prenant l'ascendant sur celle de saint Nicolas, avec office de la sainte, grand-messe, procession des reliques, bénédiction de la famille souveraine et de la mer avec les reliques, grandes festivités populaires, le tout largement rapporté dans le *Giornale* du curé Pacchiero qui n'accorde que quelques brèves mentions au saint patron de la paroisse. Dévote y est souvent mentionnée comme « patronne et protectrice ».

De nos jours la figure de saint Nicolas est rappelée dans l'église paroissiale Saint-Nicolas de Myre du quartier de Fontvieille, construite en 1987-1989. De même, chaque 6 décembre, fête de saint Nicolas, une messe est célébrée en monégasque dans la chapelle Saint-Nicolas du déambuloire de la cathédrale de Monaco pour le Comité National des Traditions Monégasques dont il est le saint patron. La messe est suivie d'une saynète pour les enfants des écoles mettant en scène le miracle de saint Nicolas et les trois enfants

au saloir, manifestation enfantine introduite dans les années 1860 par les Frères des Ecoles Chrétiennes Lassaliens. Par contre la fête de la Sainte-Dévote, jour férié légal en principauté, est toujours célébrée chaque année avec faste les 26 et 27 janvier.



118. *Incipit* de la Passion de sainte Julie, d'après un passionnaire médiéval de la *Biblioteca Capitolare Feliniana* de Lucca (Italie).

DOCUMENT

Une Vie inédite de sainte Dévote en italien, XVII^e siècle

La société des Bollandistes de Bruxelles possède une copie en italien du XVII^e siècle de la *Passio Devotae*, à savoir une *Vita di Santa Devota vergine e martire*, sous la cote Manuscrit bollandien 104bis. Ce manuscrit nous a été signalé par François de Vriendt, de la Société des Bollandistes, que nous remercions vivement.

Le manuscrit 104bis est un volume appartenant à la collection des Bollandistes *Collectanea Bollandiana*, collection composée de recueils factices de manuscrits disparates rassemblés en volumes par les anciens Bollandistes sans suivre nécessairement un critère spécifique, ayant pour but de conserver les copies faites par eux-mêmes ou envoyées par des collabora-

teurs extérieurs et concernant le dossier d'un saint ou de plusieurs saints.

Ce volume, outre une Vie de sainte Dévôte, mentionne une Vie de saint Syagre ou Siacre (Siacrius) de Nice, en niçois *Sincaire*, personnage associé à la restauration du tombeau de saint Pons de Nice et, selon la tradition, à la fondation carolingienne de l'abbaye sous ce patronage ⁽¹⁰⁾.

Cette Vie de Dévôte fut envoyée aux Bollandistes en 1654, depuis Turin, par le jésuite Giovanni Giacomo Turinetti, ainsi que nous l'apprend une inscription portée sur le volume : *[Vitae] missae Taurino anno 1654 a Patre Ioanne Iacobo Turineto rectore collegii Societatis*.

Ce n'était pas la première fois qu'un jésuite était impliqué dans le dossier sainte Dévôte. En effet le 4 janvier 1637 le père Horace Martini de Menton reçut en relique une parcelle de l'humérus (ou de l'articulation du coude) pour la porter au collège des Jésuites de Bastia, parcelle accompagnée d'une Vie de sainte Dévôte en italien.

La Vie de Dévôte en italien, fol. 204^r à 206^r, rédigée d'une petite écriture serrée avec de nombreuses ratures et abréviations, semble être un brouillon plus qu'un travail abouti, Vie faite soit à partir de la *Passio dei vota* en latin publiée dans les *Acta Sanctorum* en 1643 qui reprennent le texte publié par Vincent Barralis dans sa *Chronologia sanctorum [...] insulae Ierimensis* (1613), soit à partir de la version en italien de 1637, soit à partir d'une autre source qui nous est inconnue. La trame de la Passion est conservée mais elle est allégée de quelques passages apologétiques.

Après avoir situé géographiquement Monaco, *Poco lontano da Nizza verso Levante, passato il porto di Villafranca si trova Monaco dove riposa il sacro corpo della santa vergine e martire di Christiana Devota*, le texte commence par un essai d'explication du toponyme Monaco d'après Strabon et Ammien Marcellin : en

grec Monaco rappelle l'*Hercule Monoikos* (Hercule l'unique) dont un temple à son nom aurait existé au port de Monaco, *portus Herculis* ; en latin Monaco est qualifié de *singularis*. L'explication du toponyme Monaco divise encore les historiens.

Du point de vue hagiographique, cette Vie de Dévôte n'apporte aucune nouveauté.

Texte en latin de la *Passio sanctae Iuliae* d'après les *Acta Sanctorum*, MAI, V, p.168-169 (Edition d'Anvers, 1685), d'après un manuscrit de la bibliothèque Marciana de Florence et Bodecensi

In illo tempore cum civitas Carthago capta fuisset, tunc B. Julia ex eâ capta ducta est ; atque sortito in servitium pervenit cujusdam viri, nomine Eusebii. Sed venerabilis Martyr Apostolicum observabat praeceptum : serviebat Domino carnali, non ad oculum serviens, sed tanquam Deo omni imperio subdita publice famulabatur. Et licet Paganus fuisset dominus ejus, admirabatur tantam ejus servitii virtutem : propter quod etiam in aliquo venerabatur constantiam ejusdem religionis. At ubi servitio famulatus requies ei data fuisset, aut lectioni vacabat aut orationibus insistebat. Igitur cum se ibi contritione in amore Dei affligeret, nullatenus a domino suo nec blandimentis nec monitionibus vel unius diei, ut fertur, jejunio potuit relaxari, nisi solum Resurrectionis Dominicae diei. Pallebat vultus ejus jejunio, sed fides firma durabat : arescebant membra afflictione, sed mens celo intenta, verbis Dei quotidie pascebatur : pallebat violis abstinentiae, ardescebat liliis castitatis.

Itaque Dominus ejus carnalis Eusebius, civis Syriae Palaestinae, ad Gallias cum pretiosissimis mercimoniis properans, inopinantibus nobis quod pretiosum habuit

⁽¹⁰⁾ Sur Siacre, voir Claude Passet, *La Passion de Pons de Cimiez (Passio Pontii)*. Sources et traditions [...], Nice, Belisane, 1977, p.201-204.



119

119. Monaco, 27 janvier 2019, procession de la châsse des reliques de sainte Dévote.



120

120. Livorno (Italie), 22 mai 2011, procession de la châsse des reliques de sainte Julie. Les processions des 27 janvier à Monaco et 22 mai à Livorno, marquées par la bénédiction de la mer, rappellent la translation des reliques des deux saintes par voie maritime depuis la Corse vers Livorno.

Capite-Corsicae reliquit. Igitur cum ibidem fortissimis remigiis navem suam anchoris sisterent, videns unius ritus a Paganis sacrificia ibidem impendi, statim praeceps Eusebius cum suis omnibus ad sacrificandum descendit : eadem vero die taurum daemonibus suis immolabat. Interea cum illi crapulis baccharentur ; Sancta vero Julia propter errorem de imo pectoris alta suspiria protaheret, nuntiatum est Felici a satellitibus suis, in navi esse puellam, quae cultum deorum irrideret. Alloquitur Felix Saxo filius serpentis Eusebium dicens : Quare non omnes, qui tecum sunt, ad cultum nostrorum Deorum descenderunt ? Praeterea audio ibi esse puellam quae nomina nostrorum Deorum irridet. Ad haec Eusebius respondit : Puellam quam dicis, nullo modo a cultu vel superstitione Christianorum amovere praevalui, neque sub interminatione ad nostram religionem adducere potui : et nisi mihi fidelissima servitia fui famulatus necessaria essent, jam eam poenis diversis affeceram. Tunc Felix Saxo ait ad eum : aut eam diis nostris vota solvere compelle, aut certe dabo tibi de meis quatuor ancillas quae tibi placuerint meliores, aut pretium quod taxatum fuerit, tantum da mihi eam. Ad haec Eusebius respondit : si mihi integrum centum tuum dare volueris, non poterit ad ejusdem meritum servitii comparari.

Tunc habito consilio venenatissimus serpens convivium praeparavit, ubi Eusebius poculis crapulatus, alto somno sopitus est. Statim Gentilium turba furens navim conscederunt, atque exinde S. Juliam ad littus deposuerunt. Tunc Felix Saxo dixit ad eam : Sacrifica deis, puella, ego pro te Domino tuo quantum petierit dabo, et nexum tuae conditionis absolvo. Sancta vero Julia respondit : Libertas mea Christi servitium est : cui ego quotidie mente pura deservio. Ceterum istum vestrum errorem non solum non veneror, verum etiam et detestor. Tunc Felix Saxo jubet eam a lapis caedi. Sancta vero Julia ait : Si Dominus meus Jesus Christus propter me sputa et alapas in facie accepit, quare non ego

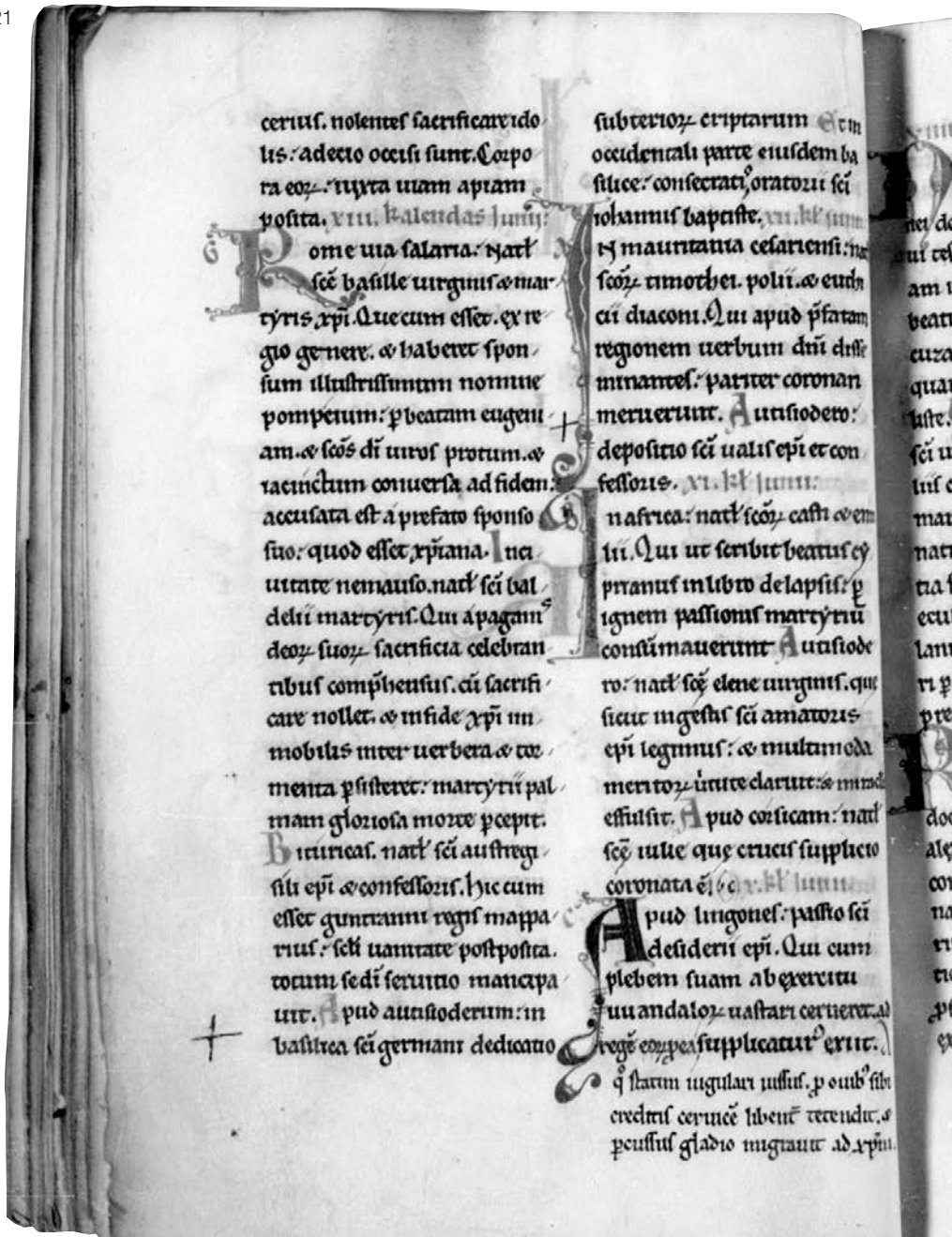
propter meiplam a lapis cedar ; et pro sputis, lacrymis meis maxillae meae rigentur. Igitur saevissimus draco jussit eam crinibus torqueri. Venerabilis Dei Martyr torquetur, flagellatur : illa vero in confessione sua clamat : Illum confiteor qui propter me flagellis caesus est : nam si Dominus meus propter me spinis est coronatus, et trophaeum crucis suscepit, quare non ego per mollitiem capillorum meorum, et per hujus vexillum fidei sustineam hujus passionis certamina, ut merear pervenire ad martyrii palmam ? Itaque festinus draco, ne saevitiae suae damna pateretur, statim jussit Sanctam Christi famulam in patibulo crucis imponi : et experge facto Eusebio ibidem pertulit certamina victrix ultima. Cumque laxasset [corporis] claustra, sepulcri subjecta meritis, ex ore ejus columba rapido petiit astra volatu.

Ibidem in thalamo crucis dotalia sua plena fide confessionis recitavit, et sanguinis sui effusione sucripsit adstantibus Angelis : atque per eos divina dispensatione in insula Margarita nuntiatum est, ad sanctorum monachorum congregationem. Qui confestim navim conscenderunt et levantes vela, praestante sibi vento solatium, subito pervenerunt in Capite-Corsicae : et requirentes ita invenerunt, sicut eis ab Angelis fuerat revelatum. Qui cum omni reverentia deponentes corpus sanctae Martyris de cruce, posuerunt eam in navi : et levantes vela navigabant sub omni celeritate, regredientes praestante sibi contrario vento. Tunc obviaverunt eis monachi cum navi de insula, que dicitur Capraria, praestante sibi vento magnum solatium ; mirati sunt, quod contra venti fortitudinem in modum volucrum vela plena iter suum agerent. Qui accedentes et diligentissime requirentes, quae virtus Dei esset in navi, exposuerunt eis omnia per ordinem sicut gesta fuerant : et postulantibus ab eis Reliquiarum benedictionem impetraverunt, et regressi sunt in sua. Illi autem pervenerunt in insulam Gorgonensem, et deponentes corpus ejus de navi [invenerunt vitam et passionem

ejus ac certamen Angelicis manibus descriptum. Tunc gaudio repleta est omnis illa Fratrum Congregatio : et accipientes corpus pretiosissimae Martyris Juliae] et condientes aromatibus, posuerunt in

monumento cum gaudio magno. Gesta sunt autem haec XI Kalend. Juniarum in hoc loco, ubi florent orationes Sanctorum, ad laudem D. N. Jesu Christi, cui est honor et gloria in secula seculorum. Amen.

121



121. Martyrologe d'Adon (IX^e siècle), colonne de droite, 22^e ligne : *XI KK iunii. [...]. Apud corsicam nat. sce iulie que crucis supplicio coronata est*, 11^e jour des kalendes de juin [22 mai]. [...]. En Corse naissance de sainte Julie couronnée par le supplice de la croix.

Le rédacteur du martyrologe a rédigé sa mention d'après la courte notice du martyrologe hiéronymien (V^e siècle), *XI cal lun. In Corsica, insula natale iuliae*, en y ajoutant le martyre de Julie sur la croix.

Paris, BnF, ms lat. 12583, fol. 20v° (1101-1200).

Sainte Dévote et la Belgique

A l'occasion du jumelage de Monaco avec Ostende en juin 1958, une statue monumentale en marbre de sainte Dévote, qualifiée de « patronne des marins », fut placée devant la Médiathèque d'Ostende, Astridlaan. Cette statue est l'œuvre du couple d'artistes peintres et sculpteurs belges Livia Canestraro (née en 1936) et Stefaan Depuydt (1937-2016) qui en firent don à la ville. Une inscription en néerlandais désigne cette statue comme représentant « Dévote, se reposant, se laisse porter par les vagues vers un port sûr ». Comme la sculpture de Dévote réalisée par Marie Bronsone-Adamo, illustrée ci-dessus page 71, la représentation de la sainte est très éloignée des canons habituels comportant les attributs iconographiques de la colombe et la palme du martyr. En juin 1958, lors de leur venue à Ostende, le prince Rainier III et la princesse Grace offrirent à l'église Saint-Pierre et Saint-Paul un fragment des reliques de la sainte dans un reliquaire.

Signalons aussi que l'église Mariakerke d'Ostende comporte des vitraux aux armes des Grimaldi, écu fuselé de gueules et d'argent, et aux armes de Mgr Gilles Barthe, évêque de Monaco (1953-1962). Le 11 juillet 1959 ce dernier consacra, dans cette église, l'autel de la chapelle dédiée à sainte Dévote. La pierre sacrée

de l'autel contient une parcelle des reliques de la martyre.

Des œuvres du couple Canestraro-Depuydt marquent le lien particulier tissé entre la Belgique et la principauté de Monaco. Trois de leurs sculptures figurent dans les collections du palais princier, œuvres entrées dans les collections en 1993, Madone à l'enfant, don des deux artistes ; en 2004, statue de la princesse Grace, don de la communauté belge ; en 2011, « nageuse » offerte par le couple d'artistes à l'occasion du mariage du prince Albert II avec Charlène Wittstock, ancienne championne de natation.

Le couple d'artistes belges avait ouvert un atelier à Beausoleil, commune limitrophe de Monaco, et habitait à Monte-Carlo depuis plusieurs années lorsqu'en 1993 Livia Canestraro réalisa une Madone à l'enfant, première œuvre créée spécialement pour Monaco.

L'apport de reliques de sainte Dévote à Ostende n'a pas suscité un culte particulier pour la sainte monégasque comme en principauté de Monaco. Un culte envers un saint ne s'impose pas à une communauté par un événement factuel ou civil comme le jumelage entre deux villes, mais il doit s'inscrire d'abord dans une tradition locale ancienne et dans la mémoire collective de cette communauté, ce qui n'est pas le cas ici.



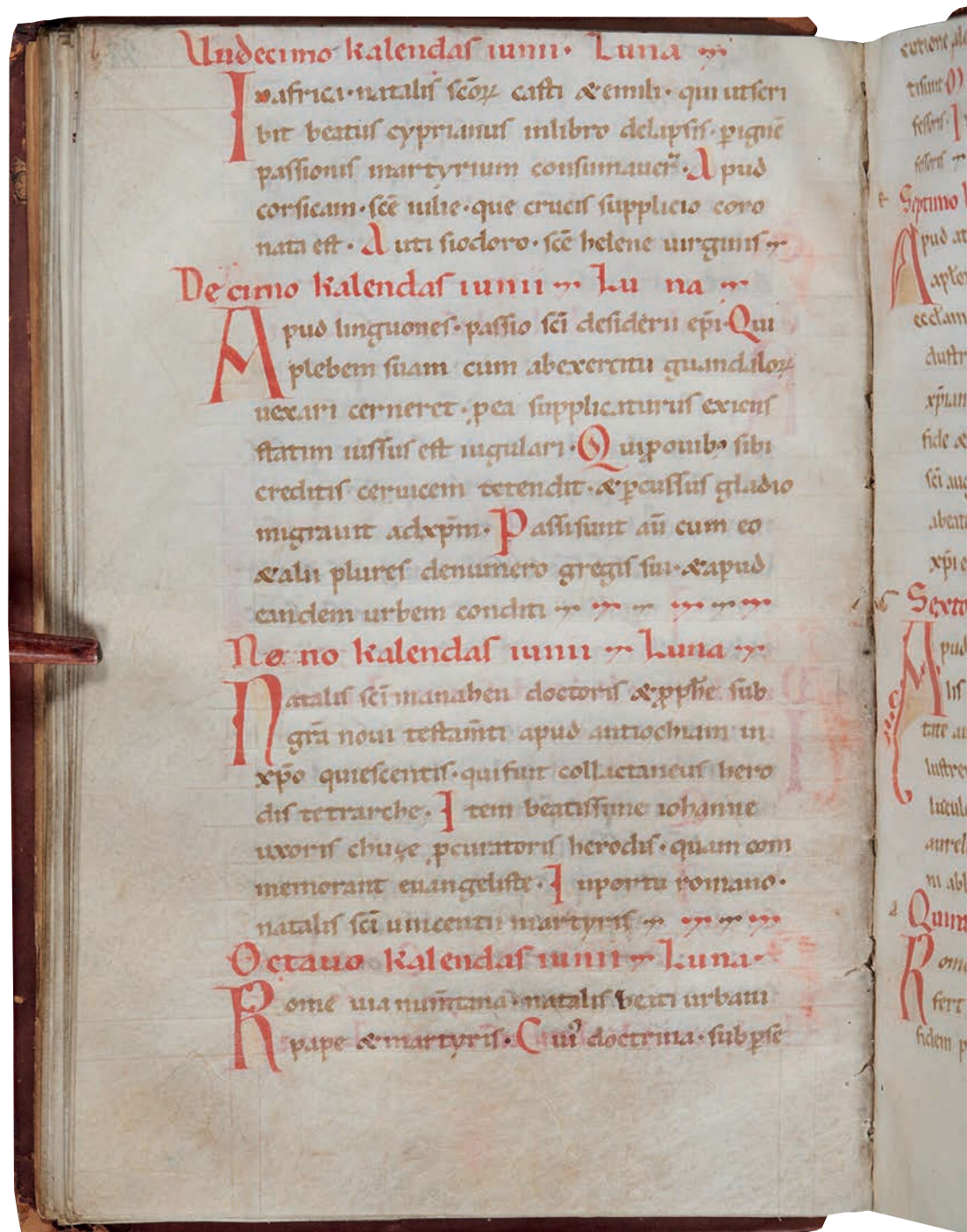
122

122-123. Ostende (Belgique), « D evote, se reposant, se laisse porter par les vagues vers un port s ur », marbre de Livia Canestraro et Stefaan Depuydt. Photos Cindy Debeen.

SANTA DEVOTA
BESCHERMVROUW VAN DE ZEELIEDEN
Stefaan en Livia DEPUYDT-CANESTRARO



123



124. Martyrologe d'Usuard (IX^e siècle), 4^e ligne: *Undecimo Kalendas iunii. Luna. [...]. Apud corsicam [natalis] sce iulie que crucis supplicio coronata est*, 11^e jour des kalendes de juin [22 mai]. Lune. [...]. En Corse [naissance] de sainte Julie couronnée par le supplice de la croix.

Le rédacteur du martyrologe a repris la notice du martyrologe d'Adon.

Copyright Bruxelles, Société des Bollandistes, ms lat. 634, fol. 62v° (circa 1140-1145).

Repères chronologiques

Ce tableau résume de façon synthétique le contenu historique de l'ouvrage pour une meilleure approche d'un sujet aussi complexe que le « dossier Sainte Dévote ».

Milieu III ^e s.	Martyre de Julie de Carthage en Corse d'après la <i>Passio Iuliae</i> et pour l'histoire à Carthage.
Circa 450	Transfert des reliques de Julie, de Carthage en Corse.
Circa 475	Inscription de <i>sancta Iulia</i> dans le martyrologe hiéronymien.
2 ^e moitié du VI ^e s.	Ensemble paléochrétien, basilique et baptistère de Mariana.
VIII ^e s.	Reliques de <i>sancta Iulia</i> mises en sécurité à La Gorgone.
VIII ^e s. / IX ^e s.	Translation des reliques de <i>sancta Iulia</i> de la Corse vers le continent (Brescia).
VIII ^e s. / IX ^e s.	Dédoublement Julie / Dévote.
IX ^e s.	Début du culte de sainte Dévote à Mariana.
Fin XI ^e / début XII ^e s.	Rédaction de la <i>Passio dei vota</i> .
Circa 1130	Inscription de sainte Dévote dans le martyrologe de Vence.
XII ^e s.	Transcription de la <i>Passio dei vota</i> sur le manuscrit latin 5248, Paris, BnF.
1215, juin	Fondation de Monaco par les Génois sur le Rocher, territoire vide d'habitants.
1272	L'église Sainte-Dévote du vallon des Gaumates est devenue un prieuré toujours possession de l'abbaye Saint-Pons de Nice, sans que cela ait une incidence quelconque sur les Génois qui habitent Monaco depuis 1215.
XV ^e s. / XVI ^e s.	Dévotion personnelle de Lambert Grimaldi (1458-1494) et de son épouse Claudine envers Dévote, pour le repos de leurs âmes dans leurs testaments respectifs.
1500	Figuration de Dévote et Julie en position mineure sur le retable de Saint-Nicolas par Louis Bréa, prémices d'un culte postérieur solennel envers sainte Dévote. Saint Nicolas est toujours le patron de la paroisse du Rocher.
1536	Achat du prieuré Sainte-Dévote par Honoré 1 ^{er} (1532-1581). Transfert des reliques de Dévote vers l'église Saint-Nicolas du Rocher de Monaco.
Circa 1530 / 1570	Retable de saint Georges, sainte Dévote et sainte Lucie commandé par Isabelle (ou Elisabeth) Grimaldi (?-1583).
XVII ^e s.	Le culte de sainte Dévote supplante celui de saint Nicolas. Dévote devient la patronne de la paroisse et la garante de la légitimité et de la souveraineté des Grimaldi. Pour la Sainte-Dévote des feux de joie sont allumés place du Palais et devant l'église Sainte-Dévote au port.

- 1647 Création de la légende du vol des reliques par Antinope et du brûlement de la barque dans la généalogie des Grimaldi, *Genealogica et historica Grimaldae gentis arbor*, œuvre de l'historiographe du prince Honoré II, Charles de Vénasque-Ferriol.
- Mars 1793 Monaco est annexé au département des Alpes-Maritimes. Après une courte période de liberté du culte catholique, les églises sont fermées, les reliquaires de la paroisse pillés, leur métal est envoyé à Nice. Toutes les reliques disparaissent.
- 1814 Restauration des Grimaldi. Des reliques de sainte Dévote réapparaissent et sont présentées dans un ancien reliquaire du XVIII^e siècle.
- 1841 Pour la première fois une barque est brûlée sur le port de Monaco.
- 1870 Découverte, derrière l'abside de la chapelle Sainte-Dévote des Gaumates, de deux coffrets en plomb contenant des ossements féminins.
- 1879 Après des interruptions et reprises, le brûlement de la barque de Dévote devient traditionnel.



125

125. Sainte Dévote et le sport. Dévote a une telle force dans l'identité monégasque que le sport s'est approprié le personnage. Chaque année la Fédération monégasque de rugby organise un « Tournoi Sainte-Dévote ». Les 20 et 21 mars 2026 eut lieu la 14^e édition de ce tournoi sportif.

Table des matières

<i>Préface de S.A.S. le Prince Rainier III</i>	5
<i>A propos de la 2^e édition</i>	6
<i>Lettre de S.E. Mgr Bernard Barsi, Archevêque de Monaco</i>	7
<i>Avant-propos de l'auteur</i>	9

Claude Passet

<i>1. Sources de la Vie ou Passion de sainte Dévote</i>	11
Les copies manuscrites	12
Le plus ancien manuscrit de la <i>Passio dei vota</i> (Paris, B.N.F., lat. 5248 (XII ^e s.))	16
Les éditions imprimées	18
<i>2. La Passion de Dévote face à la critique</i>	28
La transmission des récits hagiographiques	28
Regards sur la <i>Passio dei vota</i>	32
Questions récentes autour de la <i>Passio dei vota</i>	34
<i>3. Sancta Julia Deo devota et sainte Dévote</i>	41
Qui est donc sainte Julie ?	41
Valeur historique de la <i>Passio dei vota</i>	46
<i>4. Le dossier « sainte Dévote » face à l'archéologie</i>	50
<i>5. Le périple maritime de Julie, de Carthage à Monaco</i>	52
De Carthage en Corse	52
De Corse vers La Gorgone	52
La translation de 762	54
Brescia	56
Diffusion du culte de <i>dei vota</i>	56
De Monaco en Corse : Julie de Nonza et Dévote	56
<i>6. Le légendaire imagé de Dévote et Julie Deo devota</i>	59
Traits de l'iconographie monégasque	59
Julie et Dévote dans l'imagerie corse	62
Livorno, scénographie d'une Passion	64
Brescia, Passion de Julie, Passion du Christ	64
<i>7. Les origines du culte de sainte Dévote à Monaco</i>	67

8. <i>Dévote et l'identité culturelle monégasque</i>	72
Sainte Dévote dans l'histoire politique de la cité	72
Littérature et musique	73
Art pictural	73
Numismatique et philatélie	74
Folklore et traditions populaires	75
Office et messe de sainte Dévote	75
9. <i>En marge de l'hagiographie</i>	76
Dévote et Honoré d'Amiens	76
Dévote, patronne de la mer et saint Nicolas	77
Sainte Dévote et saint Georges	78
10. <i>Santa Giulia et l'Italie</i>	81
11. <i>Orientations bibliographiques</i>	82
12. <i>Pièces justificatives</i>	83
Fac similé du manuscrit Paris, B.N.F., lat. 5248	83
Fac similé de la légende de sainte Dévote par Gustave Saige (1905)	87
Fac similé de l'édition de Pietro de Natali, <i>Vita S. Iulix</i> (1534)	93
Fac similé de l'édition de Vincent Barralis,	
<i>Chronologia Sanctorum Lerinensis</i> (Lyon, 1613)	95
Texte latin de la Passion de sainte Dévote (XII ^e siècle)	99
Traduction française de la Passion de sainte Dévote	100
13. <i>Document d'archives</i>	103
La fête de Sainte-Dévote en 1646 à Monaco,	
d'après le <i>Giornale</i> manuscrit de Don Pacchiero	103

Philippe Pergola

<i>De Julia à De[i]vota :</i>	
<i>le bel itinéraire d'une grande martyre méditerranéenne</i>	109
La Corse romaine	109
Mariana	109
Mariana, les premiers chrétiens de Corse, le culte des martyrs	110
Exil et redistribution des reliques d'une communauté éprouvée	113

Chanoine Louis Baudoin

<i>Sainte Dévote et la Corse</i>	115
<i>Origine de l'embrassement de la barque de sainte Dévote,</i>	
<i>au soir du 26 janvier</i>	120
<i>Origine de la procession des reliques le 27 janvier</i>	121
<i>Sainte Dévote et l'Italie</i>	123

Claude Passet

Compléments pour la 2 ^e éd.	125
<i>Problème de la datation de la Passio dei vota</i>	125
L'église Saint-Georges citée dans la Passio	125
Qui était l'auteur de la Passio dei vota ?	126
Identification d'Africa mentionnée dans la Passio dei vota	128
Quelques notes sur les reliques de sainte Dévote	128
Analyse anthropologique des reliques de sainte Dévote	130
DOCUMENT : Journal de Monaco, n°628, mardi 5 juillet 1870	131
Du patronage de saint Nicolas à celui de Dévote	131
DOCUMENT : Une Vie inédite de sainte Dévote en italien, XVII ^e siècle	133
Texte en latin de la Passio sanctae Iuliae d'après les Acta Sanctorum (1685)	134
Sainte Dévote et la Belgique	138
<i>Repères chronologiques</i>	141
<i>Table des matières</i>	143
<i>Crédit photographique</i>	146
<i>Remerciements</i>	146

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE

Sauf indication contraire, les photos sont de l'auteur. Tous droits réservés.

Archives Départementales des Alpes-Maritimes : fig. 11. - Archives et Bibliothèque du Palais Princier (Monaco) : fig. 1, 12 (photo Geoffroy Moufflet), 34, 37, 111. - Arciconfraternita del SS. Sacramento e di S. Giulia (Livorno) : fig. 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55. - Bernardi (Alain) : fig. 45. - Bibliothèque de Grasse : fig. 32, 33. - Bibliothèque Municipale de Nice (site Dubouchage) : fig. 90. - Bibliothèque Nationale de France (Paris) : fig. 38, 80, 81, 82, 83. - Burle (Christian) : fig. 21. - Civici musei d'Arte e Storia (Brescia) : fig. 56, 57, 58, 59, 60, 64. - Direction des Affaires Culturelles (Monaco) : fig. 13, 14, 15. - Editions Alain Piazzola (Ajaccio) : fig. 105, 113. - Graniou (Michel) : fig. 12. - Mairie de Monaco, Bibliothèque Louis Notari, Fonds régional : fig. 98, 99, 100, 101. - Musée de la Corse, Musée régional d'anthropologie (Corte) : fig. 103, 107, 108. - Sbirazoli (Marcel) : fig. 68.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à exprimer toute sa gratitude aux personnes qui, à des degrés divers, ont apporté leur contribution à la réalisation de cet ouvrage (prêt de documents, de photos, etc.).

M. Thomas Fouilleron, Directeur des Archives et de la Bibliothèque du Palais princier de Monaco,
M. Régis Lecuyer, ancien Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais princier de Monaco,
Mme Françoise Gamerdinger, Directeur des Affaires Culturelles (Monaco).

L'auteur tient à remercier tout particulièrement Madame Inès Igier-Passet qui, malgré la charge de ses propres recherches, a apporté un soin tout particulier aux corrections et à la relecture de cet ouvrage.



126

126. Reliquaire de sainte Dévote réalisé en 1904 par Mgr Jean-Charles Arnal du Curel, évêque de Monaco, comme le précise l'acte d'authentification joint au reliquaire (collection privée)

Éditions E.G.C.
3 rue du Gabian
98000 MONACO

Achévé d'imprimer sur les presses de
Multiprint à Monaco
en juin 2026



L'Auteur

Etudes universitaires à Paris puis à Rome. Diplômes d'histoire, paléographie et archéologie chrétienne. L'histoire religieuse est l'un des principaux centres d'étude de l'auteur dont les recherches ont fait

l'objet de nombreux ouvrages et articles dans des revues spécialisées.

Le présent ouvrage est, à ce jour, la seule étude scientifique du « dossier sainte Dévote », étude élaborée selon la méthode rigoureuse historique appliquée aux sciences humaines et à l'hagiographie, science auxiliaire de l'histoire religieuse.

Sainte Dévote est le doublet hagiographique de sainte Julie de Carthage, martyre en Afrique au III^e siècle, dont les reliques ont été transportées en Corse au Ve siècle par des évêques africains exilés en Corse sous l'occupation vandale de l'Afrique du Nord. Aux VIII^e-IX^e siècles a lieu le dédoublement Julie-Dévote et, à la même époque, est effectuée la translation de reliques de Julie-Dévote vers Brescia. C'est de Brescia que seront envoyées au début du XI^e siècle, par le réseau des abbayes bénédictines, des reliques de Dévote vers l'abbaye Saint-Pons de Nice. A la fin du XI^e siècle ou au début du XII^e est rédigée une relation du martyre de Dévote sous forme d'une *Passio dei vota*.

Au XV^e siècle la dévotion envers Dévote est encore une dévotion personnelle, le culte public envers la sainte ne sera attesté qu'au XVI^e siècle. Au XVII^e siècle Dévote supplante le culte envers saint Nicolas, patron de l'église paroissiale de Monaco. Depuis cette date, elle est une figure emblématique comme patronne de Monaco, de la famille souveraine des Grimaldi, de l'archidiocèse de Monaco et de la mer, et elle est le personnage central de l'identité culturelle monégasque. La Corse honore doublement la martyre de Carthage sous le nom de Julie à Nonza et sous le nom de Dévote à Mariana.

L'auteur a tenu à associer à cette publication Philippe Pergola, professeur émérite, ancien recteur et ancien doyen du *Pontificio Istituto di Archeologia Cristiana* (Rome), directeur de recherche émérite du C.N.R.S., Université Côte d'Azur (CEPAM - UMR 7264). Et de même le chanoine Louis-Baudoin (1902-1970), spécialiste de l'histoire religieuse de la principauté de Monaco.

25 euros

SOGEDA
MONACO

Ouvrage publié avec le concours de la SOGEDA Monaco

